



PAUL HANNA/REUTERS

MARÉE NOIRE

Chirac et Aznar lancent la chasse aux navires-poubelles p. 6

AL-QAIDA

Soupçons envers l'Arabie saoudite p. 4

LIONEL JOSPIN

Retour sur son conflit avec les LU p. 15, nos informations p. 9 et Pierre Georges, p. 37

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma sélection de sorties

CORSE

Record d'attentats p. 12

FRANCE TÉLÉCOM

Le plan de redressement de Thierry Breton p. 20

TÉLÉVISION

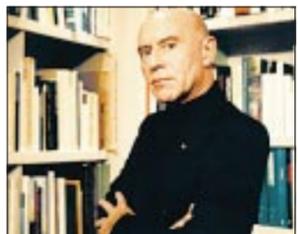
Le gouvernement face à la violence p. 23

VOYAGES

Dans un cargo p. 28 et 29

AVIGNON

Le Festival d'Aillagon p. 32



YOSHIKO MURAKAMI

PORTRAIT

Christoph Eschenbach et l'Orchestre de Paris p. 34

International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne... 6	Communication.....	23	
France.....	8	Marchés.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	26
Régions.....	13	Météorologie-Jeux... 30	
Carnet.....	14	Culture.....	31
Abonnements.....	14	Radio-Télévision.....	35
Horizons.....	15	Immobilier.....	36

ESPACE

Ariane plus puissante



UNE NOUVELLE fusée européenne capable d'emporter des satellites plus lourds devrait s'élever du pas de tir de Kourou jeudi 28 novembre au soir. Lire page 26

Retraites : pour Raffarin, le plus dur est à venir

LES MANIFESTATIONS organisées mardi 26 novembre pour la défense du service public ont rassemblé plus de 100 000 personnes, moitié à Paris, moitié en province. Les enseignants prendront le relais le 8 décembre. En attendant, Jean-Pierre Raffarin s'est sorti sans dommages apparents des premiers conflits sociaux - agriculteurs et routiers - qu'il a dû affronter. D'autant plus aisément que les divisions syndicales, apparues au moment du conflit des routiers, lui ont facilité la tâche.

Mais le plus dur reste à faire. Le premier ministre sait qu'il sera jugé sur sa capacité à mener à bien le dossier explosif des retraites. François Fillon, ministre des affaires sociales, prépare l'opinion en lançant quelques ballons d'essai : « Les préretraites sont une catastrophe pour l'économie. » Ou, mardi à l'Assemblée nationale : l'objectif de 150 milliards d'euros pour le fonds de réserve des retraites est « largement hors de portée ».



PLANTU

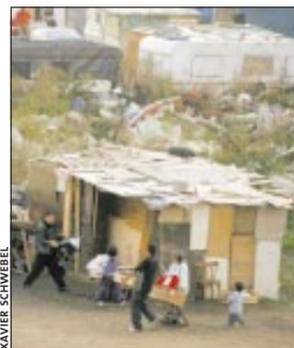
► Le premier ministre sort indemne des premiers conflits

► Il profite des divisions syndicales

► Défense du service public : 100 000 manifestants

► Fonds de réserve pour les retraites : 150 milliards d'euros, objectif « hors de portée », selon François Fillon

Lire pages 8 et 9, et le point de vue de Marc Blondel page 17



Le retour des bidonvilles

DES CARAVANES rouillées, des baraques de fortune sans chauffage ni électricité sur des terrains vagues boueux... Les bidonvilles ont fait leur réapparition à la périphérie de Lille, Nantes, Clermont-Ferrand ou encore Paris. Depuis quelques mois, des centaines de Roms d'Europe de l'Est y vivent dans des conditions que l'on croyait révolues en France depuis les années 1970. La politique d'expulsion préconisée par Nicolas Sarkozy a suscité la perplexité de plusieurs communes concernées. Le tribunal de Lyon devait se prononcer, jeudi 28 novembre, sur l'avenir du campement de Vaulx-en-Velin.

Lire page 10

Vladimir Poutine cerné par les mafias

PLUSIEURS services de renseignement occidentaux observent la montée en puissance d'organisations répertoriées comme « criminelles » dans des secteurs de l'économie russe. Leur attention se concentre sur Roussal, créé au printemps 2000, lorsque Vladimir Poutine devenait président, aujourd'hui numéro deux mondial de la production d'aluminium. Ce géant serait né d'une « alliance » entre certains cercles du pouvoir russe, autrefois proches de Boris Eltsine, et des dirigeants d'organisations

mafieuses. C'est l'accusation que porte, dans un entretien au Monde, Djalol Khaïdarov, un homme d'affaires qui travailla dix ans avec Mikhaïl Tchernoi, suspecté d'être à la tête d'un des plus puissants groupes criminels. Vivant aujourd'hui en Israël, M. Tchernoi est interdit de quitter le territoire et visé par une enquête de la justice israélienne. M. Khaïdarov témoigne de l'influence grandissante de M. Tchernoi et de ses partenaires au sommet de l'Etat russe.

► Pour la première fois, un ancien mafieux parle

► Il dénonce l'alliance de certains cercles du pouvoir et du « clan des bandits »

Lire pages 2 et 3, et notre éditorial page 18

Emeutes à Anvers après le meurtre d'un enseignant marocain

BRUXELLES de notre correspondant

La confrontation que redoutaient tellement les partis démocratiques au pouvoir à Anvers s'est produite : mardi soir 26 novembre, à Borgerhout, dans la banlieue de la grande ville portuaire, la police et des groupes de jeunes d'origine étrangère, échauffés par la Ligue arabe européenne (LAE) de Dyab Abou Jahjah, se sont affrontés pendant plusieurs heures. Les incidents ont démarré lorsque s'est répandue la nouvelle du meurtre de Mohamed Achrak, un jeune professeur marocain, tué par un voisin belge de 66 ans qui, selon les autorités judiciaires, semblait souffrir de problèmes psychologiques. Sous l'œil des caméras découvrant ce quartier-laboratoire, où l'extrême droite est très active et où la municipalité développe de gros efforts en vue de l'intégration, le chef de la police et le leader de l'AEL ont tenté de nouer un dialogue impossible.

Pour les autorités locales, l'arrivée d'Abou Jahjah, qui avait, depuis quelques jours, déployé des « comités de surveillance » chargés de contrôler les interventions de la police, n'a fait qu'envenimer les choses. Selon la LAE, groupuscule marginal critiqué au sein de la communauté arabe et turque, on avait affaire à un meurtre racis-

te, perpétré par un homme connu pour avoir commis d'autres violences. « Nous sommes les juifs du XXI^e siècle », clamait Ahmed Azzuz, le chef local de la Ligue.

La municipalité de la première ville flamande, gérée par une coalition unie seulement par la volonté de faire barrage à l'extrême droite (celle-ci rassemble un tiers de l'électorat anversoïse), redoute l'extension des incidents. A six mois des législatives, les partis de Flandre craignent quant à eux que la confrontation ne serve uniquement les intérêts du Vlaams Blok, qui a fait de la conquête d'Anvers l'un des principaux objectifs de sa marche vers le pouvoir.

« Les ferments de la violence, attisée par le contexte international, sont présents dans les deux camps. Et chaque camp cherche la justification de son action dans l'attitude de l'adversaire », diagnostique Anne-Marie Lizin, présidente socialiste de la commission de l'intérieur du Sénat. Pour une fois, les partis francophones ne se réjouissent pas des difficultés survenues dans l'autre partie du pays : car, même si elle est éclatée et désorganisée, l'extrême droite francophone pourrait, elle aussi, utiliser à son profit les incidents d'Anvers.

Jean-Pierre Stroobants

ANALYSE

Le collège unique en sursis

LES DIGUES idéologiques autour du collège unique viennent de céder. Et, avec elles, ce sont les termes mêmes du débat sur l'école qui sont en train de subir une transformation, presque une révolution. La publication, dans Le Monde du 19 novembre, d'une enquête FSU-Sofres indiquant qu'une majorité d'enseignants est favorable à une orientation précoce des élèves, avant la troisième, a relancé les interrogations sur les missions du collège. Quelle formation propose-t-on aux jeunes Français après l'école primaire ? Doit-on continuer à offrir un parcours unique jusqu'en troisième dans l'idée de transmettre des références culturelles et un bagage scolaire commun à tous

les adolescents ? Faut-il mettre en place une orientation vers l'enseignement professionnel des élèves en difficulté, comme le prévoit le gouvernement Raffarin ? Doit-on aller jusqu'à organiser une sélection des élèves avant la sixième, selon la proposition formulée par l'ancien ministre de l'éducation, Claude Allègre, pour éviter « que l'on sacrifie la majorité » - ceux qui savent lire - « au profit de la minorité » - ceux qui ne savent pas ?

La réponse apportée à ces interrogations est décisive tant elle détermine la mission assignée à l'école républicaine. Avec le collège unique, tel qu'il s'est construit depuis sa création par la droite en 1975, prévalait l'idéal, soutenu par les syn-

dicats, d'une école qui rassemble des jeunes de toutes les origines, de tous les niveaux, pour leur transmettre une culture commune. Prévalait également la volonté de ne pas orienter et sélectionner trop tôt les élèves, pour laisser une chance à l'école de réduire les inégalités sociales, pour accroître aussi le niveau de formation du pays. Le principe du collège unique a donc été considéré comme un pilier du système éducatif depuis presque trente ans. On comprend dès lors l'étendue du séisme provoqué par les résultats de l'étude FSU-Sofres.

Luc Bronner

Lire la suite page 18

EXPOSITION

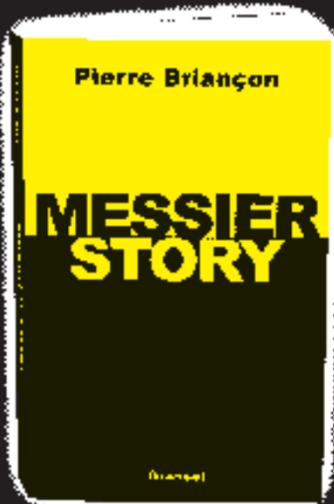
Roland Barthes, un critique en toutes libertés



JUSQU'AU 10 mars 2003, le Centre Pompidou consacre une importante exposition au critique et sémiologue Roland Barthes. L'occasion de découvrir (ou de redécouvrir) les mille et une facettes de cet intellectuel complet, capable de disséquer aussi bien la société que le sens d'une photographie. Lire page 31

SOPHIE BASSOULS/SIGMA

Titre en hausse



Grasset

INTERNATIONAL

RUSSIE

Vladimir Poutine a, à plusieurs reprises, dénoncé la criminalisation de l'économie russe, la corruption et une justice achetée. Les mesures n'ont pas suivi et, en trois ans, d'immenses **EMPIRES INDUSTRIELS** se sont cons-

titués. Pour la première fois, un acteur de premier plan dévoile les pratiques en cours et dénonce ce qu'il appelle « *une alliance* » entre certains cercles du pouvoir russe et des **GROUPES MAFIEUX**. Djalol Khaïdarov fut

durant dix ans le partenaire de **MIKHAÏL TCHERNOÏ**, le « roi de l'aluminium », suspecté par plusieurs services occidentaux de blanchiment d'argent, de crimes et de trafic de drogues. Cet homme, accuse M. Khaïdarov,

continue à contrôler des pans entiers de l'économie russe et demeure lié à plusieurs figures de la mafia. Vivant aujourd'hui à Tel Aviv, M. Tchernoi est visé par une **ENQUÊTE** de la justice israélienne.

Comment la mafia russe peut prospérer dans l'ombre du Kremlin

Pour la première fois, un ancien baron d'une organisation répertoriée comme criminelle par plusieurs polices dans le monde lève le voile sur les liens tissés avec le sommet du pouvoir russe. D'anciens proches de Boris Eltsine sont visés ainsi que plusieurs empires industriels

LORSQUE, le 1^{er} janvier 2000, Boris Eltsine se retire et laisse la présidence de la Russie à Vladimir Poutine, les services occidentaux spécialistes de la criminalité organisée dans l'ex-URSS se mettent à guetter la montée en puissance de nouveaux groupes mafieux. On parle alors beaucoup de la Tambovskaïa, célèbre groupe de Saint-Petersbourg, lié à certains membres de l'entourage du nouveau président.

Or les services constatent autre chose. Le retour sur le devant de la scène de personnages identifiés de longue date par les rapports du FBI ou d'Interpol. Parmi eux, les frères Tchernoi, Lev mais surtout Mikhaïl, le « roi de l'aluminium ». Au printemps 2000, l'homme réussit de spectaculaires opérations industrielles. Aujourd'hui, un de ses anciens partenaires le décrit comme l'un des maîtres de l'ombre de l'économie et de la politique russes.

Et la « famille » ?, s'interrogeaient les services. Le président Poutine allait-il rompre avec ce groupe de banquiers, d'industriels, de proches de Boris Eltsine, qui ont constitué leur fortune à l'ombre du Kremlin ? Ce ne fut pas le cas. Vladimir Volochine, chef de l'administration présidentielle, Mikhaïl Kassianov, premier ministre, Vladimir Oustinov, procureur général, sont restés en place. Tout comme plusieurs ministres, appartenant de notoriété publique à la « famille ».

Un homme est apparu au grand jour, et sa montée en puissance stupéfiante : Roman Abramovitch, associé de Boris Berezovski, patron de la compagnie pétrolière Sibneft, gouverneur de la région du Tchoukotka. Le tout-Moscou le pré-

sente comme le nouveau régent des intérêts de la « famille ».

Presque trois ans plus tard, les affaires de Roman Abramovitch ont encore grandi et la « famille » a conservé son pouvoir. Comment ? En contractant un mariage d'intérêt avec le sulfureux Mikhaïl Tchernoi et son vieil ami Anton Malevski, chef de l'une des plus puissantes organisations mafieuses, le groupe d'Izmaïlovo, identifié par les polices du monde entier.

C'est du moins l'accusation portée par un témoin exceptionnel,

« Alors, c'est 50-50, ceux qui n'appliquent pas la règle peuvent acheter un casque et un gilet pare-balles »

Djalol Khaïdarov. D'autres avant lui avaient suggéré cette alliance. Mais aucun témoignage n'était jamais parvenu de l'intérieur, et aussi précis. Or Djalol Khaïdarov a travaillé depuis le début des années 1990 au sein même du groupe Tchernoi. Il était chargé, dit-il, du « volet légal » des affaires d'un groupe qui distribuait « de 35 à 40 millions de dollars de pots-de-vin » par an. Il s'occupait également de l'évasion de ses capitaux vers les paradis fiscaux occidentaux.

En 1999, Djalol Khaïdarov est pris en chasse par le groupe Tchernoi.

Directeur du combinat de cuivre et de vanadium de Katchkanar, dans l'Oural, qui génère 300 millions de dollars de chiffre d'affaires par an, il refuse une redistribution des actions et l'éviction d'un partenaire étranger. Il rencontre alors à Paris Mikhaïl Tchernoi. « *Nous sommes ensemble ?* », m'a-t-il demandé. *J'ai dit "Oui, nous sommes ensemble". "Alors c'est 50-50, ceux qui n'appliquent pas la règle peuvent acheter un casque et un gilet pare-balles" », se souvient Khaïdarov.*

Iskander Makhmoudov, ami d'enfance de Djalol Khaïdarov, est devenu l'un des barons de la métallurgie russe, contrôlant plusieurs combinats dans l'Oural. Surnommé le « roi de la fonte », il est un allié précieux de Mikhaïl Tchernoi – « *il ne m'a jamais déçu, j'ai commencé avec lui en 1987* », dit ce dernier –, et organise l'éviction du traître. M. Khaïdarov prend la fuite, après un séjour à la Boutyrka, sinistre prison moscovite. Il sait que les hommes de Malevski sont sur ses traces. « *J'avais deux ou trois contrats sur moi* », dit-il.

Aujourd'hui, l'homme d'affaires vit à l'étranger, se sent protégé et parle publiquement. Cet été, son chauffeur a été assassiné en Sibérie, et décapité : le signal des groupes mafieux. M. Khaïdarov avait transmis son témoignage, en juillet 2001, au tribunal du district sud de New York. Son récit marquait un tournant dans le procès intenté au groupe Tchernoi par un autre homme d'affaires russe, Mikhaïl Jivilo, réfugié en France. Fin 2000, M. Jivilo et ses associés déposaient une plainte pour « *corruption, assassinat et liens avec le crime organisé* ».

Quatre personnes sont nommément visées : Mikhaïl Tchernoi ; son protégé Oleg Deripaska, directeur de Roussal, deuxième groupe mondial d'aluminium, avec des ventes annuelles estimées à 7 milliards de dollars ; Iskander Makhmoudov ; Anton Malevski. Djalol Khaïdarov raconte au tribunal américain la confiscation de son combinat de cuivre. Le chantage fait aux administrateurs, les milices privées, les déci-

intervenir auprès du ministère russe pour que Traum puisse quitter le pays.

Peu ou prou, l'histoire ne diffère guère de celle vécue par Mikhaïl Jivilo. Lui a perdu l'une des principales usines d'aluminium du pays, le combinat de Novokouznets, dont la mise en faillite fut organisée par le patron de l'électricité russe, Anatoli Tchoubais, et la société concurrente Sibirski Aluminium, contrôlée

antimonopole ne trouva rien à redire à cette opération. Depuis, Roussal a encore grandi – dans l'automobile et l'aéronautique –, avalant au passage mines et usines métallurgiques.

Du groupe Tchernoi, un homme a disparu, officiellement tout au moins : Anton Malevski. Le chef criminel d'Izmaïlovo a trouvé la mort en novembre 2001, lors d'un saut en parachute en Afrique du Sud. Certains doutent de la réalité de ce décès.

Oleg Deripaska, 35 ans, est, lui, devenu le jeune manager qui monte en Russie, reçu au Kremlin, tout aussi écouté que Roman Abramovitch. Peu importe, dès lors, qu'il ait été déclaré indésirable au Forum économique mondial de Davos, vu les soupçons qui pèsent sur lui. Au quotidien russe *Vedomosti*, Mikhaïl Tchernoi dit connaître M. Deripaska depuis 1994 : « *Je l'ai aimé tout de suite.* »

« *Je suis un actionnaire, voilà tout* », rétorque Mikhaïl Tchernoi à ses accusateurs et aux services dont les rapports égrèner la longue liste des meurtres, crimes et délits financiers dont il est soupçonné depuis dix ans. Installé en Israël depuis 1994, l'homme est aujourd'hui en difficulté, interdit de quitter le pays et sous le coup d'une enquête judiciaire liée à une tentative de rachat illégalement 20 % de Bezeq, la plus grosse société de téléphones mobiles israélienne. Mais ses affaires russes ne cessent de prospérer. Et Vladimir Poutine n'a jusqu'à maintenant rien eu à y redire.

Vladimir Ivanidze et Sophie Shihab

Djalol Khaïdarov, ancien membre du groupe Tchernoi

« Les conglomérats sont nés d'une alliance entre la "famille" Eltsine et le clan des bandits »

Début 2000, alors que vous avez rompu avec le groupe Tchernoi, vous rencontrez dans un grand hôtel moscovite Anton Malevski, chef de la mafia d'Izmaïlovo et associé de Mikhaïl Tchernoi. Que vous dit-il ?

Il me propose de « parler un peu ». Ils voulaient que je revienne dans le groupe. Je leur avais remis sur pied le complexe de production de cuivre OUGKM, auquel ils ne comprenaient rien. Et puis, je savais trop de choses sur le groupe, ses pratiques et ses montages financiers. Anton Malevski me dit alors : « *Si tu ne veux pas travailler avec Tchernoi, travaille directement avec moi : je m'occuperai de tout.* » Puis la conversation a dévié. Il savait que j'avais transmis des documents au MVD (ministère de l'intérieur) et au FSB (ex-KGB), dans l'espoir qu'ils assurent ma sécurité, et il m'a prévenu. « *Tu ne dois pas faire ça ! Personne ne t'aidera, ni Tcherkessov [alors numéro deux du FSB], ni Patrouchev [numéro un du même service], ni Rouchaïlo [alors ministre de l'intérieur]. Tu sais bien que nous avons une alliance, huit années devant nous...* »

Ces huit années correspondent, selon vous, à la durée de deux mandats présidentiels de Vladimir Poutine, élu en 2000 ?

Exactement. Malevski me confirmait l'alliance de la « famille » Eltsine et de l'un des tout premiers groupes mafieux, l'alliance de Roman Abramovitch et de Mikhaïl Tchernoi. C'est par cette entente qu'ont pu être créés les immenses conglomérats du groupe, intégrés verticalement et construits sur du vol pur et simple. Pour l'alumi-

nium, l'idée était d'Oleg Deripaska [directeur général de Roussal, créé en 2000 et deuxième producteur mondial d'aluminium] et a été mise en pratique par Mikhaïl Tchernoi et le groupe d'Izmaïlovo. Roman Abramovitch et Oleg Deripaska, qui ont chacun le contrôle de 50 % des actions de Roussal, symbolisent cette union des deux clans : un clan administratif, au cœur de l'appareil d'Etat, et le clan des bandits.

Demandez pourquoi telle ou telle usine est tombée dans l'escarcelle de Roussal. On vous dira que les actions ont été rachetées. Cherchez, et vous verrez que l'actionnaire précédent est en prison, qu'il est devenu toxicomane ou qu'il a disparu. Quand je travaillais avec Mikhaïl Tchernoi, le groupe distribuait 35 à 40 millions de dollars de pots-de-vin chaque année. Un juge, un gouverneur de région, une décision ou une loi peuvent toujours être achetés. Au début des années 1990, ils tuaient. Maintenant, ils préfèrent faire condamner ou mettre en prison. Ils peuvent tout.

Comment fonctionnent l'alliance que vous décrivez ?

Un exemple : celui d'Anton Malevski. Le ministère de l'intérieur a nettoyé tous les dossiers à son sujet. En 1996, Anatoli Koulikov, ministre de l'intérieur de l'époque, faisait scandale en dénonçant à la Douma le groupe d'Izmaïlovo, dirigé par Malevski et Tchernoi. Malevski a eu sur le dos un mandat d'arrêt russe et un mandat d'arrêt international. Et puis, plus rien. J'ai vu une réponse du MVD à une demande de renseignements de la justice israélienne, dans laquelle il était assuré que



Malevski était un citoyen honnête, jamais mêlé à une affaire !

Faut-il une « alliance » pour cela ?

Un autre exemple. Vladimir Poutine, à peine élu, voulait nommer Dmitri Kozak à la tête du parquet général de Russie, un organe-clé du pouvoir russe. Il n'a pas pu le faire, et Oustinov, l'homme-lige de la « famille », est resté en poste. Cet échec de Poutine a eu la même signification que faire une croix sur le développement normal du pays. Nikolaï Axionenko, autre membre de la « famille », a été limogé du ministère des transports parce que cela devenait trop voyant. Il prenait son pourcentage sur chaque grosse usine. L'aluminium, en coût, c'est de l'énergie et du transport : il nous faut des trains. Axionenko était très clair : sans pourcentage ou paquets d'actions, il n'y avait pas de wagons, voilà tout.

Qui sont les hommes forts de la « famille » Eltsine ?

Roman Abramovitch les représente. Il gère leurs actions, par exemple

les 50 % de Roussal, issus de l'accord passé début 2000 avec le groupe Tchernoi. Ensuite, il y a bien sûr Vladimir Volochine, chef de l'administration présidentielle sous Eltsine, et dont Poutine n'a pas pu se séparer. Son histoire est connue, à commencer par le scandale de la pyramide financière AVVA (créée avec Boris Berezovski). Il est celui qui contrôle les intérêts de la « famille » et corrige ce qui peut lui nuire.

S'il n'y arrive pas, il s'adresse à Roman Abramovitch, à Oleg Deripaska ou à Valentin Ioumachev [ancien chef de l'administration présidentielle, auteur des livres de Boris Eltsine et époux de la fille de l'ancien président, Tatiana Diatchenko]. Ce n'est pas la famille Eltsine au sens littéral : Boris Eltsine a été « jeté » depuis longtemps ; c'est un groupe qui a le vrai pouvoir. Et Tchernoi peut couvrir ses crimes et développer ses affaires avec l'aide de l'Etat.

Pourquoi Oleg Deripaska semble-t-il symboliser cette alliance ?

Vous parlez de son récent mariage avec la fille de Valentin Ioumachev ? Oui, il est ainsi devenu membre de la « grande famille ». Peut-être aime-t-il sa femme ? Tant mieux. Mais je sais que la question de son mariage a été discutée dans le groupe Tchernoi dès 1998. Ils voulaient d'abord le marier à la fille d'un général du FSB, puis à celle de Boris Berezovski. La variante Ioumachev a finalement été choisie.

Concrètement, comment l'argent est-il sorti et perçu ?

Il y a beaucoup de systèmes possibles : comptes en banques à l'étranger, actions, immobilier, offshore ! Chacun a construit le

justement par Oleg Deripaska et Mikhaïl Tchernoi. Accusé d'une tentative d'assassinat du gouverneur de la région, Aman Touleiev, M. Jivilo prit la fuite pour la France qui, depuis, a rejeté la demande d'extradition faite par la justice russe.

Qui décide d'une opération dans un secteur ou contre une entreprise ?

Mikhaïl Tchernoi, avec le responsable du secteur en question – Oleg Deripaska pour l'aluminium ou Iskander Makhmoudov pour les métaux – et en impliquant les gouverneurs locaux, comme

« Quand je travaillais avec Mikhaïl Tchernoi, le groupe distribuait 35 à 40 millions de dollars de pots-de-vin chaque année »

Edouard Rossel à Ekaterinbourg ou Aman Touleiev à Kemerovo. Ensuite, chacun réalise le plan à son niveau car chacun a son service de sécurité. Par exemple, à Roussal, vous trouvez un ancien chef du contre-espionnage du KGB, d'anciens premiers vice-présidents du FSB, des gens qui disposent encore d'informations relevant de la sécurité d'Etat.

Qu'est-ce que change la mort, en novembre 2001, de Malevski,

dans un accident de saut en parachute en Afrique du Sud ?

Est-il vraiment mort ? Je n'ai jamais vu de photo du cadavre. Rien n'a changé. Il a été décidé de mettre en avant des gens comme Deripaska, a priori plus présentables, et d'écartier les plus odieux. Avoir connu Malevski n'aide pas à entrer en Bourse à l'étranger... Or le groupe veut entrer sur les marchés étrangers pour finir de laver l'argent sale. Mais qui pourrait bien investir dans Roussal, y acheter des actions avec des partenaires comme Tchernoi ou Malevski ?

Mikhaïl Tchernoi ne peut pas quitter Israël, pour cause d'enquête judiciaire. Les autorités peuvent-elles vraiment le menacer ?

Israël a été le refuge, l'*alma mater* du groupe Tchernoi et de beaucoup d'autres : Lev Levaev, Jakov Goldovski, Arkadi Gaydamak. Tchernoi pèse lourd : il a créé une fondation, finance des députés, achète des policiers. Heureusement, les services israéliens voient l'argent déjà investi dans la corruption et ont compris que Tchernoi n'est pas un « pauvre juif » persécuté, mais un bandit. Une loi sur la mafia a été adoptée qui prévoit des peines de quinze à vingt ans de prison pour corruption. Cela devient plus difficile, mais le groupe parvient à s'infiltrer partout.

Que peut faire Vladimir Poutine ?

En théorie, le président de Russie peut tout, mais ce n'est que de la théorie.

Propos recueillis par Vladimir Ivanidze

Paris-Québec en vol direct à partir de 468 euros* seulement. C'est nouveau. C'est beau.



Appelez au 0 825 325 825 (0,15 €/mn) ou agences de voyages

* Prix TTC par personne, soit 3 069,88 francs, à certaines dates, taxes aériennes et assistance rapatriement incluses, au départ de Paris



Québec

www.bonjourquebec.com/hiver

CINQ ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DE L'OMBRE



MIKHAÏL TCHERNOÏ

Né en janvier 1952, Mikhaïl Tchernoi grandit, avec ses frères Lev et David, en Ouzbékistan, où il commence par blanchir de l'argent sale soviétique. Puis les frères, liés au « japonais », le chef mafieux russe emprisonné aux Etats-Unis, enregistrent à New York la société Transcommodities, origine d'un réseau qui, de Londres, Paris ou Chypre, leur permet la conquête de la quasi-totalité de l'industrie de l'aluminium de la CEI, sous couvert de Trans World Group, une société cotée à la bourse des métaux de Londres. Mais les dizaines de cadavres qui ont ponctué cette conquête ont poussé les frères à simuler la cession de leurs actifs en CEI à certains de leurs hommes de confiance.



OLEG DERIPASKA

Né en 1968, Oleg Deripaska est devenu un membre à part entière de la « famille » en épousant la fille de Valentin Ioumachev, nouveau beau-fils de Boris Eltsine et vrai auteur de ses livres. Il s'était auparavant associé à un autre membre de cette « famille », Roman Abramovitch, lors de la fusion, en mars 2000, des empires de Berezovski-Abramovitch et des Tchernoi. Devenu directeur de Roussal, le numéro deux mondial de l'aluminium, il est resté le « partenaire junior » de Micha Tchernoi (le « senior » étant Iskander Makhmoudov), à l'ombre duquel il avait entamé son ascension. M. Tchernoi assure qu'un accord prévoit que ses parts dans Roussal peuvent être rachetées par Deripaska avant mars 2003.



ROMAN ABRAMOVITCH

Né en 1966, Roman Abramovitch est aujourd'hui le premier oligarque de Russie grâce à ses liens avec la « famille », notamment avec Tatiana Eltsine. Dès 1992, il détourne 55 citernes de gazole destiné aux troupes russes. Il est ensuite choisi par l'éminence grise du Kremlin, Boris Berezovski, pour s'attaquer au secteur pétrolier : tous deux s'emparent, en 1995 et 1996, de Sibneft. Puis Abramovitch en prend le contrôle, devenant, pour Berezovski, un « traître ». En mars 2000, il crée Roussal avec Oleg Deripaska, « gérant » des intérêts de M. Tchernoi. Evitant toute polémique politique, Abramovitch gère son empire de son poste de gouverneur élu de la région de Tchoukotka.



ANTON MALEVSKI

Né en 1967, Anton Malevski était le chef de la mafia d'Izmaïlovo, liée à certains segments des services secrets russes. Poursuivi pour détention d'arme en 1993, il est « infiltré » avec de faux documents en Israël où il est accueilli par « Micha » Tchernoi. Il devient alors son « bras armé » dans les guerres de l'aluminium – un fait publiquement dénoncé en 1997. Malevski fut visé deux fois par un mandat d'arrêt international émis par la Russie, avant d'être « blanchi » par son ministre de l'intérieur Vladimir Rouchaïlo. Anton Malevski fut déclaré mort dans un accident de parachute en Afrique du Sud en automne 2001. Son frère Andreï gère désormais ses affaires en Russie.



ARKADI GAYDAMAK

Russo-Israélien recherché par Interpol dans le cadre de l'« Angolagate », Arkadi Gaydamak figurait aux côtés des frères Tchernoi, dès le début des années 1990, dans les affaires dites des avisos, qui leur ont permis de voler des dizaines de millions de dollars à la Banque centrale de Russie. Installé en France, il finança Alimzhan Tokhtakhounov, dit le Taïwanais, émissaire en Europe du principal chef mafieux russe Viatcheslav Ivankov, emprisonné aux Etats-Unis. Gaydamak fut aussi lié au groupe Tchernoi par ses activités financières, notamment avec les banques Menatep et Rossiïski Kredit, ainsi que dans les diamants, où il fut associé à Lev Levaev, dans la société Africa-Israël.

Irak : le cas de l'opposant Nizar Al-Khazraji

NEW YORK. Les accusations qui pèsent sur Nizar Al-Khazraji, ancien chef d'état-major de l'armée irakienne passé à l'opposition, soulignent la nécessité pour les Etats-Unis de passer au crible leurs alliés potentiels au sein de l'opposition irakienne, estime l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HWR). Nizar Al-Khazraji a comparu le 19 novembre devant un tribunal de la ville danoise de Sorø où il réside depuis 1999 et a été accusé d'avoir violé les articles 146 et 147 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre. Il est accusé de crimes contre des civils kurdes lors la guerre qui a opposé l'Irak à l'Iran de 1980 à 1988. Dans une déclaration publiée à New York, Hanny Megally, directeur exécutif de la section Moyen-Orient - Afrique du Nord de HWR, estime que « le fait de passer à l'opposition ne doit pas servir de passeport pour échapper à la prison » pour ceux qui se sont rendus coupables de tels crimes. « Il faut porter au crédit du Danemark d'avoir traduit Al-Khazraji en justice, (...) mettant ainsi en application la juridiction universelle qui autorise les tribunaux nationaux à enquêter et à poursuivre les auteurs de crimes condamnés par le droit international, quel que soit le lieu où ils ont été commis », souligne HWR dans son communiqué.

DÉPÊCHES

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : une épidémie de grippe a causé la mort** de plus d'un demi-millier de personnes depuis le début octobre dans le nord de la RDC, selon un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une enquête préliminaire de l'organisation indique que la propagation de la maladie serait due aux personnes qui, fin septembre, ont fui les combats en République centrafricaine pour se réfugier dans le nord de l'ex-Zaïre. – (AP)

■ **NIGERIA : les dirigeants de l'Etat de Zamfara, dans le nord du pays**, ont annoncé une fatwa (décret religieux) réclamant la mort d'une journaliste, Isioma Daniel, accusée d'avoir écrit un article sur l'élection de Miss Monde jugé blasphématoire par les musulmans et qui avait déclenché des émeutes meurtrières (plus de 200 morts). L'article suggérait que le prophète Mahomet aurait pu choisir pour épouse l'une des participantes à l'élection de Miss Monde qui devait se tenir le 7 décembre à Abuja, la capitale. La journaliste a quitté la Nigeria depuis plusieurs jours. – (AFP)

Une nébuleuse du crime qui commence à inquiéter Israël

LE 21 NOVEMBRE 2000, dans un entretien accordé au quotidien russe *Vedomosti*, Mikhaïl Tchernoi commente avec satisfaction son rôle de maître d'œuvre dans la naissance, quelques mois plus tôt, du monstre industriel Roussal, qui contrôle près de 80 % de la production d'aluminium russe. Il explique en déléguant la gestion au jeune Oleg Deripaska, vante ses qualités de « leader » et dit lui faire « confiance à 100 % » pour gérer leur participation. Quelques mois plus tard, M. Tchernoi se fait muet, et Oleg Deripaska assure que celui qui fut son mentor ne détient plus d'actions dans le groupe. La réputation

L'ami diamantaire de M. Tchernoi

Fils de Juifs hassidim d'Ouzbékistan émigrés en Israël, le « roi du diamant » Lev Levaev, devenu un des grands industriels et financiers israéliens, mise sur ses vigoureuses démonstrations de dévouement aux causes du sionisme et de l'orthodoxie religieuse pour faire oublier l'origine de ses capitaux, c'est-à-dire le monde corrompu du Kremlin.

L'oligarque Roman Abramovitch l'a aidé à monopoliser l'exportation des diamants d'Angola. Boris Berezovski et Mikhaïl Tchernoi l'ont soutenu pour créer la Fédération des communautés juives de la CEI, utilisée par le Kremlin dans sa campagne contre le fondateur du Congrès Juif de Russie, Vladimir Goussinski. Lev Levaev avait alors obtenu de Vladimir Poutine la consécration de son homme, Berl Lazare, comme grand rabbin de Russie. Accompagnant Ariel Sharon lors de sa dernière visite en Russie, en octobre, M. Levaev lui a organisé un grandiose dîner à Moscou, où Roman Abramovitch occupait une place d'honneur.

de « Micha » menace-t-elle d'engloutir le groupe ?

En août 2001, les policiers de Lichtenstein perquisitionnent, à la demande des Israéliens, des sociétés de Mikhaïl Tchernoi. Et les voilà remis sur la trace des vrais actionnaires de Roussal. Deux gérants de ses sociétés sont en effet liés à au moins deux des six sociétés offshore actionnaires aujourd'hui de Roussal – Dilcor International Ltd et Galington Associates Ltd. En parcourant ces montages sophistiqués, les enquêteurs identifient des comptes communs au Lichtenstein. L'un d'eux a comme ayant droit Roman Abramovitch, le gouverneur Aman Touleev, et les vieux partenaires de M. Tchernoi, Iskander Makhmoudov et Anton Malevski.

Un autre homme, Jozef Karam dirige, lui, les sociétés suisses et allemandes de Mikhaïl Tchernoi, dont Alpro, partagée avec Oleg Deripaska.

ka. C'est Alpro qui avait monté la petite société Aluminprodukt qui donna ensuite naissance à Roussal. Ses actionnaires : la mère d'Oleg Deripaska, l'épouse de Mikhaïl Tchernoi, l'oncle d'Iskander Makhmoudov.

Le climat a-t-il tant changé pour que M. Tchernoi dissimule aujourd'hui son poids dans un des plus puissants conglomérats russes ? « Des gens veulent me créer des problèmes », disait-il en novembre 2000 lorsqu'on lui demandait pourquoi, suspecté de blanchiment d'argent, d'extorsion, de trafic de drogue, il avait été interdit de séjour dans plusieurs pays. « Et maintenant, mes problèmes sont en Israël », ajoutait-il. Depuis 1994, Mikhaïl Tchernoi vit à Tel Aviv. Il avait alors quitté la Russie, cerné par des enquêtes le suspectant d'être à l'origine de quelques-uns des dizaines de morts de la « première guerre de l'aluminium » au début des années 1990. Aucune n'a abouti.

PASSEPORT CONFISQUÉ

D'Israël, M. Tchernoi a continué ses affaires. Immobilier aux Etats-Unis puis au Canada ; finance en Suisse et dans les paradis fiscaux ; banque et télécommunications en Bulgarie – associé en cela à Grigori Louchanski, visé par plusieurs enquêtes européennes – ; et la Russie, « où j'ai 80 % de mon business », dit-il. Mais depuis plus d'un an, la justice israélienne est à ses trousses. M. Tchernoi s'est vu confisquer son passeport, ne peut plus quitter le territoire et bataille avec le général Moshe Mizrahi, du ministère de la sécurité intérieure.

Mikhaïl Tchernoi est accusé d'avoir tenté d'acheter illégalement, via des sociétés-écran et avec de l'argent douteux, 20 % de la principale société de téléphones mobiles israélienne Bezeq. Le ministère de la défense, qui contrôle ce groupe, suspecte que l'entrepreneur Gad Zeevi, candidat à ce rachat, est un présumé masquant des financements suspects.

En Israël, Mikhaïl Tchernoi peut retrouver un de ses partenaires des années 1990 : Arkadi Gaydamak, visé par un mandat d'arrêt international et principal protagoniste, avec Pierre Falcone, de l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola.

Au fil des rapports du FBI, d'Interpol ou des services israéliens, les mêmes personnages se croisent, ainsi que d'autres, comme Lev Levaev, acteur-clé du trafic des « diamants du sang », Viatcheslav Ivankov, qui purge aux Etats-Unis une peine de dix ans de prison, Alimzhan Tokhtakhounov, arrêté cet été en Italie. Cette nébuleuse du crime, de l'affairisme et de la corruption est depuis longtemps sortie des étroites frontières de la Russie.

S. Sh. et V. I.

Deux Palestiniens présumés chefs militaires tués à Jénine

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux Palestiniens présumés responsables militaires ont été tués à Jénine, en Cisjordanie, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 novembre, dans une explosion attribuée, par des sources palestiniennes, à l'armée israélienne. Les deux responsables, Alaa Sabagh, 25 ans, membre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule lié au Fatah, et Imad Nacharti, 23 ans, membre des brigades Ezzedine al-Kassam, l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), se trouvaient à l'intérieur d'une maison située dans le camp de réfugiés de Jénine lorsque celle-ci a été touchée, selon les Palestiniens, par un missile tiré par un hélicoptère de combat israélien. L'armée israélienne a assuré qu'aucun appareil ne se trouvait sur les lieux au moment de l'explosion, laissant entendre au contraire que les deux hommes avaient pu être victimes d'un « accident du travail », l'explosion prématurée d'une bombe en préparation.

Si la responsabilité israélienne était cependant confirmée, il s'agirait des premiers assassinats ciblés opérés par les Israéliens depuis plusieurs semaines. Le 15 novembre, un très haut responsable militaire israélien avait assuré à des journalistes étrangers que l'armée préférait désormais « arrêter » les activistes palestiniens recherchés et non plus les tuer. La reprise de telles opérations pourrait compromettre les efforts engagés notamment par l'Union européenne, mais aussi par l'Égypte et l'Arabie saoudite, pour convaincre le Hamas d'accepter le principe d'une trêve des opérations terroristes, au moins jusqu'aux élections israéliennes prévues le 28 janvier 2003. Le Fatah a pris position à de nombreuses reprises contre les attentats organisés contre des civils en territoire israélien, sans parvenir toutefois, pour l'instant, à convaincre les groupuscules qui se revendiquent des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. Le Hamas et le Fatah avaient tenu, au Caire, des discussions portant notamment sur ce point, qui s'étaient achevées le 13 novembre sans progrès majeur.

Par ailleurs, l'agence des Nations unies chargée des réfugiés palestiniens, l'Unwra, a assuré, mardi, que le responsable britannique tué le 22 novembre par l'armée israélienne, lors d'une incursion dans le camp de réfugiés de la ville, avait été touché par une balle tirée dans le dos. Une polémique oppose l'armée et l'agence à propos des conditions de la mort d'Iain John Hook, Britannique de 54 ans, l'armée faisant état de tirs provenant des bureaux de l'Unwra, ce que dément catégoriquement l'agence. L'armée israélienne a reconnu, le 23 novembre, sa responsabilité dans la mort de ce cadre onusien chargé de la reconstruction de la partie du camp rasée en avril.

Gilles Paris

Pour Washington, Riyad « peut faire davantage » contre Al-Qaida

La suspicion s'accroît aux Etats-Unis contre le régime saoudien, jugé peu coopératif dans la lutte contre le terrorisme. Des voix s'élèvent, au Congrès et dans l'administration, pour presser M. Bush d'adresser une mise en demeure au royaume

WASHINGTON

de notre correspondant

La découverte d'une connexion indirecte entre l'ambassade d'Arabie saoudite à Washington et deux des terroristes du 11 septembre 2001 a relancé le débat sur le comportement des dirigeants saoudiens dans la lutte contre Al-Qaida. Mardi 26 novembre, la Maison Blanche a adopté un langage singulièrement ambigu, laissant entendre que certaines informations publiées par la presse, au sujet de la suspicion croissante qu'inspire le royaume, allié des Etats-Unis depuis soixante ans, ne sont pas sans fondement. « Le président pense que l'Arabie saoudite a été un bon partenaire dans la guerre contre le terrorisme », a déclaré Ari Fleischer, porte-parole de George Bush, avant d'ajouter : « Mais même un bon partenaire comme l'Arabie saoudite peut faire davantage. »

Selon le *Washington Post*, un groupe de travail formé au sein du Conseil national de sécurité, que dirige Condoleezza Rice, recommande à M. Bush d'adresser au gouvernement saoudien une mise en demeure lui enjoignant de se montrer plus coopératif contre certains de ses ressortissants, accusés de financer le terrorisme. M. Fleischer a démenti qu'une démarche de ce genre ait été décidée, mais il n'a pas nié l'existence du groupe de travail,



ni contesté que l'Arabie saoudite fasse partie des pays dont les Etats-Unis attendent davantage. « Le président va continuer à employer tous les canaux diplomatiques pour pousser à l'action l'Arabie saoudite et d'autres pays, afin qu'ils continuent à faire tout ce qui est possible pour vaincre le terrorisme », a déclaré le porte-parole. Dans un langage presque aussi lourdement diploma-

tique, Colin Powell, le secrétaire d'Etat, a assuré à Mexico : « C'est parce que nous avons de bonnes relations avec l'Arabie saoudite (...) que nous pouvons arriver à ce que nous voulons avec [les dirigeants saoudiens] sans lancer d'ultimatums ni de menaces. » Interrogé, lors d'une conférence de presse, sur les discussions qui seraient en cours pour l'utilisation des bases améri-

caines d'Arabie saoudite en cas de guerre contre l'Irak, le ministre de la défense, Donald Rumsfeld, s'est borné à répondre : « La relation de militaires à militaires est et selon moi sera bonne » entre Washington et Riyad.

VISION ROUTINIÈRE

Le gouvernement a déjà été accusé, à plusieurs reprises, de ne pas se montrer assez ferme vis-à-vis des Saoudiens ou de ne pas vouloir prendre la mesure de l'hostilité que l'Arabie saoudite recèle, dans ses frontières, et encourage, dans le monde musulman, contre les Etats-Unis. M. Bush et son équipe auraient une vision trop routinière de l'alliance entre les deux pays ou auraient eux-mêmes, avec les dirigeants saoudiens, des relations trop proches pour être lucides. Les dernières mises en cause des dirigeants saoudiens et de l'attitude de l'exécutif à leur égard émanent, en partie, du Congrès, dont les commissions du renseignement accusent les services de police et de contre-espionnage de ne pas enquêter sérieusement sur les pistes qui mènent au royaume wahhabite.

Philip Graham et Joseph Lieberman, sénateurs démocrates, Richard Shelby et John McCain, républicains, ont dénoncé la « duplicité » saoudienne ou déclaré que Riyad « a beaucoup d'explications à

fournir ». Richard Lugar, le républicain qui va bientôt présider la commission des affaires étrangères du Sénat, estime que l'exécutif doit exiger des Saoudiens qu'ils fassent davantage pour couper le financement du terrorisme, « avec la menace implicite que, sinon, les Etats-Unis vont s'en charger ».

Il est peu vraisemblable que la princesse Haïfa, épouse de l'ambassadeur saoudien, ait aidé en connaissance de cause une famille qui s'est trouvée en rapport avec un homme ayant lui-même aidé deux agents d'Al-Qaida, à San Diego, en Californie, avant le 11 septembre 2001. En revanche, les enquêteurs sont convaincus que les organisations caritatives et les institutions financières islamiques sont utilisées pour faire transiter des fonds vers Al-Qaida et que ces fonds proviennent souvent d'Arabie saoudite. Le *Wall Street Journal* a publié, mardi, une enquête sur les sociétés écrans utilisées, aux Etats-Unis, par un homme d'affaires saoudien, Yassin Qadi, considéré par la police fédérale comme l'un des principaux bailleurs de fonds d'Al-Qaida et du Hamas palestinien. Le *Washington Post* a affirmé, de son côté, que, sur neuf financiers importants soupçonnés de connivence avec le terrorisme, sept sont saoudiens.

Patrick Jarreau

Le PDG du groupe Al-Baraka dénonce la campagne américaine contre les banques musulmanes

MANAMA

de notre envoyé spécial

« L'intégrité des personnes mises en cause, le caractère noble et désintéressé de leur action ne font pas de doute » : cheikh Saleh Kamel ne cache pas son amertume devant la campagne lancée par les autorités américaines contre les organismes caritatifs musulmans au nom de la traque de l'argent terroriste provenant de riches donateurs. La polémique sur l'éventuel versement de fonds indirect à deux des terroristes du 11 septembre 2001 par l'épouse de l'ambassadeur saoudien à Washington a mis, une nouvelle fois, en lumière la question de la zakat, autrement dit la contribution charitable obligatoire.

Pour le PDG du Dallah Al-Baraka Group, conglomérat diversifié installé à Bahreïn, cette dîme, qui peut porter sur de grosses sommes, est l'un des commandements essentiels de l'islam. « Pour un croyant, il s'agit d'un acte plus important que le respect du jeûne du Ramadan ou que le pèlerinage à La Mecque. Cette croisade indigne de l'Occident conduit au lynchage d'innocents qui n'ont fait que suivre les obligations de leur foi », lance ce ressortissant saoudien d'origine syrienne, rencontré à Bahreïn à l'occasion d'une conférence sur la finance islamique.

Ce milliardaire presque septuagénaire a bâti son empire médiatique et financier islamique à partir d'une petite société chargée de l'entretien des aéroports en Arabie saoudite. Il a pour lui son franc-parler, quand il fustige sans prendre de gants l'absence de réglementation aux Etats-Unis frappant les associations du même type, juives ou chrétiennes.

En tant qu'institution islamique, Al-Baraka Group propose à ses clients toute une gamme de produits financiers qui respectent les principes de la loi coranique. Ces préceptes excluent les placements en actions de sociétés agroalimentaires (alcool, viande de porc), de loisirs (casinos, musique), de câble (pornographie), etc. L'interdiction de la perception de taux d'intérêt sous quelque forme que ce soit prohibe également l'achat d'obligations. La banque prélève automatiquement 2,5 % des fonds dormants de chaque déposant au titre de la zakat. La contribution obligatoire est versée à des organisations charitables choisies par le donateur, qui, en revanche, ne se soucie pas des bénéficiaires de cette aide.

A deux reprises, le groupe Al-Baraka s'est trouvé traité d'ennemi public numéro un par Washington. A l'automne 2001, le FBI avait confondu son groupe avec la banque Al-Baraka, une entité somalienne liée à la nébuleuse

Al-Qaida. Résultat : cheikh Saleh a figuré pendant des mois sur la liste noire de Washington, ce qui a causé un préjudice énorme à sa renommée. En août 2002, des proches des victimes des attentats du 11 septembre 2001 ont déposé une plainte contre l'une de ses filiales, Al-Baraka Investment and Development (ABID), basée en Arabie saoudite.

Présente dans 27 pays via une quarantaine de filiales, cette entité, tout à la fois banque d'affaires, fonds d'investissement et intermédiaire sur les marchés financiers, est le vaisseau amiral de son groupe.

« ACCUSATIONS SANS FONDEMENT »

Cette accusation est sans fondement. Cette plainte est purement et simplement une tentative d'extorsion de fonds », dit cheikh Saleh. Au moins, dans l'épreuve, a-t-il gagné une sorte d'auréole de héros romantique auprès des grosses fortunes des croyants du Golfe. L'ABID, à elle seule, gère aujourd'hui plus de 4 milliards de dollars d'actifs. Al-Baraka Islamic Bank affiche, pour sa part, une bonne santé, et se développe à travers le monde musulman, particulièrement en Iran, au Pakistan, au Soudan, en Malaisie et en Arabie saoudite. Ces jours-ci, la peur s'est en effet emparée des déposants arabes, qui rapatrient une

partie de leurs avoirs placés aux Etats-Unis pour qu'ils soient gérés selon la charia, malgré le rendement plus faible des investissements « islamiques ». Les commissions sont également plus onéreuses, et l'encadrement est jugé moins qualifié. La main lourde des autorités américaines contre les investisseurs aux noms à consonance arabe a provoqué une véritable hantise du gel des comptes.

« Nous sommes aussi bien réglementés que les banques conventionnelles » : dans son plaidoyer, cheikh Saleh passe sous silence les « affaires » sans nombre qui, dans un passé proche, ont élaboussé le secteur de la banque islamique. Tout au plus reconnaît-il du bout des lèvres le manque de connaissance financière des conseillers religieux, les normes comptables sommaires, ou une gestion parfois hasardeuse. Furieux des affirmations de la presse occidentale selon lesquelles la finance islamique avait été liée aux activités d'Oussama Ben Laden, le patron d'Al-Baraka a débloqué 100 millions de dollars pour lancer une chaîne de télévision et une agence de presse, « à l'adresse des Occidentaux, afin de clarifier certains éléments fondamentaux de l'islam ».

Marc Roche

« Jihad humanitaire », enquête dans le maquis des organisations islamiques

Abdel-Rahman Ghandour porte un regard lucide sur ces associations caritatives soupçonnées de connivence avec le terrorisme



BIBLIOGRAPHIE

Jihad humanitaire. Enquête sur les ONG islamiques

Flammarion, 348 pages, 20 euros

JIHADISTES contre croisés ?

Nourri par les sanctions américaines contre une poignée d'organisations non gouvernementales (ONG) islamiques, le soupçon de complicité terroriste pèse sur l'ensemble du secteur. Loin des amalgames, Abdel-Rahman Ghandour est un observateur privilégié de la complexité de ce monde humanitaire. Franco-libanais et arabo-musulman, il a mené l'enquête, ces douze dernières années, au gré de ses différentes activités : d'abord à la Croix-Rouge internationale et libanaise, puis à Médecins sans frontières (Soudan, Emirats arabes unis, Iran). Il porte un regard lucide sur le développement à vive allure, depuis le début des années 1980, de ces nouvelles venues de l'humanitaire. Peu à peu, elles ont mis « hors circuit » la plupart des associations caritatives et autres confréries musulmanes, à l'exception du Croissant-Rouge. Aidant en priorité les musulmans, elles concurrencent aujourd'hui sérieusement, en terres d'islam, leurs rivales occidentales.

Si le soupçon de connivence terroriste est lourd, analyse M. Ghandour, c'est d'abord à cause de l'am-

bivalence fondamentale de ces ONG qui se réclament du « jihad » humanitaire. Il distingue le « jihad des corps » (la « guerre sainte », selon l'acception occidentale), et le « jihad des âmes » (la protection du patrimoine musulman, qui conduit à secourir les indigents). Problème : « Le jihad peut justifier tout autant l'acte militaire que l'acte humanitaire ; ceux qui promeuvent l'un ou l'autre en défense de l'islam méritent de recevoir la zakat [l'aumône rituelle obligatoire] ». Le double jeu est facile : les ONG islamiques vivent largement de la zakat, dont l'islam prescrit qu'elle peut profiter, entre autres bénéficiaires, aux moudjahidins combattants.

Comme pour brouiller encore les pistes, ces ONG sont nées aux confins de la politique et du caritatif « sous l'influence des grands mouvements islamistes contemporains » (wahhabites ou salafistes conservateurs ; Frères musulmans ; partisans de la Jamaat Tabligh, ou du Hezbollah). Au début des années 1980, l'Égypte a été le premier laboratoire de telles associations de masse. Là comme ailleurs, l'absence de démocratie a conduit les mouvements politiques islamistes à agir sous le « camouflage » d'une ONG.

Exemples à l'appui, du Soudan à l'Afghanistan (avec Oussama Ben Laden en grand organisateur), de la Bosnie à la Somalie, M. Ghandour montre comment l'argent versé aux

ONG islamiques a servi à financer le jihad armé. Elles ont prospéré grâce à l'opacité des circuits de financement dans le monde musulman, aux riches donateurs privés et aux banques islamiques. « Les services de renseignement occidentaux ont les plus grandes difficultés à identifier, localiser et bloquer les flux financiers à destination des groupuscules violents, précisément parce que les ONG sont des intermédiaires très présents. » Même la plus puissante des ONG islamiques transnationales, l'International Islamic Relief Organization (IIRO, contrôlée par la famille royale saoudienne, proche de la Ligue islamique mondiale, et présente dans plus de 80 pays) n'échappe pas au soupçon.

ESPRIT DE CONQUÊTE

Avec constance, la majorité des ONG islamiques « manient l'art de la circonstance, où l'ambivalence prime », note encore M. Ghandour. Pour autant, insiste Rony Brauman dans sa préface, « il serait aussi malhonnête de nier la réalité des réseaux violents abrités en leur sein que de les renvoyer en bloc dans une nébuleuse terroriste ». Le livre les distingue selon leurs logiques d'action : les plus puissantes tentent d'intégrer le cercle sélectif des grandes associations internationales, briguant les financements qui vont avec ; très minoritaires, les plus subversives confondent jihad « des corps » et

« des âmes », soutenant financièrement et matériellement les groupes armés, voire participant aux combats. Leur esprit de conquête les amène à chasser de « leurs » territoires à populations majoritairement musulmanes des ONG occidentales accusées de prosélytisme chrétien. La violence physique en moins, les ONG islamiques qui privilégient la prédication (dawa) cherchent elles aussi à se débarrasser des « missionnaires » chrétiens. Mais, considère l'auteur, « nombre

de ces ONG sont en passe de lâcher la dawa, qu'elles estiment de plus en plus contre-productive, pour se tourner vers la conciliation, jugée plus fidèle au véritable message de l'islam ». Au rebours d'autres organisations caritatives, occidentales celles-ci, et souvent protestantes évangélistes, qui témoignent d'un prosélytisme alimentant un peu plus les accusations de « complot » contre l'islam. Croisés contre jihadistes ?

Erich Inciyan

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat
MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

CONCOURS PRISM
COMMUN À 7 ÉCOLES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

3 SESSIONS
19 MARS - 9 AVRIL - 14 MAI 2003

Cursus en 5 ans
Admission après BAC

PRISM

www.concours-prism.com
N° Vert 0 800 16 20 17

RESEAU ISEG SUP : PARIS • BORDEAUX • LILLE
LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE
Établissements Privés d'Enseignement Supérieur

En Allemagne, la mise en œuvre du « plan Hartz » antichômage illustre les difficultés de M. Schröder

Le directeur du personnel de Volkswagen prend ses distances par rapport aux premières initiatives du gouvernement, qu'il juge inaptes à créer les deux millions d'emplois promis par le chancelier

FRANCFORT

de notre correspondant

Ce devait être l'un des chantiers prioritaires du second mandat de Gerhard Schröder. La réforme du marché du travail était d'autant plus urgente que le chômage avait failli causer la perte du chancelier sortant, lors des élections du 22 septembre.

Un « superministre » du travail et de l'économie a même été désigné pour mener à bien cette délicate mission : Wolfgang Clement (SPD) devait s'appuyer sur un rapport retentissant, présenté quelques semaines avant le scrutin. Un catalogue de propositions qui semblait susceptible de mettre tout le monde d'accord dans une Allemagne très attachée au consensus : le document a fait l'objet de longues discussions au sein d'une commission composée de patrons, de syndicalistes et d'experts placés sous l'autorité de Peter Hartz, le très réputé directeur du personnel du constructeur automobile Volkswagen.

Membre de longue date du SPD et du syndicat IG Metall, cet « agitateur d'idées » volait ainsi à la ressource du chancelier sortant, avec un objectif ambitieux : en trois ans,

diviser par deux le nombre de chômeurs – qui fluctue autour du seuil de 4 millions de personnes. Au plus fort de la campagne, sous pression, M. Schröder promettait d'appliquer « à la lettre » ce que les médias ont très vite baptisé le « plan Hartz ». Mais la mise en œuvre de ces réformes est surtout révélatrice des hésitations et des difficultés du nouveau gouvernement allemand.

Car le projet, s'il brisait quelques tabous, a été franchement édulcoré, du moins dans les premiers textes de loi qui sont censés s'en inspirer. Ainsi, la commission Hartz proposait-elle de créer des « sociétés de travail intérimaire », adossées aux agences pour l'emploi.

Il s'agissait de développer une forme d'activité autorisée tardivement en Allemagne, et très réglementée. Après avoir accepté le dispositif pendant la campagne, les syndicats ont tout fait pour limiter son émergence, en imposant que les salaires des employés de l'intérim correspondent aux conventions collectives en vigueur dans l'économie allemande. Le plan Hartz entendait par ailleurs développer les emplois domestiques, par la création d'un statut fiscal privilégié, destiné à lut-

ter contre le travail au noir. Mais le ministère des finances, confronté au dérapage des finances publiques, a limité les avantages fiscaux imaginés pour ce type de petits boulots. Autre mesure qui a du mal à être appliquée, même si elle a été retenue par le gouvernement : les prêts bonifiés accordés aux entreprises prêtes à embaucher un chô-

meur (jusqu'à 100 000 euros par poste créé). Cette fois, ce sont les organisations patronales qui traînent les pieds, alors qu'elles devaient jouer un rôle moteur pour faire connaître l'instrument.

Résultat, M. Hartz a pris ses distances avec les initiatives du gouvernement. « Dans l'état actuel du projet, il ne sera pas possible de créer des emplois pour deux millions de personnes », constate-t-il dans un entretien accordé cette semaine à l'hebdomadaire *Der Spiegel* : « Il est très

dommage que l'architecture d'ensemble [du projet] ait été démontée après coup. » Le dirigeant de Volkswagen, dont l'intrusion sur la scène politique avait été très remarquée, a décidé de marquer son désaccord : il ne veut pas participer à la tournée de présentation des décisions inspirées de « son » plan.

Surtout, M. Hartz en profite pour adresser une volée de bois vert aux partenaires sociaux, responsables, selon lui, de la « dilution » des réformes suggérées. Les syndicats, dit-il, ont fait passer « les intérêts politiques de leur organisation devant la réduction du chômage ». Or M. Schröder doit plus que jamais tenir compte de leur avis : au Bundestag, où la coalition rouge-verte dispose d'une courte majorité, environ 190 députés du groupe social-démocrate, sur 251, sont également syndicalistes.

Sans abandonner sa position d'arbitre, M. Hartz met aussi en cause le patronat : « Je me demande quand il agira au lieu de critiquer. » Les intéressés ont rejeté les accusations, mais le ministre du travail et de l'économie, M. Clement, a dit « comprendre cette impatience ».

Philippe Ricard

« Il est très dommage que l'architecture d'ensemble [du projet] ait été démontée après coup »

PETER HARTZ

Silvio Berlusconi refuse de témoigner dans un procès

ROME. Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, entendu mardi 26 novembre comme témoin, a refusé de répondre aux magistrats, comme la loi le lui permet, dans le cadre du procès contre Marcello Dell'Utri, un sénateur de son parti accusé d'association mafieuse. Les magistrats du tribunal de Palerme (Sicile), en charge de l'enquête, étaient arrivés mardi vers 16 heures au Palazzo Chigi pour entendre le président du Conseil, à propos des flux financiers de sa holding Fininvest (médiat, banque et immobilier) entre 1975 et 1985, Marcello Dell'Utri, alors son proche collaborateur, étant accusé d'avoir investi en connaissance de cause dans la Fininvest de l'argent d'origine mafieuse. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : si Israël le souhaite, Berlin est prêt à lui livrer des missiles sol-air Patriot, a déclaré le chancelier Gerhard Schröder à l'hebdomadaire *Die Zeit*. Dans le cadre d'une défense de l'Etat hébreu face à une menace irakienne, les Etats-Unis, qui fabriquent le Patriot, ont donné leur accord à la perspective du transfert. – (Reuters.)

■ **TIMOR ORIENTAL** : Mgr Carlos Belo, prix Nobel de la paix en 1996, a démissionné, mercredi 27 novembre, de ses fonctions d'évêque de Dili, qu'il occupait depuis 1983. Le Vatican a confirmé que cette démission, présentée le 8 novembre lors d'une audience à Rome, avait été acceptée par Jean Paul II. Agé de 54 ans, Mgr Belo, qui a partagé le prix Nobel de la paix avec José Ramos-Horta, actuel ministre des affaires étrangères du Timor Oriental, souffrirait d'hypertension et compte se faire soigner au Portugal l'an prochain. Il devrait être remplacé au siège de Dili par Mgr Basilio do Nascimento, actuel évêque de Baucau, deuxième diocèse d'un pays qui compte une majorité de catholiques. – (Corresp.)

■ **COLOMBIE** : le gouvernement du président Alvaro Uribe a repris, mardi 26 novembre, le dialogue engagé à Cuba, en août, avec l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche), seconde guérilla après les FARC, pour trouver « une issue négociée » à la guerre civile. Le haut commissaire à la paix, Luis Carlos Restrepo, s'est entretenu, dans leur cellule d'Itagui (nord-ouest), près de Medellín, avec Francisco Galan et Felipe Torres, deux des leaders de l'ELN. Le pouvoir a d'autre part engagé des négociations avec les paramilitaires d'extrême droite, avait-on appris la veille. – (AFP.)

Washington présente un plan d'élimination des droits de douane d'ici à 2015

WASHINGTON

de notre correspondant

Trois semaines après l'Union européenne, les Etats-Unis ont présenté, mardi 26 novembre, de nouvelles propositions pour promouvoir le libre-échange dans le monde. Donald Evans, secrétaire au commerce, et Robert Zoellick, représentant pour le commerce international, ont exposé un plan ambitieux, visant à éliminer les tarifs sur les produits manufacturés d'ici à 2015. Le projet repose sur un « donnant-donnant » avec les pays en développement qui maintiennent les taxes les plus élevées sur les biens de consom-

Le PIB américain rebondit

Le produit intérieur brut américain a progressé de 4 % en rythme annuel au troisième trimestre 2002, contre une prévision de 3,1 %, a annoncé, mardi 26 novembre, le département américain du commerce. Pour les économistes, qui misent sur un ralentissement au quatrième trimestre, cette réévaluation est essentiellement liée à une révision des chiffres des stocks des entreprises ainsi que des dépenses publiques et des dépenses dans l'immobilier résidentiel. En revanche, la consommation est révisée à la baisse (4,1 % contre 4,2 %). L'investissement des entreprises affiche son huitième recul trimestriel consécutif (-0,7 %).

L'indice de confiance des consommateurs est pourtant reparti à la hausse en novembre (84,1 points contre 79,6 points en octobre) selon le Conference Board, un institut de conjoncture privé. Il s'agit de la première hausse de cet indice après cinq mois de baisses consécutives.

mation et d'équipement. S'ils acceptaient d'abaisser ces barrières, ces pays disposeraient d'un accès plus aisé aux marchés américains, notamment du textile et de l'acier.

M. Evans a fait valoir que ce plan correspond aux engagements de George Bush, pendant sa campagne électorale de 2000, en faveur du libre échange. En juillet, M. Bush a obtenu du Congrès ce qui avait été refusé à Bill Clinton : le droit de négocier des accords commerciaux, que les parlementaires devront ratifier ou repousser en bloc, sans pouvoir en modifier les termes. En juillet, aussi, le gouvernement a présenté, dans le cadre des engagements pris lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha, en 2001, ses propositions pour la libéralisation des services, puis pour la disparition progressive des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation des produits agricoles.

Patrick Jarreau

S'agissant des produits manufacturés, le plan dévoilé mardi comporte deux étapes : la suppression, entre 2005 et 2010, de tous les droits inférieurs à 5 %, de même que ceux qui portent sur les biens les plus fréquemment échangés (produits chimiques, papier, matériaux de construction). Les autres taxes seraient réduites de façon dégressive. Les niveaux de taxation étant ainsi rapprochés, une seconde phase, entre 2010 et 2015, amènerait l'ensemble des droits à zéro. Comparées aux propositions faites par l'Union européenne le 6 novembre, celles des Etats-Unis visent à une réduction des barrières douanières plus rapide et plus radicale, puisqu'elle aboutirait à leur disparition.

Selon M. Zoellick, cette proposition « historique » permettrait que 300 millions de personnes sortent de la pauvreté, grâce à l'augmentation du commerce des pays pauvres vers les pays riches, mais aussi entre les pays en développement eux-mêmes. Il bénéficierait aux exportateurs américains, qui se heurtent à des droits atteignant 40 % dans des pays comme l'Inde ou l'Argentine.

« MONTRER LA VOIE »

Une étude de l'université de Michigan indique que l'élimination des barrières tarifaires permettrait aux Etats-Unis d'augmenter de 83 milliards de dollars leurs exportations annuelles, ce qui ne représenterait que le cinquième d'un déficit commercial approchant 400 milliards de dollars. L'élimination des droits favoriserait, enfin, selon les Américains, les exportations des pays en développement vers les pays riches, en particulier dans le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure. Les industriels de ces secteurs comptaient, jusqu'à maintenant, sur le Congrès pour conserver des droits protecteurs. Pour les consommateurs américains, la suppression de ces droits équivaldrait à une baisse d'impôts de 18 milliards de dollars. « Cela reviendrait à transformer la boutique du coin en magasin hors taxe », a résumé M. Zoellick.

Le plan atteste, selon le gouvernement, de la volonté des Etats-Unis de « continuer à montrer la voie » dans le cycle de négociations ouvert, à Doha, pour les années 2002-2004. Au cours des derniers mois, M. Bush et son équipe ont donné le sentiment de vouloir utiliser leur pouvoir de négociation pour obtenir des accords bilatéraux, en fonction des intérêts économiques et politiques des Etats-Unis, plutôt que pour faire progresser le libre échange, de façon générale, dans le cadre de l'OMC.



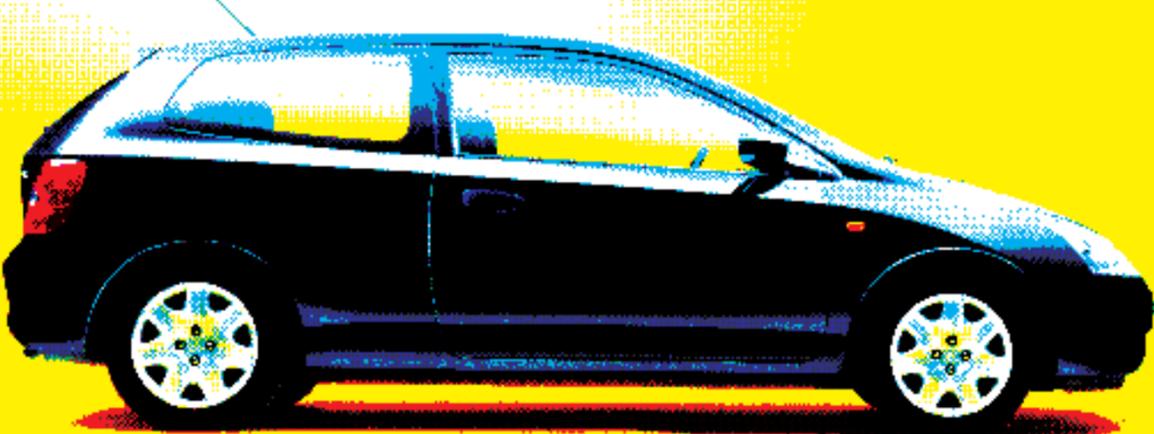
The Power of Dreams[™]

du 15 novembre au 31 décembre

CIVIC DIESEL CTDi Common rail

15 700€⁽¹⁾

Ou à partir de 150€/mois sur 60 mois⁽²⁾



Pendant les journées infidèles devenez fidèles à Honda

⁽¹⁾ Prix TTC hors taxes, hors options, hors frais de livraison et de transport, hors frais de gestion et de crédit. ⁽²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽¹¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽¹³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽¹⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽¹⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽¹⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽²⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽²¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽²²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽²³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽²⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽²⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽²⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽²⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽²⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽²⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽³⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽³²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽³⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽³⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽³⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽³⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁴¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁴³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁴⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁴⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁴⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁴⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁵⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁵²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁵⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁵⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁵⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁵⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁶¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁶³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁶⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁶⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁶⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁶⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁷⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁷²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁷⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁷⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁷⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁷⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁸¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁸³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁸⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁸⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁸⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁸⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁹⁰⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹¹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁹²⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹³⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁹⁴⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹⁵⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁹⁶⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹⁷⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽⁹⁸⁾ Offre réservée aux particuliers. ⁽⁹⁹⁾ Offre réservée aux professionnels. ⁽¹⁰⁰⁾ Offre réservée aux particuliers.



Rendez-vous chez votre concessionnaire Honda

L'Espagne et la France lancent la chasse aux « navires-poubelles » le long de leurs côtes

Au sommet de Malaga, José Maria Aznar et Jacques Chirac ont annoncé de nouvelles mesures de contrôle des bateaux suspects et demandent à l'UE de prendre le problème à bras-le-corps

MALAGA

de nos envoyées spéciales

La France et l'Espagne ont engagé la traque des « navires-poubelles » au large de leurs côtes. Sans attendre la pleine application des dispositions arrêtées ces dernières années par l'Union européenne pour renforcer la sécurité maritime, les dirigeants des deux pays, réunis mardi 26 novembre à Malaga, ont annoncé la mise en œuvre « dès le lendemain » de nouveaux contrôles dans la zone des 200 milles marins (360 km) le long de leurs côtes : tout navire monocoque vieux de plus de 15 ans circulant dans cette zone et transportant des matières dangereuses pour l'environnement, comme le fioul ou le gouddron, devra fournir des informations détaillées sur sa cargaison, son pavillon, son armateur, son itinéraire ; il pourra être inspecté et, le cas échéant, exclu de la zone.

Alors que, depuis dix jours, le littoral de Galice est souillé par une marée noire, trois ans après celle qu'ont subie les côtes bretonnes à la suite du naufrage de l'*Erika*, la question de la sécurité maritime s'est naturellement imposée comme le sujet dominant du 15^e sommet franco-espagnol, José Maria Aznar et Jacques Chirac affichant une même détermination à prendre ce fléau à bras-le-corps.

L'Espagne et la France proposeront, conjointement aux autres membres de l'Union européenne, d'adopter les mêmes mesures, lors de la réunion des Quinze à Copenhague, en décembre. Mais, « pour ce qui nous concerne, la décision est prise et elle est irrévocable ; trop c'est trop », a déclaré Jacques Chirac. Les moyens dont les deux pays disposent actuellement suffisent à exercer ces contrôles renforcés, a affirmé M. Aznar. Les navires entrant dans la catégorie désignée comme suspecte et longeant les côtes espa-



gnols sont actuellement au nombre de quatre par semaine en moyenne.

La France s'est, d'autre part, associée aux demandes adressées par Madrid à la Commission de Bruxelles et aux membres de l'Union pour accélérer le calendrier de mise en œuvre des directives adoptées après le naufrage de l'*Erika*. Ces dernières prévoient notamment l'intensification des contrôles dans les ports, l'interdiction graduelle des pétroliers à simple coque d'ici à 2015, ainsi que la création, en 2003, d'une Agence européenne de la sécurité maritime : autant de sujets qui, à la demande de Madrid et Paris, s'ajoutent donc à l'ordre du jour du Conseil européen de Copenhague.

Le chef du gouvernement espagnol a dû une nouvelle fois se défen-

dre, lors de la conférence de presse donnée à Malaga, des critiques dont son gouvernement fait l'objet pour sa gestion de la catastrophe du *Prestige* : lenteur des autorités, contestation de la décision de remorquer le pétrolier plutôt que de pomper sa cargaison... Le Parti socialiste (PSOE) a réclamé une commission d'enquête. Se disant toujours prêt à admettre les critiques « surtout celles des sinistrés », M. Aznar s'est, en revanche, vivement élevé contre « ceux qui essaient de profiter d'une catastrophe pour en tirer des avantages politiques ». « Si quelqu'un sait comment on pouvait faire par grand vent et avec des vagues de six mètres de haut, qu'il le dise ! », a-t-il lancé.

Les autres thèmes de ce sommet – qui a déplacé en Andalousie, outre le président de la République

et le chef du gouvernement, pas moins de huit ministres français – ont été quelque peu éclipsés. La coopération policière est cependant un autre domaine dans lequel s'affiche aujourd'hui une forte solidarité, concrétisée aux yeux des Espagnols par les arrestations opérées ces dernières semaines en France dans les milieux de l'ETA. Jean-Pierre Raffarin et José Maria Aznar ont signé un accord de coopération judiciaire et policière ; des équipes mixtes d'enquête seront créées pour lutter contre les réseaux terroristes.

Les ministres de l'intérieur, Nicolas Sarkozy et Angel Acebes, qui avaient inauguré, lundi, au Perthuis, le premier centre de coopération policière et douanière entre les deux pays, ont conclu à Malaga un accord portant sur l'expulsion conjointe des immigrés en situation irrégulière. Ce domaine des « affaires intérieures » policières et judiciaires est celui où l'Espagne et la France s'efforcent d'avancer des propositions communes dans le cadre de la réflexion sur la réforme de l'Union européenne.

S'agissant des liaisons transpyrénnées, les deux gouvernements ont annoncé l'inauguration du tunnel du Somport, le 17 janvier 2003. Ils ont également confirmé la date de 2005 pour la mise en service du tronçon Perpignan-Figueras de la ligne TGV qui, à terme, reliera Montpellier à Madrid via Barcelone.

MM. Aznar et Chirac n'ont cessé devant la presse de souligner « la solidarité », « convergences de vues » et « excellence des relations » entre les deux pays. Il n'a pas été question publiquement des sujets qui divisent, par exemple, l'Irak ou l'avenir des institutions européennes.

Martine Silber
et Claire Tréan

Devant la Cour de Strasbourg, la Turquie reconnaît ses torts en matière de droits de l'homme

Ankara accepte de payer des compensations

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Turquie admet désormais, devant la Cour européenne des droits de l'homme, que certaines des réformes qu'elle a décidées, en vue de promouvoir ces droits, ne sont pas appliquées. Dans le cadre de quatre affaires soumises à la haute juridiction de Strasbourg, elle a proposé des règlements amiables, qui ont été acceptés par les parties requérantes, a annoncé la Cour, mardi 26 novembre.

La Turquie a ainsi accepté de verser 15 000 euros à Bekir Keçeci, qui a été torturé. Soupçonné d'appartenir à une organisation politique illégale, il avait été placé en garde à vue en janvier 1993 à la direction de la sûreté d'Ankara, de même que son épouse. M. Keçeci a soutenu, devant la Cour, que des policiers de la section antiterroriste l'ont frappé à la tête avec un bâton clouté, lui ont tordu les testicules et ont tenté de violer son épouse sous ses yeux. Des examens médicaux pratiqués après sa garde à vue ont confirmé les sévices. En février 1995, le procureur d'Ankara a inculpé dix policiers, mais la cour d'assises les a acquittés, en mars 1997.

La requête de M. Keçeci auprès de la Cour européenne a été déclarée recevable en octobre 2000. Au mois de juin 2002, le gouvernement turc a proposé un règlement amiable. Dans une déclaration faite en août, il « regrette l'apparition de cas individuels de mauvais traitements infligés par les autorités à des personnes en garde à vue (...) nonobstant la législation turque existante ». Il admet que « le fait d'infliger de mauvais traitements, comme en l'espèce, et l'absence d'enquête effective, constituent une violation de l'article 3 de la Convention » européenne des droits de l'homme. Il « s'engage » à prendre les mesures nécessaires pour que l'interdiction de pareils actes soit « respectée à l'avenir ».

De la même façon, Ramazan Kimay, membre du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et son épouse, Makbule, viennent-ils d'obtenir une indemnisation de 59 000 euros : le gouvernement turc a reconnu, en août, que des agents de l'Etat avaient détruit leur maison, dans le Sud-Est de la Turquie, en 1994. Il a « regretté » l'absence d'enquête sur la plainte que M. Kimay a déposée en 1995. Il « s'engage à édicter les instructions appropriées et à adopter toutes les mesures nécessaires pour

garantir que les droits individuels (...) y compris l'obligation de mener des enquêtes effectives soient respectés à l'avenir ».

Dans deux autres affaires, le gouvernement turc a admis, en août, que les autorités n'avaient pas pris « les mesures nécessaires pour protéger la vie » d'un jeune militant du PKK, Orhan Yakar, tué en 1996, à 16 ans, dans des conditions mal élucidées, alors qu'il se trouvait aux mains des forces de l'ordre. Il a accepté de verser 6 000 euros au journaliste Özkan Kilic, condamné à la prison pour avoir critiqué le traitement du problème kurde.

La Turquie, qui est membre du Conseil de l'Europe depuis 1949 et en a ratifié les principales conventions en matière de droits et de libertés, a été de plus en plus souvent traduite, ces dernières années, devant la Cour paneuropéenne. En 2001, la Cour a enregistré 1059 requêtes individuelles émanant de citoyens turcs. Sur ces

En 2001, la Cour a enregistré 1059 requêtes émanant de citoyens turcs

requêtes, 171 ont donné lieu à des arrêts sur le fond, dont 169 ont conclu à des violations de la Convention des droits de l'homme.

Paradoxalement, souligne un responsable du Conseil de l'Europe, cette augmentation des requêtes ne signifie pas qu'elle respecte moins les droits de l'homme que par le passé. Elle est imputable au fait que la Turquie a admis, à partir de 1987, que des individus, et non seulement des Etats, puissent l'attaquer en justice.

Ce droit de recours individuel – reconnu par la France seulement en 1981 – a commencé à produire ses effets en 1995. En avril, le gouvernement turc a reconnu que les condamnations que la Cour prononce contre la Turquie à propos de dispositions prises dans le cadre de la prévention du terrorisme « font apparaître clairement que le droit et la pratique turcs doivent d'urgence être mis en conformité avec les exigences de l'article 10 de la Convention », qui garantit la liberté d'expression.

Rafaële Rivais

Alarme devant l'arrivée d'un autre pétrolier

Le *Byzantio*, pétrolier battant pavillon de Malte, attendait, mercredi matin 27 novembre, d'appareiller du port de Tallinn, en Estonie, avec 50 000 tonnes de pétrole, à destination de l'Asie. Ce bateau est à simple coque et vieux de 26 ans, comme le *Prestige*. Son affréteur est Crown Resource, qui avait déjà chargé la cargaison du navire qui a fait naufrage au large de l'Espagne. Le *Byzantio* devrait longer les côtes françaises et espagnoles courant décembre. « Si ce navire charge et passe, c'est que la Commission européenne et les pays membres de la Communauté sont inconscients et définitivement voués aux déclarations d'intention », accuse l'association écologiste Robin des Bois, qui affirme que le pétrolier, appartenant à un armement grec, n'est en guère meilleure forme que le *Prestige*. Il a été notamment retenu au port de Dublin, en août, pour mauvais état. La France a annoncé, mercredi, qu'elle allait demander aux autorités estoniennes de contrôler le bateau. Un autre pétrolier, âgé de 22 ans, l'*Express*, est actuellement en train de charger, à Tallinn toujours, 80 000 tonnes de fioul.

Une catastrophe d'une ampleur similaire à celle de l'« Erika »

AUX IMAGES des plages mazoutées et à la colère des populations, les autorités espagnoles ont opposé des arguments pour tenter de limiter l'importance de la marée noire du *Prestige*. Cette volonté de relativiser l'impact écologique réveillera des souvenirs chez les victimes de l'*Erika*, qui a fait naufrage en 1999 au large des côtes bretonnes. La formule du ministre espagnol de la

pêche et de l'agriculture, Miguel Arias Canete – « Nous ne sommes pas face à une marée noire » – rappelle celle de Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement : « Ce n'est pas la catastrophe écologique du siècle ». Les quantités de pétrole en mer font l'objet d'une polémique dans la péninsule : 11 000 tonnes affirment les autorités, 20 000 prétendent les associations écologistes. En 1999, le même litige était apparu en France. Les pouvoirs publics avaient évalué à 10 000 tonnes la cargaison échappée de l'*Erika* au moment de la rupture. Aujourd'hui, le fonds d'indemnisation, le Fipol, estime que 19 800 tonnes se sont en fait répandues.

La relative faiblesse de ces tonnages (l'*Amoco-Cadiz* avait perdu 220 000 tonnes en 1978) est trompeuse. Le fioul du *Prestige*, similaire à celui de l'*Erika*, selon les experts français du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), ne s'évapore pas, comme c'est le cas de fractions de pétrole plus volatils. Au contraire, ce produit gluant s'émulsionne avec l'eau de mer, qui en gonfle le volume et lui permet de rester entre deux eaux, invisible, jusqu'au moment où il atteint les côtes.

Une fois la nappe arrivée sur le littoral, l'effet multiplicateur se poursuit. De par sa nature poisseuse, le résidu se révèle difficile à nettoyer. Les bénévoles, les militaires et les entreprises appointées par Total-FinaElf ont retiré 150 000 tonnes de déchets pour nettoyer les plages de la façade atlantique polluées par l'*Erika*. Le dernier chantier, à Belle-en-Mer, ne s'est achevé qu'à l'été 2002.

Dernière similitude : au total, le littoral souillé par la cargaison du *Prestige* atteint 400 kilomètres, exactement comme lors de la catastrophe de l'*Erika*. En 1999, après avoir multiplié les visites sur le terrain, les dirigeants français avaient reconnu l'existence de la catastrophe écologique. Le gouvernement espagnol est en passe de faire de même.

Benoît Hopquin

Ankara fait tarder sa réponse sur la question de Chypre

POURSUIVANT sa tournée des capitales européennes pour tenter d'arracher un calendrier sur l'entrée de la Turquie dans l'Union, le leader de l'AKP, le parti musulman démocrate au pouvoir à Ankara, Recep Tayyip Erdogan, devait être reçu, mercredi 27 novembre, en fin de journée, à l'Élysée, par le président Chirac. Le chef de l'Etat avait réaffirmé, vendredi, lors du sommet de l'OTAN, à Prague, que la Turquie « a toute sa place dans l'Europe » mais qu'elle devait encore progresser dans ses réformes.

Les Français sont irrités, à l'heure actuelle, par le chantage auquel se livre Ankara sur la défense européenne en bloquant un accord sur l'utilisation des moyens de l'OTAN. Cet accord doit notamment permettre aux Européens de prendre la relève de l'Alliance atlantique en Macédoine. Il devrait également être question, dans les discussions, de Chypre et du nouveau plan de règlement soumis par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, aux deux communautés, grecque et turque, de l'île. Il y a un espoir d'obtenir, sinon un règlement, du moins un engagement d'y parvenir avant le sommet européen de Copenhague du 12 décembre, qui doit élargir l'élargissement de l'Union à dix pays, dont Chypre.

Le plan de l'ONU, qui suggère des solutions pour un partage territorial de l'île en deux entités réunies dans un seul Etat, de type

fédéral, a été accepté par le gouvernement légal de Nicosie (grec) comme base de négociation. Mais la partie turque y est plus réticente et Ankara a, ces derniers jours, fait traîner sa réponse.

M. Erdogan, de passage à Lisbonne, a estimé que ce plan est « négociable », qu'il avait des aspects « positifs et négatifs », qu'il était possible de régler la question « au travers de négociations et de sacrifices mutuels » afin de trouver « une solution juste et permanente ». Mais il a indiqué qu'on ne pouvait se prononcer dans la précipitation d'ici décembre. Plus brutal, le chef de l'opposition au Parlement, Deniz Baykal, a affirmé que le changement de gouvernement « ne change pas les intérêts nationaux du pays ».

H. de B.

Daniel Rondeau

« Rondeau raconte Istanbul avec amour. Il a l'érudition poétique et spontanée. Voilà un compagnon de voyage comme on s'en souhaiterait plus souvent. »
Michel Déon, de l'Académie française,
L'Express

« Daniel Rondeau photographie tout par écrit, il est le scribe de la foule stambouliote, le greffier des paysages... il modernise notre regard sur cette ville magique. »
Frédéric Beigbeder,
Voici

« Ce livre exact frémit d'une sorte d'étourdissement derviche, apte à rendre dans une langue précise le flou des nuées. »
Marc Lambron,
Le Point

www.nil-editions.fr

Stylos
RECIFE

ÉCRITURE & C[®]
9, place de la Madeleine, Paris
www.recife.fr

Les manifestations qui se sont déroulées à Paris et en province ont rassemblé plus de 100 000 agents du secteur public inquiets pour la **SAUVEGARDE DE LEURS STATUTS** et de celui de leurs entreprises.

Après la mobilisation des agriculteurs et des routiers, ces défilés constituaient un **TROISIÈME RENDEZ-VOUS** social pour le gouvernement Raffarin qui a, jusqu'à présent, réussi à juguler l'extension de ces

conflits. Toutefois, le plus dur reste à faire avec le dossier des retraites. Face à des syndicats divisés et préoccupés par la préparation des **ÉLECTIONS PRUD'HOMALES** du 11 décembre, M. Raffarin entend

continuer d'appliquer sa méthode : prudence, fermeté et communication. Pour **FRANÇOIS FILLON**, l'objectif de 150 milliards d'euros pour le fonds de réserve des retraites est « *largement hors de portée* ».

La réforme des retraites, véritable test pour la méthode Raffarin

Les manifestations en faveur de la sauvegarde du secteur public et des statuts de ses agents ont rassemblé 100 000 personnes. Après avoir réglé le conflit avec les agriculteurs et les routiers, le gouvernement doit désormais affronter un dossier autrement plus périlleux

JEAN-PIERRE RAFFARIN est sorti indemne des premiers « rendez-vous » que lui avaient fixés les syndicats. En parvenant à régler coup sur coup les conflits des agriculteurs et des routiers avant les manifestations des agents du secteur public, qui a rassemblé plus de 100 000 personnes à Paris et en province, mardi 26 novembre, le premier ministre a remporté une première manche. Retour sur la « méthode Raffarin », alors que se profile à l'horizon – avec la réforme annoncée des retraites, promesse pour le printemps 2003 – des nuages autrement plus menaçants.

► **Gestion des conflits.** Deux conflits ; deux poids, deux mesures. Par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard, et du secrétaire d'Etat aux PME, Renaud Dutreil, le gouvernement a apporté un soutien sans faille au combat des agriculteurs contre la grande distribution, ancienne cible de M. Raffarin lorsqu'il était ministre des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé. Relais traditionnels de la droite chiraquienne, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs ont rapidement accepté, le 22 novembre, de cesser leur blocus des centrales régionales d'approvisionnement des grandes enseignes après avoir obtenu un engagement de principe des distributeurs de sanctionner les pratiques commerciales abusives.

Le conflit des routiers s'annonçait autrement plus délicat à gérer. Pour parvenir à ses fins, le gouvernement a utilisé à la fois le dialo-

gue – les négociations ont duré une trentaine d'heures – et la fermeté. Aux côtés de Gilles de Robien et de Dominique Busseureau, Nicolas Sarkozy, qui a lui-même reçu une délégation de la CFDT samedi soir, a joué un rôle non négligeable dans l'affaire. Un ministre souligne la « *cohésion* » du gouvernement en la matière : « *Quand Gaysot [ministre communiste des transports du gouvernement Jospin] allait discuter sur les barrages, il était difficile pour le ministre de l'intérieur de réclamer leur levée.* »

Cette époque est révolue. Et l'on se félicite, à Matignon, de l'efficacité de la menace de retrait de permis de conduire brandie à l'encontre des routiers. « *Il s'agit de leur*

outil de travail », souligne-t-on dans l'entourage de M. Raffarin, en notant qu'un retrait de permis présente aussi l'avantage de ne donner lieu à aucune image violente à la télévision. Le gouvernement a également cherché à gagner du temps en misant sur la division syndicale. L'affaire s'est conclue, en coulisses, dès le samedi soir. « *Par toute une série de canaux proches et sûrs, on a alors compris que FO avait envie de signer* », raconte un membre du gouvernement.

► **Gestion du temps.** Le souvenir des mouvements sociaux de l'automne 1995 a profondément marqué la droite. Afin d'éviter une réédition de ce scénario, qui fut désastreux pour Alain Juppé,

M. Raffarin a pris soin d'échelonner ses chantiers, en reportant la réforme des retraites au printemps 2003. En s'attachant, lors de ses premiers mois de « *gouvernance* », à défendre un projet de décentralisation qui ne passionne guère les foules, le premier ministre a voulu prendre le temps de se forger l'image d'un réformateur consensuel. Au contraire de M. Juppé, qui s'était attaqué bille en tête aux régimes spéciaux des fonctionnaires, M. Raffarin a évité de braquer d'emblée une partie de l'opinion contre lui. « *Aujourd'hui, le gouvernement n'est pas mis en cause. Alors qu'en 1995, le conflit était plus politique* », soulignait récemment M. de Robien (*Le Monde* daté 24-25 novembre). Il y a, il est vrai, une

différence notable avec 1995 : aucun projet de réforme n'est à l'origine des conflits sociaux que le gouvernement Raffarin a dû jusqu'à présent affronter.

► **Gestion de la communication.** Si la décentralisation lui tient à cœur, le chef du gouvernement en est convaincu : il sera jugé sur sa capacité à conduire la réforme du système de retraite par répartition. L'essentiel de son action – et de ses silences – en matière économique et sociale est destiné à préparer ce rendez-vous décisif. Le premier ministre s'est fixé pour première règle d'éviter d'agiter des chiffons rouges qui perturberaient inutilement les esprits : la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), comme la

mise en place des fonds de pension, pourtant promise par Jacques Chirac durant sa campagne, ont été reportées à plus tard.

Cette prudence n'exclut pas quelques ballons d'essai destinés à préparer l'opinion avant l'ouverture des négociations avec les syndicats. Le ministre des affaires sociales, François Fillon, le fait par petites touches successives : « *Les pré-retraites sont une catastrophe pour l'économie nationale alors même que l'on sait que les salariés vont devoir cotiser plus longtemps à l'avenir* », avait-il déclaré le 4 novembre. Il est revenu à la charge, mardi, à l'Assemblée nationale : réaffirmant la nécessité d'une « *profonde réforme* » des régimes de retraites, M. Fillon a souligné que l'objectif de 150 milliards d'euros en 2020 pour le Fonds de réserve des retraites – installé mercredi – lui semblait « *largement hors de portée* ».

Prendre l'opinion à témoin avant de discuter avec les syndicats : le calendrier, qu'a rappelé le ministre de la fonction publique, Jean-Paul Delevoye, mercredi, sur RTL, en témoigne : « *Fin janvier début février, le constat sur la situation des régimes de retraites* » précédera « *la négociation avec les organisations syndicales pour écouter leurs propositions* ». « *Au mois de juin, nous déciderons* », a ajouté M. Delevoye. A cette date, les Français seront suffisamment informés pour être en mesure, le cas échéant, d'être directement consultés sur la réforme.

Claire Guélaud

Jean-Baptiste de Montvalon

Les syndicats ont du mal à opposer un front uni au gouvernement

« *IL EST toujours plus fertile, pour un gouvernement, de se glisser dans la désunion syndicale* » : ce constat amer dressé par François Chérèque, le secrétaire général de la CFDT, à la fin du conflit des routiers, donne une idée des difficultés des organisations de salariés à l'approche du scrutin prud'homal du 11 décembre. Le paysage syndical français est l'un des plus fragmentés d'Europe, et les pouvoirs publics ont toujours joué de ces divisions.

Les syndicats doivent, en effet, faire entendre leurs différences pour gagner des voix ou pour ne pas en perdre trop. Ainsi, Marc Blondel s'emploie-t-il, depuis des mois, à redonner à Force ouvrière la place centrale qu'elle a longtemps occupée dans le jeu contractuel entre les syndicats, le patronat et le gouvernement. Cela explique le ralliement de la fédération des transports

FO au camp des syndicats signataires de l'accord sur les routiers, mais aussi la décision d'accueillir les anciens de la CSL dissoute, un syndicat propatronal, et la présence à toutes les manifestations et journées d'action de l'automne.

Face à cette stratégie attrape-tout, la CFDT et la CGT ont des difficultés à trouver leurs marques. Depuis quelques semaines, la centrale dirigée par M. Chérèque a durci le ton et semble tentée de donner un coup de barre à gauche. Quant à la CGT, dont le secrétaire général, Bernard Thibault, va briguer un second mandat au congrès de Montpellier (mars 2003), elle est traversée par des débats internes houleux sur le rôle du syndicalisme et la place du politique au lendemain du séisme du 21 avril.

Les syndicats français n'en ont donc pas fini avec des divisions et un émiettement, qu'attes-

tent la naissance de SUD en 1989 et la progression de l'UNSA. Contrairement à leurs homologues allemands, qui, comme l'IG Metall, jouent sur les deux registres de l'action syndicale – la contestation et la proposition –, chaque syndicat français a eu longtemps tendance à n'en retenir qu'un seul : la CGT, et maintenant SUD, occupent le pôle radical, FO puis la CFDT le pôle réformiste. Pour faire à nouveau bouger ces lignes, comme avaient commencé à le faire Louis Viannet (CGT) et Nicole Notat (CFDT) à la fin des années 1990, il faudra laisser passer les prud'homales. La recomposition syndicale, à laquelle M. Thibault et M. Chérèque continuent de travailler ensemble, prendra encore du temps.

Claire Guélaud

Jean-Baptiste de Montvalon

Les premières mesures gouvernementales

Depuis juin, Jean-Pierre Raffarin applique le programme électoral de Jacques Chirac, notamment dans le domaine économique et social. Cette politique n'a pas déclenché, jusqu'à présent, de mouvements sociaux, ni suscité de forte mobilisation de la gauche.

● **35 heures.** La loi Fillon, votée le 15 octobre, revient sur les lois Aubry en supprimant la référence aux 35 heures hebdomadaires. Un décret facilite le recours aux heures supplémentaires en portant leur contingent annuel de 130 à 180 heures. La gauche avait promis un « *combat historique* » à l'Assemblée nationale, qui n'a pas eu lieu.

● **Emplois-jeunes.** Le gouvernement a décidé leur suppression progressive. Pour les 16-22 ans sans qualification, il a fait voter, dès juillet, le « *contrat-jeune* » en entreprise, qui prévoit une exonération totale de charges pendant deux ans.

● **Licenciement.** Un projet de loi, présenté le 13 novembre en conseil des ministres, suspend pour dix-huit mois le volet anticliconnements de la loi « *de modernisation sociale* » votée en janvier par la gauche. M. Fillon a demandé au patronat et aux syndicats de négocier un nouveau dispositif.

● **Revenus.** Une revalorisation de la consultation des médecins à 20 euros est accordée. Au nom de la compétitivité des entreprises, tout coup de pouce au smic en juillet est refusé.

● **Fiscalité.** L'impôt sur le revenu a été réduit de 5 % en 2002, et le sera de 1 % supplémentaire en 2003. Le taux maximal de l'IR passe sous la barre des 50 %. La prime pour l'emploi en faveur de 8,5 millions de foyers modestes a été reconduite, mais ne sera pas revalorisée en 2003, comme l'avait promis la gauche.

● **Services publics.** Les Quinze ont adopté à l'unanimité, lundi, une directive prévoyant l'ouverture totale du marché de l'énergie en juillet 2007. La France ne s'y est pas opposée, contrairement à ce qu'elle avait fait, en mars, au sommet européen de Barcelone.

A Paris, des dizaines de milliers de manifestants « tous ensemble » pour les services publics

« *2003, année du service public* », crache le haut-parleur. L'homme qui s'époumone vient vraisemblablement de Toulouse. On entendra beaucoup d'accents différents, mardi 26 novembre, lors de la manifestation parisienne qui a rassemblé « *entre 60 000 et 80 000* » personnes selon les organisateurs, 30 000 selon la police, « *pour la défense du service public* ». Le cortège est plutôt masculin, et d'âge moyen. Place Denfert-Rochereau, quelques minutes avant le départ, toutes les couleurs sont là : casquettes rouges pour la CGT ou pour FO, orange pour la CFDT, bleues pour la CFTC, auxquelles s'ajoute une touche verte : celle des drapeaux des cheminots de SUD-Rail. « *Le 26 novembre, c'est tous ensemble !* » s'échauffe-t-on à une sono. Juché sur un camion, un orchestre, tout en trombones et trompettes, entame un des « *tubes* » du défilé : « *Raffarin, si tu continues, la classe ouvrière, la classe ouvrière/Raffarin, si tu continues la classe ouvrière te bottera... le train.* »

Dans le carré de tête, Bernard Thibault, de la CGT, côtoie Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, et Jacky Dintinger, celui de la CFTC. Marie-Georges Buffet, secrétaire nationale du PCF, est venue avec une délégation. Pour « *marquer sa solidarité* » à l'égard



LAURENT REBOURS / AP

de FO. Le Parti socialiste, lui, est moins chanceux. Ses représentants se font chahuter et doivent quitter le cortège. Plus loin, feu la gauche plurielle règle ses comptes. Des militants Verts, qui distribuent des tracts, se disputent avec un vendeur de *L'Humanité*. Celui-ci leur rappelle qu'un des leurs, le conseiller régional d'Ile-de-France Michel Michelon, a rejoint les rangs de l'UDF.

Un peu plus loin, deux hommes du Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement tendent une feuille format A4 où l'on peut lire que « *le rail français est un bien national, propriété des citoyens* ».

« **C'EST NOUS LA FRANCE D'EN BAS** »

« *Allez, un peu de dynamite...* », lance le haut-parleur de la Kangoo rouge de la CGT Cheminots. Partout, les torchères de 1995 sont brandies fièrement. Les bidons ont également été ressortis. Et sont martelés frénétiquement pour marquer la cadence. « *On nous prépare la casse du service public. Pourquoi ne pas demander aux gens s'ils veulent des trains qui déraillent comme en Angleterre ?* » s'énerve un jeune aiguilleur. « *C'est nous la France d'en bas ! Vous direz bien que les cheminots n'ont pas fait grève. Les trains ont fonctionné* », se félicite pour sa part un cheminot CGT.

Des salariés d'Air France, de France Télécom, de La Poste, du ministère des finances se sont joints au cortège. Dans les rangs, on commente les chiffres de grève. « *43 % à France Télécom, selon la direction, c'est énorme !* » Devant l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dont la section enfant-maternité est menacée de fermeture, une

banderole CGT a été déployée. Les syndicalistes saluent la centaine de lycéens qui courent en direction de la place Denfert-Rochereau, derrière leur propre bannière « *lycéens en colère contre les lois sécuritaires* ». « *On est là contre Sarkozy, contre le projet Ferry, et par solidarité avec les travailleurs* », explique la jeune fille qui tient le porte-voix. Des « *diététiciennes* » de l'hôpital Cochin râlent contre « *les médecins qui sont restés à l'hôpital* » alors que « *le système se casse la figure* ». « *Il faudrait presque doubler les effectifs pour qu'on puisse faire notre boulot* », témoigne l'une d'elles.

Il y a aussi des professeurs et des enseignants. « *On ne le dit pas assez !* », explique ce titulaire remplaçant qui a « *une pensée* » pour le sociologue Pierre Bourdieu, aujourd'hui décédé. Le collectif emplois-jeunes Ile-de-France a attaché une banderole sur la passerelle qui barre la rue Jean-Zay.

Derrière les baies vitrées de l'hôpital Necker, des infirmières font un signe de la main. Un peu plus loin, rue de Sèvres, sous la banderole des « *télévisions publiques en grève* », des syndicalistes de France 2 et France 3 chantent : « *Y'aura pas de journal ! Y'aura pas de journal !* » Sur le trottoir, des maçons, bras croisés, semblent faire une pause solidaire. Le chef de chantier a, pour l'occasion, couvert son casque d'autocollants CFTC.

Terminus du cortège à Sèvres-Babylone, devant l'hôtel Lutetia. La CGT cheminots est ravie : ses troupes ont été les plus nombreuses. Les SUD sont contents aussi : « *On a fait le plus gros cortège de l'histoire du Groupe des dix.* » Côté FO, qui ferme la marche avec la CNT, la mine est plus renfrognée. La CGT lui a interdit physiquement l'accès à la première partie du cortège. Histoire de faire payer à la centrale de Marc Blondel ses positions lors du conflit des routiers et son appel à la grève à la SNCF, quand l'ensemble des autres fédérations s'étaient mises d'accord pour ne pas interrompre le service.

Clarisse Fabre et Caroline Monnot

INSTANTANÉ TROIS ANCIENS MINISTRES SOCIALISTES INDÉSIRABLES

Aucun dirigeant socialiste ne devait prendre part au défilé des salariés du service public, assurait, la veille, François Hollande. Le premier secrétaire du PS a néanmoins tenté d'arranger un « *contact avec les organisateurs* ». Le matin même de cette journée du 26 novembre, rendez-vous avait été pris, rue Froidevaux, à Paris, avec la seule CGT pour que des responsables puissent venir, non pas manifester, mais « *saluer* » le numéro un cégétiste, Bernard Thibault. M. Hollande confie alors cette mission à trois anciens ministres, Daniel Vaillant, Ségolène Royal et Elisabeth Guigou.

Peu avant 13 h 30, l'affluence oblige les trois députés PS à

remonter le cortège pour rejoindre M. Thibault. M. Vaillant a à peine le temps de lui serrer la main. « *Dehors ! Vous n'avez rien à faire ici !* », conspu un groupe de manifestants. Cris. Bousculade. Inquiet, le service d'ordre de la CGT décide de protéger, sous une porte cochère, M^{me} Guigou restée isolée. L'orage passé, les trois socialistes se retrouvent et déjeunent dans une brasserie.

« *Nous n'étions pas venus pour nous imposer dans un défilé syndical mais pour saluer les organisateurs comme cela se fait* », minimise, quelques instants plus tard, M. Vaillant à l'Assemblée nationale. « *Je peux vous dire qu'il y a eu aussi des manifestants contents*

de nous voir. Certains m'ont même dit : "Vous, c'est pas Sarkozy". » Dans la soirée, l'ancien ministre de l'intérieur a fait le point sur cet incident lors du bureau national du PS. « *Ce débordement est certes regrettable, mais cela ne nous empêchera pas de continuer* », rapportait à l'issue de la réunion François Rebsamen, le maire de Dijon. Après une longue intervention de M. Hollande sur la situation sociale, le PS a décidé d'apporter son « *total soutien* » à la manifestation des enseignants, le 8 décembre, et « *appelle tous ceux qui sont attachés à l'école publique (...)* à y participer ».

Isabelle Mandraud

Le bras droit de Nicolas Sarkozy est écarté par Alain Juppé de l'équipe dirigeante de l'UMP

Brice Hortefeux ne figure pas parmi les dix secrétaires généraux adjoints et les quatre conseillers qui entourent l'ancien premier ministre. Des proches du ministre de l'intérieur menacent de créer un courant

LA BATAILLE est relancée. Moins de dix jours après l'élection d'Alain Juppé à la présidence de l'UMP, l'ancien premier ministre et le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'affrontent à nouveau. Objet de la nouvelle escarmouche : l'absence dans la liste des secrétaires généraux adjoints de l'UMP, présentée mardi 26 novembre, du député européen, Brice Hortefeux, principal lieutenant de M. Sarkozy. Explications agacées du maire de Bordeaux : « Je lui ai proposé un poste de secrétaire national, mais cela ne correspondait pas à ses aspirations. » « Je refuse de m'engager dans ce type de problématique. Je ne suis en compétition avec personne », a-t-il ajouté.

Au congrès fondateur de l'UMP, le 17 novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis), M. Sarkozy avait publiquement manifesté le souhait de voir son « ami » Brice Hortefeux rejoindre le secrétariat général. M. Juppé avait alors proposé de nommer le député européen conseiller politique. Le ministre de l'intérieur avait écarté cette hypothèse. C'est finalement le député des Alpes-Maritimes, Christian

Estrosi, qui vient d'être mis en cause devant un juge niçois par un mandataire financier (*Le Monde* du 27 novembre), qui a été retenu pour ce poste.

Lundi 25 novembre, une nouvelle proposition avait été faite à M. Hortefeux : celle de rejoindre le secrétariat national, échelon inférieur au secrétariat général. Nouveau refus. Il était dès lors envisagé, mardi 26 novembre, de créer un onzième poste au secrétariat général. Cette hypothèse n'a finalement pas été retenue.

« M. JUPPÉ N'A PAS CHANGÉ »

Mercredi 27 novembre, M. Sarkozy ne souhaitait pas réagir officiellement. Plusieurs membres de son entourage souli-

Deux femmes parmi les dix secrétaires généraux

● **Dix secrétaires généraux adjoints.** Dominique Dord (communication et adhésion) ; Marc-Philippe Daubresse et Serge Lepeltier (fédérations) ; Renaud Donnedieu de Vabres (débat interne) ; Philippe Briand (relations internationales) ; Guy Drut (nouveaux talents) ;

gnaient que l'épisode démontrait « une nouvelle fois » que « M. Juppé n'avait pas changé et restait fidèle à ses pratiques de verrouillage ». Ils rappelaient qu'en 1999, lorsque M. Sarkozy avait conduit la liste RPR-DL aux élections européennes, il avait consulté M. Juppé et pris en compte son souhait de voir l'un de ses adjoints à la Mairie de Bordeaux placé parmi les premiers noms de la liste.

Devant la nouvelle situation créée par la mise à l'écart de M. Hortefeux, plusieurs « sarkozistes » faisaient, dès mercredi, planer la menace de la création d'un courant au sein de l'UMP, dans la perspective du congrès de l'été 2003. La décision de M. Juppé est d'autant mal perçue dans le camp

François Goulard (formation des cadres et des militants) ; Valérie Pécresse (études) ; Georges Tron (élections) ; Martine Valleton (parité).

● **Quatre conseillers politiques.** Christian Estrosi, Jean-François Humbert, Pierre Méhaignerie et Patrick Ollier.

de M. Sarkozy que, pour le reste, la composition de l'équipe dirigeante de l'UMP respecte les équilibres des diverses sensibilités.

Dix secrétaires généraux adjoints – dont deux femmes – et quatre conseillers politiques entourent désormais le trio Juppé, Gaudin, Douste-Blazy, élu le 17 novembre à la tête de la formation majoritaire. Ils sont épaulés d'un imposant bataillon de 51 secrétaires nationaux – dont 24 femmes – qui se voient attribuer des thèmes de réflexion. Deux autres personnalités, Xavier Bertrand, député de l'Aisne et Pierre Lequiller, député des Yvelines, sont chargés de travailler sur les retraites et l'Europe.

« Nous n'avons pas voulu constituer de chapelle et moins encore d'écurie, au sein de l'équipe dirigeante », a souligné M. Juppé. Reste maintenant à désigner les chargés de mission départementaux afin de préparer les élections internes locales. Le bureau politique provisoire du parti, devrait en nommer, mardi 3 décembre, une cinquantaine.

Yves Bordenave et Pascal Ceaux

Lionel Jospin retrouve le 18^e arrondissement de Paris comme militant de base

L'ex-premier ministre quitte son fief de Cintegabelle

LA PETITE CHRONIQUE jospinienne s'est enrichie d'un nouvel épisode, révélé, mardi 26 novembre, par France Inter, avec l'inscription de l'ancien premier ministre comme simple militant dans la section PS du 18^e arrondissement de Paris, celle de la Chapelle-Goutte d'Or. Une décision prise à temps pour voter au congrès du parti, prévu en mai 2003, à Dijon.

Un peu auparavant, le 15 novembre, Lionel Jospin avait, lors d'un repas, fait ses adieux aux militants de Cintegabelle (Haute-Garonne), son fief électoral. Ne disposant plus d'aucun mandat sur place, le candidat socialiste à l'élection présidentielle, résidant à Paris, a préféré se rapatrier dans la section « historique » de son engagement au PS plutôt que de s'inscrire dans le 6^e arrondissement, dont dépend son domicile. Il retrouve ainsi la « bande du 18^e » composée de ses amis Daniel Vaillant, Claude Estier, et du maire de Paris, Bertrand Delanoë, militant de la section voisine, Jean-Baptiste Clément.

Le 22 novembre au matin, il a également téléphoné à Annick Lepetit, maire du 18^e arrondissement, dont l'élection vient d'être

invalidée par le Conseil constitutionnel.

En retrait de la vie politique depuis sa défaite du 21 avril, M. Jospin alimente toutes les rumeurs sur son éventuel « retour ». Le jour de ses adieux à Cintegabelle, le 15 novembre, il avait ainsi été aperçu dans la soirée à Paris, passant « prendre son courrier » au siège du PS, rue de Solferino... Puis on l'a vu donnant une conférence dans une université américaine, tandis que son ami Claude Allègre le qualifiait, dans un entretien au *Nouvel Observateur* le 14 novembre, de « recours pour la gauche » si le pays devait connaître « une vraie crise ». Une analyse rejetée, mercredi, par Jean Glavany sur France 2 : « Il ne reviendra ni dans la responsabilité politique ni dans la responsabilité électorale. »

Au PS, on fait tout pour minimiser cette hypothèse. « Il revient militer à Paris, il n'y a pas plus d'interprétation que ça », affirme François Hollande, premier secrétaire. « Ah bon ? Dans le 18^e ? Vous me l'apprenez », ose François Rebsamen, responsable des fédérations.

Isabelle Mandraud

M. Debré réitère ses critiques sur le projet de décentralisation

DEBRÉ ET LITTRÉ auront été, incontestablement, les références vedettes du débat sur la décentralisation, qui devait s'achever mercredi 27 novembre au Palais-Bourbon. Le président de l'Assemblée nationale, parce qu'il a exprimé publiquement ses réserves sur ce projet de loi constitutionnelle, mettant encore en doute, lundi sur France-Info, son utilité même. Tout au long du débat, l'opposition n'aura eu de cesse d'invoquer ces critiques pour justifier ses demandes de précision sur l'organisation des transferts de compétences et des expérimentations qui devraient être confiées aux collectivités territoriales. Le dictionnaire, parce qu'il n'en fallait pas moins pour parvenir à éclairer des échanges qui ont, bien souvent, pris un tour plus sémantique que juridique.

Ainsi en fut-il, mardi, à l'occasion de la discussion de l'article 6 de ce texte, portant sur l'autonomie financière des collectivités territoriales : un chapitre qui concentre les inquiétudes des élus locaux. La part de ressources propres dont

elles disposeront devra-t-elle être « déterminante » ou « prépondérante » ?

Au-delà de l'exégèse, les implications sont concrètes, ainsi que se sont efforcés de le démontrer, dans un bref effort conjoint, la gauche de l'Hémicycle, mais aussi Charles de Courson (UDF, Marne), Gilles Carrez (UMP, Val-de-Marne) et le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie. Mais ce dernier n'ira pas jusqu'à soumettre au vote l'amendement qu'il avait déposé, offrant ainsi une nouvelle occasion à l'opposition de brocarder les « capitulations » de la majorité.

Au cours de la séance de nuit, M. Méhaignerie se verra toutefois « autorisé » à maintenir deux de ses amendements, qui seront adoptés. Ce seront là les seules modifications apportées à cet article, qui aura nécessité pas moins de 8 heures de débat. Le vote du projet de loi constitutionnelle a été repoussé au mercredi 4 décembre.

Patrick Roger

Séminaire à Matignon sur le développement durable

LE GOUVERNEMENT, quasi au grand complet, devait se réunir, jeudi 28 novembre, à Matignon, afin de définir sa stratégie en matière de développement durable. Les ministres écouteront les interventions de l'astrophysicien Hubert Reeves, du paléontologue Yves Coppens, président de la commission en charge de rédiger une charte de l'environnement, de Jacqueline Aloisi de Larderel, directrice du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), de Dominique Bourg, professeur spécialiste de la question, et d'Henri Proglio, PDG de Vivendi Environnement. Les ministres entendront ensuite les explications de Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, et de Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable, avant d'intervenir à leur tour.

De cette matinée en commun ne devraient pas sortir d'engagements précis, mais des axes pour l'avenir. Il s'agit, pour le gouvernement, d'affirmer son attachement à cette « priorité » déjà énoncée par Jacques Chirac à Avranches (*Le Monde* du 20 mars) et au Sommet de la Terre à Johannesburg (*Le Monde* du 3 septembre).

DÉPÊCHES

■ **PARIS** : quatre candidats se sont déjà déclarés, dans la 17^e circonscription de Paris, après l'invalidation d'Annick Lepetit, élue députée (PS) en juin 2002. Outre la députée sortante, par ailleurs maire du 18^e, et l'UMP Patrick Stefanini, conseiller régional d'Ile-de-France et proche d'Alain Juppé, le souverainiste de droite William Abitbol, ancien proche de Charles Pasqua, soutien de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle de 2002, sera aussi candidat. Cette fois, il défendra son propre camp « national-républicain ». Xavier Knowles, qui s'était présenté en juin, portera les couleurs des Verts.

■ **DÉCENTRALISATION** : interrogé par *Le Monde*, Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, a confirmé, mardi 26 novembre, qu'il allait engager une concertation avec les syndicats de fonctionnaires sur la gestion des personnels dans le cadre de la décentralisation. La première réunion aura lieu le 17 décembre.

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE** : après une discussion parfois tendue, les députés ont rejeté, mardi 26 novembre, une proposition de loi constitutionnelle du groupe socialiste (*Le Monde* du 27 novembre) visant à donner le droit de vote aux étrangers non communautaires pour les élections locales.

Nous savons que nos idées sont partagées.

Nous voulons maintenant qu'elles soient appliquées.

Seule la moitié des Français peut bénéficier de son revenu imposable. La collection de sa mutuelle. Cette collection est traitée par le traitement peut connaître les personnes aux revenus les plus faibles à renoncer à bénéficier d'une mutuelle santé. Ce n'est pas étonnant dans la lutte aux soins. Par ailleurs, il est à noter qu'il y a des personnes qui demandent un crédit d'impôt pour l'ensemble des adhérents à une mutuelle santé. Un combat important et symbolique pour la Mutualité Française qui depuis 1902, soit un siècle, se bat pour la solidarité. Depuis le début de l'année, près de 2 000 000 de Français nous ont rejoint dans cette revendication en signant notre pétition nationale. Les candidats aux élections du printemps nous ont encouragés de leur soutien. Les élus doivent maintenant agir.

Accès aux soins pour tous : il faut rapidement mettre en place un crédit d'impôt pour tous les adhérents à une mutuelle santé. Continuez à soutenir notre proposition en signant notre pétition.



Pétition en ligne sur www.mutualite.fr
ou en écrivant à : Mutualité Française TSA 59003
75719 Paris cedex 15

SOCIÉTÉ

PAUVRETÉ

Des caravanes rouillées, des **BARAQUES** de fortune sans chauffage ni électricité sur des terrains vagues boueux... Les bidonvilles ont fait leur réapparition à la périphérie de plusieurs grandes villes. Ces camps –

où vivaient les travailleurs immigrés dans les années 1960 et qu'on croyait éradiqués depuis une trentaine d'années – sont aujourd'hui **PEUPLÉS EN MAJORITÉ DE ROMS**, qui affluent en France depuis l'effondre-

ment du bloc de l'Est, et qui n'ont pas de titre de séjour leur permettant de travailler et d'obtenir un logement social. Alors que le tribunal de Lyon devait statuer ce jeudi sur une **DEMANDE D'EXPULSION**

de 400 Roms installés à Vaulx-en-Velin, certains élus de la région parisienne restent **PERPLEXES** devant la politique de renvoi des Roumains en situation irrégulière menée par le gouvernement Raffarin.

Les municipalités confrontées à la réapparition des bidonvilles

Depuis quelques mois, Lille, Nantes, Clermont-Ferrand, Lyon ou Paris ont vu s'installer à leur périphérie des centaines de Roms vivants dans l'insalubrité et la misère. La politique d'expulsion suivie par Nicolas Sarkozy depuis l'été – notamment vis-à-vis des Roumains – ne convainc pas les élus concernés

ALORS qu'ils avaient pratiquement disparu au milieu des années 1970, les bidonvilles s'installent à nouveau en divers points du territoire. Nantes, Lille, Lyon, Clermont-Ferrand, Paris... Aux portes de ces métropoles, sur des terrains vagues ou des interstices épargnés par l'urbanisation, des formes d'habitat précaire ont éclos. Elles se réduisent parfois à un assemblage de baraques fragiles ; sans électricité, sans tout-à-l'égout, celles-ci réservent à leurs occupants de rudes conditions d'existence, comme à Montmagny (Val-d'Oise), où 50 à 80 Roms roumains se pelotonnent dans un « bidonville épouvantable », selon Charles Roux, de Médecins du monde.

Ces campements ne se révèlent pas toujours si vulnérables : les familles possèdent souvent des caravanes, auxquelles s'accrochent parfois des cabanons. Près de Carcassonne (Aude), 150 à 200 Roms originaires de l'ex-Yougoslavie vivent dans ces conditions-là, sur deux terrains distincts, d'après Gérard Risser, de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Cependant, même si des WC chimiques, une benne à ordures et des arrivées d'eau ont été mis à disposition, le jugement reste le même : ce sont des « bidonvilles », voire des « favelas », dans la bouche de responsables associatifs. « Quand il pleut, l'eau pénètre dans les habitations ». Le site, en terre battue, ressemble vite à une pataugeoire. Parfois, on aperçoit des rats et des souris », rapporte un travailleur social qui préfère garder l'anonymat.

Souvent, ces constructions abritent des Tsiganes venus d'Europe

centrale ou des Balkans. Mais quelques franges de la population française sont aussi concernées. Dans un rapport remis en septembre 2001 à Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur, le préfet Guy Merheim évoquait la situation de gens du voyage qui occupent, à l'année longue, « des espaces squattés, aux allures de bidonvilles ».

« AU BOUT DU VOYAGE »

C'est ainsi que vivent de nombreux Gitans en voie de sédentarisation dans le Midi. A Pertuis (Vaucluse), plusieurs familles ont élu domicile sur une zone industrielle, en bordure de la Durance, explique Xavier Lavie, médiateur à l'Association sociale nationale et internationale tsigane évangélique (Asnite). Certaines logent dans des « caravanes délabrées ». En règle générale, « les familles qui se sédentarisent sont en difficulté », analyse-t-il. Pour elles, l'itinérance est devenue « un luxe » qu'elles ne peuvent plus se payer. « Elles sont un peu au bout du voyage, même si, dans leur tête, elles voyagent encore », affirme-t-il. Enfin, en dehors des Tsiganes français relégués aux confins du quart-monde, les bidonvilles touchent aussi les populations d'outre-mer : Pointe-à-Pitre, Saint-Denis-de-la-Réunion, Fort-de-France recèlent encore des poches plus ou moins vastes de baraquements insalubres.

Les bidonvilles ont, en fait, repris un peu de vigueur avec l'immigration des Roms en France depuis l'effondrement du bloc de l'Est. Ils n'ont toutefois rien à voir avec les taudis qui s'étendaient à la lisière de Paris durant les « trente glorieu-



Le bidonville de Vaulx-en-Velin, près de Lyon. Depuis le mois de mai, 226 adultes et 168 mineurs vivent dans des cabanes construites avec des matériaux récupérés dans une décharge. Gérard Collomb, maire (PS) de Lyon et président de la Communauté urbaine, a demandé au tribunal leur expulsion.

ses ». « Le bidonville de Nanterre a compté jusqu'à 20 000 personnes, rappelle Laurent El Ghozi, conseiller municipal (PS) et président de l'Association pour l'accueil des gens du voyage (ASAV). Aujourd'hui, les effectifs en cause sont beaucoup moins nombreux. Et dans le cas des Roms, le problème tient avant tout au titre de séjour. » La plupart d'entre eux n'ont pas le droit de travailler et ne peuvent pas obtenir un logement, faute de détenir les « papiers » requis. Ils font la manche, des « petits boulots » au noir ; certains tombent dans la prostitution ou le banditisme. Enfin, une poignée d'entre eux, souvent infirmes ou mutilés, ont été – ou sont encore – exploités par des réseaux mafieux (Le Monde du 13 juillet) ;

toutefois, ces activités semblent avoir reflué depuis la vague d'arrestations du début de l'été.

Les familles roms ne sont pas totalement abandonnées à leur sort. A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Atlantique), la commune a accueilli, en juillet, une trentaine de Tsiganes étrangers sur un terrain dévolu aux gens du voyage. D'après Yvonnick Gilet, le maire (sans étiquette), huit enfants en bas âge ont été inscrits à l'école maternelle ; un programme d'alphabétisation a été mis en place pour les « plus grands » ; la ville ouvre aussi « de temps à autre » la salle des sports pour que les Roms puissent se doucher. A Achères (Yvelines), le maire, Alain Outreman (PCF), a mobilisé ses administrés pour qu'ils

donnent un coup de main aux familles. Des « soirées de solidarité » ont été organisées. Là aussi, des enfants ont pu être scolarisés.

Souvent accusés d'immobilisme par des élus, les services de l'Etat suivent une ligne nouvelle à propos des bidonvilles roms, depuis la formation du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. « D'ici le mois de novembre », Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, avait promis de régler « 80 à 90 % du problème dans le Val-de-Marne », un département où bivouaquaient quelque 1 600 Tsiganes jusqu'à l'été. Le 30 août, la France et la Roumanie ont signé un protocole d'accord qui encadre « l'éloignement des ressortissants roumains en situation irrégulière ». Pour les expulser, il est prévu d'af-

fréter des vols auprès de Tarom, la compagnie roumaine. Les billets sont payés « par la France, l'accompagnement à bord et l'accueil des personnes retournées étant assurés par des fonctionnaires roumains ». Les deux pays s'appuient sur « une équipe de fonctionnaires roumains spécialisés dans l'identification des personnes (...) » et [sur] un officier de liaison ». Basés en France, ils sont déjà entrés en action à la fin de l'été sur des campements de Choisy-le-Roi, indique-t-on dans l'entourage de M. Sarkozy.

MESSAGE CLAIR

Aujourd'hui, le message du gouvernement est donc très clair : les Roumains qui n'ont pas de titre de séjour en règle ou dont la demande d'asile territorial a été rejetée doivent partir. Dix-sept Roms sans papiers qui avaient bâti un petit bidonville à Gerzat (Puy-de-Dôme), ont, par exemple, été amenés au centre de rétention administrative de Lyon, le 19 novembre.

Face au « durcissement » des pouvoirs publics, les municipalités d'Achères, Bezons, Eragny (Val-d'Oise), l'Île-Saint-Denis, Lieusaint (Seine-et-Marne) et Nanterre (Hauts-de-Seine) ont exprimé leur inquiétude et leur perplexité, lors d'une conférence de presse, le 25 octobre. « Renvoyer les Roms en Roumanie ? Ils reviendront, a estimé Laurent El Ghozi, comme ce fut déjà le cas au cours des années 1990, quand la France avait proposé une aide au retour à des Tsiganes qui campaient à Nanterre. »

Bertrand Bissuel

Aux portes de Lyon, 400 Roms dans la boue et les ordures

Le tribunal doit statuer ce jeudi sur la demande d'expulsion déposée par la Communauté urbaine

LYON

de notre correspondante

Comme chaque jour, Nicolas Molle, un des membres de l'Association lyonnaise pour l'insertion par le

REPORTAGE

Un bébé de quelques semaines campe avec sa mère dans une cabane de fortune

logement (Alpil) se rend dans le bidonville de Vaulx-en-Velin. Dans le coffre de sa voiture, des cartons de couches, distribués par Médecins du monde. Aux portes de Lyon, au milieu de ce marécage boueux et nauséabond jonché d'ordures vivent 226 adultes et 168 adolescents et enfants. Le plus jeune, âgé

de quelques semaines, campe avec sa mère dans l'une des dizaines de cabanes construites avec des matériaux disparates par des Roms, roumains, yougoslaves et croates échoués ici depuis mai. Celles des Roms de Craiova, en Roumanie, installés dans la partie ouest du terrain semblent les plus solides. Les hommes ont récupéré des panneaux de bois dans les stocks d'un entrepôt voisin. Certains ont surélevé leur masure sur des parpaings. Une précaution dérisoire face à l'abondance des pluies, ces dernières semaines. Ces cubes de bois de quelques mètres carrés ne laissent plus passer le moindre rayon de lumière, mais l'eau continue de s'infiltrer, inondant matelas et duvets. La majorité de ces Roumains ont demandé l'asile territorial. Pour survivre, les femmes mendient dans le métro de Lyon, les hommes vendent des journaux, les adolescents lavent les vitres des voitures.

Plus loin, les abris des Yougoslaves, qui occupent le milieu de la friche, sont encore plus sommaires, bricolés avec les matériaux déversés par des entrepreneurs du bâtiment qui utilisent ce terrain comme décharge : tôle, plastique, bois ou panneaux publicitaires. Milivoge vit ici depuis six mois avec sa femme et ses trois enfants. Dans son pays, il occupait un poste d'ingénieur en mécanique, jusqu'au jour où son patron est venu lui dire : « Tu es tsigane, tu ne peux pas rester ici. » Au lendemain de son licenciement, Milivoge est allé protester auprès du maire. Une semaine après, sa femme était à son tour renvoyée de son travail et son fils de l'école. « Depuis que nous avons refusé d'aller nous battre au Kosovo, les Serbes nous maltraitent », explique-t-il.

CARAVANE ROUILLÉE

A l'intérieur de sa cabane, un mur de palettes de bois sépare la cuisine du réduit qui abrite le matelas des enfants. Le couple dort dans une caravane non roulante, dévorée par la rouille. Sa femme a essayé de reconstituer un semblant de maison en installant des tapis, une table, un vase, un frigo, une télévision, un radiateur électrique allumé en continu, grâce à des fils tirés d'une borne électrique à l'entrée du camp. A l'extérieur, Milivoge a entreposé tout ce qu'il a pu récupérer dans les ordures : des chaises aux pieds cassés, des pneus, des bidons, des jouets désossés, un bric-à-brac qui soutient le mur de la cabane. Comme la plupart de ses compatriotes il attend la réponse à sa demande d'asile. A l'extrémité ouest du camp, enfin, se trouvent les Roms croates, détenteurs de visa touristique, des gens du voyage.

Depuis six mois, les trois communautés vivent dans le dénuement le plus total. Samedi, la situation s'est aggravée : après la plainte d'une entreprise, EDF a coupé leurs branchements électriques sauvages, les privant de chauffage. Seuls l'Alpil, Médecins du monde et la Protection maternelle et infantile assurent une aide administrative et une veille sanitaire. Parfois des habitants

déposent à la va-vite, aux portes du camp, des sacs en plastique remplis de vêtements, avant de s'enfuir.

Nicolas Molle passe de cabane en cabane. Les familles attendent avec inquiétude la décision du tribunal de grande instance de Lyon qui doit statuer jeudi 28 novembre sur la requête en expulsion déposée par la Communauté urbaine, copropriétaire, avec la société Pathéciné, de cette friche de 50 000 m². La Communauté urbaine, présidée par le maire (PS) de Lyon, Gérard Collomb, a tardé à réagir : elle a différé l'expulsion mais a refusé d'installer des sanitaires, d'organiser l'enlèvement des ordures et de prendre en charge la scolarisation des enfants.

Partagé entre le refus du maire (div. g.) de Vaulx-en-Velin, Maurice Charrier, de pérenniser sur l'un des territoires les plus fragiles de l'agglomération une nouvelle poche de misère, et la crainte de se mettre à dos les associations humanitaires, Gérard Collomb a renvoyé la responsabilité de l'affaire au gouvernement, avant de se résoudre à demander l'expulsion. L'Alpil et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont lancé un appel pour l'élaboration d'une politique régionale d'hébergement et d'assistance. Mais les solutions esquissées par la préfecture ne vont pas de ce sens. Au mieux, cette dernière pourrait proposer, en cas d'expulsion, un hébergement dans des centres d'accueil et d'urgence sociale disséminés sur le territoire, en misant sur le retour de la majorité des habitants du bidonville dans leur pays.

A Lyon, deux autres bidonvilles se sont formés dans le quartier de Gerland. L'un vient d'être abandonné au profit d'un squat à Rillieux-la-Pape. L'autre abrite une trentaine de Roms qui vivent depuis plusieurs semaines coincés entre une installation EDF et une brette de la périphérie. Dénuée de tout, une femme yougoslave réclame du shampoing et du savon, pour laver ses enfants. Sa famille n'a pas d'électricité, juste un feu pour se réchauffer et s'éclairer. Un coin de nulle part, à l'abri des regards.

Sophie Landrin

Des taudis de banlieue qu'on croyait éradiqués depuis les années 1970

LOIN d'être cantonnés aux pays du tiers-monde, les bidonvilles ont bel et bien existé dans la France urbaine du siècle passé. Dès l'entre-deux-guerres, des campements de fortune bâtis avec des matériaux de récupération ont jailli à l'orée de Paris, sur des zones en friche. Ils abritaient des catégories « très particulières des milieux populaires français » telles que les chiffonniers, écrit Jacques Barou dans *L'Habitat des immigrés et de leurs familles* (La Documentation française, 2002). Après la Libération, les travailleurs immigrés ont commencé à affluer, au moment même où la pénurie de logements faisait rage. Ils « n'ont, bien souvent, pas [eu] d'autre alternative que de s'installer dans des baraques à la périphérie des grandes villes », analyse Yvan Gastaut, dans un chapitre de *Logements de passage* (L'Harmattan, 2000).

Au milieu des années 1960, une enquête nationale permit de recenser 255 bidonvilles sur tout le territoire. A l'époque, quelque 75 000 personnes y vivaient : 42 % d'entre elles étaient originaires d'Afrique du Nord, 21 % avaient la nationalité portugaise.

« LIEU DE TRANSITION »

De tous les bidonvilles, celui de Nanterre fut certainement le plus célèbre et, d'après plusieurs estimations, le plus peuplé (jusqu'à 20 000 personnes, environ, contre 15 000 à Champigny-sur-Marne, à l'est de la capitale). Il suscita de multiples élans de solidarité de la part d'associations, de syndicats et de mouvements d'extrême gauche. Certains périmètres de ce vaste campement présentaient des points communs avec la structure urbaine d'une ville arabe ancienne, d'après une enquête menée en 1968 par Serge Santelli et Isabelle Herpin : « équipements [rassemblés] à l'entrée [du bidonville], (...) groupe compact des maisons qui ont, en fait, la même organisation intérieure autour d'une cour (...) ». Pour les immigrés du Maghreb, transplantés « d'une société agraire traditionnelle » vers un pays industriel, le bidonville a servi de lieu

« de transition » entre deux univers antagonistes, ajoutaient les deux chercheurs.

Mais les conditions de vie étaient éprouvantes et, parfois, dangereuses : à Nanterre, plusieurs enfants périrent dans des incendies, au début des années 1960. C'est à partir de cette période que les pouvoirs publics déclarèrent leur volonté de raser les bidonvilles. Loi Debré du 14 décembre 1964, plan national d'éradication, loi Vivien du 10 juillet 1970 « tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre »... En fait, « les mesures prises furent davantage suivies d'effet à partir de 1972-1973 », écrit Yvan Gastaut, grâce à l'impulsion donnée par Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. En mars 1976, le dernier grand bidonville de la France métropolitaine, dans le quartier de la Digue des Français à Nice (Alpes-Maritimes), était détruit.

B. Bi.

CETTE ANNÉE, LE PÈRE NOËL PASSE L'HIVER CHEZ ADAM CLAYTON.

« Je vous offre un cadeau surprise pour l'essai d'un Freelander et 2 500 € de chèques cadeaux à valoir dans une grande enseigne si vous décidez de l'acheter. »

LAND ROVER

ADAM CLAYTON
77 avenue Pierre Grenier
92 Boulogne
01 46 10 99 77

BIENVENUE AILLEURS

* Dans la limite des stocks disponibles.
** Offre non cumulable valable pour l'achat d'un Freelander identifié sur stock avant le 31/12/02.

ADMISSIONS DIRECTES

► Sur **DEUG, DUT, BTS** :
• Concours « Profils »
• « Tremplin », « Passerelle »

► Sur **Licence** :
• Sciences Po (Attention : examen courant mars)
• Ecoles de journalisme
• HEC-ESCP-EAP, EM Lyon, concours « Tremplin », « Profils », « Passerelle »

► Sur **Maîtrise** :
• ESSEC,
• CRFPA-ENM,
• DECF-DESCF

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Espace de travail, soutien, info... www.ipesup.fr

François Fillon annonce le nouveau dispositif d'accueil des demandeurs d'asile

17 000 places d'hébergement prévues d'ici à 2005

FRANÇOIS FILLON a décidé de se faire entendre sur le front de l'immigration. Malgré l'omniprésence et la boulimie de Nicolas Sarkozy sur ce dossier. Profitant d'une question posée, mardi 26 novembre à l'Assemblée nationale, par la députée (UMP) du Haut-Rhin Arlette Grosskost, le ministre des affaires sociales en a profité pour détailler « sa » réforme de l'accueil des demandeurs d'asile. Il l'avait déjà fait plus discrètement, le 21 novembre, lors d'une rencontre avec les préfets.

Le ministre a d'abord expliqué qu'il souhaitait « une approche à la fois efficace et humaine ». L'« efficacité » passe, selon lui, par une réduction des délais d'instruction des dossiers comme l'avait réclamé Jacques Chirac le 14 juillet. « Les délais (...) beaucoup trop longs expliquent pour une large part l'augmentation considérable du nombre de demandeurs d'asile », a insisté M. Fillon. Une réforme des procédures d'asile devrait être présentée début 2003.

En attendant, il est urgent de mettre en place « un hébergement digne, adapté aux besoins », a-t-il expliqué. Le ministère des affaires sociales s'est fixé l'objectif de porter le dispositif national d'hébergement à 17 000 places en 2005. Limité à 6 700 lits en 2001, il a déjà été augmenté pour atteindre aujourd'hui 10 400 places en centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA). Et 1750 lits supplémentaires sont prévus au budget 2003.

Ces nouvelles places devraient permettre un « désengorgement des centres », souligne un conseiller du ministre. Les demandeurs d'asile se pressent en effet de plus en plus nombreux aux portes des associations caritatives. L'objectif de M. Fillon est de « limiter le plus possible le recours aux expédients actuels comme les CHRS [Centres d'hébergement et de réinsertion sociale] ou les hôtels de fortune », a-t-il déclaré. Voulant également empêcher une concentration de la prise en charge des demandeurs d'asile à Paris et en

Rhône-Alpes, le ministre a annoncé une « plus juste répartition sur le territoire » des CADA. Il a demandé aux préfets de ne plus faire envoyer par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) leurs demandeurs d'asile vers d'autres départements en leur fournissant un billet de train, pratique qui s'était répandue ces derniers mois. Chaque département devra prendre en charge ses propres demandeurs et prévoir la création de CADA.

« SOLUTIONS LOCALES »

La gestion du dispositif national par l'association France terre d'asile ayant été sévèrement critiquée par un rapport de l'IGAS en avril 2001, le ministère en a confié la responsabilité à l'Office des migrations internationales (OMI) : « C'est un gage de neutralité et d'efficacité », a précisé M. Fillon mardi. L'OMI sera chargé notamment de décentraliser le mode de régulation du dispositif d'accueil afin de faire « une place plus grande à la diversité des solutions locales ».

Les nouveaux CADA annoncés ne sauront cependant répondre aux besoins d'une population de demandeurs d'asile toujours croissante - 48 000 dossiers en 2001 - sans la réforme générale annoncée. Le ministère a ainsi calculé qu'avec un raccourcissement des délais d'instruction des demandes à quatre mois - l'objectif du gouvernement - les centres seraient capables d'accueillir 50 000 personnes par an. Pour étayer sa démonstration, le cabinet de M. Fillon s'appuie sur l'exemple de la Belgique qui, en logeant tous les demandeurs dans des centres, aurait « fait chuter les chiffres de l'asile de moitié ». Le ministère envisage donc « à moyen terme » d'obliger tous les demandeurs d'asile à être hébergés en CADA et de leur supprimer l'allocation d'attente en cas de refus. Un système contraint qui aurait l'avantage de fixer les étrangers afin de mieux les contrôler.

Sylvia Zappi

Le traitement contre la polyarthrite rhumatoïde reste hors de prix

DES DOIGTS qui enflent et se tordent. Des articulations détruites aux genoux, aux hanches ou aux poignets. La polyarthrite rhumatoïde, quand elle est sévère, est très handicapante. Environ 200 000 Français en souffrent. Un médicament révolutionnaire, le Remicade, est arrivé sur le marché à l'été 2000, mais les patients ont du mal à se le procurer. Aujourd'hui, médecins et associations de malades poussent un cri de colère. « L'accès à ce traitement, entièrement pris en charge par l'hôpital, est limité parce qu'il coûte cher », explique Christian Labes, secrétaire général de l'Association française des polyarthritiques (AFP). En 2001, le ministère a accepté de débloquer des crédits spécifiques, mais leur répartition sur le territoire est arbitraire. Pour le malade, il faut tomber dans la bonne région. Sinon, c'est la liste d'attente. »

1 500 EUROS LA PERFUSION

Les rhumatologues estiment qu'environ 20 000 malades, réfractaires aux traitements classiques, devraient pouvoir en bénéficier. Seulement 4 500 seraient suivis, selon le ministère. Les six ou sept perfusions annuelles ne coûtent rien aux patients, mais l'hôpital débourse 1 500 euros pour chacune. Un prix élevé, imposé par le laboratoire pharmaceutique producteur (Schering-Plough). En 2002, l'Etat a mobilisé plus de 40 millions d'euros pour commencer à satisfaire les malades.

Au CHU de Caen, le service du docteur Jean-Louis L'Hirondelle traite 140 patients. « Mais une centaine de personnes sont en attente », estime le rhumatologue. Il faudrait donc doubler les crédits. L'hôpital a dû créer, l'année dernière, un comité de sélection. « Seuls les malades avec des douleurs intenses et qui ont déjà épuisé, sans résultat, les traitements

habituels, se voient accorder le Remicade, explique M. L'Hirondelle. Cela nous met dans des situations intenable. Nos patients se dégradent sous nos yeux, mais il faut leur dire non. »

Dans un fax adressé vendredi 22 novembre à l'AFP, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, alerté depuis plusieurs mois, a déclaré : « Je me fixe pour objectif d'atteindre au moins 10 000 patients traités (...) en 2003 ». Une promesse « encore insuffisante » pour Christian Labes. D'autant que les associations de malades dénoncent des dysfonctionnements dans la gestion des crédits théoriquement réservés à l'achat des traitements. L'argent mobilisé par l'Etat est délégué aux agences régionales d'hospitalisation, chargées de le répartir entre les différents centres hospitaliers. Mais selon l'AFP, « dans certains hôpitaux, il semble y avoir déperdition de crédits ou utilisation à d'autres fins ».

L'argent destiné aux polyarthritiques servirait d'autres causes. Le ministère s'est défendu, le 22 novembre, en affirmant « qu'il y a peu de dysfonctionnements » dans l'administration. En revanche, Jean-François Mattei a ajouté qu'il faudrait « s'assurer du respect des indications », suggérant que des praticiens hospitaliers pourraient délivrer le Remicade à des patients dont l'état ne le justifie pas.

Dans cette partie, les enjeux financiers sont énormes. Le Remicade n'est pas un traitement curatif. « Ce qui veut dire a priori que le malade doit être ainsi suivi jusqu'à la fin de sa vie », explique Maxime Dougados, rhumatologue à l'hôpital Cochin, à Paris. Toutefois, d'autres traitements similaires devraient arriver sur le marché en 2003 et pourraient faire bouger les prix.

Mathilde Mathieu

Captation de legs, trafics d'animaux..., la justice dresse un inventaire accablant des malversations à la SPA

La cour d'appel de Paris a refusé de lever le contrôle judiciaire imposé à l'ex-présidente de la Société protectrice des animaux. M^{me} Faucher est mise en examen pour « abus de confiance » depuis juillet

a « participé de façon active aux faits qui lui sont reprochés ».

Les magistrats de la cour d'appel en veulent pour preuve l'état des investigations qui « permettent de confirmer l'existence possible d'abus de confiance par captation de legs de plusieurs millions de francs » destinés aux antennes locales de l'association. Ces fonds ont été « soit conservés par le siège parisien à des fins associatives, personnelles ou commerciales ou pour masquer le déficit de la revue Animaux magazine, soit redistribués à des complices au sein de la direction des antennes ».

« SALAIRES EXORBITANTS »

Du dossier de l'instruction, la cour d'appel relève également l'existence de « salaires exorbitants » versés aux dirigeants du siège ou des filiales, d'une « insuffisante comptabilisation des dons en espèces et en chèques », et, plus grave, de « trafics d'animaux dans les refuges dans toute la France ». Cette dernière accusation viserait les activités commerciales que la SPA mène depuis 1999 au sein de la société Chenil service, fourrière privée dont elle est actionnaire à 60 % et qui a fait l'objet, le 4 juillet, de

réquisitions supplétives du parquet. En 1995, la responsable de la cellule anti-traffic de la SPA, qui ne disposait pas encore de fourrières, expliquait au Monde que 60 000 chiens disparaissent chaque année en France, dont « la moitié sont expédiés dans les laboratoires français et étrangers ». Elle expliquait que ce trafic très lucratif se faisait notamment sous le couvert des fourrières municipales ou départementales, qui offraient aux trafiquants une couverture idéale. Dans un relevé provisoire de constatations, la Cour des comptes, qui a enquêté sur la gestion de la SPA entre 1993 et 1999, avait noté de son côté que « globalement, il n'existe pas de séparation refuge-fourrière » à la SPA.

A l'appui de son refus d'autoriser la levée du contrôle judiciaire de M^{me} Faucher, la cour d'appel rapporte aussi certains témoignages accablants recueillis par les enquêteurs. Les magistrats évoquent ainsi la déposition de l'ancien comptable de l'association, qui a déclaré au juge d'instruction que « les commissaires aux comptes avaient certifié des comptes dissimulant des fautes de gestion, des malversations et des dépenses somptuaires ». Mise en cause par

son ancien comptable, l'ancienne présidente est également citée par Evelyne Stawicki, l'ancienne directrice de la SPA, elle aussi mise en examen pour « abus de confiance ». Celle-ci a raconté au juge qu'elle « avait tenté pendant des années d'inciter M^{me} Faucher à arrêter les petites combines de la SPA » et qu'elle avait été licenciée au bout de dix-sept ans « pour les avoir dénoncées aux enquêteurs de la Cour des comptes ».

Pour l'avocat de M^{me} Faucher, M^e Edmond-Claude Frety, « les investigations ne font que commencer » sur la responsabilité de sa cliente, à qui « l'on reproche beaucoup de choses mais rien de précis ». « Il est vrai qu'il y a eu de l'amateurisme dans la manière dont les choses ont pu être faites, poursuit-il. Mais on ne peut pas tout mettre sur le dos de M^{me} Faucher, qui n'était pas seule à la SPA. »

Les mises en examen de M^{me} Faucher et de M. Belais ont enfin incité leurs opposants internes à réclamer à la justice la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de l'association, afin de « rétablir la confiance ». Le tribunal devait rendre sa décision jeudi 28 novembre.

Alexandre Garcia

Le Monde.fr

Désormais c'est l'actualité qui vous suit en direct.

Qu'a dit qu'il était difficile de mettre tout le monde dans sa poche ? Politique, affaires internationales, sport, culture ou société, vous serez le premier informé avec les services News Mobile. Accessible depuis votre mobile, l'actualité de votre choix apparaît en image et en temps réel. Comme ça, vous ne pourrez plus dire qu'on ne vous avait pas prévenu à temps.

www.lemonde.fr

Bouygues Telecom

Exemple d'écran avec téléphone compatible. Le téléchargement de votre forfait est en plus. Conditions et tarifs en magasin.

QUAND ON CHOISIT BOUYGUES TELECOM, ON SAIT POURQUOI.

Le gouvernement s'inquiète de la surenchère d'attentats depuis la création d'« un deuxième FLNC » en Corse

Nicolas Sarkozy dédramatise, les ministres ne condamnent plus. L'île connaît pourtant son record d'explosions depuis 1997, avec la concurrence que se livrent les deux FLNC depuis octobre

VOILÀ cinq ans que la Corse n'avait pas connu cela. Chaque nuit, ou presque, l'île se réveille au son des attentats. Mardi 26 novembre, le FLNC en a revendiqué une dizaine, perpétrés en novembre, essentiellement contre des villas. Dans la journée, les policiers avaient mis au jour une tentative d'attentat à Cargèse, et, la veille, trois explosions avaient encore retenti à Cervione, où le garage de la gendarmerie et la porte de la perception ont été soufflés, et à Porto-Vecchio, contre les locaux de la Compagnie générale des eaux.

Selon la préfecture de police de Corse, les attentats commis en 2002 sont près de deux fois plus nombreux que ceux commis en 2001. Elle en recense en effet 221 au 26 novembre, contre 130 à la même date, en 2001. Il faut remonter à l'année 1997, dernière année de la guerre fratricide qui avait endeuillé les nationalistes, où 290 attentats avaient été recensés, pour trouver trace d'une telle série d'explosions.

Paradoxalement, cette situation exceptionnelle, qui commence à préoccuper sérieusement le ministère de l'intérieur, passe relativement inaperçue. La presse insulaire s'en agace d'ailleurs depuis quelques jours (*Le Monde* du 26 novembre). Nicolas Sarkozy s'était irrité, devant les deux élus de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, de la « mini-nuit bleue » qui avait précédé sa seconde visite sur l'île, les 25 et 26 octobre. Il leur avait laissé entendre qu'il avait lui aussi des comptes à rendre au président de la République et au premier ministre. Mais, dans le même temps, il s'est toujours efforcé de « dédramatiser ».

« POLITIQUE DES PETITES BAFFES »

Jean-Pierre Chevènement se faisait un malin plaisir, lorsqu'il était Place Beauvau, de condamner chaque explosion, Daniel Vaillant avait suivi son exemple, accompagné par les autres ministres, dès que les destructions concernaient leurs administrations. Aujourd'hui, plus un communiqué du

gouvernement. « *La Corse n'avait vraiment pas besoin de cela. Cela ne mérite pas plus de commentaire parce que cela n'a pas plus d'importance* », avait commenté M. Sarkozy après la « mini-nuit bleue » du 17 au 18 octobre. Au risque de mécontenter les victimes, comme ces gendarmes d'Aléria dont le garage avait été visé, et auxquels il a dû rendre une visite discrète et impromptue, le 25 octobre.

Cette « mini-nuit bleue » était pourtant l'acte de naissance du « nouveau FLNC » ou « deuxième FLNC », comme on hésite encore à l'appeler dans l'île. Or la concurrence à laquelle se livrent ce nouveau Front et le « premier » (dit « Union des combattants » lorsque, en 1999, il fédérait toute la clandestinité) est la principale responsable de ce record d'attentats. « *Chaque fois qu'un ministre tend la main, le Front connaît la surenchère interne de "purs et durs" ou d'idéologues* », analyse un élu. « *Depuis un mois, c'est, entre eux, la politique des petites baffes permanentes* », résume un policier.

Les deux « Fronts » ne se distinguent que de manière subtile. Le premier évite de s'en prendre trop violemment à l'Etat pour laisser la porte ouverte au dialogue. Le second, qui dispose de militants déjà répartis en secteurs, semble particulièrement présent dans la plaine orientale (*Le Monde* daté 27-28 octobre), s'attaque davantage aux établissements publics et entend récuser les interlocuteurs que s'est choisis M. Sarkozy en discutant avec Corsica Nazione et la Cuncolta historique. « *Jusqu'à présent, s'inquiète la préfecture de police, les gendarmeries étaient mitraillées. Aujourd'hui, elles sont la cible d'explosifs* ». Les policiers redoutent aussi particulièrement les anniversaires. Une liste a été dressée. Mardi, les clandestins du « premier » FLNC ont dédié « *l'ensemble des opérations du mois* » au militant Jean-Baptiste Acquaviva, tué en novembre 1987 au cours d'une opération commando du FLNC. Le 8 novembre, c'est la Fête de la nation corse...

Ariane Chemin

Les contours d'un « peuple corse » virtuel sur www.cunsulta.com

PIERRE JOXE en a rêvé, Internet l'a fait. Depuis quelques jours, le peuple corse peut s'inscrire, via www.cunsulta.com, sur les listes chargées d'élire la future Assemblée nationale corse (ANP) des nationalistes. En attendant d'obtenir, en 2003, une carte d'identité corse avec code-barres et numéro à treize chiffres.

Destinés aux « *Corses du monde entier* », le formulaire d'inscription demande, comme pour n'importe quelle démarche administrative, les noms, prénoms, etc., en français, en corse ou en anglais. Mais avec quelques détails non négligeables, comme le « *village d'origine* ». Une fois munis de leur mot de passe, les insulaires sont affiliés à l'une des neuf « provinces », version moderne des « pieve » (vallées) d'antan : « *Corti, Aiacciu, Bastia, Cervione, Fiumorbo, l'Isula, Porti Vecchju, Sarte, Vicu* ». La « *diaspora* », elle, peut voter par procuration dans le bureau de vote le plus proche du lieu de naissance de ses parents.

L'idée d'une « *cunsulta nazionale* » est vieille comme Pascal Paoli, le « père » de la « patrie »

corse, lui-même élu par une telle instance en 1755. Remise à la mode il y a vingt ans par le nationaliste Jean-Pierre Santini, elle est aujourd'hui présentée par les nationalistes d'Indipendenza comme un « *premier outil de la souveraineté* ». « *Ce n'est pas un gadget, explique Maurice Giudicelli, l'un des maîtres d'œuvre. Nous mettons en route la nation corse.* »

PAS D'ENTHOUSIASME DÉMESURÉ

L'initiative, à laquelle se sont ralliés Corsica Nazione, Fronte Corsu, l'ANC et les Verdi Corsi est loin de faire l'unanimité dans l'île, à cause des critères de définition du fameux « *corps électoral corse* ». Après de longs débats, la « *nationalité corse* » peut être acquise par toute personne de plus de 17 ans née en Corse, d'ascendants corses, ou après dix ans de résidence « *continue* » dans l'île. « *Un Marocain habitant en Corse depuis plus de dix ans a donc le droit de voter* », défend-on chez Webzine, prestataire du site, « *ce qui n'est pas le cas sur le continent* ».

Les 41 élus de l'Assemblée de Corse regardent

d'un mauvais œil la mise en place de la future Chambre, qui, quoique ne consultant qu'une partie des 120 000 votants de l'île, rêve de les déposséder d'une partie de leur légitimité. Le président (UMP) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, a aussitôt contre-attaqué en évoquant l'idée d'un conseil consultatif des « *Corses de l'extérieur* » (*Le Monde* du 26 novembre). Cet été, il n'avait échappé à personne que, sous le discours officiel, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, élus de Corsica Nazione, ne manifestaient pas d'enthousiasme démesuré pour cette drôle d'Assemblée, qui servira en effet aussi... de chambre d'enregistrement pour la liste nationaliste des élections territoriales de 2004.

Tous ces secrets de cuisine, les cinq webmasters de Webzine, nationalistes de cœur mais étrangers à la « langue officielle » d'Indipendenza, n'en ont cure. Ils préfèrent suivre les dernières innovations des sites américains de démocratie directe – leurs modèles.

Ar. Ch.

Au procès en appel des paillotes, le parquet général requiert la confirmation des condamnations



LE PROCUREUR général près la cour d'appel de Bastia, Patrick Lalande, a requis, mardi 26 novembre, la confirmation de la peine infligée au préfet Bernard Bonnet, condamné en janvier par le tribunal correctionnel d'Ajaccio à trois ans de prison dont un ferme, et qu'il a à nouveau présenté comme « *le maître d'œuvre tout-puissant* » de « *cette lamentable affaire* » des paillotes, qui avait « *mis à bas des institutions de l'Etat* » en 1999.

M. Lalande a également souhaité que la cour confirme les peines des sept autres prévenus, dont six gendarmes, mais s'est « *interrogé* » sur la nécessité de les remettre en prison ; ils ont tous passé déjà environ deux mois derrière les barreaux. Le parquet général, sur ce point, s'en est remis « *à la sagesse de la cour* ».

Au septième jour d'un procès qui attire peu de public, le procureur général s'est dit persuadé de la culpabilité de Bernard Bonnet. Comme « *donneur d'ordres* », il s'est « *rendu complice de deux opérations délictueuses* », les incendies des paillotes Aria Marina par deux proches collaborateurs, le 7 mars 1999, et Chez Francis par un commando de cinq gendarmes dans la nuit du 19 au 20 avril 1999.

LE COURAGE DE DÉSOMBÉRIER

Les traits tirés, M. Bonnet écoute attentivement, noircit du papier, fronce les sourcils. Mais aucun signe de défi chez lui, contrairement au procès d'Ajaccio, où il s'était plongé dans *Le Petit Livre du zen*, le temps du réquisitoire.

M. Lalande explique la « *dérive* » des paillotes par les conditions « *très particulières* » dans lesquelles M. Bonnet exerçait ses pouvoirs en Corse. A sa nomination, en février 1998, après l'assassinat de Claude Erignac, le gouvernement « *lui a consenti des faveurs exceptionnelles* ». Mais, progressivement, « *l'état de grâce stagne, puis chancelle* » car « *l'activisme administratif du préfet est extrêmement violent* ».

Au fur et à mesure que les tensions « *s'exacerbent* », M. Bonnet se « *bunkérise* » dans la préfecture avec ses proches. « *L'isolement pathologique de ce premier cercle frise l'autisme* », analyse M. Lalande, et les paillotes « *cristallisent* » l'exaspération du préfet, jusqu'au fiasco qui entraîne le « *gigantesque gâchis* » de ce « *coup de tonnerre pour les affaires de l'Etat* ».

Pour le procureur général, Gérard Pardini, directeur de cabinet du préfet, et Henri Mazères, patron de la gendarmerie, condamnés à six mois ferme à Ajaccio, auraient dû tenir tête au préfet. Quant aux gendarmes, ils auraient dû avoir « *le courage* » de « *refuser d'obéir* ». – (AFP.)

Xavier Darcos veut clôturer les établissements sensibles

LE MINISTRE délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, souhaite équiper les établissements scolaires sensibles de clôtures, a-t-il annoncé, mercredi 27 novembre, dans un entretien au *Parisien-Aujourd'hui en France*. « *Les systèmes de vidéosurveillance, de portails électroniques doivent être développés dans les sites les plus durs* », affirme le ministre. Se déclarant « *choqué, scandalisé* » par les actes de violence qui ont touché des établissements scolaires ces derniers jours, M. Darcos précise qu'« *en partenariat avec les collectivités locales concernées, comme les régions et les départements* », il souhaite « *développer des kits de surveillance qui pourraient être installés dès qu'un problème arrive* ». Le ministre délégué assure néanmoins ne pas croire « *aux miradors, aux hauts murs et aux barbelés autour des établissements* ». D'après lui, « *l'école doit redevenir un sanctuaire* » et ne pas « *hésiter à sanctionner et à punir dès qu'un incident grave se produit* ».

Une loi pour améliorer la sécurité des ascenseurs

LE MINISTRE du logement, Gilles de Robien, devait présenter, mercredi 27 novembre, en conseil des ministres, un projet de loi pour améliorer la sécurité des ascenseurs. Ce texte, dont les grandes lignes avaient été dévoilées cet été (*Le Monde* du 17 juillet), oblige les propriétaires d'immeubles à mettre aux normes des ascenseurs anciens, avec contrôles techniques pour les appareils de plus de cinq ans et des visites régulières d'entretien, sous peine de sanctions. Ce plan, étalé sur quinze ans, coûtera environ 4 milliards d'euros ; quelque 300 000 appareils (sur les 420 000 recensés en France) sont concernés. Dans le parc privé, les travaux seront en grande partie financés par les propriétaires, hormis les habitations particulièrement vétustes, qui bénéficieront d'aides publiques.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : huit islamistes ont été interpellés à la mosquée Ali et à l'Association interculturelle des Pakistanais de France (AIPF), mardi 26 novembre, rue du Faubourg-Saint-Denis, dans le 10^e arrondissement de Paris, dans le cadre de l'enquête sur le Britannique Richard Reid, accusé d'avoir tenté de faire sauter le vol Paris-Miami en 2001 (*Le Monde* du 26 novembre). Parmi les sept personnes en prolongation de garde à vue, et interrogées par la brigade criminelle à Paris, figurent l'imam de la mosquée Ali et celui de la mosquée pakistanaise. L'ancien gardien de la mosquée Ali a, lui, été appréhendé à Saint-Denis de la Réunion.

■ **SECTES** : la Mission de lutte contre les sectes (MILS) va changer de nom et se recentrer sur le combat contre les « *dérives* » sectaires, selon un décret proposé mercredi 27 novembre en conseil des ministres. Selon *La Croix* du même jour, la nouvelle mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) devrait être présidée par un haut fonctionnaire, Jean-Louis Langlais, qui remplacera le socialiste Alain Vivien, démissionnaire.



L'automobile pollue moins, mais est toujours reine en ville

Les plans de déplacements urbains (PDU), qui devaient limiter la place de la voiture, n'ont pas freiné la croissance du trafic. Ce constat illustre les difficultés du programme de lutte contre le réchauffement climatique

AIRPARIF, l'agence de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, a installé deux capteurs de pollution à Paris, à quelques centaines de mètres de distance, l'un place Victor-Basch, dans le 14^e arrondissement, l'autre sur les Champs-Élysées, dans le 8^e arrondissement. Depuis dix ans, ces installations enregistrent le taux de monoxyde de carbone (CO) dans l'air. La première note, sur la période, une baisse spectaculaire de ce polluant, tandis que la seconde relève des taux en très lente décroissance.

Lors d'un colloque intitulé « Pollutions atmosphériques : transports et santé », organisé dans la capitale par l'Institut pour un nouvel environnement (INE), Philippe Lameloise, directeur d'Airparif, a donné l'explication de ce paradoxe. Nœud routier stratégique, la place Victor-Basch est en congestion permanente. Le trafic n'a pas pu augmenter et la baisse d'émissions traduit exactement les progrès techniques considérables effectués par les constructeurs. En revanche, les Champs-Élysées connaissent un accroissement constant de la circulation qui annihile largement l'effet des améliorations des véhicules.

Selon cette démonstration, la pollution ne pourra pas être diminuée par les seuls progrès techniques. De nombreux élus semblent pourtant abandonner, pour une bonne part, aux constructeurs et aux compagnies pétrolières le soin de régler le problème sanitaire, en améliorant les motorisations et les carburants. De fait, la plupart des polluants mesurés sont en baisse, voire en chute libre. Seuls les dioxydes d'azote (NO₂) et l'ozone (O₃) ne connaissent pas d'amélioration significative.

En matière de pollution, la France respecte globalement les objectifs de qualité de l'Union européenne : elle les enfreint, sporadiquement, près de certains grands axes.

Mais notre pays est encore loin des nouveaux objectifs fixés pour 2010. Lors du colloque, les professeurs Gilles Brucker, directeur de l'Institut national de veille sanitaire (INVS), et Alain Grimfeld, pédiatre, pneumologue et conseiller du

Baisse des aides de l'Etat au vélo

Le club des villes cyclables, qui regroupe 550 communes, s'inquiète, dans un communiqué, de la baisse du financement des PDU. L'enveloppe de l'Etat prévue pour subventionner les opérations de voirie favorisant le vélo ou les transports en commun passe de 90,09 millions d'euros en 2002 à 13 millions en 2003. Le club demande au secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, de « reconsidérer l'enveloppe inscrite au projet de loi de finances ». « L'action gouvernementale se doit de favoriser le développement de l'usage du vélo en ville et de soutenir financièrement cette dynamique urbaine qui concourt au développement durable », poursuit le communiqué. « L'enveloppe a dû être réduite pour préserver les aides directes aux transports collectifs urbains », a affirmé le ministre de l'écologie, Roselyne Bachelot, mardi 26 novembre, dans le quotidien *Les Echos*, ajoutant que, « dès que possible, il faudra remonter le niveau des soutiens publics aux PDU ».

ministre de la santé, Jean-François Mattei, ont insisté sur la persistance de pathologies graves – et même d'une mortalité précoce – liées aux émissions nocives dans l'atmosphère.

« AUTRES TYPES DE POLLUTION »

« D'autres types de pollution vont émerger », prévient M. Lameloise. Le protocole de Kyoto sur la limitation des gaz à effet de serre, ratifié par la France, a également introduit un nouveau composé à surveiller, le gaz carbonique (CO₂), principal facteur du réchauffement climatique. Et là, les émissions des transports explosent : un accroissement de 25 % est annoncé dans les dix prochaines années. En France, la part des transports dans les émissions totales devrait passer de 22 % en 1997 à 40 % en 2010, mettant en péril les objectifs fixés. Les responsables politiques ne pourront pas éluder ce nouveau défi.

Or la réponse des pouvoirs publics ne semble pas à la hauteur de cet enjeu. La loi sur l'air de 1996

avait pourtant introduit l'obligation, pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, de se doter d'un plan de déplacements urbains (PDU) dont le but était « la diminution du trafic automobile ». Six ans plus tard, la plupart des

me (Certu) démontrent que la part de l'automobile dans les trajets des citadins ne cesse de croître dans la plupart de ces villes. En Ile-de-France, le plan régional pour la qualité de l'air, approuvé en mai 2000, envisage une baisse de 3 % du trafic automobile en 2006. Or le bilan de la première année d'application indique une hausse de 2 %. Seul Paris peut se prévaloir d'une baisse : même décriés, les récents aménagements ont limité la place de la voiture dans la cité. « 56 % des ménages parisiens n'ont pas de voiture : c'est un avantage pour nous », admet Denis Baupin, adjoint Verts au maire de Paris chargé des transports.

Ailleurs, les élus hésitent à mener une politique antivoiture qui pourrait s'avérer impopulaire. « Dès qu'on joue sur le nombre de files de voiture ou de places de parking, on constate immédiatement des blocages », affirme Monique Giroud, présidente de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy). Le lobby des petits commerçants, souvent hostiles à toute restriction de circulation, use largement de son influence. Or des comptages menés dans de multi-

plans ont été bouclés. Des communes plus petites, qui n'en avaient pas l'obligation, se sont pliées volontairement à l'exercice. Mais, alors que s'annonce, en 2003, une révision des PDU, les études menées par le Centre d'études sur les réseaux, les transports et l'urbanis-

me (Certu) démontrent que la part de l'automobile dans les trajets des citadins ne cesse de croître dans la plupart de ces villes.

En Ile-de-France, le plan régional pour la qualité de l'air, approuvé en mai 2000, envisage une baisse de 3 % du trafic automobile en 2006. Or le bilan de la première année d'application indique une hausse de 2 %. Seul Paris peut se prévaloir d'une baisse : même décriés, les récents aménagements ont limité la place de la voiture dans la cité. « 56 % des ménages parisiens n'ont pas de voiture : c'est un avantage pour nous », admet Denis Baupin, adjoint Verts au maire de Paris chargé des transports.

Ailleurs, les élus hésitent à mener une politique antivoiture qui pourrait s'avérer impopulaire. « Dès qu'on joue sur le nombre de files de voiture ou de places de parking, on constate immédiatement des blocages », affirme Monique Giroud, présidente de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy). Le lobby des petits commerçants, souvent hostiles à toute restriction de circulation, use largement de son influence. Or des comptages menés dans de multi-

ples villes démontrent que les stationnements servent rarement à leurs clients car ils sont le plus souvent occupés en permanence... par les propriétaires des magasins. « Je suis surpris de constater à quel point les élus les écoutent, même lorsqu'ils savent qu'ils ne voteront pas pour eux », poursuit M^{me} Giroud.

Les plus courageux s'emploient à restreindre la circulation en centre-ville, à Strasbourg, à Rennes ou à Grenoble, par exemple, sans enrayer pourtant l'irrésistible progression des automobiles hors des cœurs de ville. Nantes affirme être parvenu, comme Paris, à une baisse globale mais ces chiffres sont contestés par le Certu.

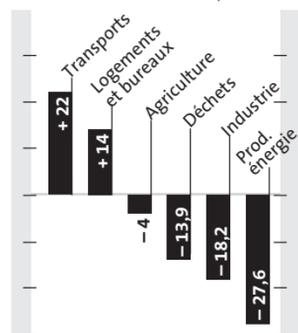
Le plus souvent, le développement de réseaux de transport en commun, objet d'une large publicité, masque l'accroissement plus que proportionnel des infrastructures routières. Entre 50 % et 80 % des budgets des PDU sont consacrés à la voiture et visent à améliorer la fluidité routière. Or, dans ces conditions, toutes les études démontrent que la voiture garde la préférence des usagers.

Benoît Hopquin

Une croissance de 2,2 % par an induirait une hausse des émissions de gaz à effet de serre de 10 %

- 2,8 % EN 10 ANS

Evolution des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2001, en %



Source : Mission interministérielle de l'effet de serre

LE PROGRAMME national de lutte contre le changement climatique (PNLCC) devra être revu, si la France veut respecter les engagements du protocole de Kyoto. Cette annonce a été faite par le ministre de l'écologie et du développement durable, mardi 26 novembre, à Lyon, à l'occasion de la deuxième conférence de suivi du programme qui se tient dans cette ville mardi et mercredi. Le dérapage des émissions de gaz à effet de serre, notamment de gaz carbonique (CO₂), rend en effet difficile l'idée d'un retour au niveau des émissions de 1990, comme notre pays s'y est engagé devant la communauté internationale.

Les rejets du bâtiment, c'est-à-dire de l'habitat et des bureaux (+14 %), et plus encore ceux des transports (+22 %) expliquent ce pessimisme : ils représentent 47 % des émissions nationales. Globalement, en particulier à cause de la baisse des émissions des secteurs industriel et énergétique, la France a émis en 2001 moins de gaz à effet de serre qu'en 1990. Mais ces progrès sont insuffisants : selon la mission interministérielle de l'effet de

serre (MIES), un taux de croissance économique de 2,2 % par an entraînerait, en 2010, une hausse des émissions de 10 %. Gilles Pipien, directeur du cabinet de Roselyne Bachelot, la ministre de l'écologie, a donc annoncé trois priorités : « Le développement des énergies renouvelables, l'amélioration énergétique des bâtiments existants et la maîtrise des émissions du secteur des transports. »

RENONCEMENT À L'ÉCOTAXE

Le PNLCC avait été lancé en janvier 2000 par Lionel Jospin. Mais très rapidement le premier ministre en avait abandonné le volet le plus important : une taxe infligée aux pollueurs en fonction de leurs émissions nocives, afin de les inciter à des économies et à des améliorations techniques. Ce renoncement à l'écotaxe a été confirmé par le gouvernement. A la fiscalité, M^{me} Bachelot a indiqué préférer « un plan sur des engagements volontaires », négociés avec les entreprises (*Le Monde* du 11 novembre).

Le Réseau action climat - France (RAC-F), qui regroupe des associations impliquées dans la démarche, estime que la France ne fait rien pour tenir ses engagements. « Les mesures en place à ce jour ne correspondent toujours qu'à moins de 10 % des mesures proposées dans le PNLCC », estime le RAC-F. « La "gonflette" de nos politiques à l'international devient choquante quand on les voit céder en permanence aux lobbies sur notre territoire », ajoute Laetitia de Marez, de Greenpeace.

A Lyon, M. Pipien a également attiré l'attention sur les investissements massifs effectués par les Etats-Unis dans la recherche technologique en matière d'émissions de CO₂. Le dirigeant redoute que ce pays « dispose des technologies qu'il aura brevetées et qu'il nous imposera pour tenir les engagements ».

B. H.

Queenfisher

KINGFISHER

www.kingfisherchallenge.com

KINGFISHER

Au terme d'une course qui testera ardue dans toutes les mémoires, Ellen MacArthur vient de remporter la Route du Rhum 2002 sur le monocoque à trois mâts Kingfisher. Pendant treize jours de mer, et le naufrage à l'esprit, elle nous a fait rêver, vibrer et parfois trembler. C'est à force de notre admiration par son courage et sa ténacité : elle nous a prouvé une fois encore que le succès n'attend pas le nombre des années. Pour tout ce ça, et bien plus encore, les 4000 collaborateurs du groupe KINGFISHER sont plus que jamais liés d'accompagner Ellen depuis quatre ans sur les océans et veulent tout simplement lui dire merci !

KINGFISHER LEADER INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

kingfisherchallenges.com • kingfisher.com

DISPARITION

Aminata Fall

La « Perle noire »

LA CHANTEUSE de jazz et comédienne sénégalaise Aminata Fall est morte, dimanche 24 novembre, à Saint-Louis (Sénégal), sa ville natale. Elle était âgée de plus de 60 ans, sans plus de précision.

D'origine sérère, Aminata Fall était l'une des grandes voix du Sénégal, sorte de Mahalia Jackson - monument du gospel - africaine. Surnommée la « Perle noire », Aminata Fall savait à merveille s'approprier les negro-spirituels nés outre-atlantique. Un jour, racontait-elle au musicien Wassis Diop pour les besoins d'un documentaire, « on m'a demandé si je venais d'Amérique, je ne savais pas où c'était, j'ai dit oui, je suis de Saint-Louis d'Amérique ». Selon les médias sénégalais, Aminata Fall, femme ample et généreuse, était « la première cantatrice de la musique moderne sénégalaise ».

Depuis janvier 2001, Aminata Fall avait perdu l'usage de ses jambes et se déplaçait dans une chaise roulante, offerte par l'Association des métiers de la musique (AMS) et une ONG, Secours sans frontières. La chanteuse n'avait alors pas les moyens d'en acquérir une. Auparavant, elle avait dû subir une intervention chirurgicale en France, financée notamment par l'ancien président sénégalais Abdou Diouf grâce à des recettes de concerts organisés par des collègues artistes.

Ancienne vendeuse de cacahuètes devant un cinéma de Saint-Louis, Aminata Fall fait son entrée dans la musique en 1958, au sein de l'orchestre Star Jazz. Huit ans plus tard, elle rejoint l'ensemble instrumental traditionnel du Théâtre national Daniel-Sorano, lors de la tenue à Dakar du Festival mondial des arts nègres. Pendant cette manifestation, « elle a émerveillé le public avec du blues et du jazz », se rappelle un de ses « collègues », le comédien sénégalais Thierno Ndiaye « Doss ». Elle restera pensionnaire du Théâtre jusqu'à sa retraite.

Avant fait plusieurs tournées à travers le monde, avec ses compositions de blues, de mbalakh (genre musical sénégalais fondé sur les percussions), la chanteuse a aussi joué au cinéma, dans *Le Voyage de l'hyène*, *La Petite Vendeuse de soleil* et *Le Franc*, du réalisateur sénégalais Djibril Diop Mambéty, mort en 1998. Moussa Sène Absa, autre réalisateur sénégalais, lui a consacré en 1998 *Blues pour une diva*, un documentaire évoquant la vie et la carrière de la chanteuse-comédienne. Aminata Fall, qui était mère de cinq enfants, a été inhumée le 25 novembre à Saint-Louis.

Véronique Mortaigne

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet/) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 25-mardi 26 novembre sont publiés :

● **Parlementaire en mission** : un décret chargeant Arlette Franco, députée (UMP) des Pyrénées-Orientales, d'une mission temporaire auprès de Léon Bertrand, secrétaire d'Etat au tourisme.
● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Mont-louis-sur-Loire ».

NOMINATION

Bernard de Montferrand a été nommé ambassadeur au Japon par décret paru au Journal officiel du 23 novembre, en remplacement de Maurice Gourdault-Montagne, devenu conseiller diplomatique et « sherpa » de Jacques Chirac, président de la République.

DOCUMENT OFFICIEL

La Documentation française met en ligne le rapport du groupe de travail sur la sécurité alimentaire, cinq ans après le sommet mondial de l'alimentation.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000566.shtm

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hanna, Jeanne, Aline SABBAN

est née le samedi 23 novembre 2002, à 15 h 55, Paris-12^e.

Sa naissance illumine le foyer de :

M. et Mme **Ilan SABBAN**

et apporte du bonheur à son frère, **Richard-Samuel**,

et à sa sœur,

Dina, Louise.

9, rue des Myosotis, 94320 Thiais.

Anniversaires de naissance

– Information pour le monde entier :

très bel anniversaire

Ceydric.

Nous t'embrassons.

Maman, Papa et les Jujus.

– Paris. Washington.

Vingt ans aujourd'hui !

Chloé,

joyeux anniversaire.

Gros bisous de nous tous.

Maman.

Décès

– Mme Françoise Boulay, son épouse, Ses enfants et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOULAY, ancien rédacteur en chef à RTL, ancien professeur à l'École politique de journalisme de Lille,

survenu à La Chapelle-sur-Orseuse (Yonne), le 25 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 29 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).

L'inhumation aura lieu au cimetière des Sables-Rouges de Villeneuve-sur-Yonne.

– Le président de l'université Montpellier-II, sciences et techniques du Languedoc-Roussillon, Le directeur de l'UFR des sciences, Ses collègues, Les étudiants, Et l'ensemble des personnels ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Bernard BOYER, directeur du département de chimie de l'UFR des sciences,

survenu à Montpellier, le 25 novembre 2002.

Ils expriment leur sympathie à sa famille et à ses proches.

– Le chef du service, Et les membres de l'Inspection générale de l'agriculture, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Georges CELERIN, chargé de mission

à l'Inspection générale de l'agriculture, inspecteur général adjoint de l'ONIC, officier du Mérite agricole,

dans sa cinquante-sixième année.

Ils conservent le souvenir de son action efficace et passionnée au service de la mise en valeur du patrimoine rural, d'un homme d'une grande élégance de cœur et de culture, et ils expriment à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

– Montpellier. Foix. Toulouse. Paris. Nîmes.

Jean-Renaud Delpla, Didier Delpla, François Delpla, Claude et Etienne Robin, Marie-Dominique et Emmanuel Rey, Eve Delpla, Chantal Delpla, ses enfants,

Magali, Jeanne, Mimo, Mathilde, Vivien, Myriam, Ianis, Violaine, Sylvain et Valentin, ses petits-enfants, Elise Pagès et ses enfants, Yvette Lacour et ses enfants, Jacques Balança et ses enfants, ses cousins,

Christiane et Jacques Chevalier, Laurence et Frédéric Lévy, Marc et Geneviève Delpla, ses neveux, ont la douleur de faire part du décès de

Gaston DELPLA,

entouré des siens, le 26 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie aura lieu jeudi 28 novembre, à 14 h 10, au crématorium de Toulouse, route de Colomiers, à Cornebarriu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Julien-Sacaze, 31100 Toulouse. fdelpla@club-internet.fr

– Mme Jean Desrue, son épouse, Mme Ghislaine Lauret-Destrue, sa fille, Ses neveux et nièces, ainsi que toute la famille ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean DESRUE,

survenu le 24 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Milly-la-Forêt (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Châtillon, 91490 Milly-la-Forêt. 96, avenue Mozart, 75016 Paris.

– Ses collègues membres du collège économie-gestion ont la douleur de faire part du décès, le 23 novembre 2002, de

Nicole FRANCAIX,

La rigueur, la compétence, le souci de la perfection ont caractérisé ce professeur qui a conduit des cohortes d'étudiants au succès. C'est une figure qui nous a quittés, nous lui rendons hommage.

Nous adressons une pensée émue à ses proches.

– La famille Grange, Martine et Michel Brochet, Marie-Laure Croisiers de Lacroivier, George Singleton, Paul Verwisch, Irmgard et Thierry Sigg, ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Henri GRANGE, architecte,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Une messe sera célébrée le 28 novembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Rosalie, Paris-13^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marie-Thérèse Robinet-Grumbach, Les familles Blain et Grumbach ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc GRUMBACH, avocat honoraire à la cour d'appel de Paris,

survenu en son domicile le 29 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Famille Grumbach, 4, avenue Halphen, 92410 Ville-d'Avray.

– Le médecin général inspecteur Jérôme Guélain, son épouse, M. et Mme Jean-Christophe Saez, M. et Mme Arnaud Meunier, M. Clément Guélain, ses enfants, Arthur, son petit-fils, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jérôme GUÉLAIN, née Marie-Françoise BONNET,

survenu le 24 novembre 2002, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 novembre, à 9 h 30, en la chapelle de l'école du service de santé des armées de Bordeaux.

Elle sera suivie de la crémation dans l'intimité au parc cimetiériste de Mérignac.

– Nicole Guichaoua, son épouse, Xavier et Arnaud, ses fils, Mme Denise Guichaoua, sa mère, M. et Mme André Cabrolier, ses beaux-parents, Mme Suzanne Porteret, sa tante, Sa famille, Et tous ses amis ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Yvon N. GUICHAOUA,

survenu le 23 novembre 2002.

La cérémonie sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e, le vendredi 29 novembre, à 10 h 30, suivie de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sa famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

« Père Laurent a zo aet d'an Anaon . »

Loeiz, Donatien, Anne, Haude, Tanguy et Gwenaëlle, Leurs épouses, époux, enfants et petits-enfants, font part de la mort de

Pierre-Gabriel LAURENT,

survenue au Conquet (Finistère), le 17 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

« Joa d'an Anaon . »
Jolie sur l'autre rive.

22, rue Joseph-Jourden, 29217 Le Conquet.

– La présidente, Le conseil d'administration, La direction de l'Unassad, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 22 novembre 2002, de

Georges MALO, vice-président d'honneur de l'Unassad, militant de l'action sociale,

et présentent leurs condoléances à sa famille.

Il restera dans le cœur de tous ceux qui, à l'Unassad, l'ont connu, apprécié, aimé et qui s'efforcent de poursuivre les projets qu'il continuait à faire.

– Toulon.

Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Hyacinthe MARIANI, directeur régional des services pénitentiaires en retraite,

survenu à Toulon, le 26 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 novembre, à 16 heures, au crématorium de Cuers.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au S.S.I.A.D., 104, rue Orves, à Toulon.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– La Maison de l'Amérique latine a la tristesse d'annoncer la disparition de la planète

MATTA, membre fondateur.

« Has cerrado los ojos y entras y sales de ti mismo a ti mismo por un puente de latidos : El corazón es un ojo. » Octavio Paz. (Le Monde du 26 novembre.)

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Les familles Nicol et Lonjon ont la tristesse de faire part du décès, à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 25 novembre 2002, de

Mme Maurice MIGNARD, née Renée NICOL, pharmacien,

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Paris, le 27 novembre 2002.

– Le Seigneur a rappelé à lui

Jean NARDIN,

X 1929, actuel, chevalier de la Légion d'honneur, président d'honneur de la Caisse mutuelle d'assurance et de prévoyance président d'honneur du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle La Châtaigneraie de Menucourt.

De la part de Marie-Germaine et Pierre Mitault, Georges Nardin, Odile Nardin, Xavier Nardin, ses enfants,

Sabine et Vincent Denoix, Benoît et Nicole Mitault, Marie-Laure et Eric Bribrant, Caroline et Antoine Verzat, Hélène et Pascal Ferrari, ses petits-enfants,

Lucie, Martin, Blandine, Justine, Juliette, Charlotte, Louis, Pierre, Colombine, Augustin, Philippine, ses arrière-petits-enfants,

Des familles Nardin, Tayeau, Gailllemin et Béranger.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 novembre 2002, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera le samedi 30 novembre, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Cast (Côtes-d'Armor).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

– Aix-en-Provence. Paris. Reims.

Nathalie, Olivier et Karine, Quentin, Charles et Nina, ont la douleur de faire part de la mort de leur père,

le docteur Michel ROYER, ancien interne, des hôpitaux de Strasbourg, psychanalyste.

survenu le 22 novembre 2002.

Lola, Carla, Adrien et Léo, ses petits-enfants, Les familles Royer, Lebas, Isabelle Vinstock.

– L'Observatoire de Paris, Le Laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique, Le département des sciences de l'univers du CNRS, Le personnel, Ses collègues et amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Henri VAN REGEMORTER, directeur de recherche émérite au CNRS,

et expriment leur sympathie à sa famille et à ses proches.

Les obsèques se dérouleront au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 28 novembre 2002, à 10 h 30.

Rectificatifs

– Dans le faire-part de décès de

M. Willy CHAZAN,

paru dans le carnet daté du 26 novembre 2002, il fallait lire : « le 17 novembre 2002 ».

Anniversaires de décès

– Le 28 novembre 1987, disparaissait à Paris

Paul ARMA, né Imre WEISSHAUS,

en 1904 à Budapest.

On peut lire dans les œuvres de ce musicien engagé l'histoire d'un siècle tumultueux.

– 28 novembre 1991.

Hélène,

ma bien-aimée, quittait notre monde pour le ciel.

Ceux qui l'ont connue auront une pensée, une prière.

Avis de messe

– On nous prie d'annoncer que la messe à l'intention de

Jean DARIDAN

sera célébrée le lundi 2 décembre 2002, à 10 h 30, à Saint-Pierre de Chaillot.

– Une messe pour

François TRICAUD

sera célébrée par le Père Martelet, 42, rue de Grenelle, Paris-7^e, le samedi 30 novembre 2002, à 17 heures.

Conférences-Débats

Journée d'étude « **Jean LACOUTURE, portraits d'un biographe, enquêtes sur un journaliste** », le 28 novembre 2002, de 9 heures à 20 heures. Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Grand auditorium, hall Est, entrée libre.

Soutenances de thèse

– Le 1^{er} octobre 2002, **M. Paul Manenti** (Chavelot, Vosges) a soutenu sa thèse : « **Image de l'artisan dans le cinéma documentaire français des origines à 1960** ». Le jury, composé de Mme M. Lagny (directrice), M. R. Odin, M. R. Viry-Babel, M. P. Beylot, l'a jugé digne du grade de docteur en Sorbonne nouvelle, mention Très Honorable.

– **Sophie Proust**, attachée temporaire d'enseignement et de recherche en arts du spectacle à l'université de Nice, assistante à la mise en scène, a obtenu le grade de docteur en esthétique, sciences et technologie des arts de l'université Paris-VIII, avec la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité lors de la soutenance publique de sa thèse de doctorat sur « **La direction d'acteurs dans la mise en scène théâtrale contemporaine** », le lundi 25 novembre 2002, à l'université Paris-VIII. Directeur de thèse : Patrice Pavis. Jury : Georges Banu, Christine Hamon-Siréjols, Jean-Marie Thomasseau, Anne Ubersfeld (présidente).

Revue de presse, dossiers thématiques, rubriques "vu d'ailleurs"...

adossée à l'hebdomadaire Courrier international, l'Agence a développé depuis dix ans une expertise sans équivalent de veille sur la presse étrangère. Parmi ses clients, des entreprises, des médias, des institutions.

L'Agence sera présente au salon iContents du 27 au 29 novembre stand P6 - CNT

contact : 01 46 46 16 97

QUAND JOSPIN

EN politique aussi, seule la victoire est belle. Les spécialistes américains de la mécanique électorale ont même inventé un théorème que conserve en tête, six mois après le

21 avril, une ancienne de L'Atelier de Lionel Jospin : « Il faut savoir ce que l'on veut : gagner ou avoir raison. Jospin, lui, voulait avoir raison. » Lui qui se disait « là pour gagner » a perdu sans livrer combat contre Chirac, le seul qu'il attendait, à entendre son entourage.

Si Lionel Jospin et Jacques Chirac ne se sont finalement pas affrontés au second tour de l'élection présidentielle, au moins ont-ils eu durant la campagne une occasion de se mesurer sur le même terrain. A quinze jours d'intervalle, Jospin et Chirac face aux mêmes porte-parole de la colère syndicale des ouvriers de LU. Un jeu de massacre télévisé dont il restera les images, et quelles images ! Les deux candidats se voyaient soudain confrontés à un échantillon de ces « oubliés » de la croissance, confrontés aussi à une question cruciale : les hommes politiques ont-ils encore le pouvoir de réguler, sinon d'éviter, les dégâts de la mondialisation libérale ? La démocratie a-t-elle encore un sens quand l'économie semble dicter sa loi ?

Revoiyons ce « télé-duel ». Tout dans le déplacement d'Evry, ce 13 mars, aurait dû indiquer au premier ministre un possible « coup de vent », à commencer par la présence dans la commune voisine de Ris-Orangis d'une usine LU, appartenant au groupe Danone, promise à la fermeture en 2004. Quand le plan social du champion français de l'agroalimentaire a été dévoilé en janvier 2001 (*Le Monde* du 10 janvier 2001), les maires des communes concernées supplient Jean-René Buisson, secrétaire général de Danone et à l'époque directeur des ressources humaines, d'attendre les élections municipales avant de l'officialiser. Puis c'est le boycottage, d'ampleur nationale, d'une marque familière, d'une entreprise réputée sociale. En quelques jours, Danone est associée aux termes de « licenciements boursiers », la gauche « mouvementiste » enfonce un sujet de mobilisation idéal contre l'arrogance des multinationales. Danone, entreprise qui ne faisait pas mystère de ses liens de consanguinité avec la gauche, devient symbole de la conversion de cette dernière aux thèses « sociales libérales ». Que fallait-il de plus pour que Jospin se méfie ?

Mais sur l'agenda du premier ministre, ce jour-là, rien n'est entouré en rouge. D'ailleurs, c'est plutôt le candidat, encore solidement installé dans les sondages, qui s'en va pour une rencontre avec la fine fleur de la recherche française au Gépôle d'Evry, dans l'Essonne. Le chauffeur et garde du corps, Thierry, n'utilise pas de gyrophare et, bien sûr, il n'y a pas de motard. Dans les embouteillages de l'autoroute du Sud, le candidat relit méticuleusement un entretien accordé au *Figaro*, donne par téléphone ses instructions avant publication. Les trois autres passagers sont silencieux : Pierre Guellman, le conseiller pour la recherche, Jean-Paul Huchon, le président socialiste de la région Ile-de-France, et le mathématicien Michel Broué, ancien lambertiste comme Jospin, qui fut son maître politique à 20 ans. Il préside le comité de soutien scientifique du candidat et, à ce titre, a soigneusement préparé cette journée.

Une heure avant le départ de Matignon, Manuel Valls, maire d'Evry et ancien conseiller du premier ministre pour la communication, alerte François Hollande sur



Le 13 mars, le candidat Jospin était apostrophé à Evry par des syndicalistes de l'usine de biscuits LU. Questions acerbes, réponses glacées, sous le regard des télévisions. Quinze jours plus tard, Jacques Chirac se tira mieux de la même situation, loin des caméras. Décryptage



huit clos. Le courant était passé. Peu de temps après l'annonce du plan social, il avait aussi échangé quelques mots avec le PDG de Danone dans une réception officielle, et demandé le pourquoi de ces licenciements « boursiers ». « Je dois répondre devant mes actionnaires », lui avait expliqué Frank Riboud. « Et moi devant les citoyens », avait sèchement rétorqué Jospin. De toute la crise Danone, ces quelques mots furent en tout et pour tout les seuls qu'échangèrent le chef du gouvernement et le patron d'une des plus grandes entreprises multinationales françaises. « Face à un tel acharnement médiatique, nous avons fait une dizaine de demandes d'entrevue au premier ministre, nous n'avons même pas eu de réponse à nos courriers », s'étonne encore aujourd'hui Jean-René Buisson. Jospin est-il donc bien préparé à ce qui l'attend ? En tout cas, il ne dévie pas.

D'abord les infirmières. Bref salut plein de cordialité. Au revoir mesdames ! Puis, Jospin traverse la rue. Et là, un mur. Ils ne sont qu'une dizaine tout au plus. Ce n'est pas ce qu'on a dit, un complot de militants hargneux de Lutte ouvrière. Les ténors de l'intersyndicale sont trois. Farid Djitli, d'abord, 49 ans, électromécanicien, élu CGT et majoritaire parmi les ouvriers. Sympathisant socialiste actif... Mais pas au point de voter le 21 avril. Pour sanctionner, dit-il, « l'impuissance de la gauche » à faire plier Danone. Il aurait dû être le modérateur, mais il ne dira pas un mot, « par crainte d'en rajouter », laissant ses camarades monter au filet. Patrick Régnier, ensuite, ancien cégétiste passé à la CFTC en même temps qu'il accédait à la maîtrise, syndicaliste consciencieux, incolable sur les chiffres du bilan de l'usine, mais dont ses copains parlent comme d'un « révolté ». Révolté que Danone ait « mis en cause le professionnalisme des salariés » en évoquant des « coûts contrôlables trop élevés » au lieu d'annoncer simplement que l'usine d'Evry devait fermer, comme celle de Calais, pour cause de surcapacités de production. Lui non plus ne votera pas pour le premier ministre « d'un gouvernement soi-disant de gauche ».

Enfin, et surtout, Philippe Aoune, 43 ans, cariste, délégué FO. Il a été candidat de la LCR à Evry. Un passage par LO lui a laissé le goût amer d'une « dictature ». Un politique ? Ce serait beaucoup dire. Mais une tête brûlée sûrement, qui reconnaît aimer la bagarre : « Ça allait tourner à un coup monté par Valls, avec des questions arrangées, des réponses langue de bois. Ça ne m'intéressait pas. » Philippe ne sait pas trop expliquer pourquoi Jospin se jette directement sur lui : « Peut-être à cause de ma casquette rouge, de mon T-shirt pour le boycottage et de mes badges. » Jospin le salue en premier.

Philippe Aoune demande d'abord ce que va faire le gouvernement contre les licenciements. Jospin répond emplois-jeunes. Philippe l'interrompt aussitôt : « Vous pourriez, vous, vivre avec 4 000 francs par mois ? » Touché. Patrick Régnier intervient. Son truc à lui (il répétera la même anecdote quinze jours plus tard devant

leur permettent de passer un à un le cordon de sécurité. Chirac les invite à le suivre dans la maison du gardien, loin des caméras. Seule une équipe de Canal+ qui tourne les coulisses de la campagne a pensé à prêter une minicaméra à Slimane, l'un des ouvriers. Celui-là a filmé l'échange, mais, différence de taille avec la mésaventure de Jospin, ce sont des images pour l'histoire. On ne les verra qu'après l'élection, qui plus est sur une chaîne cryptée. Qu'y voit-on ? Chirac n'apporte aucune réponse aux questions des LU sur les licenciements boursiers, mais leur demande s'ils les ont aussi « posés au premier ministre ? », puis il réussit à glisser qu'il va « quand même appeler M^{me} Guigou ». Enfin il ironise sur Frank Riboud : « Quand on sait qu'il se présente dans le monde entier comme le patron social ! »

AUPRÈS du président, son attachée de presse Agathe Sanson affirme qu'il n'y avait rien de spécialement préparé, comme pour souligner la contre-performance de Jospin. « Simple routine : des gens veulent voir Chirac, ils le font savoir, on les reçoit, discrètement. C'est tout. »

De toutes les explications sur la mésaventure de Lionel Jospin à Evry, c'est celle d'un ratage de communication qui convainc le moins. Ce jour-là, aucun communicant n'était auprès du candidat, tous retenus par la préparation d'autres déplacements. De toute façon Jospin ne leur aurait pas sacrifié

Philippe Aoune, FO :
« On se demande si on ne doit pas voter directement pour les patrons, puisque ce sont eux qui commandent. »
Lionel Jospin :
« Essayez cette solution »

Michel Broué, lequel était bien le dernier qui aurait songé à le mettre en garde contre un brouillage possible du message : « Le soir, avoue-t-il, devant ma télé, quand j'ai vu que les journalistes n'avaient rien retenu de la rencontre avec les chercheurs je n'en suis pas revenu. » Au moins dans cette frêle équipée Jospin s'est-il montré naturel. Maître de son destin. La collision entre Jospin et les LU n'était pas un obstacle « inscrit » : « Il semblait être là par devoir, s'étonne encore aujourd'hui Manuel Valls, il reculait. » Alors on échafauda. S'il a choisi de ne pas fuir, pourquoi tant de maladresse, si peu d'empathie ? Là ou Chirac fait parler son métier, Jospin, le trotskiste

A BUTÉ SUR LES « LU »

les risques de perturbation par les salariés de l'usine LU. Jospin lui-même l'appelle : « Tu en penses quoi ? » Valls l'informe alors qu'une poignée de syndicalistes souhaitent lui parler, et le met en garde : « Si tu les vois devant les télé, ce sera l'image du jour. » Jospin abrège : « C'est le maire que j'appelle, pas mon ancien conseiller... » Il a encore le choix. Selon les témoins, il glisse d'abord à Pierre Guellman qu'il faudra sans doute « faire recevoir » les LU, car il n'en aura pas le temps lui-même. Mais à l'approche du Gépôle il aperçoit un petit attroupement d'infirmières, et à quelques mètres un autre, plus modeste encore. Les LU. Thierry fait valoir qu'aucun de ces deux rassemblements n'empêche la voiture d'accéder au lieu de la réunion. Instinct d'ange gardien. On peut esquiver. Mais Jospin se ravise. Il ordonne au chauffeur de stopper. Thierry, étonné, insiste, mais Jospin veut décidément y aller. On dirait qu'il a retrouvé son allant de candidat. Il va au contact. Se décidera-t-il enfin à « prendre du plaisir, à oublier Chirac », comme l'en implore Jean Glavany, son directeur de campagne, depuis des semaines ?

D'ailleurs, en avril 2001, de passage dans l'Essonne, à Marcoussis, le premier ministre s'était montré à l'aise face aux LU, à



Evry, 13 mars 2002. Lionel Jospin est venu à la rencontre des syndicalistes de LU.

Chirac), c'est l'arrogance des patrons. « Riboud nous a dit devant quarante témoins que les politiques, il leur crachait à la gueule ! » Jospin avoue qu'il n'a pas eu l'occasion de le rencontrer, mais qu'« il ne lui a jamais dit ça ». « On se demande si on ne doit pas voter directement pour les patrons, puisque ce sont eux qui commandent », surenchérit Aoune. « Essayez cette solution », lâche alors un Jospin glacial, s'en allant déjà.

Le premier ministre peut se dire que, pour prix de son désarroi publiquement affiché, il a, au moins, fait tomber un masque : cette ultragauche-là est prête à faire le jeu des patrons, du Medef, de la droite, donc de Chirac. C'est du reste la leçon qu'en tire aujourd'hui encore Jean Glavany : « Complot ou pas, ces gens-là ont montré leur irresponsabilité. »

Du reste de l'histoire, La Fontaine eût pu faire une fable : Maître Chirac par la mésaventure instruit se trouve quinze jours plus tard en Essonne. Georges Tron, autre député du cru, RPR, contacte les syndicalistes pour qu'ils se trouvent au stade de Savigny-sur-Orge (Essonne) au jour dit de la visite du président. Mais, cette fois, l'affaire n'est pas traitée à la légère. Les policiers des RG identifient les ouvriers et

contrarié, l'homme aux nombreux lapsus, semble à nouveau victime de la cohabitation de ses personnalités multiples. « Tout aurait été plus simple s'il avait quitté Matignon, pense Stéphane Fouks, en charge de la communication avec Jacques Séguéla. En s'obstinant, Jospin se condamnait à une campagne en zigzag, entre bilan et projet. »

Quelques semaines plus tard, conformément à la remarque prémonitrice de Philippe Aoune, le président réélu installe un patron, Francis Mer, à Bercy. Aujourd'hui, le syndicaliste FO dit, sans l'ombre d'un regret, qu'au moins, avec un gouvernement de droite, « ça bougera plus dans les luttes ». Comme en 1995, où cinq semaines de grèves avaient permis d'arracher des hausses de salaires qui font des ouvriers de cette usine les mieux payés de la branche biscuit en France. De toute façon, dans sa cité, on lui a dit qu'il avait bien fait de ne pas se dégonfler. Début octobre à Evry, les LU assistaient à un meeting de François Hollande. A la fin, ils ont voulu poser « leurs » questions au premier secrétaire. Manuel Valls a gentiment éconduit les journalistes qui se pressaient déjà, micro en main. Jurant mais un peu tard...

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

La « question turque » – celle que soulève l'éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union européenne – souffre du politiquement correct, c'est-à-dire de lâcheté matinée d'hypocrisie. Pour ne pas avoir à dire ce qu'ils pensent ou ce qu'ils redoutent, la plupart des [interlocuteurs] européens d'Ankara se livrent depuis des lustres à des contorsions sémantiques indignes. La seule vraie question à laquelle il conviendrait de répondre, mais qu'il ne faut surtout pas poser, est celle-ci : l'islam turc est-il soluble dans l'Europe ? Le moins qu'on puisse dire est qu'il est trop tôt pour répondre par l'affirmative. L'islamisme tempéré par les coups d'Etat suffirait-il à satisfaire l'une des conditions fondamentales posées à toute adhésion à l'Europe : l'existence d'un régime démocratique ?

LE FIGARO

Renaud Girard

L'Europe s'est construite sur le double héritage du christianisme et des Lumières. Pas la Turquie. Aujourd'hui, ce grand pays proclame son ambition de concilier islam et modernité. L'expérience est intéressante, mais elle ne nous concerne pas au premier chef. Si la civilisation islamique doit se réformer un jour, ce devra être l'œuvre des musulmans eux-mêmes. Sous la pression des Anglo-Saxons, l'Europe s'est lancée dans une course folle à l'élargissement qui fait que l'Union va bientôt accueillir en son sein vingt-cinq pays, avec des institutions qui avaient été prévues pour six et qui, à quinze, sont déjà totalement paralysées. Avoir réalisé l'élargissement de l'Union avant son approfondissement constitue une erreur historique, qui sera peut-être fatale à l'Europe institutionnelle. Admettre la Turquie serait purement et simplement lui donner le coup de grâce.

L'ICI

Pierre-Luc Séguillon

La raison pour refuser l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne est l'histoire et la géographie. Celles-ci ont donné à l'Europe des frontières qui apparaissent aujourd'hui de bon sens et que l'on ne peut indéfiniment repousser, sauf à ce que cette Europe n'ait jamais d'intérieur et d'extérieur, ce qui revient à lui refuser d'autre identité que celle d'un vaste marché économique. Si l'Europe veut être une entité politique, économique et militaire forte, il lui faut dire cette vérité à la Turquie.

Du Watergate à la « bonne affaire » afghane

Héros du « Watergate », le journaliste du « Washington Post » Bob Woodward vient de publier un livre sur « Bush en guerre ». Il y raconte comment des chefs afghans ont été achetés par la CIA

The Washington Post

quatre jours après l'attentat du World Trade Center, pour partir en repérages dans le nord de l'Afghanistan. Dix jours plus tard, il franchissait la frontière du Tadjikistan avec 3 millions de dollars en coupures de 100 dollars. Dès sa première rencontre avec le général Fahim et le futur ministre de la défense Abdullah Abdullah, « Gary » a mis 1 million sur la table.

Dès le début de la guerre, l'Alliance et ses sponsors américains se sont employés à soudoyer l'ennemi, achetant en gros, « 10 000 dollars pour ce sous-commandant et sa douzaine de combattants », « 50 000 pour cet officier plus important et ses centaines d'hommes », raconte Woodward. Un commandant n'a pas sauté immédiatement sur l'occasion. Les forces spéciales ont dirigé un bombardement de précision de

son quartier général. Le lendemain, on lui a proposé 10 000 dollars de moins...

Woodward avait commencé à l'été 2001 un livre sur la présidence Bush, qui devait être axé sur les réductions d'impôts. Le 11 septembre 2001, il interviewait la sénatrice républicaine du Maine, Olympia Snowe, au Capitole, et il était à ce point pénétré de l'importance de son sujet que les images des tours en flammes à New York ne l'avaient pas interrompu (il a fallu pour cela que les locaux soient évacués). Ensuite, il a bien évidemment modifié l'angle de son livre.

COMPLAISANCES

Woodward est un journaliste obsédé par sa crédibilité : pour son livre, précise-t-il, il a eu accès aux comptes-rendus de 50 réunions du

Conseil national de sécurité. Il en cite « 15 000 mots ». Il a eu deux heures vingt-cinq minutes d'entretien avec M. Bush, lui posant « près de 300 questions ».

Conscient de faire la promotion d'un livre qui n'égratigne guère le président, le Washington Post tente de se dédouaner, côté déontologie, en publiant un article exposant les critiques dont Woodward est l'objet. On y apprend que le « tombeur » de Nixon (avec Carl Bernstein) est accusé d'être devenu « mou à l'égard des puissants », d'autant qu'il en dépend pour faire la trame de ses ouvrages. « Une des principales critiques est que ceux qui coopèrent avec lui tendent à obtenir un rôle de premier plan, et souvent favorable, dans ses récits », rapporte Howard Kurtz, chroniqueur média du même journal.

Dans *Bush at War*, c'est Colin Powell qui a le beau rôle. Selon ses détracteurs, c'est donc probablement lui qui a fourni nombre d'informations à l'auteur. De fait, le livre confirme un combat des chefs à bien eu lieu en août à pro-

pos de la nécessité de passer ou non par l'ONU pour attaquer l'Irak. Juste-là, le secrétaire d'Etat plaisantait lui-même sur le « frigo » dans lequel le maintenait la Maison Blanche et dont il était prié de sortir ou pas, au gré de la situation au Proche-Orient. Le 5 août, un dîner mémorable a eu lieu avec le président. Powell plaïda durant deux heures, raconte Woodward : « C'est bien beau de dire que nous pouvons y aller de manière unilatérale. Sauf que vous ne le pouvez pas. » Il croyait avoir gagné, mais Dick Cheney, le vice-président, remonta à l'assaut. Le débat fit rage jusqu'au dernier moment. Il n'y eut pas moins de 24 moutures du discours que devait prononcer George Bush devant l'ONU. Au point que, le matin du 12 septembre, le téléprompteur n'avait pas encore reçu la dernière version, qui venait d'être rectifiée de la main même du président.

Corine Lesnes

★ www.washingtonpost.com

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La crise en Ulster vue par la presse d'Irlande

Les nouvelles propositions de Tony Blair suscitent à la fois espoir et appréhension

« UN NOUVEL espoir souffle sur l'Irlande du Nord », titre *The News Letter*, quotidien modéré de Belfast. « Un pas important vers la paix », affirme *The Irish Times*. Soutenus par Londres et Dublin, les partis nord-irlandais se retrouvent cette semaine pour discuter d'une nouvelle proposition de Tony Blair, rapporte l'hebdomadaire irlandais *Sunday Business Post* : « L'application totale de l'accord du vendredi saint signé en 1998. »

L'ensemble du volet sécuritaire, précise le *Guardian* de Londres, n'avait jamais été mis en œuvre. « Après l'intégration des représentants du SDLP [Parti social-démocrate et travailliste, catholique modéré] en 2001, Londres propose d'intégrer le Sinn Féin, la vitrine politique de l'IRA, au sein du bureau de supervision de la police nord-irlandaise », à condition que l'IRA mette ses armes hors service. « De même, l'intégration d'ex-prisonniers de l'IRA et des groupes paramilitaires

unionistes au sein des forces de sécurité », prévient dans l'accord, pourrait contribuer à rétablir la confiance entre les deux communautés.

Proposition surprenante, car le Sinn Féin est vu comme le principal responsable de la suspension de l'exécutif d'Ulster après l'arrestation de quatre militants ayant espionné le ministre chargé de l'Irlande du Nord. Le premier ministre local, David Trimble (Parti unioniste, UUP, protestant modéré), a réagi en exigeant le départ du Sinn Féin de son cabinet. Tony Blair a préféré suspendre l'exécutif pour calmer les esprits et se donner le temps de ramener les partis autour de la table.

Pour restaurer la confiance entre les deux camps, écrit le *Belfast Telegraph*, « il faut d'abord clarifier la situation. L'IRA et le Sinn Féin doivent convaincre les unionistes qu'ils souhaitent vraiment entrer dans le jeu démocratique ». « L'IRA doit déposer ses armes et montrer qu'elle en a définitivement fini avec sa guerre, comme un certain nombre de dirigeants du Sinn Féin l'ont déjà fait », ajoute le quotidien.

« Londres et Dublin parient sur le fait que l'intégration des républicains dans la police poussera l'IRA à désarmer et rassurera pour de bon ses partenaires unionistes », ajoute *The Irish Times*. Cependant, le Sinn Féin fait toujours la fine bouche face à cette offre. Heureusement, pourraient dire les protestants, eux-mêmes peu rassurés par cette nouvelle proposition. « C'est faire entrer le loup dans la bergerie ! », s'insurge un dirigeant de l'UUP

dans *The News Letter*, qui précise que « le processus de paix risque de s'effondrer si l'IRA est ainsi normalisée, alors qu'elle n'a toujours pas dévoilé toutes ses caches d'armes ».

« L'arrivée du Sinn Féin dans la police nord-irlandaise provoquerait la fin irrémédiable du processus de paix », renchérit le révérend Paisley. S'adressant au Sinn Féin, le chef du Parti démocratique unioniste (DUP, extrémiste protestant) s'exclame : « Nous ne siégeons pas à vos côtés, agents de la terreur ! » Ces propos pourraient passer pour fantaisistes, mais le DUP « est en passe de devenir le premier parti unioniste d'Irlande du Nord, relayé par David Trimble (...) au second plan », s'inquiète *The Irish Times*.

Philippe Jacqué

« LE DROIT » (Canada)



Passions. Au Nigeria, un pays où plusieurs Etats ont réintroduit la charia, les émeutes liées à l'élection de Miss Monde ont fait plus de 200 morts.

DESSIN DE BADO

AU COURRIER DES LECTEURS

Une Europe laïque

On parle à nouveau d'introduire dans la Constitution européenne une référence à l'héritage spirituel, voire religieux, voire chrétien, de l'Europe. Or un nombre appréciable d'Européens se verraient contraints de rejeter, quelles que soient ses qualités par ailleurs, le texte constitutionnel qui contiendrait une telle référence.

Une Constitution est faite pour fixer l'organisation des pouvoirs publics. A l'extrême rigueur, elle peut aussi définir les droits et devoirs du citoyen – encore que, selon une méthode éprouvée, il faut sans doute mieux réserver cette seconde fonction à un instrument séparé, car une Constitution est sujette à changements, et l'on risque d'affaiblir des droits dits fondamentaux en les proclamant ou les réclamant dans un instrument plus ou moins éphémère.

Une Constitution ne doit pas dicter des croyances ou des goûts, ordonner même implicitement aux citoyens de croire ou ne pas croire telle chose, ni même les obliger à

rendre hommage à des traditions qui n'ont pas forcément leur approbation et qui, en tout état de cause, sont étrangères à la marche des institutions.

La question, semble-t-il, avait été réglée il y a deux cents ans environ à la satisfaction générale – celle des Français en tout cas : on s'étonne qu'au mépris des leçons de l'histoire et de celles encore plus cuisantes de l'actualité il se trouve des gens, même en France, pour s'aveugler à nouveau sur l'enjeu. (...)

A invoquer des valeurs (...), le mieux est sans doute d'en rester à celles acceptées par le Sommet du Millénaire de l'ONU, en 2000, pour servir dans les relations internationales au XXI^e siècle ; ce sont, dans l'ordre : la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités. Et qui dit tolérance dit, entre autres choses, laïcité. (...)

Pour notre tranquillité, laissons les questions de religion ou d'irrégularité à la sphère privée : ainsi chacun sera libre d'avoir sur ce point l'opinion qui lui convient sans se sentir officiellement désavoué par les autres et en concevoir un

ressentiment préjudiciable à l'adhésion complète qu'exige toute bonne Constitution.

Jacques Roman

Chiang Mai (Thaïlande)

Les sénéateurs et le patrimoine archéologique

M. Chirac avait promis de ne plus faire de la culture une « variable ajustable ». L'archéologie, qui s'était développée de manière empirique en France depuis vingt ans, venait de recevoir une légitimité et une organisation financière par une loi récente. Las, un amendement vient de mettre fin à la redevance qui devait permettre de sauver une part de notre patrimoine qui a le malheur de se trouver sur les tracés autoroutiers et ferroviaires (TGV Est notamment). Un amendement voté le 13 novembre au Sénat et deux jours plus tard à l'Assemblée nationale. A l'origine de cette initiative, quelques sénateurs dont M. de Raincourt, sénateur, maire et président du conseil général de l'Yonne, dont des vestiges archéologiques entravaient un projet de lotissement sur sa commune de Saint-Valérien.

Dura lex, sauf pour ceux qui peu-

vent la changer selon leurs intérêts. Les enjeux économiques du patrimoine ne sont pourtant pas à négliger pour de tels départements ruraux. Cette loi sur l'archéologie n'était peut-être pas idéale mais avait le mérite d'exister. Bien sûr l'archéologie coûte cher, pour reprendre l'argument de ses détracteurs, mais son budget reste dérisoire au sein du ministère de la culture. Et la France disposait avec l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) d'un outil que beaucoup nous enviaient. (...)

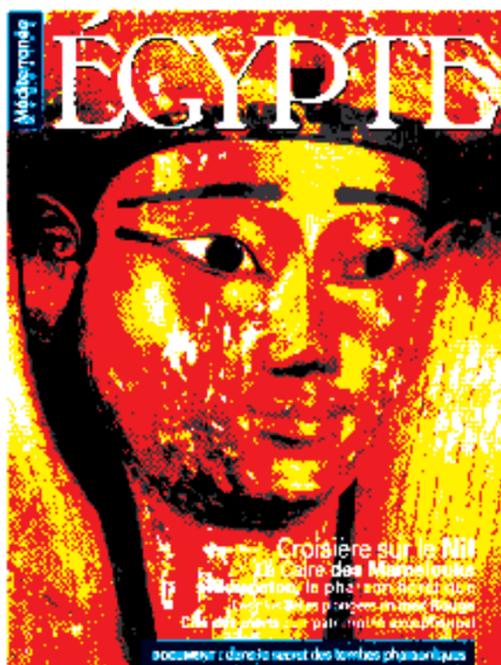
Vincent Ahu

Dijon (Côte-d'Or)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21bis, rue Claude Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS ÉGYPTIENS !



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Sida et famine en Afrique australe par Peter Piot

Notre tâche par Marc Blondel

CE n'est pas une coïncidence si les six nations de l'Afrique australe qui sont confrontées aujourd'hui à une famine de masse – Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Zambie et Zimbabwe – subissent aussi des épidémies de VIH substantielles et qui vont en s'accroissant, avec entre un sixième et un tiers de leurs habitants infectés. En Afrique australe, la famine et le sida sont, en fait, directement liés.

Aborder les liens entre la faim, la maladie, le manque d'éducation et la guerre est vital pour les solutions à long terme aux urgences humanitaires. Les problèmes sanitaires les plus sérieux du globe, notamment le VIH/sida, sont profondément liés à la violence et à la pauvreté qui oppriment des centaines de millions de personnes dans le monde.

Quelques jours avant la Journée mondiale du sida, l'Onusida (programme commun des Nations unies sur le VIH/sida) a publié de nouvelles données qui montrent que 3,1 millions de personnes sont mortes du sida cette année. Cinq millions ont été infectées par le VIH au cours de l'année ; 42 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent aujourd'hui avec le virus.

Mais que signifient ces chiffres ? Que se passe-t-il lorsque 42 millions de personnes tombent malades, la grande majorité d'entre elles étant incapables d'accéder à quelque forme de traitement que ce soit ?

Le sida se combine à d'autres facteurs – notamment la sécheresse, les inondations et, dans certains cas, des politiques nationales et internationales à courte vue – pour provoquer une chute régulière de la production agricole en Afrique. Un décès lié au sida dans un ménage d'agriculteurs provoque un effondrement de sa production – jusqu'à 60 %. Les revenus des ménages fondent également, laissant aux gens moins d'argent pour acheter de la nourriture. Multipliez cela par des millions, et la famine n'est pas loin.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 7 millions de travailleurs agricoles dans vingt-cinq pays africains sévèrement touchés sont morts du sida depuis 1985. Une étude effectuée en 2002 dans le centre du Malawi a montré qu'environ 70 % des ménages sujets de l'enquête avaient souffert de pertes de main-d'œuvre du fait de la maladie.

Dans les sociétés agricoles, les femmes, qui accomplissent le gros des tâches liées à la production alimentaire et aux soins du ménage, ont été particulièrement durement

touchées. Lorsqu'elle s'occupe de son mari malade, le temps dont dispose l'épouse pour les tâches telles que plantations, moisson et commercialisation peut chuter jusqu'à 60 %. Lorsque le chef du ménage décède, elle peut se voir refuser l'accès au crédit, aux réseaux de distribution, ou au droit à la terre, si nécessaires.

Lorsqu'elle tombe malade ou meurt, le ménage s'écroule souvent totalement. Les orphelins se débrouillent seuls, privés de scolarité ou des compétences leur permettant de poursuivre la production alimentaire. Plus de 11 millions d'enfants africains ont aujourd'hui perdu l'un au moins de leurs parents à cause du sida.

Les organismes des Nations unies se mobilisent pour résorber la famine en Afrique australe, et ont lancé un appel conjoint pour une assistance de 600 millions de dollars, dont plus de 500 millions d'aide alimentaire. Cette assistance cruellement nécessaire pourrait soulager les symptômes. Mais, comme le note l'envoyé spécial des Nations unies James Morris, « l'impact dramatique du VIH/sida sur la situation humanitaire en Afrique australe n'est pas entièrement évalué ». L'étendue et la gravité des répercussions du sida rendent improbable un redressement rapide. Et, parce que la crise alimentaire intensifie et prolonge l'épidémie – comme l'insécurité augmente le danger, et une mauvaise nutrition précipite la maladie, – les ripo-

de de drogues injectables, estimés à 200 000, sont aujourd'hui infectés par le VIH.

L'une des meilleures choses que nous puissions faire maintenant pour sauvegarder le développement économique et humain à l'avenir est d'investir massivement dans l'atténuation de l'impact de l'épidémie.

LE DOCTEUR PETER PIOT
est directeur exécutif d'Onusida.

mie, l'extension de l'accès aux soins et le renforcement des efforts de prévention du VIH dont l'efficacité est prouvée.

Nous savons que, lorsque des programmes de prévention sont mis sur pied avec sérieux, ils sont efficaces. Avec les baisses soutenues des taux de VIH en Ouganda, les efforts de prévention commencent à porter des fruits parmi les jeunes en Afrique du Sud, Ethiopie et Zambie. La prévalence se stabilise au Cambodge et en République dominicaine. Des pays aussi divers que le Sénégal et la Pologne ont démontré que l'on pouvait tenir l'épidémie en échec.

La mise à niveau des dépenses mondiales pour douze stratégies de prévention ayant fait leurs preuves à 4,8 milliards de dollars par an d'ici à 2005 sauverait 29 millions de personnes de l'infection à VIH d'ici à la fin de la décennie. Lorsque l'on additionne les besoins immédiats de prises en charge et traitements liés au VIH, les dépenses annuelles directe-

Si nous n'augmentons pas notre action contre le sida de manière significative, nous sèmerons les désastres humanitaires à venir

tes au VIH/sida doivent aussi être renforcées de manière significative.

Cette épidémie ne concerne pas que l'Afrique, ou la famine. Sur chaque continent, le sida suit les failles sociales et exploite la faiblesse, s'attaquant aux vies et aux économies. Cette année, les infections à VIH ont augmenté de 25 % en Europe orientale et en Asie centrale. En Asie, les infections ont bondi de 10 %. En Inde et en Chine, bien plus de 5 millions de personnes vivent maintenant avec le VIH, et près de 2 millions sont infectées dans les Caraïbes et en Amérique latine. En Indonésie, où il n'y avait virtuellement aucune consommation de drogues injectables il y a dix ans, environ un quart des consommateurs

ment consacrés au sida dans les pays à revenus faibles et moyens devraient être de 10,5 milliards de dollars. Cette année, les dépenses atteindront moins de 3 milliards de dollars. Et plus nous tardons à investir réellement dans le combat contre le sida, plus les coûts définitifs iront en augmentant.

Pour la première fois peut-être, la famine de l'Afrique australe met le monde face à la vraie ampleur des conséquences du sida. Avec 5 millions de nouvelles infections dans le monde pour cette année seulement, si nous n'augmentons pas notre action contre le sida de manière significative, nous sèmerons les désastres humanitaires à venir – et pas seulement en Afrique australe.

DE la France d'en haut à la France d'en bas en passant par la France en vrai, on finit par se demander où sont les responsabilités, celles des organisations syndicales en particulier.

On doit d'abord s'inquiéter des transferts actuels entre services et industrie. Notre pays perd des emplois industriels de manière quasi continue. La délocalisation d'usines entières affectera le tissu industriel.

Il existe une grosse différence entre multinationales et PME-PMI. Les multinationales ne se préoccupent pas des systèmes de solidarité ; seules comptent les relations de travail dans l'entreprise. Or ce sont elles qui profitent le plus des mécanismes de solidarité existants (assurance-chômage) lorsqu'elles licencient. Il serait juste qu'elles contribuent plus à un système qui indirectement favorise leur réactivité.

La « task force » sur les licenciements devrait prendre en compte cette dimension. Nous avons déjà évoqué l'hypothèse d'une taxe sur les bénéfices non réinvestis. Qu'une entreprise vienne dans ce pays, y réalise des bénéfices et ne laisse que des friches industrielles, peut-on s'en satisfaire ? Contre cette volatilité, ne faudrait-il pas envisager un système de dépôt de caution dès l'annonce d'un plan de licenciement afin de garantir que l'employeur ne jouera pas l'Arlésienne dans les discussions ?

Certes, la loi de modernisation sociale n'est guère à la hauteur des enjeux. La suspension de ses dispositions ne règle pas le problème : le gouvernement ne peut s'exonérer de ses responsabilités en renvoyant la balle aux organisations syndicales. *Quid* d'une politique de réindustrialisation et de son financement ?

Si la négociation collective constitue toujours le pilier d'un syndicalisme efficace, elle n'aura pas le même contenu selon les réponses apportées, sauf à se satisfaire de slogans ravageurs (« zéro chômeur » !) se réduisant à l'accompagnement d'une recherche sans fin des coûts de production les plus bas, des protections sociales les plus faibles, etc.

Quant au PARE, qui devait faire monts et merveilles, il a disparu du discours de ses promoteurs. S'agissant des licenciements dans les petites entreprises, des possibilités d'aides aux salariés existaient dans le cadre des conventions de reconversion qui furent suspendues dès lors que fut mis en place... le PARE.

Autre question : celle du devenir du régime de l'assurance-chômage, en situation financière plus que

délicate après les décisions irresponsables de baisse des cotisations prises l'an passé. Je me félicite que les employeurs relancent une négociation sur ce sujet, mais il faut qu'elle débute sans attendre les échéances électorales.

Venons-en aux retraites. Est-il responsable de ponctionner 830 millions d'euros sur les cotisations sociales pour aider (une fois de plus) l'Etat à boucler son budget au détriment de la Sécurité sociale ? Ce hold-up ne fait qu'alimenter les réflexes néo-poujadistes contre les fonctionnaires. On ne le dit pas : les agents de l'Etat n'ont pas de régime de retraite (leurs pensions sont inscrites au budget). Ceux de la fonction publique territoriale ont vu leur propre caisse pillée à plusieurs reprises. Cela n'a ému que les intéressés.

Les retraites et les pensions répondent à un choix de société. Voulons-nous permettre à tous nos seniors de bénéficier de

Enfin, Force ouvrière réclame le retour à la retraite pour tous à 37,5 ans parce que « l'équité » voulue par certains ne doit pas se faire par le bas et parce que c'est le seul moyen de rétablir dans leurs droits les centaines de milliers de retraités du privé lésés par la loi Balladur de 1993.

MARC BLONDEL est le secrétaire général de Force ouvrière.

Sur l'assurance-maladie, le brûlot lancé par M. Barrot sur le partage entre « petit et gros risque » et la « réponse » de M. Mattei dans la presse témoignent d'un désaccord sur la formulation, pas sur la finalité. La discussion portait jusqu'alors sur le « panier de soins » (auquel nous nous opposons), soit une liste limitative de soins et de médicaments remboursés par l'assurance-maladie. C'est, bien sûr, un principe de rationnement pour les malades comme pour les hôpitaux.

Maintenant, on en est à discuter du partage de la couverture entre l'assurance-maladie et le secteur privé assurantiel. Evolution redoutable, car le partage entre le Viagra remboursé par la Sécurité sociale et celui remboursé par les complémentaires, ce n'est rien d'autre qu'un panier de soins partagé. Et le ministre se méprend quand il parle de sortir du « tout-gratuit ». Il y a toujours eu une part laissée à la charge des patients : le ticket modérateur, régulièrement augmenté par les ministres de la santé successifs au détriment des patients.

Sur cette question, le ministre est attendu. Oui, les Français sont attachés à la Sécurité sociale parce qu'elle a permis l'accès à tous les soins. Les médecins doivent soigner en toute conscience, sans encadrement comptable. Pour cela, nous attendons la clarification des charges entre l'Etat et l'assurance-maladie.

Sur tous ces dossiers, FO est prête au dialogue avec ses interlocuteurs : patronat, gouvernement. Pas pour faire régresser les choses, pas pour détricoter le social, mais pour que la situation des salariés s'améliore.

Le moins-disant social n'a jamais fait partie des positions de FO.

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :

- par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : 01-42-17-21-22
- par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

www.skyteam.com

voyagezdunetraite

SkyTeam vous offre 8 000 vols par jour vers plus de 500 destinations dans 114 pays.

 AEROMEXICO

 AIR FRANCE

 Alitalia

 CSA CZECH AIRLINES

 Delta

 KOREAN AIR



Caring more about you™

Le Monde
ÉDITORIAL

Mafieuse Russie

DEPUIS qu'il a été propulsé à la présidence de la Russie, voilà près de trois ans, la même question se pose : que veut Vladimir Poutine ? A s'en tenir à ses déclarations, la réponse est simple : une Russie moderne (ce qui ne veut pas nécessairement dire démocratique), appuyée sur le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le développement économique.

Cet objectif contraste avec la réalité laissée par les deux mandats de Boris Eltsine. Sur les décombres du communisme soviétique s'était installé un système marqué par l'autoritarisme anarchique, les privatisations sauvages, le règne des mafias, sur lesquelles planait l'ombre de la « Famille », selon le nom donné aux proches parents de Boris Eltsine et à leurs amis. Le bilan était accablant : effondrement de la production, fuite des capitaux et paupérisation d'une majorité de la population russe tandis que quelques oligarques engrangeaient des milliards immédiatement placés à l'étranger.

Vladimir Poutine a eu beau proclamer son intention de renforcer « la verticale du pouvoir » en établissant « la dictature de la loi », il a eu beau stigmatiser la corruption, le crime organisé qui a pris le contrôle de pans entiers de l'activité économique, la justice prévaricatrice, etc., rien n'a fondamentalement changé. L'enquête exclusive que *Le Monde* publie aujourd'hui montre que le président russe reste prisonnier des groupes, voire des individus, qui se sont approprié les richesses naturelles de la Russie à la faveur de la privatisa-

tion au début des années 1990. Éliminant leurs concurrents avec la complicité du pouvoir politique par des moyens « légaux » ou criminels, ces groupes et ces individus ont construit des fortunes colossales en accaparant les matières premières et énergétiques et en les exportant sans qu'elles profitent au développement du pays.

Ils veillent en même temps à écarter les investissements étrangers (douze fois moins élevés qu'en Chine !) afin de préserver leurs privilèges. Ils n'ont aucun avantage à l'adoption de lois qui introduiraient en Russie le minimum de transparence compatible avec les normes internationales. Malgré les déclarations officielles sur la nécessité des réformes, leur intérêt rejoint celui de l'appareil bureaucratique qui fonde son pouvoir sur l'opacité et les contradictions de la législation. Cette conjonction explique que la plupart des mesures annoncées par Vladimir Poutine aient été des réformes en trompe-l'œil qui n'ont jamais abouti ou n'ont jamais été appliquées quand elles ont été votées par une Douma aux ordres.

Impuissant face aux oligarques, Vladimir Poutine assoit son autorité sur les *siloviki*, les structures de force, et d'abord sur les services secrets, dont il est issu et dont les agents peuplent tous les rouages du pouvoir. Avec l'armée et les avatars du KGB, il est possible de mener une guerre désastreuse en Tchétchénie. Il n'est pas possible de rompre avec les mauvaises habitudes du passé, proche et lointain, et de construire une nouvelle Russie.

Dieu et les quotas laitiers : les dilemmes polonais

L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION européenne se fera un peu plus tard que prévu, en mai 2004. Ce report de quatre mois est la principale réponse donnée à ce jour par Bruxelles aux nombreuses demandes de concessions formulées par les pays candidats. En principe, il s'agit pour les Quinze de se donner le temps de faire ratifier, sans précipitation excessive, les traités d'adhésion qui doivent toujours être signés en avril prochain. Accessoirement, ce délai devrait permettre de contourner un obstacle inattendu et dérangeant : le risque que les nouveaux membres se retrouvent, l'année de leur adhésion, et malgré leur pauvreté relative, contributeurs nets au budget européen.

Pour le reste, Bruxelles s'est longtemps borné à affirmer publiquement qu'« il n'y a rien à négocier » et que les candidats seraient bienvenus de s'accommoder de ce qui leur est proposé, étant entendu qu'il est hors de question de remettre en cause le difficile accord atteint par les Quinze à la suite du compromis franco-allemand. Bien entendu, les Dix veulent croire de leur côté qu'il est encore tout à fait possible d'arracher quelque chose, et s'efforcent même de présenter un front uni. Le marchandage pourrait se prolonger jusqu'à la dernière minute, c'est-à-dire le sommet de Copenhague, le 12 décembre. Mais des résultats non négligeables ont déjà été atteints : les propositions présentées mardi 26 novembre par la présidence danoise, au risque de déplaire à certains pays membres, comprennent des concessions substantielles, en particulier sur certaines des revendications majeures de la Pologne.

C'est en effet la Pologne qui, dans ce combat, joue les chefs de file. D'abord, parce que son poids économique représente à lui seul celui des neuf autres. Et aussi parce qu'avec son important secteur agricole, elle risque d'être particulièrement touchée par le régime très inégal que veulent imposer les Quinze en matière de subventions agricoles.

Les Polonais, comme les autres, n'ignorent nullement que leur position de négociation est assez faible. Ils sont demandeurs, face à des opinions occidentales d'humeur très peu partagée, et à des gouvernements qui n'ont à peu près rien fait pour convaincre leurs administrés de l'intérêt de l'élargissement. Et, s'ils dénoncent avec trop de vigueur des conditions « injustes »

pour être finalement contraints de les accepter, ils se seront mis d'eux-mêmes dans une position délicate face à leur propre opinion, priée dans la foulée d'approuver, par référendum, cette adhésion à de « mauvaises » conditions.

La marge de manœuvre est donc étroite. Les dirigeants paysans crient à l'injustice (sur un ton menaçant ou mesuré, selon qu'ils sont représentants syndicaux ou membres du gouvernement). Le démagogue Andrzej Lepper tempête devant le Parlement de Strasbourg contre l'exploitation de la Pologne par l'Union européenne, sous les applaudissements du seul Jean-Marie Le Pen. Mais le ministre des affaires étrangères postcommuniste, Włodzimierz Cimoszewicz, se contente de demander aux Quinze un peu de « souplesse », et un « dernier effort » sur l'agriculture.

UNE PARTIE DÉLICATE À JOUER

Le gouvernement social-démocrate, confronté à une situation économique difficile, a tout misé sur l'adhésion à l'Union européenne. Il a subi un échec aux dernières élections locales, marquées par des succès inattendus de la droite dans la majorité des grandes villes, et surtout par le succès relatif de deux partis protestataires, l'un ouvertement anti-européen, la Ligue des familles polonaises, l'autre prétendant « euroréaliste » mais coutumier de tous les excès, « l'auto-défense » d'Andrzej Lepper. Cette poussée de mécontentement contribue à brouiller le paysage politique : il a conduit, dans nombre de régions, à des alliances postélectorales contre nature entre droite proeuropéenne et Ligue des familles, entre sociaux-démocrates et élus du parti de Lepper, et même entre amis de Lepper et survivants de l'Union pour la liberté. Ce qui a conduit son ancien président, l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, à démissionner de ses rangs, avec ce sobre commentaire : « Quand on n'a plus rien, il faut au moins avoir des principes. »

A Varsovie, à peu près personne n'imagine pas pour autant que le référendum sur l'adhésion, prévu pour juin prochain, puisse être un échec. Mais beaucoup, et le président Kwasniewski en tête, s'inquiètent de ce qui pourrait advenir aussitôt après, en 2005, année d'élection présidentielle : si les Polonais ont alors le

sentiment que l'adhésion à l'Union ne leur a rien apporté, sinon une concurrence accrue, le mécontentement social – et électoral – pourrait atteindre des proportions désagréables.

Obtenir quelque chose de plus de Bruxelles semble donc indispensable, sur le plan politique aussi bien qu'économique. Sachant bien qu'ils ne peuvent pas espérer la lune, les Polonais se concentrent sur quelques points jugés essentiels. Par exemple, le montant des quotas de production, laitiers en particulier, calculés il est vrai de manière très restrictive par la Commission. Les dernières propositions de la présidence danoise sont en léger progrès, mais la Pologne craint toujours d'être contrainte à terme à importer des produits laitiers, ce qui serait tout à fait paradoxal.

Varsovie souhaite aussi que les Quinze finissent par rajouter en extremis quelques petits pourcents aux paiements directs prévus pour la première année (25 % des aides aux agriculteurs occidentaux, avec égalisation sur dix ans). C'est loin d'être gagné, mais la présidence danoise a par contre retenu une autre requête : la possibilité, pour les nouveaux membres, de transférer une partie des versements prévus dans le cadre des fonds dits « structurels » en subventions directes, ou de les compléter par des dotations prises sur le budget national. Par ce biais, les paiements directs pourraient atteindre, dès la première année, 40 % des sommes allouées aux agriculteurs occidentaux.

Il semble aussi désormais acquis que la contribution des nouveaux membres au financement de la politique agricole commune sera substantiellement réduite. Ils devraient donc être assurés d'être, dès la première année, bénéficiaires nets, même si, comme il est plus que probable, ils ne sont en mesure d'utiliser qu'une petite partie des fonds « structurels », dont la procédure d'attribution est longue, contraignante et coûteuse, le pays bénéficiaire étant obligé de doubler la mise sur son propre budget (la Grèce, rappelle le ministre des finances Grzegorz Kolodko, n'en avait utilisé pour sa part que 6 %).

La négociation n'est pas terminée, et les Quinze restent dans l'état d'esprit d'un élargissement au moindre coût. Mais les concessions qu'ils esquissent dès maintenant tendraient à justifier la ténacité manifestée, entre autres, par Varsovie.

Resterait une autre satisfaction, mais d'un autre ordre et pour plus tard. La Pologne – pourtant gouvernée par une majorité postcommuniste – souhaite toujours que la future Constitution européenne fasse référence à Dieu et à l'héritage spirituel de l'Europe. Il ne s'agit pas d'une véritable « *invocatio Dei* », mais d'une formule inspirée de la Constitution polonaise adoptée en 1997, où il serait question des valeurs de « ceux qui croient en Dieu comme source de vérité et de justice (...) » et de ceux « qui ne partagent pas une telle croyance mais respectent les valeurs universelles provenant d'autres sources ».

Ce projet, repris à son compte par les représentants des partis « populaires européens » au sein de la Convention, ne sera pas adopté sans mal. L'Église polonaise y tient beaucoup, mais ses représentants s'abstiennent soigneusement d'en faire une condition sine qua non d'un soutien de l'épiscopat à l'adhésion. Ce choix-là a en effet déjà été fait, sous la puissante impulsion du pape, convaincu depuis toujours que l'unification de l'Europe est un acte de justice historique. Un droit que les Européens de l'Est s'approprient en effet à exercer avec un certain réalisme, comme on exerce le droit du plus faible.

Jan Krauze

Les saynètes PAR GLEN BAXTER



Le collège unique en sursis

Suite de la première page

Si la majorité des enseignants ne croient plus à cette ambition et demandent l'instauration d'une orientation précoce, si la plupart des professeurs estiment que l'école ne permet pas de lutter contre les inégalités, comment le collège unique pourra-t-il survivre ?

Des intellectuels, comme le sociologue François Dubet, ont annoncé sa mort. « Non seulement dans les faits, mais aussi dans le droit, nous allons revenir au temps supposé heureux où l'école séparait rapidement le bon grain de l'ivraie », s'est-il insurgé dans *Libération*, exprimant ses craintes quant à l'avenir de l'école républicaine.

Le constat posé, il faut essayer d'expliquer cette désillusion enseignante. La critique sur le collège unique est d'abord révélatrice des difficultés vécues dans les établissements. L'hétérogénéité des classes, les actes de violence scolaire, le décrochage d'une partie des élèves, ont avivé le ressentiment des professeurs. Les enseignants savent, de surcroît, que le collège unique n'a jamais vraiment existé. Plus de 100 000 élèves sont aujourd'hui scolarisés dans les Segpa (sections d'enseignement général et

professionnel adapté) et 50 000 dans les classes technologiques et en alternance, dont Luc Ferry a annoncé le développement (*Le Monde* du 14 novembre). Le caractère unique du collège a également été détourné : les classes de niveaux ou les dérogations à la carte scolaire ont permis aux parents les mieux informés – souvent les enseignants eux-mêmes – d'éviter les effets de l'hétérogénéité des classes. Les professeurs vérifient ainsi presque quotidiennement l'écart entre le mythe et sa réalité.

CONTRÔLE DE LECTURE

La crise latente du collège s'explique aussi par la vacuité du débat politique en matière d'éducation. La campagne présidentielle a montré que les hommes politiques ne savaient pas ou ne voulaient pas saisir de l'école. Et qu'ils préféreraient, au final, laisser les enseignants gérer seuls, dans leurs classes, les contradictions du système. Le sujet est d'autant plus délicat pour les politiques que les clivages idéologiques ont évolué. Il n'est que d'observer la position des derniers ministres socialistes de l'éducation nationale. Quand Jack Lang vivait dans la délivrance d'une culture commune, donc dans le maintien du collège unique, un « devoir de la République », Jean-Luc Mélenchon, son ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, plaide pour une orienta-

tion positive vers les « sciences pratiques » et les lycées professionnels. Leur prédécesseur rue de Grenelle, Claude Allègre, défend, lui, une sélection avant l'entrée en sixième : « Il faut donc instaurer un contrôle de lecture à l'entrée du collège. Ceux qui ne savent pas lire n'y entrent pas », affirme-t-il dans *L'Express*.

Le débat traverse les syndicats enseignants. Au sein même de la FSU, commanditaire de l'enquête et principale fédération du secteur, il met en évidence les dissensions entre ses deux composantes majeures. D'un côté, le SNES-FSU, qui syndique des enseignants de collèges et de lycées, considère qu'« il est aujourd'hui impossible (...) de parvenir à scolariser efficacement tous les élèves jusqu'en troisième ». Pour sa direction, seul l'octroi de « moyens importants » permettra d'« inventer des solutions nouvelles ». Au passage, elle glisse que « rien n'a été entrepris pour éviter les échecs les plus graves bien en amont du collège ». La critique, même mesurée, n'a pas laissé le SNUipp-FSU indifférent. Ce syndicat, qui rassemble justement des enseignants de « l'amont » (maternelle et primaire), a, à son tour et pour la première fois en dix ans, pris position, assurant « ne pas renoncer » au principe du « collège unique ». Derrière ces tensions internes à la FSU, transparaît ainsi une autre interrogation inévitable :

le primaire remplit-il correctement ses missions ? Permet-il aux élèves de maîtriser le « lire, écrire, compter » si important dans la poursuite des études, notamment au collège ?

Ces repositionnements interviennent alors que le corps enseignant a beaucoup évolué ces dernières années. Seuls les professeurs qui ont plus de vingt-cinq ans de carrière ont enseigné dans les collèges avant la réforme Haby et la disparition effective des filières. A l'inverse, la quasi-totalité des enseignants de moins de 35 ans ont eux connus le collège unique en tant qu'élèves. L'histoire des filières leur paraît donc très lointaine. Il est à supposer que cette distance ne se résorbera pas dans les années à venir : avec le remplacement de près de 40 % du corps enseignant d'ici dix ans, c'est une bonne partie de la mémoire enseignante et des combats passés qui va disparaître. Après le collège unique, d'autres sujets tabous, d'autres piliers de l'histoire éducative récente – l'élève au centre du système, l'objectif des 80 % au niveau du bac, par exemple – devraient être revisités par le milieu enseignant. Comme pour le collège unique, Luc Ferry et Xavier Darcos ont prévu de profiter de l'évolution de l'opinion enseignante.

Luc Bronner

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhômeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynet
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Éditrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

■ PAKISTAN. Le premier ministre Mir Zafarullah Khan Jamali a été élu par le Parlement pakistanais, et non nommé par le président Pervez Mousharraf, comme nous l'avons écrit par erreur dans un titre de notre édition du 23 novembre.

■ DVD. Le document de référence cité dans l'article « Le cinéma saisi par la folie du DVD » (*Le Monde* du 23 novembre), *Pratiques et économie du DVD* n'est pas un livre collectif comme indiqué par erreur, mais constitue l'annexe du livre collectif *Le Banquet imaginaire*, édité par l'association L'Exception, à paraître le 10 décembre chez Gallimard.

■ PHILADELPHIE. La Convention de Philadelphie, à laquelle Valéry Giscard d'Estaing compare volontiers la Convention sur l'avenir de l'Europe, qu'il préside, a eu lieu en 1787, et non en 1776, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 23 novembre. Cette convention, présidée par George Washington, a adopté la Constitution américaine. Ce document doit être distingué de la déclaration d'indépendance, signée à Philadelphie en 1776.

■ DUC D'ALENÇON. Le duc d'Alençon, futur duc d'Anjou, qui fit une cour assidue à la reine d'Angleterre Elisabeth I^{re} (1533-1603), se prénomme François, et non Francis (*Le Monde* du 13 novembre).

Le Monde est édité par la Société Éditrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0702 C 81975
ISSN 0395-2037Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedexLe Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Etat, actionnaire de France Télécom à hauteur de 54,5 %, et Thierry Breton, le PDG de l'OPÉRATEUR PUBLIC ont pratiquement finalisé le plan de sauvetage, qui sera présenté mercredi 4 décembre. Il doit

résoudre le problème de l'ENDETTEMENT colossal de France Télécom, qui atteint 70 milliards d'euros, et reconstituer les fonds propres, négatifs de 400 millions d'euros. Bercy chiffre le besoin de refinan-

gement de France Télécom à 15 milliards d'euros, ce qui conduirait l'Etat à prendre à sa charge 9 milliards d'euros. Le gouvernement privilégie une approche en deux étapes, avec une AVANCE D'ACTIONNAIRE,

suivie dans quelques mois par une opération sur le CAPITAL, qui reposera la question de la part de l'Etat. Les salariés, mobilisés le 26 novembre, s'inquiètent de cette perspective et des restructurations.

Thierry Breton finalise le plan de sauvetage de France Télécom

L'entreprise présentera, mercredi 4 décembre, un plan de restructuration énergique, que dénoncent déjà les syndicats. L'Etat, principal actionnaire, repousse la perspective d'une augmentation de capital et envisage, pour le court terme, une ligne de crédit pouvant aller jusqu'à neuf milliards d'euros

À L'HEURE des derniers arbitrages, à une semaine de la présentation du plan de sauvetage de France Télécom par son PDG, Thierry Breton, les salariés ont souhaité donner un signal fort et exprimer leurs inquiétudes. La journée de grève unitaire (CGT, Sud, CFDT, FO, CFTC) organisée mardi 26 novembre a été très suivie et s'est cristallisée autour de quelques grands thèmes fédérateurs comme « le maintien de l'emploi, du statut, de l'unité du groupe, et de la part majoritaire de l'Etat. »

Cette réaction collective avait valeur de test alors que Bercy et Thierry Breton mettent la dernière main au plan de sauvetage de France Télécom, qui sera présenté aux administrateurs mercredi 4 décembre, et dévoilé officiellement le lendemain. Entré en fonction le 2 octobre, M. Breton s'était donné deux mois pour faire un état des lieux et dévoiler un plan stratégique.

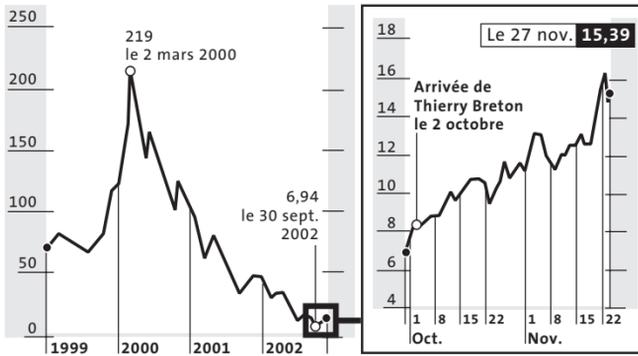
Une période pendant laquelle le cours de l'action de France Télécom à quasi doublé, passant d'un

plus bas de 6,94 euros le 30 septembre à un cours de 15,55 euros mercredi 27 novembre au matin, soit une hausse de 125 %. Alors que certains investisseurs y voient l'ombre de la Caisse des dépôts qui aurait apporté une aide efficace au soutien du cours, le ministère de l'économie réclame tout interventionnisme, arguant que les volumes échangés chaque jour sur le titre sont bien trop importants pour que la Caisse puisse avoir une influence durable.

Ces deux mois ont également été riches en rumeurs qui parfois sont fort utiles pour tester la réaction aux différentes options et montages imaginés par la direction du Trésor et le management de l'entreprise. Mais les marchés financiers et les agences de notation attendent maintenant des mesures concrètes. Il faut résoudre le problème de l'endettement de France Télécom, qui avec une dette de 70 milliards d'euros, est aujourd'hui le plus mauvais élève de la classe européenne. Il faudra très vite reconsti-

LA PERSPECTIVE DU PLAN DE SAUVETAGE DOPE LE COURS

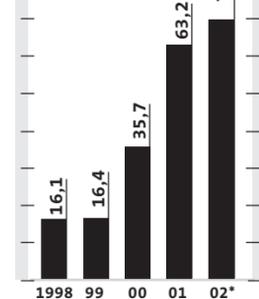
Action France Télécom, en euros à Paris



Source : Bloomberg

Endettement net à long terme de France Télécom

En milliards d'euros



*estimation à la fin novembre

tuer les fonds propres de l'opérateur, aujourd'hui négatifs de 400 millions d'euros.

Bercy a pour le moment chiffré le besoin de refinancement de France Télécom à 15 milliards d'euros, ce qui conduirait l'Etat actionnaire à 54,5 % à prendre à sa charge près de 9 milliards d'euros. Ces 15 milliards correspondent en fait au montant de la dette de France Télécom qui arrive à échéance au premier semestre 2003, et qui, faute de nouvelles ressources, pourrait se traduire par une crise de liquidités pour l'opérateur public.

DEUX ÉTAPES

Bercy a toujours privilégié une approche en deux étapes. Selon nos informations, une première étape pour résoudre ce problème de liquidités éventuel, pourrait prendre la forme d'une avance d'ac-

tionnaires. L'Etat mettrait à disposition de l'opérateur une ligne de crédit, qui pourrait aller jusqu'à 9 milliards d'euros. Elle permettrait de prendre le temps nécessaire à l'élaboration de la seconde étape, qui n'interviendrait que dans quelques mois. Il s'agira alors d'une opération sur le capital, que ce soit via une augmentation de capital ou via une émission de titres subordonnés remboursables en actions, dont les modalités seront déterminées en fonction des conditions de marché.

Pour réaliser ces opérations, Bercy s'engagerait dans la création d'un établissement public dans lequel il transférerait sa participation dans France Télécom et qui s'endetterait en particulier auprès de la Caisse des dépôts. En filigrane, s'inscrit un processus législatif qui entérinerait la création de l'éta-

blissement public mais qui poserait aussi la question de la modification de la loi des télécommunications. Cette loi pourrait également ouvrir la voie à une privatisation totale de France Télécom. L'Etat pourrait ainsi ne pas souscrire en totalité la future augmentation de capital, ce qui pourrait le faire passer sous la barre des 50 %. Un sujet encore tabou qui explique qu'officiellement le gouvernement ne souhaite pas ouvrir ce chantier dans l'immédiat, d'autant qu'il posera le problème du statut des 108 000 fonctionnaires de France Télécom.

Ce plan va s'accompagner de mesures d'économies drastiques de l'opérateur. Selon Guy Deslonnes, de l'agence de notation Standard & Poor's, le refinancement de l'opérateur n'apporte qu'une partie de la réponse au problème de France Télécom. Selon lui, l'opéra-

teur français, qui n'a plus beaucoup de cessions d'actifs possibles, doit accroître très vite son cash-flow libre (capacité d'autofinancement), très inférieur à celui de ses concurrents.

DÉPLOIEMENT DE L'UMTS

Une réduction des investissements - de l'ordre aujourd'hui de huit à neuf milliards d'euros - de près de 40 % est attendue. L'opérateur espère en particulier différer les investissements dans les réseaux UMTS. Jacques Chirac, le président de la République, s'est engagé à traiter le dossier UMTS au niveau européen pour obtenir des assouplissements dans les calendriers de déploiement de futurs réseaux de téléphonie mobile. Si le cahier des charges des opérateurs français est peu contraignant, France Télécom est engagé dans d'autres pays européens, via ses filiales, sur un déploiement rapide de l'UMTS, notamment en Allemagne et en Suède.

Les salariés s'inquiètent bien évidemment des mesures de réduction d'effectifs qui pourraient également intervenir (voir ci-dessous). Ils craignent que le dispositif de préretraites qui prévaut aujourd'hui pour réduire progressivement les effectifs de la maison mère ne soient pas suffisants. Déjà dans plusieurs filiales, comme Equant, EGT, Pages jaunes, plusieurs plans de réductions d'effectifs ont été engagés ces derniers mois. Cette question particulièrement sensible devrait être réellement traitée lorsque l'opérateur s'interrogera, avec son autorité de tutelle, sur l'évolution du statut des fonctionnaires.

Laurence Girard

Le personnel de TDF s'inquiète

La signature de l'accord définitif de cession de TDF, fixée au jeudi 28 novembre, a finalement été reportée d'une semaine. Annoncée à la fin de juillet, la vente partielle des parts détenues dans cette filiale spécialisée dans la télédiffusion devrait rapporter, comme prévu, 1,6 milliard d'euros à l'opérateur historique. Mais les représentants du personnel sont inquiets.

Le cabinet conseil qu'ils ont mandaté leur a précisé la composition du futur conseil d'administration de TDF. Il en ressort que le fonds d'investissement Charterhouse Development posséderait quatre sièges, CDC Ixis trois, alors que France Télécom et la Caisse des Dépôts, n'en posséderaient chacun qu'un et que deux sièges seraient réservés aux administrateurs représentants du personnel. De plus, les administrateurs des deux fonds d'investissement disposeraient de droit de vote double. Mais pour être en conformité avec la loi, qui pour l'instant exige que le capital de TDF soient entre les mains d'actionnaires publics, France Télécom et la Caisse des dépôts détiennent cette majorité obligatoire.

Les syndicats, qui évoquent 40 000 suppressions d'emplois, réussissent leur mobilisation

AVEC 45 % de grévistes mardi 26 novembre, France Télécom a vécu une journée de mobilisation comme l'entreprise publique n'en avait pas connue depuis 1996. Certes, on est loin des 75 % historiques de participants à la grève d'octobre 1993, après la première annonce de la privatisation partielle de l'entreprise. On est également loin des 64 % qui ont suivi en 1995 l'arrivée de Michel Bon et des 65 % qui ont précédé le changement de statut en 1996, mais on est très au-delà des 17 % de septembre 1997 à l'appel, il est vrai, des seuls syndicats SUD et CGT.

Ces 45 % montrent que le calme social qui avait été une conséquence de la généreuse politique de distribution d'actions aux salariés s'est dissipé maintenant que le cours des actions a baissé.

Dans la maison mère, près d'un salarié sur deux a répondu à l'appel de la quasi-totalité des syndicats (CGT, SUD, FO et CFDT et une partie de la CGC). Dans les filiales, la mobilisation a été beaucoup plus faible : 8 % seulement. « C'est une étape nouvelle dans la mobilisation des salariés du public et du privé », se félicite la CGT, dans un communiqué qui parle d'« immense succès ».

Nul ne nie, y compris à la direction, que cette mobilisation s'explique en grande partie par les inquiétudes sur l'emploi des salariés de l'opérateur public. Rien



MEHDI FÉDOUACH/AP

Pour la première fois depuis 1993, des salariés de La Poste et de France Télécom ont manifesté, le 26 novembre, et ont été reçus conjointement par un collaborateur du ministre de l'économie et des finances qui a, à ce titre, la tutelle sur les deux entreprises publiques.

n'a filtré sur les intentions de Thierry Breton, le nouveau PDG qui dévoilera son plan le 4 décembre.

DÉPARTS NATURELS

Néanmoins, un leader syndical affirme que 40 000 emplois pourraient être supprimés. La maison mère emploie 108 000 fonctionnaires et 16 000 contractuels. Certes, il n'y aurait pas de plan social massif avec des licenciements à la clé, mais la direction voudrait favori-

ser les départs naturels et la mobilité des fonctionnaires vers d'autres secteurs de la fonction publique. « Nous n'y sommes pas forcément hostiles mais nous craignons une forte désorganisation des services », affirme Bernard Gringreau, responsable du secteur télécoms à Force ouvrière.

Thierry Breton envisagerait aussi de favoriser les départs en préretraite, dès cinquante-trois ans affirme un syndicaliste. Mais si cette hypothèse était encore étudiée il y a quelques semaines, elle paraît difficilement envisageable aujourd'hui, alors que le gouvernement met en question les congés de fin d'activité (CFA) pour les fonctionnaires et qu'il s'apprête à leur demander de travailler plus longtemps avant de bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il semble que ces arbitrages politiques ne soient pas encore réglés. « Ils le seront dans les 24 heures qui précèdent le conseil d'administration », tranche un habitué.

Frédéric Lemaître

Environ un quart des postiers en grève

Même si la mobilisation des postiers a été moins massive qu'à France Télécom, elle n'a pas été négligeable. Selon la direction, la grève a été suivie par 21,9 % des postiers. SUD, de son côté, évoque 25 % à 30 % de grévistes.

« C'est la mobilisation nationale la plus importante depuis plusieurs années, même si elle est restée très inégale selon les secteurs. Le nombre de grévistes dépasse 50 % dans les centres de tri », se félicite SUD dans un communiqué. La CGT parle, elle, de 40 % dans les centres de tri.

La CGT appelle d'ores et déjà les postiers à se mobiliser le 19 ou le 20 décembre, sur les salaires, l'emploi et le service public.

Le nouveau président de La Poste, Jean-Paul Bailly, doit annoncer ses orientations stratégiques lors du conseil d'administration du 19 décembre. Il négociera au premier trimestre le futur contrat de plan qui lie l'établissement public à l'Etat et dont l'élaboration a été reportée à la suite du changement de gouvernement et de président à la tête de La Poste.

SCIENCES
ET
AVENIR

Les armes secrètes de Bush

Bombes électromagnétiques, au plasma, mini-bombes atomiques : la science au service de la guerre

Munchausen par procuration
Des sévices sur ordonnance.
Un cas par an et par hôpital

<http://www.sciences-et-avenir.com>

Le conseil du Crédit lyonnais mandate M. Peyrelevade pour rencontrer M. Pébereau

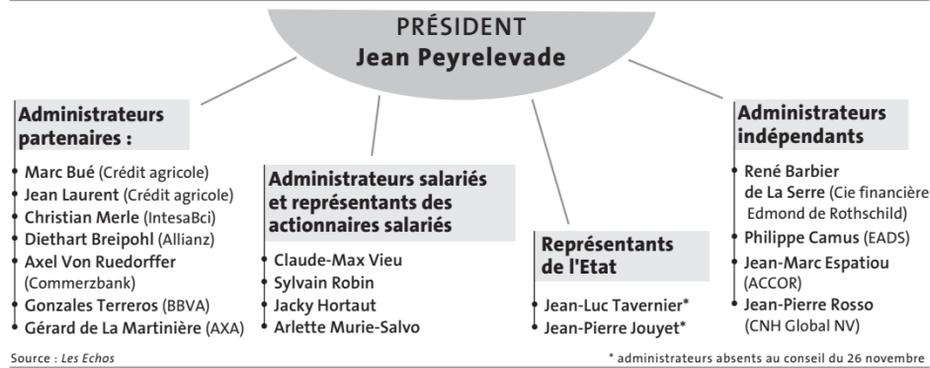
Les administrateurs souhaitent que BNP Paribas, le nouvel actionnaire de la banque, précise ses intentions. Les salariés veulent des assurances sur la pérennité du groupe

LE CONSEIL d'administration du Crédit lyonnais s'est réuni mardi 26 novembre à partir de 18 heures, pour examiner « la situation créée par la prise de participation de BNP Paribas dans le capital de la banque », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Les administrateurs du Lyonnais ont ainsi pris acte de la cession par l'Etat à BNP Paribas de sa participation de 10,9 % dans le capital de l'ex-banque publique, samedi 23 novembre, à l'issue d'une procédure d'enchères. Ils n'ont pas attendu que le Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (CECEI), l'autorité de tutelle des banques, présidée par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ait approuvé l'opération. Celui-ci devait se réunir mercredi, mais l'opération BNP/Crédit lyonnais n'était pas à l'ordre du jour. On voit mal comment le comité pourrait refuser à BNP Paribas, l'une des banques les plus solides de la place, de devenir un actionnaire majeur du Lyonnais, même si M. Trichet n'était pas des plus favorables à la procédure d'enchères.

Tous les administrateurs du Lyonnais, à l'exception des deux représentants de l'Etat, Jean-Pierre Jouyet, directeur du Trésor et Jean-Luc Tavernier, directeur de la prévision, étaient présents au conseil. Il a mandaté son président Jean Peyrelevade, « pour s'informer auprès du président de BNP Paribas de ses intentions ». « Ce n'est pas un blanc-seing donné à la direction pour faire ce qu'elle veut », précise un administrateur salarié. Le communiqué

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRÉDIT LYONNAIS



ajoute : le conseil « a constaté la succès de la politique de développement autonome conduite par la banque depuis sa privatisation et l'effet de cette bonne marche sur la valorisation du capital ». Plus qu'un satisfecit aux dirigeants du Lyonnais, cette déclaration résonne comme une mise en garde contre toute tentative de prise de contrôle.

« C'EST PLUS COMPLIQUÉ »

Le conseil n'a pas été très long et ni très animé. Aucun des grands actionnaires du Lyonnais ne semblait vouloir dévoiler ses intentions, surtout pas en présence de Gérard de la Martinière, représentant de l'assureur Axa dans le conseil d'administration du Lyonnais. Axa est déjà considérée comme un allié de BNP Paribas, pour avoir soutenu très activement la BNP en 1999, lorsqu'elle a tenté de mettre

la main sur la Société générale et Paribas. Les administrateurs salariés ont indiqué, dans un communiqué, que « tout projet qui ne garantirait pas la pérennité du Crédit lyonnais et de l'emploi se heurterait à une ferme opposition ».

Les dirigeants de Crédit agricole SA, la structure cotée de la banque verte, plutôt silencieux pendant le conseil, se disaient « sereins » à son issue. Ils ont dû s'expliquer mardi matin devant le bureau de la Fédération nationale de Crédit agricole (qui représente les caisses régionales) sur l'opération Crédit lyonnais. Ils devaient recommencer l'exercice mercredi devant le conseil d'administration de Crédit agricole SA, convoqué pour examiner les résultats trimestriels de la banque. « La raison pour laquelle la négociation avec l'Etat n'a pas abouti n'est pas seulement une question

de prix, d'un ou deux euros par action. C'est plus compliqué », indique-t-on.

Chez BNP Paribas, M. Pébereau ne perd pas de temps. A l'occasion d'une réunion du comité central d'entreprise mardi, il a évoqué son projet de coopérations industrielles, notamment pour justifier le prix élevé payé, et précisé qu'il allait rencontrer les dirigeants du Lyonnais. Il faudra aussi qu'il s'explique auprès des investisseurs, car mardi matin, en Bourse, l'action BNP Paribas continuait à baisser : elle perdait encore 3,54 %, à 40,65 euros. L'action Lyonnais se stabilisait à 46,9 euros (- 0,04 %). L'action Crédit agricole était toujours en berne, en baisse de 3,39 %, à 16,81 euros.

Sophie Fay et Anne Michel

L'immobilier commercial pâtit de la dégradation de la conjoncture

Les centres commerciaux font exception

LE RALENTISSEMENT de 2001 semblait devoir n'être qu'une simple parenthèse en attendant la reprise. Pourtant, dans l'immobilier commercial, il commence à inquiéter les professionnels - promoteurs, investisseurs et enseignants - qui s'étaient réunis à Cannes, du 20 au 22 novembre, pour la 8^e édition du Marché international professionnel de l'implantation commerciale (Mapic). Après l'euphorie des années 1998 à 2000, qui avaient vu se multiplier les projets d'ouverture de commerces et fleurir les nouveaux concepts de boutiques, 2002 restera comme une année de doute, sans projet phare.

Le marché de l'implantation commerciale réagit différemment selon l'envergure de ses activités : les centres commerciaux, les grandes surfaces de plus de 1 000 mètres carrés, et les boutiques, petites et moyennes, des centres-villes. En France, depuis 1996, la création de centres commerciaux devient rare, du fait de la loi. On dénombre une dizaine de grands projets par an au cours des années 1980 ; on en enregistre tout juste un par an depuis 1995. En 2001, Val-d'Europe, construit par Ségécé, une filiale de Klépierre, ouvrait ses portes à l'est de Paris. L'année 2002 a vu, dans la ville nouvelle de Sénart, l'inauguration du Carré Sénart (72 000 mètres carrés), piloté par Espace Expansion, filiale d'Unibaill. En 2003, ce sera le tour du centre Torcy Collégien (40 000 mètres carrés), à Marne-la-Vallée, en Seine-et-Marne.

Les carnets de commandes des promoteurs se remplissent en fait plutôt d'extensions ou de rénovations de centres existants et de créations dans les centres de villes moyennes où les municipalités souhaitent repenser l'offre commerciale. C'est le cas de Saint-Brieuc, Angers, Angoulême, Tarbes, Lorient, Cholet ou de Tours.

PLACEMENT REFUGE

Ce marché des centres-villes fait aussi l'affaire d'Altarea, troisième opérateur français, qui, fort de la réussite de Bercy-Village, à Paris, aura ouvert pas moins de six équipements en 2002, dans des villes comme Brest, Argenteuil, Roubaix ou Le Havre. Altarea, qui possède, en France, quinze centres commerciaux et en gère trois autres, a trouvé les moyens financiers de son expansion en créant, en 2000, en partenariat avec la foncière Euris, un fonds d'investissement de 200 millions d'euros dont la banque d'affaires Morgan Stanley a pris 20 %.

La réglementation restrictive à la création de centres commerciaux rend leur achat séduisant pour les investisseurs qui y voient un placement refuge dont la rentabilité est enviable, entre 7 % et 8 %, et régulière puisque déconnectée des soubresauts de la croissance économique.

A la chasse aux centres commerciaux, les fonds anglais et hollandais sont les plus présents : Corio avait déjà racheté, en 2000, pour 595 millions d'euros, les dix centres commerciaux de Tréma, filiale de la Macif, et a, depuis, mis la main sur l'équipement d'Echirolles, près de Grenoble ; l'anglais Hammerston s'est offert le centre Parinor, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), pour 139 millions d'euros ; le hollandais Rodamco a acquis, auprès de la foncière Sophia, une extension de Parly-2 (au Chesnay, Yvelines) de 3 700 mètres carrés, pour 30 millions d'euros.

Les Français, grands spécialistes de commerce, ne sont pas pour autant absents du paysage puisque Unibaill a racheté pour 60 millions d'euros Chelles-2 (Seine-et-Marne), et la foncière Euris est en train de céder, par appel d'offres, deux magasins d'usines pour un montant d'environ 60 millions d'euros.

HAUSSE ARTIFICIELLE

Le secteur de l'achat et de la location de grandes surfaces de plus de 1 000 mètres carrés a connu, lui, un fort déclin. L'arrivée en force des grandes enseignes textiles que sont Zara, H & M, Etam ou Gap, à Paris et en province, a fait un peu artificiellement grimper les loyers des meilleurs emplacements : « Les loyers stagnent ou s'érodent, mais le nombre d'investisseurs intéressés par les très bons emplacements, notamment parisiens, qui offriront des surfaces commerciales rénovées en

Arrangement fiscal pour les foncières

Le lobby des sociétés foncières est en passe d'obtenir la réforme de la fiscalité des plus-values immobilières qu'il souhaitait. Aujourd'hui, lorsqu'une société foncière vend un immeuble, la plus-value est intégrée au résultat et soumise à l'impôt sur les sociétés, de 33 %. Un amendement sénatorial au budget 2003, adopté le 21 novembre, propose que la plus-value soit dorénavant taxée de façon forfaitaire, au taux de 15 %, sans attendre le jour de la vente, avec un paiement étalé sur trois à cinq ans. Ce forfait fiscal s'applique aux foncières qui décident de se transformer en sociétés d'investissement immobilier, ce qui leur impose de distribuer 85 % de leur résultat sous forme de dividendes ; à la date de ce changement de statut, les plus-values latentes de leurs immeubles deviennent imposables. Ces sociétés n'auront donc pas à payer de taxe sur la plus-value le jour de la vente de l'immeuble.

Cette disposition ne rapportera plus à l'Etat que 1,5 milliard d'euros en cinq ans, mais plus rapidement que le dispositif précédent.

2004 et 2005, n'a pas baissé », analyse Christian Dubois, directeur du département commerce chezushman & Wakefield.

Ainsi, à Paris, Hammerson restructure le 4 place de l'Opéra ; Artémis, foncière du groupe Pinault, rénove le 21-23 boulevard Haussmann ; sur les Champs-Élysées, Axa a enfin cédé sa galerie Rond-Point pour, dit-on, y accueillir H & M, sur 2 500 mètres carrés ; la Société foncière lyonnaise a acquis, auprès d'une famille grecque, 50 % de la galerie du 88 de l'avenue pour 240 millions d'euros ; et la Maison de l'Irana a été vendue 100 millions d'euros par les AGF à un investisseur du Proche-Orient, pour transformation.

Le marché des boutiques est plutôt atone, sauf celui des petites surfaces (moins de 500 mètres carrés), que les investisseurs sont nombreux à rechercher en raison de leur rendement net de 8,5 %. Elles attirent des SCPI et les petites sociétés foncières, parfois familiales, comme Cofrag (groupe GPD) ou l'alsacienne Eurinvest, qui investit, chaque année, une quarantaine de millions d'euros dans des murs de boutiques provinciales.

Isabelle Rey Lefebvre

Une petite société hippique gagne son procès contre les banques centrales

UNE RALLONGE de 50 % : c'est ce que des actionnaires minoritaires de la Banque des règlements internationaux (BRI) viennent d'obtenir devant la justice après avoir contesté une opération de retrait de la cote de leurs actions. Un conflit classique entre intérêts privés ? Pas vraiment. La société retirée de la cote est en effet une institution financière internationale, détenue par une cinquantaine de banques centrales, parmi lesquelles la Réserve fédérale américaine et la Banque de France, et que les hasards de l'histoire ont conduit à être cotée sur les marchés boursiers de Paris et de Zurich. Le tribunal de La Haye, dans sa sentence arbitrale datée du 22 novembre, a jugé que le prix de 16 000 francs suisses par action imposé par la BRI en janvier 2001 devait être relevé d'environ 7 000 francs suisses. Quelque 5 500 petits porteurs français, belges, suisses ou américains et des fonds d'investissements possédaient alors moins de 14 % du capital - sous forme d'actions sans droit de vote - de la vénérable institution financière, créée en 1930,

qui sert de chambre de compensation aux banques centrales. A l'origine, ces actions avaient été proposées à des actionnaires privés pour permettre aux banques centrales de réaliser des liquidités.

PETITS ACTIONNAIRES DÉDOMMAGÉS

En septembre 2001, la BRI avait jugé que sa mission d'intérêt public était incompatible avec sa cotation en Bourse. L'opération de rachat des titres des minoritaires, conduite par JP Morgan, en tant que banque-conseil, et Arthur Andersen, désigné comme expert indépendant, avait les apparences de la générosité ; le prix de 16 000 francs suisses représentait, à l'époque, une prime de 95 % à 156 % sur les derniers cours de Bourse. Mais la BRI était un titre assez atypique. L'institution détenant de forts stocks d'or, le cours de son action avait été affecté par la baisse des prix du métal jaune. Il accusait en tout cas une forte décote sur la valeur estimée de ses actifs (33 820 francs suisses par action).

Trois actionnaires minoritaires ont donc contesté contre le prix retenu devant le tribunal de La Haye : un fonds d'arbitrage activiste, le First Eagle Sogen Fund, et des petits porteurs dont un particulier allemand, Horst Reinneccius et un français, Pierre Mathieu, représentant par ailleurs la Société hippique de La Châtre (Indre), elle-même propriétaire d'une action ! Le tribunal a estimé que les actionnaires minoritaires avaient droit à un dédommagement représentant la valeur des actifs moins une décote de 30 %, soit une méthode de valorisation qui a été appliquée par la BRI... lors des nouvelles souscriptions des banques centrales à son capital. La BRI a fait savoir qu'elle indemniserait tous les actionnaires sur cette base. Mais le cabinet Déminor, qui a assigné la BRI, la Banque de France, JP Morgan et le cabinet Barbier Frinault (groupe Arthur Andersen) devant le tribunal de commerce de Paris, espère encore obtenir un prix supérieur.

Adrien de Tricornot

L'allemand Gerling cède ses activités de réassurance

Le groupe familial, en cours de recentrage, envisage l'arrivée de nouveaux actionnaires

SOUHAITANT depuis plusieurs mois se désengager de son activité de réassurance qui connaît de graves difficultés, Gerling, quatrième assureur allemand, a enfin trouvé un acquéreur. Il s'agit d'un consor-

tium appelé Lago Achte, dirigé par Achim Kann, ancien président de la firme munichoise Frankona Re. La transaction est estimée à 200 millions d'euros. Le nouveau propriétaire ne devrait garder que les activi-

tés de réassurance dommage et de responsabilité civile et devrait céder à un autre groupe les activités de réassurance vie.

Sixième réassureur mondial, avec un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros, Gerling subit les conséquences de l'impact des attentats du 11 septembre et des multiples demandes d'indemnisation pour contamination à l'amiante aux Etats-Unis où il avait réalisé en 1998 l'acquisition de Constitution Re. En septembre, les négociations de reprise de cette activité par le français Scor ayant échoué, Gerling annonçait l'abandon de son métier de réassureur.

DE PERTE EN PERTE

L'activité de réassurance n'emploie plus aujourd'hui que 840 personnes, contre 1 136 il y a un an. Elle devrait à nouveau être en perte, de 450 millions d'euros cette année, ce qui impliquera un déficit pour le groupe dans son ensemble, a précisé Heinrich Focke, le président du directoire. En 2001, le groupe Gerling, qui emploie 13 000 personnes, avait déjà perdu 563 millions d'euros, pour 10,3 milliards de chiffre d'affaires.

Sous la pression de la Deutsche Bank, actionnaire à 34,5 %, ce groupe contrôlé par l'actionnaire familial Rolf Gerling a lancé un plan de restructuration visant à se concentrer sur son métier d'origine : l'assu-

rance des entreprises, l'épargne-retraite et l'assurance-vie.

Même si la cession de la réassurance est considérée comme « une bouffée d'oxygène », la réorganisation de l'entreprise passera par des suppressions d'emplois, a indiqué M. Focke. « Notre nouveau positionnement rend l'entreprise beaucoup plus séduisante et fournit un cadre favorable pour le changement programmé d'actionnaire », a-t-il également affirmé. La Deutsche Bank envisagerait de se désengager. Des discussions sont notamment en cours avec HDI, troisième assureur industriel allemand.

Dominique Gallois



VENTE DE COUVERTS ET D'ORFÈVRERIE A PRIX EXCEPTIONNELS

LE JEUDI 28, LE VENDREDI 29 ET LE SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 10 HEURES À 18 HEURES 30

À L'ATELIER RICHELIEU
60 RUE RICHELIEU
PARIS 2^E

* cité à titre d'exemple, dans la limite des stocks disponibles

EPARAMERIC ET TELETHON POSTE

FCP

Les FCP EPARAMERIC et TELETHON POSTE de SEGUR GESTION, société de gestion d'OPCVM détenue par SOGEPOSTE, seront transférés, le 3 décembre 2002, à SOGEPOSTE, société de gestion de portefeuille.

L'incidence de ce transfert est de nature juridique. La gestion ne sera pas affectée par cette modification puisque SOGEPOSTE est, depuis l'origine, le gestionnaire financier de ces fonds.

SOGEPOSTE continuera ainsi à agir dans le respect des intérêts des souscripteurs.

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

LA POSTE

Gestion : SOGEPOSTE S.A. - Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

www.lapostefinance.fr

En Sicile, les salariés de Termini Imerese veulent croire encore à la relance de la production

Depuis début octobre, l'activité du site est réduite à celle des piquets de grève. Lundi 25 novembre, la direction de Fiat s'est engagée à une reprise de l'activité

TERMINI IMERESE (Sicile)
de notre envoyé spécial

Depuis l'annonce du plan social, début octobre, toute activité s'est pratiquement arrêtée à l'usine Fiat

REPORTAGE

La colère pointe : « Ils n'ont pas compris que nous n'avons rien à perdre »

de Termini Imerese, en Sicile. Pourtant, personne n'a manqué un seul jour. Chacun se débrouille pour être là, le matin, l'après-midi ou la nuit, comme du temps des équipes, quand « Mamma Fiat » était une garantie contre tous les problèmes. Aujourd'hui, on vient pour tenir le piquet de grève et pour décider de l'action à inventer chaque jour. C'est la seule chance des ouvriers du site de ne pas se faire oublier par l'opinion publique.

« Nous devons savoir doser nos protestations afin de ne pas exaspérer nos concitoyens », explique Gaetano, en montrant le tract dans lequel lui et ses collègues demandent la solidarité des Siciliens, tout en s'excusant pour les problèmes provo-

qués. Ils veulent faire comprendre qu'ils défendent un bien qui concerne tout le monde. Les ouvriers distribuent ces tracts, par petits groupes, sans blocage, tout près, sur l'autoroute. Les policiers les escortent de loin. L'heure n'est pas aux affrontements. Les automobilistes semblent comprendre. « J'y suis passé, je sais ce que c'est de lutter pour défendre son boulot », crie quelqu'un.

Les ouvriers en grève ne sont pas toujours aussi accommodants. L'autre jour, ils ont bloqué la bretelle d'accès à l'aéroport voisin, ce qui a obligé les passagers à marcher pendant des kilomètres. Le ferry reliant la Sicile à la péninsule n'a

pas échappé à cette recherche des coups d'éclat, avec, pour la première fois, quelques réactions d'énervement et de fatigue des usagers.

ENTRE MAFIA ET ÉMIGRATION

« Mais que voulez-vous que l'on fasse ? Qu'on accepte sans réagir ce chômage technique qui porte tout droit au licenciement ? », s'écrie un salarié. Un petit moment de rage, puis chacun se referme sur ses propres inquiétudes. Comme Ninetta, l'épouse d'un des salariés de Fiat : « Dire que nous vivions déjà au nord, près de Côme. Quand on a su qu'ici on embauchait, c'était en 1977, nous sommes revenus au pays. Jamais je

Les syndicats unis malgré quelques ratés

Vingt mille salariés de Fiat ont manifesté, mardi 26 novembre à Rome, à l'appel de leurs trois principales fédérations syndicales, CGIL (gauche), CISL (catholique) et UIL (modérée). Au lendemain de l'acceptation, par la direction du groupe, de repousser du 2 au 5 décembre l'inscription au chômage de longue durée de 8 100 salariés, la pression est maintenue de façon unitaire, en dépit de quelques ratés. Depuis juillet, c'est en ordre dispersé qu'avançaient les centrales syndicales. Mardi à Rome, alors que le responsable CISL commençait à prendre la parole Piazza Navona, des huées ont été lancées par des travailleurs de la CGIL. Mais les leaders confédéraux présents ont confirmé leur volonté de maintenir l'unité d'action, « indispensable au succès », pour obtenir de la direction une modification du plan de restructuration.

Celui-ci prévoit la mise en chômage et même la fermeture de certains sites. A Cassino, près de Rome, ce mardi, la totalité des ouvriers ont bloqué la production. Le même jour, le président de la Chambre des députés, Pierferdinando Casini, a assuré une délégation des travailleurs de Fiat de la « complète solidarité des députés ». — (Corresp.)

n'aurais cru devoir faire le chemin inverse. » Ces paysans et ces anciens « émigrés intérieurs », qui avaient accepté de devenir ouvriers pour rester ou revenir au pays, le savent, il n'y aura d'autre issue que l'émigration hors de Sicile, s'ils ne parviennent pas à stopper l'engrenage qui mène à la fermeture de l'usine. Tout espoir semble vain de penser recaser des milliers d'ouvriers sur un marché local de l'emploi pratiquement inexistant. Et, sans Fiat, c'est la Mafia qui risque d'avancer.

« Ils n'ont pas compris que nous ne nous arrêterons pas, nous n'avons rien à perdre. Qu'est-ce qu'ils attendent, qu'il y ait un mort pour agir ? », lance un ouvrier. Les autres autour de lui acquiescent. « Nous aurions dû aller à Turin et interrompre le match entre la Juventus et le Milan AC. Nous aurions touché Agnelli et Berlusconi dans ce qui leur est le plus cher, leurs équipes de foot, et tous auraient parlé de nous. »

L'obstination a fini par payer. Une négociation sociale a enfin été ouverte. La direction de Fiat aurait affirmé, lundi 25 novembre, que la fermeture de Termini Imerese pourrait n'être que temporaire, le site pouvant être utilisé pour produire une nouvelle version du modèle Punto.

Salvatore Aloise

Rhodia recrute le patron de la fédération chimie-énergie CFDT

Jacques Kheliff sera directeur délégué, conseiller du président pour le développement durable

LA RECONVERSION des syndicalistes n'est pas chose facile. Si des organisations comme le Bureau international du travail ou le secteur de l'économie sociale sont les points de chute les plus fréquents, il est exceptionnel qu'un dirigeant syndical intègre la direction d'une entreprise. Le départ de Jacques Kheliff, actuellement secré-

taire général de la fédération chimie-énergie (FCE) CFDT rejoindra en janvier Rhodia comme « directeur délégué, conseiller du président pour le développement durable ».

Ce départ marque un tournant dans l'histoire de la CFDT. Ce n'est pas un hasard s'il intervient six mois après celui de Nicole Notat.

Ne manquant pas d'ambition, Jacques Kheliff n'a jamais caché qu'il aurait aimé entrer à la commission exécutive confédérale pour s'occuper de la politique revendicative. En fait, être le numéro deux. Mais François Chérèque, le nouveau secrétaire général, en a décidé autrement. Il est vrai que sans être un « anti-Notat », au sens politi-

que du terme, Jacques Kheliff a longtemps eu des relations difficiles avec la confédération. Il avait contesté les conditions dans lesquelles M^{me} Notat était parvenue au pouvoir après le départ forcé de Jean Kaspar. Il remettait souvent en question la politique confédérale favorisant exclusivement la politique contractuelle au détriment, selon lui, de la recherche d'un « rapport de forces » avec le patronat.

En 1997, Jacques Kheliff, responsable de la fédération de la chimie depuis 1988, et son homologue de l'énergie, Bruno Léchevin, avaient décidé de fusionner. Le projet était ambitieux puisqu'il associait une fédération du privé avec celle des gaziers et électriciens. Incidemment, cette fusion créait un poids lourd, observé avec intérêt mais également méfiance par la confédération. Mais la fusion a eu du mal à prendre. Bruno Léchevin est parti et nombre de gaziers et électriciens se sont sentis floués.

« AUDITEUR INTERNE »

Voulant prouver que ces querelles appartiennent au passé, Jacques Kheliff (49 ans) a désigné pour lui succéder un électricien, Patrick Pieron ; la branche énergie sera dirigée par une chimiste, Mireille Toux. Il ne sera pas évident pour la nouvelle équipe de s'imposer. D'ores et déjà, la CFDT a le plus grand mal à faire entendre sa voix face à l'évolution des statuts d'EDF et de GDF, laissant à la CGT le quasi-monopole de la contre-proposition.

Esprit subtil, aimant le débat d'idées, Jacques Kheliff avait une vision politique de sa fonction et n'hésitait pas à prendre ses troupes à rebrousse-poil, imposant par exemple à ses équipes de Michelin de signer l'accord 35 heures, quitte à provoquer une scission et favoriser l'émergence d'un SU-D-Michelin.

L'arrivée chez Rhodia de celui qui a commencé sa carrière comme mécanicien d'entretien à Rhône-Poulenc, apparaît comme un véritable pari. Rattaché au président, Jean-Pierre Trouflet, Jacques Kheliff n'aura pas la responsabilité d'équipes. Il sera « un auditeur interne assez indépendant pour s'exprimer librement », explique la direction, qui veut ainsi pouvoir faire plus largement appel aux fonds éthiques. Si Jacques Kheliff ne nie pas qu'il existe un risque d'apparaître comme une « caution sociale » d'un président qui semble surtout préoccupé par les questions financières, il estime que les deux parties ont intérêt à ce qu'il n'en soit rien.

Frédéric Lemaître

Bruxelles inflige à Lafarge une forte amende

LE GROUPE français Lafarge devait être condamné, mercredi 27 novembre, par la Commission européenne, à payer une amende d'environ 250 millions d'euros pour avoir participé à une entente sur les prix du plâtre et du placoplâtre. Son concurrent britannique BPP s'est vu sa part infliger une amende de 138 millions d'euros. Les deux entreprises ont vu le montant de leur amende fortement augmenté, car il s'agit de deux récidivistes. Ils n'ont en outre que peu collaboré avec les services de la Commission. Les deux groupes avaient déjà été condamnés dans les années 1990 à une amende pour avoir formé un cartel dans le ciment. — (Corresp.)

Bolloré détient 12,1 % de Vallourec

LE GROUPE Bolloré a annoncé mardi qu'il détenait dorénavant 12,1 % du capital et des droits de vote du fabricant de tubes métalliques Vallourec. Le groupe de Vincent Bolloré devient ainsi le deuxième actionnaire de cette société, derrière l'allemand Mannesmann (19 %). « Cet investissement s'inscrit dans la politique de gestion d'un portefeuille de titres de placement développé à côté des activités industrielles du groupe », a affirmé Bolloré dans un communiqué. Vallourec a lancé le 19 novembre un avertissement sur ses résultats 2002, et s'attend à un premier trimestre 2003 « plus faible que prévu », en raison des incertitudes du marché des hydrocarbures, liées à une éventuelle guerre américaine contre l'Irak. Le groupe métallurgique prévoit pour 2002 un chiffre d'affaires en baisse de 50 millions d'euros, à 2,5 milliards d'euros, et une baisse d'un point de sa marge brute d'exploitation par rapport à son objectif initial de 15 %.

INCERTITUDE

Action Vallourec en euros, à Paris



DÉPÊCHES

■ **SAAB : le constructeur automobile suédois, filiale du groupe américain General Motors, a annoncé, mercredi 27 novembre, un plan de restructuration, destiné à « accroître la productivité de 20 % », qui va entraîner la suppression de 1 300 emplois sur 6 600 dans son usine de Trollhattan (dans le sud-ouest de la Suède) et les services d'achats, de vente et de marketing.**

■ **MYTRAVEL : le voyageur britannique en difficulté a annoncé mardi être en négociations avec ses banques et a repoussé la publication de ses résultats annuels, qui devraient montrer un effondrement de ses bénéfices. Trois avertissements sur résultats en sept mois ont fait chuter l'action de l'ex-Airtours à Londres, et entraîné l'éviction du directeur général, Tim Byrne.**

■ **GOLDEN HARVEST-ZELDER : le producteur français de semences de maïs a obtenu du Conseil d'Etat l'annulation de la décision ministérielle qui imposait à la filière maïs d'étiqueter « OGM » les récoltes pouvant présenter, accidentellement, des traces d'OGM du fait de pollution fortuite en plein champ.**

■ **MÉDICAMENTS : la Cour européenne de justice de Luxembourg a annulé, mardi 26 novembre, les décisions de la Commission européenne qui avait ordonné, en 2000, le retrait du marché de certains médicaments contre l'obésité, contenant des substances à base d'amphétamines, et considérés comme dépourvus d'efficacité. Les entreprises pharmaceutiques visées, dont Artegodan, ont obtenu l'annulation au motif que « la Communauté était (...) incompétente pour adopter les décisions attaquées ».**

■ **CONCURRENCE : les Quinze ont adopté, mardi 26 novembre, la réforme de la procédure anticartel au sein de l'Union européenne, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} mai 2004 et devrait autoriser la Commission à faire des perquisitions au domicile des dirigeants d'entreprise, à condition d'avoir un mandat des autorités judiciaires locales. Le nouveau texte va décentraliser les procédures et permettre aux autorités des Etats membres de mener des investigations auprès de cartels qui dépassent leurs frontières.**

le nouvel **Observateur** www.nouvelobs.com

TeleCine Obs

Dix de terre Coupe Davis

Zen, yoga, mystique chrétienne, philosophie grecque, développement personnel...

Les chemins de la sagesse

55^{ème} JOURNÉE DÉDICACES DE SCIENCES PO

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2002 DE 14H À 18H30

VENEZ RENCONTRER PLUS D'UNE CENTAINE D'AUTEURS ET FAIRE DÉDICACER LEURS DERNIERS LIVRES

DÉBATS : 15h "PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME" 16h30 "LA PUEUR : UNE VALEUR DÉPASSÉE ?"

Seront entre autres présents cette année :

- Jacques Attali
- Hector Bianciotti
- Jean Cabu
- Jean-Loup Chifflet
- Jean Daniel
- Max Gallo
- Marek Halter
- Albert Jacquard
- Gérard Miller
- Joëlle Miquel
- René Pétillon
- Edwy Pleyel
- Marcin Pleyel
- Christiane de Fontilly
- Élisabeth Guigou
- François Richon
- René Ruyffers
- Walter Ruyffers
- Christine Pétillon
- Gonzague Saint-Bris
- Philippe Solères
- Chantal Thomas
- Alain Touraine
- Pierre Vidal-Naquet
- Michel Winock

27, RUE SAINT GUILLAUME, PARIS 7^{ÈME}
www.journee-dedicaces.com • ENTRÉE LIBRE

Mairie de Paris • Livre Le Monde • Le Monde de l'éducation • Le Point

PRICEWATERHOUSECOOPERS • groupe cegetel

Violence à la télévision : le gouvernement ne reprend que partiellement le rapport Kriegel

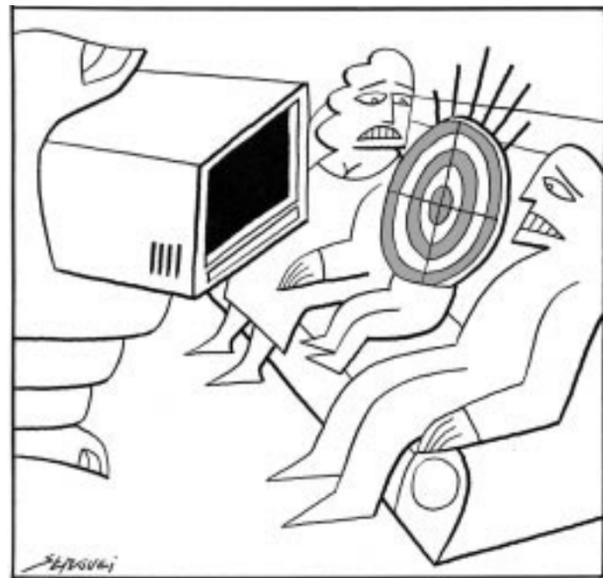
M. Aillagon refuse que les films, les programmes de télévision et les jeux vidéos soient classifiés par une même commission. Les associations de familles ne sont pas satisfaites

LE MINISTRE de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a rendu publics, mardi 26 novembre, les choix du gouvernement qui font suite au rapport sur la violence à la télévision, remis par la commission présidée par la philosophe Blandine Kriegel, conseillère du président de la République pour les questions d'éthique et présidente du Haut conseil à l'intégration.

Le ministre n'a pas donné suite au point principal préconisé par la commission Kriegel, à savoir l'extension de la commission de classification des films à tous les supports. L'idée de transformer la commission de classification des films, jugée trop « laxiste » par M^{me} Kriegel, visait notamment à rechercher une cohérence avec les télévisions, qui cofinancent, via les quotas de production, de nombreux films et les diffusent.

Si le ministre s'est dit « sensible à la proposition de la commission de faire évoluer les règles applicables aux vidéos et DVD » et aux « jeux vidéo », il estime « plus appropriée » de créer « une commission spécifique » et mandate la Direction du développement et des médias, qui dépend de Matignon, pour y réfléchir.

L'Union nationale des associations de familles (UNAF) (8 000 associations) s'inquiète de cette décision : « Nous restons donc face à un système très cloisonné, qui comprend des comités de visionnage des chaînes, la commission du ministère de l'intérieur pour les



vidéos, la commission des producteurs de logiciels et jeux vidéo, et celle de la classification de films en salles, critique Jean-Pierre Quignaux, de l'UNAF, qui déplore le manque de « dialogue », « d'intelligence collective et de recherche partagée ». Selon lui, « il y a de la duplicité et de l'hypocrisie » face aux intérêts économiques du cinéma qui jouent « en permanence en sous-main », car, « si la vie d'un film commence en salles, elle se poursuit à la télévision, sur les cassettes, et dans les produits dérivés ».

RENFORCEMENT DU CSA

Le gouvernement n'adhère pas, non plus, à la proposition de la commission Kriegel de mettre fin aux quatre exceptions par an et par chaîne concernant les films interdits aux moins de douze ans, normalement interdits de diffusion avant 22 heures - « Les seules exceptions existant », affirme-t-on au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le gouvernement « compte sur une démarche volontaire des chaînes » pour qu'elles retirent des plages horaires protégées les bandes annonces des films sous restriction.

Dans la mise en pratique des « propositions [du rapport] jugées positives » par le ministre (émissions éducatives, publication des chartes déontologiques des chaînes, création d'une commission de surveillance de la violence au sein du CSA), le gouvernement souhaite se rapprocher du CSA. « M. Aillagon semble avoir du mal à comprendre la séparation des rôles entre le législateur et une autorité indépendante », entendait-on, mardi, dans les couloirs de la Tour Mirabeau.

La signalétique à la télévision hertzienne

Depuis le 18 novembre, les chaînes hertziennes ont l'obligation d'adopter la signalétique suivante. Les journaux télévisés en sont exemptés. Pour les films, la classification reprend celle décidée lors de la sortie en salles. Pour le reste des programmes, elle dépend de l'appréciation de la chaîne.

- « - 10 ans » : applicable à tous les programmes toute la journée.
 - « - 12 ans » : interdiction de diffusion avant 22 heures. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) tolère la diffusion de quatre films de cette catégorie par an et par chaîne avant cette heure.
 - « - 16 ans » : ces programmes doivent obligatoirement être diffusés après 22 h 30.
 - « - 18 ans » : les films pornographiques sont interdits, sauf sur Canal+ entre minuit et 5 heures du matin.
- Source : CSA.

M. Aillagon réaffirme la spécificité du cinéma

JEAN-JACQUES AILLAGON a levé, mercredi 27 novembre, l'une des menaces que beaucoup de lecteurs avaient perçues à la lecture du rapport Kriegel sur la violence à la télévision : la confusion entre les différents types d'images, et le risque de voir appliquer à toutes des contraintes inadaptées à leurs natures singulières.

Ce risque concernait surtout le cinéma, désigné par le rapport comme principal vecteur de violence à la télévision. Le rapport proposait de modifier la composition de la commission de classification en l'étendant à l'ensemble des parties intéressées par les images, pour juger simultanément de tous les types de productions audiovisuelles.

Le ministre a martelé son attachement à une commission « qui doit rester propre au cinéma pour mieux en respecter la spécificité ». Tout en demandant au Centre national de la cinématographie de lui faire des propositions sur d'éventuelles évolutions des modalités de décision et de la composition de la commission de classification, Jean-Jacques Aillagon a salué une « formule qui a montré son utilité et sa pondération ». Il a de surcroît confirmé que la commission restera sous la tutelle du seul ministère de la culture et non sous

une tutelle partagée avec le secrétariat d'Etat à la famille. Il a rappelé qu'il parlait au nom du gouvernement et non à titre personnel.

DÉFINITION DE LA VIOLENCE

Le ministre a même rejeté la suppression, demandée par le rapport, des dérogations ayant permis à quelques films (quatre en moyenne par an et par chaîne) interdits aux moins de 12 ans d'être diffusés avant 22 heures. Il a toutefois affirmé que cette « exception, à l'appréciation du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel], privilégie les films de réelle qualité artistique plutôt que les plus violents, au sens de la définition proposée par le rapport ».

Le principe est clair, son application risque de l'être moins. Le rapport propose bien une définition de la violence en général : « La force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu. » Il s'abstient en revanche de définir ce que sont un film violent ou, plus généralement, des images violentes - ou, ce qui est encore différent, en quoi peut consister la violence des images.

Jean-Michel Frodon

Quant à la signalétique des programmes télévisés, pas de changement prononcé. Les codes mis en place depuis le 18 novembre d'abord sur les chaînes hertziennes, puis

sur celles du câble et du satellite, pour l'ensemble des programmes, y compris les divertissements, seront donc maintenus.

La seule nouveauté, finalement, concerne le renforcement des pouvoirs de sanction du CSA, pour lequel le ministre a annoncé qu'il déposerait « prochainement (...) une mesure législative » afin de permettre à l'organe de contrôle de prononcer des sanctions pécuniaires. Une proposition de loi en ce sens a déjà été déposée le 7 novembre par le député Patrice Martin Lalande (UMP-Loir-et-Cher).

Une autre proposition de loi, déposée le 14 octobre par les députés UMP Yves Bur, Jérôme Rivière et Marie-Jo Zimmermann, examinée en décembre par l'Assemblée nationale, est aussi soutenue par M. Aillagon : elle prévoit de modifier l'article 15 de la loi du 20 septembre 86 et de donner un cadre légal au projet de double-cryptage en interdisant « les programmes comprenant des scènes de violence gratuite ou de pornographie », sauf s'ils sont protégés par un code.

Florence Amalou et Bénédicte Mathieu

Bertelsmann signe un partenariat avec Amazon

LE GROUPE allemand de médias Bertelsmann a annoncé, mardi 26 novembre, qu'il a conclu un partenariat avec le géant américain du commerce en ligne Amazon pour son site de vente de disques CDnow. Les détails de cette coopération devraient être communiqués la semaine prochaine, mais, selon des sources proches du dossier interrogées par le *Wall Street Journal*, cet accord devrait être similaire à celui qu'avait conclu Amazon avec Borders Group. Amazon pourrait ainsi s'occuper de toute la gestion des ventes sur le site de CDnow (qui restera la propriété à 100 % de Bertelsmann) et reverserait une commission à Bertelsmann.

Cet accord confirme le désengagement progressif d'Internet de la part du groupe allemand depuis le départ de son patron, Thomas Middelhoff, l'été dernier. Bertelsmann a ainsi renoncé, ces derniers mois, à ses sites de vente en ligne BOL et de téléchargement de musique Napster, pour se recentrer sur ses activités traditionnelles de télévision ou d'édition. « Nous voulons rendre nos activités de commerce électronique profitables », a commenté Rocco Thiede, porte-parole de Direct-Group, l'une des sociétés de Bertelsmann.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Bernard Wouts, PDG du groupe Le Point et de Financière Tallandier (*Historia, L'Histoire, La Recherche*, Editions Tallandier), a été élu, mardi 26 novembre, président de Diffusion contrôle (ex-OJD), l'organisation interprofessionnelle chargée de contrôler la diffusion des journaux et des magazines en France.

■ **TÉLÉVISION** : les salariés de France 3 ont reconduit leur grève pour le quatorzième jour consécutif, mardi, après que la quatrième proposition de protocole d'accord de la direction eut été rejetée par les syndicats.

■ **RADIO** : le groupe NRJ a adressé une lettre ouverte à Jean-Jacques Aillagon et Dominique de Villepin, respectivement ministre de la culture et de la communication et ministre des affaires étrangères, dans laquelle il dénonce les « difficultés rencontrées par les groupes français pour être présents sur les autres territoires de l'Union [européenne], alors que la France a largement ouvert ses frontières aux groupes audiovisuels européens ».

La 2^e génération de moteurs Common Rail est née. C'est l'événement qui va faire du bruit. Pas la voiture.



* Données issues du Fichier Central des Automobiles sur la période janv. à sept. 2002. red cell

En 1997, Alfa Romeo commercialisait le premier moteur diesel Common Rail avec l'Alfa 156 JTD. Aujourd'hui, plus de 40 % des automobilistes français utilisent la technologie Common Rail*, c'est pour cela qu'Alfa Romeo équipe désormais l'Alfa 147, l'Alfa 156 et l'Alfa Sportwagon du nouveau JTD Multijet 140 : plus de puissance, plus de silence et plus d'économie.

Pour vous en convaincre, venez la découvrir dès maintenant chez votre concessionnaire.



Cooper Sportif

La Bourse dépendante des consommateurs américains

LES INVESTISSEURS n'ont retenu que les éléments pessimistes de la conjoncture, fournis par les indicateurs économiques américains et européens, pour décider, mardi 26 novembre, de vendre une partie de leurs titres en Bourse.

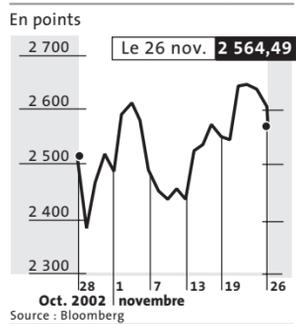
Même si la croissance du produit intérieur brut américain au troisième trimestre a été portée à 4 % en rythme annuel - contre 3,1 % en première estimation publiée par le gouvernement le 31 octobre, dépassant les attentes des économistes qui étaient de 3,8 % -, les investisseurs n'ont retenu que la mauvaise orientation de l'indice de confiance des consommateurs, établi par le Conference Board. Celui-ci s'est établi en dessous des estimations à 84,1, contre 85,2 attendus par le consensus des économistes. En toute logique, les boursiers ont estimé

que si les consommateurs, principal soutien de l'économie américaine, perdent confiance, ils réduiront le volume de leurs achats. Par conséquent, les ventes de entreprises baisseront et la santé de l'économie s'en trouvera affectée. « *L'approche des fêtes de fin d'année cette nouvelle a quelque peu refroidi les investisseurs* », ont indiqué les experts du courtier ETC dans leur résumé de la séance. En Europe, le chiffre allemand de l'indice de confiance du milieu des affaires, l'indice IFO a, quant à lui, atteint son plus bas niveau en dix mois à 87,3.

Influencés par ces nouvelles, les principaux indices boursiers ont terminé la séance de mardi en net repli. L'indice Dow Jones a reculé de 1,95 %, à 8 676,42 points, le Standard & Poor's-500 a chuté de 2,1 %, à 913,31 points, et l'indice composite du Nasdaq a abandonné 2,53 %, à 1 444,41 points. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu 2,44 %, à 3 215,63 points, pour un volume d'échanges de 3,6 milliards d'euros sur les actions composant cet indice, sur un total de 4,1 milliards négociés sur le marché. Tandis qu'à Londres le Footsie a reculé de 1,24 %, à 4 071 points. Pénalisé par ses horaires tardifs de clôture qui lui ont fait suivre davantage les marchés américains, l'indice Dax de Francfort a enregistré une perte de 3,26 %, à 3 191,63 points.

C. Pme

INDICE DJ EUROSTOXX 50



LES BOURSES DANS LE MONDE

27/11, 9h51

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER		
UNION EUROPÉENNE								
ALLEMAGNE	DAX Index	3177,43	27/11 -0,44	5467,31	19/3	2519,30	9/10	21,80
	Euro Neu Markt Price IX	470,70	27/11 -0,75	1212,43	4/1	349,01	8/10	
AUTRICHE	Austria traded	1099,58	27/11 -0,32	1368,18	2/5	991,22	10/10	15,00
BELGIQUE	Bel 20	2050,97	27/11 -0,24	2906,75	24/4	1752,31	9/10	11,90
DANEMARK	Horsens Bnex	202,99	27/11 -2,09	280,92	26/3	180,39	11/10	13,00
ESPAGNE	Ibex 35	6483,40	27/11 0,18	8608,50	4/1	5266,89	10/10	17,20
FINLANDE	Hex General	6548,02	27/11 0,29	9224,38	4/1	4711,08	24/7	18,00
FRANCE	CAC 40	3205,63	27/11 -0,30	4720,04	4/1	2612,03	10/10	18,60
	Mid CAC	1501,37	27/11 0,32	2176,89	2/4	1233,19	10/10	18,00
	SBF 120	2258,19	27/11 -0,35	3263,90	28/3	1847,00	10/10	18,80
	SBF 250	2158,95	26/11 -2,01	3081,89	28/3	1767,51	10/10	18,70
	Indice second marché	1880,14	26/11 -0,12	2567,01	15/5	1646,41	10/10	13,20
	Indice nouveau marché	552,68	27/11 -0,09	1175,41	7/1	433,89	10/10	
GRÈCE	ASE General	1866,78	27/11 0,00	2655,07	3/1	1678,69	8/11	14,40
IRLANDE	Irish Overall	4310,19	27/11 -0,05	6085,02	18/1	3616,98	10/10	11,40
ITALIE	Milan Mib 30	25190,00	27/11 0,05	33548,00	17/4	20542,00	10/10	21,10
LUXEMBOURG	Lux Index	799,55	26/11 -1,04	1169,47	14/1	642,21	11/10	14,70
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	345,75	27/11 -0,54	531,45	18/4	282,79	24/9	14,50
PORTUGAL	PSI 20	5856,06	27/11 -0,28	7998,50	4/1	4937,16	30/9	16,80

EUROPE

Mercredi 27 novembre 9h51

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	256,22	-0,32
BANQUES	169,34	-0,27
PRODUIT DE BASE	210,19	-0,30
CHIMIE	157,82	-0,24
TÉLÉCOMMUNICATIONS	262,31	-0,42
CONSTRUCTION	325,81	-0,11
CONSOMMATION CYCLIQUE	175,86	-0,06
PHARMACIE	92,29	-0,77
ÉNERGIE	331,91	-0,93
SERVICES FINANCIERS	268,99	-0,11
ALIMENTATION ET BOISSON	166,87	-0,07
BIENS D'ÉQUIPEMENT	205,24	-0,05
ASSURANCES	254,54	-0,45
MÉDIAS	180,86	-0,88
BIENS DE CONSOMMATION	166,80	-0,30
COMMERCE ET DISTRIBUTION	264,64	-0,11
HAUTE TECHNOLOGIE	227,09	-0,02
SERVICES COLLECTIFS	300,32	-0,35
	211,99	-0,55

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDINGNL	16,38	-0,49
AEGON NVNL	14,19	-1,66
AIR LIQUIDEFR	131,60	-0,98
ALCATEL AFR	5,53	-2,47
ALLIANZ NAL	106,65	-0,74
AVENTISFR	54,40	-1,54
AXAFR	15,00	-0,66
BASF AGAL	36,63	-0,43
BAYERAL	22,14	-0,36
BAYR.HYP.U.VERBKAL	15,03	-0,20
BVVAES	10,13	-0,30
BNP PARIBASFR	40,09	-1,38
BSCHES	6,73	-0,00
CARREFOURFR	42,75	-0,05
DAIMLERCHRYSLER NAL	33,90	-0,62

DANONEFR	131,00	-0,00
DEUTSCHE BANK AGAL	48,80	-0,25
DEUTSCHE TELEKOMAL	11,11	-1,68
E.ONAL	42,50	-0,76
ENDESAES	11,59	-0,00
ENELIT	4,95	-0,40
ENI SPAIT	14,14	-0,49
FORTISBE	17,02	-1,31
FRANCE TELECOMFR	15,49	-4,95
GENERALI ASS.IT	18,78	-0,05
ING GROEP CVANL	17,92	-1,21
KONINKLIJKE AHOLDNL	12,77	-0,39
L'OREALFR	70,00	-0,50
LVMHFR	45,13	-0,78
MUENCHENER RUECKVAL	141,00	-2,03
NOKIA OYJFI	18,79	-0,32
PINAULT PRINTEMPSFR	86,15	-0,29
REPSOL YPFES	12,49	-0,48
ROY.PHILIPS ELECTRNL	20,01	-2,10
ROYAL DUTCH PETROLES	42,87	-0,23
RWEAL	27,90	-0,21
SAINT GOBAINFR	27,86	-0,04
SANOFI-SYNTHELABOFR	58,00	-1,28
SANPAOLO IMIIT	7,16	-0,56
SIEMENSAL	48,20	-0,29
SOCIETE GENERALE AFR	54,60	-1,53
SUEZFR	17,71	-0,45
TELECOM ITALIAIT	8,06	-0,25
TELEFONICAES	9,85	-0,71
TIFIT	5,10	-0,39
TOTAL FINA ELFFR	133,10	-0,08
UNICREDITO ITALIANIT	4,01	-0,25
UNILEVER CVANL	59,70	-0,08
VIVENDI UNIVERSALFR	15,63	-2,16
VOLKSWAGENAL	38,62	-0,18
ZONE EURO	FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO	CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

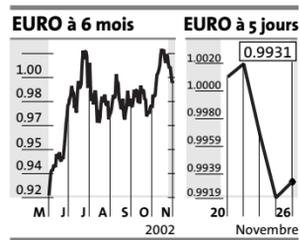
MARCHÉ DES CHANGES

27/11, 9h51

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,82038	0,99165	1,55060	0,67292
TOKYO (¥)	121,89500		120,88500	189,00500	82,02436
PARIS (€)	1,00845	0,82720		1,56325	0,67850
LONDRES (£)	0,64491	0,52909	0,63975		0,43399
ZURICH (FR. S.)	1,48605	1,21915	1,47375	2,30420	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE7,42637,4268
COURONNE NORVÈGE7,25627,2592
COURONNE SUÉDOISE9,06709,0730
COURONNE TCHÈQUE30,686831,1982
DOLLAR AUSTRALIEN1,77051,7715
DOLLAR CANADIEN1,56441,5651
DOLLAR HONGKONG7,72937,7393
DOLLAR NÉO-ZÉLAND1,99081,9938
FORINT HONGROIS236,2110237,0740
LEU ROUMAIN33233,000033299,0000
ROUBLE31,581031,6069



GRÂCE à sa notation AAA, la plus haute qui soit attribuée par les agences de notation, le groupe américain General Electric espère pouvoir lever auprès de particuliers pas moins de 20 milliards de dollars (20,15 milliards d'euros) sous forme d'obligations.

La qualité, en matière d'obligations, est désormais exigée. Les investisseurs ont été rendus particulièrement précautionneux par les déboires rencontrés par quelques-uns d'entre eux. La banque Crédit suisse First Boston, filiale du Crédit suisse, a annoncé lundi qu'elle avait perdu 214 millions de dollars sur des obligations d'une société américaine en faillite. De leur côté, deux sociétés de gestion de portefeuilles américaines, s'estimant flouées par l'offre d'échange que leur propose Qwest Communications, songent à porter l'affaire en justice.

UN EMPRUNT GIGANTESQUE POUR GE

Le conglomérat américain General Electric n'a pas froid aux yeux. Il s'apprête à émettre, par l'intermédiaire de sa filiale financière GE Capital, pas moins de 20 milliards de dollars sous forme d'obligations, qui seront vendues aux investisseurs individuels. General Electric est déjà le plus gros émetteur d'obligations d'entreprise, avec 160 milliards de dollars de dette en cours sous forme de papier commercial et d'obligations, selon les données de l'agence Bloomberg.

Il y a quelques mois, certains investisseurs ont fait part de leurs craintes. Bill Gross, qui gère le plus gros fonds obligataire chez Pimco, a fait savoir en mars qu'il avait vendu tous ses titres GE Capital en raison du niveau trop élevé de l'endettement. Il estimait alors que le modèle était difficilement tenable à long terme, affirmant que les bénéfices de GE avaient été jus-

ACTION GENERAL ELECTRIC



qu'à présent aidés par les coûts d'endettement très faibles que GE Capital obtient grâce à son excellente notation.

En Bourse, le titre General Electric n'a quasiment pas été influencé, mardi 26 novembre, par l'augmentation prévue de l'endettement de GE Capital. Au lendemain de l'annonce de sa nouvelle opération financière, le titre s'est déprécié de seulement 0,45 %, à 26,35 dollars. Mais les investisseurs seront-ils réceptifs aux emprunts de GE Capital ? Leur principal atout : ils possèdent la meilleure qualité qui soit, selon les agences de notation financière, Moody's et Standard & Poor's, avec une note de AAA.

DÉPRÉCIATION POUR LE CRÉDIT SUISSE

Cette évaluation apparaît d'autant plus précieuse que les investisseurs se montrent soucieux d'éviter des déboires tels ceux rencontrés par la banque Crédit suisse First Boston (CSFB), la filiale américaine de banque d'investissement du Crédit suisse. L'établissement financier a annoncé lundi qu'il avait perdu 214 millions de dollars sur des obligations qui lui ont été ven-

dues par la société américaine spécialisée dans le financement de services médicaux, National Century Financial Enterprises, actuellement en faillite, à qui elle reproche un « *abus de confiance massif* ». Elle a déclaré qu'elle détenait pour 258 millions de dollars de ces titres, qui ne valent plus que 44 millions de dollars. Le montant de la dépréciation n'aurait pas été provisionné, selon des indications mentionnées par l'agence Reuters, ce qui signifie que le résultat net du quatrième trimestre en sera affecté. Le CSFB avait enregistré une perte nette de 425 millions de dollars au troisième trimestre et les investisseurs s'attendent à de nouvelles pertes au quatrième trimestre.

L'OFFRE DE QWEST REFUSÉE

Les porteurs d'obligations de la société Qwest Communications International, la société américaine de télécommunications, s'apprentent à tenter une action en justice contre la société qui, sous le coup d'une enquête fédérale sur ses pratiques comptables et déficitaires pendant dix trimestres d'affilée, nettoie son bilan dans le but d'éviter la faillite. Deux sociétés gestionnaires de portefeuilles, PPM America et Metropolitan West Asset Management, ont pris un avocat pour défendre leurs droits dans une offre d'échange de leurs obligations qu'ils jugent bien trop inférieure à leurs actifs. Mercredi 20 novembre, le groupe Qwest avait annoncé qu'il avait proposé aux détenteurs d'obligations d'échanger leurs titres, pour une valeur globale de 12,9 milliards de dollars, contre des obligations du groupe récemment émises et arrivant à échéance plus tard, à un taux jusqu'à 20 % inférieur à leur valeur.

Cécile Prudhomme

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER		
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4068,90	27/11 -0,05	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,70
	FTSE techMark 100 index	700,35	27/11 -0,35	1569,61	4/1	590,02	10/10	
SUÈDE	OMX	554,19	27/11 -0,29	878,88	4/1	413,98	10/10	23,60
EUROPE								
HONGRIE	Bux	8002,68	26/11 -0,21	9019,42	7/5	6546,35	26/7	10,90
ISLANDE	ICEX 15	1322,77	26/11 0,31	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1227,75	26/11 -1,06	1486,22	28/1	1026,65	26/7	23,40
TCHÈQUE	Exchange PX 50	457,30	27/11 0,53	479,39	10/5	384,60	2/1	12,30
RUSSIE	RTS	355,62	26/11 -0,45	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	5087,80	27/11 -0,08	6740,60	17/5	4333,10	10/10	25,30
TURQUIE	National 100	12567,60	27/11 -2,00	15071,83	8/1	8514,03	3/7	27,50
AMÉRIQUES								
ARGENTINE	Merval	502,14	26/11 0,72	502,14	26/11	267,73	14/6	21,80
BRESIL	Bovespa	10131,69	26/11 -1,11	14495,28	18/3	8224,61	16/10	9,20
CANADA	TSE 300	6477,77	26/11 -1,53	7992,70	7/3	5678,27	10/10	19,20
CHILI	Ipsa	79,83	26/11 -1,00	109,73	28/12	74,86	16/10	14,60
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8676,42	26/11 -1,95	10673,09	19/3	7197,49	10/10	19,30
	Nasdaq composite	1444,43	26/11 -2,53	2098,87	9/1	1108,48	10/10	16,50
	Nasdaq 100	1087,49	26/11 -3,51	1710,22	9/1	795,25	8/10	44,00
	Wilshire 5000	8635,64	26/11 -2,02</					

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 27 novembre 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, etc.

Table of international stock market data for non-Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like AMADEUS PRIV. A, ARCELOR, B.A.S.F., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

26/11 : volume d'échange non disponible

Table of new market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like GENUITY A-REGS 144, PROSODIE B502, etc.

Table of volume data for various companies, including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like ACCESS COMMERCE #, HIGH B502, etc.

Advertisement for Phaeton car, featuring the text 'Passez votre week-end à l'usine.' and 'Visite de la manufacture de Dresde Phaeton. Peut-on encore parler d'automobile?' with the Volkswagen logo.

SECOND MARCHÉ

26/11 : volume d'échange non disponible

Table of second market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like IMMOB.HOTEL #, FAROS NOM., etc.

Table of second market performance data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like COTTIN FRERES, CGBI ACT.DIV., etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 27/11 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like AGIPI, AGIPI ACTIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like ECUR.MONETAIRE C, ECUR.MONETAIRE D, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CIC OBLI LONG T.D, CIC OBLI MOYEN T.C, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like STRATEGIE IND.US.A, SICAV Info Poste, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like DEDIALYS TECHNO., DEDIALYS TELECOM, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like Banque populaire Asset Management, BNP ASSOC. PREMIERE, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CDC IXIS, CREDIT AGRICOLE, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like EUROCO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, CREDIT MUTUEL, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like ADDILYS C, ADDILYS D, etc.

Table of bank and financial institution data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like SELECT DEFENSIF C, SELECT DYNAMIQUE C, etc.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Confrontée à une **CONCURRENCE PLUS FORTE** depuis l'arrivée de l'Atlas-5 de Lockheed Martin et du Delta-4 de Boeing, avec lesquels les **ÉTATS-UNIS** espèrent reconquérir le marché des services de lancement,

Ariane se devait d'améliorer ses performances. Pour y parvenir, **ARIANESPACE**, société chargée de la promotion du lanceur européen, le Centre national d'études spatiales, l'Agence spatiale européenne et les indus-

triels ont « **DOPÉ** » leur fusée. Désormais, Ariane-5 est capable d'emporter une charge utile de 10 tonnes, contre 6,8 t précédemment. L'objectif : être capable de mettre simultanément en orbite deux satellites de

5 tonnes. Une performance qui doit s'accompagner d'une **BAISSE DES COÛTS DE PRODUCTION**, et que le premier exemplaire de l'Ariane-5E-CA va tenter, jeudi 28 novembre, à Kourou (Guyane), de réussir.

Le lanceur européen Ariane-5 joue son avenir à Kourou

Pour résister à l'arrivée de nouveaux concurrents américains, le Delta-4 et l'Atlas-5, les Européens ont « dopé » leur fusée.

Dans la nuit du 28 novembre, Ariane tentera de mettre sur orbite deux satellites. L'objectif : être capable d'emporter une charge utile de 10 tonnes.

DEPUIS quelques semaines, la tension monte au Centre spatial guyanais de Kourou. Les personnels de la base et les industriels qui sont venus les épauler sont sur pied de guerre pour préparer le lancement du tout nouveau modèle de la fusée européenne Ariane-5, l'Ariane 5E-CA, dite Ariane-5 « 10 tonnes », dont le tir interviendra jeudi 28 novembre à partir de 23 h 21 (heure française). A cette occasion, deux satellites devraient être mis en orbite : un satellite de télécommunications commercial de 3,3 t, Hot Bird TM7, appartenant à Eutelsat, et un banc d'essai volant de 2,2 t, Stentor, préparé pour tester les nouvelles technologies des satellites de télécommunications. Du lest sera ajouté, pour « faire la performance ».

LE RETOUR DES AMÉRICAINS

Comme toutes les missions, celle-ci est importante parce qu'elle conditionne l'avenir du lanceur européen dans un marché aux contours aujourd'hui incertains. En effet, après une longue parenthèse où la priorité a été accordée à la navette spatiale aux dépens de la mise en orbite des satellites commerciaux, les Américains ont décidé de reconquérir un territoire qu'ils considéraient comme le leur et qui, depuis 1980, a été occupé avec succès par les Ariane-1, 2, 3 et 4.

Pour cela, l'US Air Force a débloqué plusieurs centaines de millions de dollars pour que soient développées de nouvelles familles de lanceurs américains. Cette initiative a

LA COURSE À LA PERFORMANCE DU LANCEUR EUROPÉEN

ARIANE 5 G ancien lanceur		ARIANE 5 E-CA nouveau lanceur	
6,8 t à 7 t	Performance	10 t	
46,3 m à 53 m	Hauteur	50,5 à 57,3 m	
747 t	Masse	775 t	
Liquide moteur Aestus (3 t de poussée)	Propulsion 2 ^e étage	Cryogénique moteur HM7 (6 t de poussée)	
Cryogénique Vulcain (115 t de poussée)	Propulsion 1 ^{er} étage	Cryogénique Vulcain 2 (137 t de poussée)	
Poudre (2x500 t)	Fusées d'appoint	Poudre (2x530 t)	

La situation particulière du centre spatial de Kourou, tout près de l'équateur, donne un avantage décisif aux lanceurs tirés depuis ce site. Ariane-5, spécialisée dans la mise en orbite des satellites de télécommunications en bénéficie comme les lanceurs qui l'ont précédé et qui, comme le Soyouz russe, pourraient bientôt la rejoindre.



donné naissance à l'Atlas-5 de Lockheed Martin et au Delta-4 de Boeing, qui viennent de réussir leur vol d'essai, le premier le 21 août et le second le 20 novembre. C'est donc au tour du lanceur européen de faire la démonstration de ses qualités, lui qui privilégie désormais les lancements doubles (deux satellites géostationnaires de 5 tonnes aujourd'hui et deux de 6 tonnes demain), quand les lanceurs

américains prônent le lancement simple. Un test majeur pour cette « Ariane-5 GTI » qui se doit d'être compétitive face aux lanceurs américains de Boeing et Lockheed Martin, mais aussi face aux fusées russes, le Zenit et le Proton, qu'ils commercialisent, et demain face aux lanceurs japonais, chinois, voire indiens. Arianespace, qui, en dépit de sa place de n°1 mondial des services de lancement soumis à

concurrence, vient de connaître deux années de pertes (242 millions d'euros en 2000 et 193 millions d'euros en 2001) et n'envisage un retour à l'équilibre qu'à la fin de 2003, ne peut donc se permettre d'échouer.

Désormais ne sera disponible qu'une configuration d'Ariane-5. Fini le modèle de base, dit Ariane-5 G (G pour générique), capable d'emporter une charge utili-

le unique de 6,8 t et de 7 tonnes dans sa version G+. Vive Ariane 5E-CA, apte à mettre en orbite deux satellites de 4,5 t et plus, et ce pour un prix identique à celui de sa petite sœur. Sur le fond, ce nouveau lanceur ne diffère guère de celui qui l'a précédé et dont de nombreux exemplaires restent encore à tirer. Il est, en première analyse, un peu plus lourd (775 tonnes contre 747 tonnes) et un peu plus haut (50,5 m à 57,3 m selon les charges qu'il porte, contre 46,3 m à 53 mètres précédemment).

En fait, les vraies différences sont ailleurs. Tout d'abord les équipes du Centre national d'études spatiales (CNES) et de l'Agence spatiale européenne (ESA), aidées par celles de l'architecte du lanceur (EADS) et du motoriste (Groupe Snecma), ont travaillé sur le premier étage d'Ariane-5, dont la propulsion est assurée par deux éléments : le Vulcain, un moteur cryogénique de 115 tonnes de poussée qui brûle de l'oxygène et de l'hydrogène liquides, et deux fusées d'appoint (EAP) à poudre qui flanquent cet ensemble et lui donnent une poussée supplémentaire moyenne de deux fois 500 tonnes.

FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX

Les ingénieurs de la Snecma, à Vernon (Eure), ont dopé le Vulcain, qui s'appelle désormais Vulcain 2, en modifiant la turbopompe qui l'alimente en oxygène, la tuyère par laquelle sortent les gaz chauds de la combustion. Dans le même temps, ils ont simplifié l'architectu-

re de ce moteur. Résultat : 20 % de poussée en plus et 1,3 t de charge utile supplémentaire pour un prix de 35 % inférieur. Comme cela n'était pas suffisant pour atteindre la performance de 10 tonnes, Europropulsion, une filiale de la Snecma et de Fiat-Avio, a modifié la partie avant des propulseurs à poudre, dotés eux aussi de tuyères simplifiées, pour y entrer 10 % de poudre supplémentaire. Résultat : 400 kg de gagnés.

Une fois achevées les modifications de la partie basse du lanceur, les ingénieurs se sont attaqués à la partie haute, le deuxième étage, propulsé aujourd'hui par un petit moteur à propergols liquides de 3 tonnes de poussée. Le délai pour attendre rapidement une performance de 10 tonnes étant un peu court, le CNES, l'ESA et les industriels ont décidé de faire du neuf avec du vieux et de l'éprouvé.

Ils ont donc choisi de concevoir un deuxième étage entièrement nouveau propulsé par un moteur cryogénique datant de 1979 : le HM-7, celui-là même qui équipe le troisième étage de la presque défunte Ariane-4.

Ce HM-7B, non réallumable, donne à l'Ariane 5E-CA un supplément de capacité de 2,2 t. Au total, 4 tonnes de gagnées et la possibilité enfin offerte d'effectuer des lancements doubles quand l'Atlas-5 et la Delta-4 Medium se contentent de simples.

Mais cela n'est pas suffisant. Alors même qu'Arianespace lancera ces toutes nouvelles Ariane « 10 tonnes » (3 en 2003 et 5 en 2004), les spécialistes de la propulsion poursuivront leurs travaux pour offrir, en 2006, un nouveau deuxième étage cryogénique à Ariane, équipé d'un moteur de 18 tonnes de poussée qui devrait donner au lanceur lourd européen une capacité de mise en orbite de 12 tonnes. Un moteur qui sera réallumable pour qu'Arianespace puisse offrir des mises en orbite plus économiques et sur mesure à sa clientèle.

Jean-François Augereau

Soyouz bientôt en Guyane ?

Voilà des mois que le dossier du lanceur russe Soyouz, commercialisé en Europe par Starsem, fait l'objet d'une attention particulière de la part des Européens et du gouvernement français. Soyouz, comme les Russes le souhaitent, peut-il être lancé depuis Kourou pour placer des charges utiles en orbite basse, domaine qui ne concurrence pas Ariane-5 ? A la mi-novembre à Toulouse, Jean-Pierre Raffarin a déclaré que le dossier pourrait être bouclé au « tout début de 2003 », ajoutant qu'on était « en train de finaliser un accord pour les prochaines semaines ». La construction d'un pas de tir réservé au Soyouz devrait coûter entre 250 et 300 millions d'euros. Les Européens souhaitent que les Russes participent pour un tiers au financement de ce projet. Délicat, ils n'ont pas le sou. Le ministre de la recherche, Claudie Haigneré, a fait savoir que ce pas de tir pourrait être financé pour un tiers par un emprunt pris sur les bénéfices à venir de l'exploitation du Soyouz et pour les deux tiers restants par des fonds européens.

Stentor, un satellite banc d'essai pour les télécommunications de demain

MÊME si la place des télécommunications spatiales est modeste comparée à l'immense toile d'araignée des câbles installés au fond des mers et à la surface des continents, leur rôle reste essentiel car les satellites offrent une couverture globale de la planète qui facilite notamment l'accès à des régions isolées ou difficiles d'accès. Plus de cent de ces satellites sont aujourd'hui en orbite. C'est dire que ce secteur, en croissance de 5 % à 7 % par an, est bien vivant.

Mais pour le rester, il réclame des technologies novatrices qui accroissent la durée de vie des satellites et améliorent la qualité des services qu'ils proposent. Les Européens ne pouvaient donc se désintéresser de ce domaine, qui oriente les politiques de développement des lanceurs de satellites. C'est la raison pour laquelle le gouvernement français a engagé en 1994 le programme Stentor (satellite de télécommunications pour expérimenter de nouvelles technologies en orbite), dont la vocation est d'aider les industriels des lanceurs et des satellites à rester compétitifs.

Placé sous la responsabilité du Centre national d'études spatiales (CNES), maître d'ouvrage, de France Télécom et de la délégation générale pour l'armement (DGA), ce programme est cogéré par Alcatel Space, responsable d'une grande partie du satellite et de sa charge utile, et par Astrium, qui a conçu son avionique. Sont également associés à ce programme de 385 millions d'euros – dont 270 millions pour le satellite, financés à 15 % par les industriels – des firmes françaises comme EADS,

Snecma, Sagem, Saft, Sodern et Thales, mais aussi allemandes, belges, espagnoles et italiennes. Bien que défini voilà sept ans, le satellite banc d'essai Stentor, retardé dans son lancement – initialement prévu en 1999 – par des aléas techniques et budgétaires, emporte pourtant 85 % d'équipements inédits. Sur sa plateforme d'abord, dont les innovations majeures sont au nombre de quatre.

► **La propulsion plasmique.** Il s'agit de petits moteurs dont les Russes ont acquis très tôt la maîtrise et qui permettent de positionner les satellites sur leur orbite. La poussée est obtenue, non par combustion d'ergols, mais par l'accélération qu'un champ électromagnétique donne à des atomes de xénon ionisés. Cette technique, affirme la Snecma, devrait permettre de gagner 800 kg – et donc de l'argent – sur un satellite de 4,5 t. Quatre moteurs à plasma seront testés sur Stentor : deux russes et deux français. Pourtant, du fait des retards de Stentor, ce système est déjà proposé à la clientèle. Le satellite Astra-1K, dont la fusée russe Proton vient de rater la mise en orbite, en était équipé.

► **Les batteries lithium-ion.** En stockant plus d'énergie dans un moindre volume, ces batteries permettent de gagner quelque 200 kg sur un satellite en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude). Stentor est le premier à bénéficier de cette technologie déjà proposée aux clients.

► **Les panneaux solaires.** Ceux de Stentor font appel à des photopiles en arsénium de gallium, plus chères que celles au silicium, mais

dont le rendement est supérieur.

► **Le contrôle thermique.** L'un des gros problèmes des satellites de télécommunications concerne la gestion de la température à bord (entre -10 °C et 50 °C) et l'évacuation du trop-plein de calories (600 W environ). Trois nouveaux types de radiateurs – « des boucles fluides » – vont être testés à cet effet. Le deuxième volet d'innovation de ce programme concerne la charge utile du satellite.

Stentor vise à promouvoir et à tester des solutions directement applicables ensuite pour le multimédia avec fusion de la vidéo et de l'information, l'Internet à haut débit dans les avions, la télévision éducative, la télémédecine et la sécurité civile. A ce titre, le satellite a été doté de trois antennes nouvelles, dont une dite « active », dont la mise au point fut délicate et qui permet d'émettre simultanément sur trois zones reconfigurables si nécessaire en fonction du trafic. S'y ajoute une série de « répéteurs », dont l'un offre la possibilité de gérer ensemble une dizaine de programmes de télévision numérique à bord du satellite.

Enfin, et ça n'est pas le moins, Stentor emporte un équipement, baptisé EHF, dont la fonction est de tester la propagation des signaux dans les bandes de fréquences élevées (20 à 44 GHz) qui intéressent les armées et le gouvernement pour des liaisons mieux protégées et plus discrètes. Mais cela intéresse aussi les opérateurs civils, qui, à terme, pourraient disposer d'une partie de cette banque de fréquences.

J.-F. A.

ELLE à table
N°23 3,90 €

CADEAUX GOURMANDS
PLEIN LA HOTTE

ROME EN HIVER
BELLA LA VITA !

TABLES DE FÊTE
À TOUTE HEURE !
IDÉES DÉCO
IDÉES MENUS
IDÉES PLAISIR

CHAMPAGNES ROSÉS
COULEUR DU BONHEUR...

ET PLUS DE VINGT
DESSERTS VOLUPTUEUX

**Le magazine d'art de vivre
qui ouvre les appétits
vient de paraître**

Jean-Michel Roussier, ancien président délégué de l'OM, a été placé en garde à vue

L'ex-dirigeant du club marseillais, accusé notamment par Roland Courbis, est soupçonné d'avoir joué un rôle lors de transferts de joueurs ayant donné lieu à des commissions occultes

L'ANCIEN président délégué de l'Olympique de Marseille, Jean-Michel Roussier, à la tête du club depuis l'été 1995 jusqu'en avril 1999, a été placé en garde à vue, mercredi 27 novembre, dans les locaux de la brigade financière de la police judiciaire de Marseille. Il devrait ensuite être présenté au juge d'instruction Franck Landou, en charge de l'instruction judiciaire ouverte à Marseille en décembre 1999, qui porte sur d'éventuelles commissions occultes perçues lors de transferts de joueurs opérés à l'OM entre 1997 et 1999. C'est dans le cadre de ce dossier que Roland Courbis, l'ex-entraîneur du club marseillais, a été mis en examen le 3 juillet 2002 pour recel et complicité d'abus de biens sociaux et faux en écriture privée.

Le magistrat avait jusqu'à présent concentré son action sur des joueurs, tels Robert Pires et Ibrahim Bakayoko, ou des agents de footballeurs, comme Gilbert Sau et Jean-François Larios. C'est au tour, maintenant, des dirigeants de l'OM. Jean-Michel Roussier, qui a quitté le milieu du football pour se lancer dans la production de spectacles, s'était confié au Monde, le

26 octobre 2002 : « Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait eu des malversations à l'époque où j'étais à l'OM, disait-il. Ou alors j'étais très naïf, ou alors il y a d'autres motifs à tout ce débailage. Par exemple des règlements de comptes. Je ne considère pas avoir commis de fautes, et je n'ai jamais eu connaissance de commissions occultes versées à Roland Courbis. »

Ce sont pourtant les déclarations de ce même Roland Courbis, questionné par le juge Franck Landou, le 3 juillet 2002, lors de son interrogatoire de première comparution, qui valent à Jean-Michel Roussier d'être suspecté par les enquêteurs : « Robert Louis-Dreyfus m'avait dit que je devais m'adresser à Roussier ou Dubiton pour tout ce qui concerne et les transferts, et les primes. (...) Lorsque je repérais un joueur que je souhaitais voir transférer à l'OM, j'en parlais à Roussier et à Dubiton », avait déclaré l'ancien entraîneur.

Question du magistrat : « Robert Louis-Dreyfus était-il systématiquement consulté ? Réponse de Roland Courbis : - Non, il ne l'était pas systématiquement, d'ailleurs, s'il avait mis Roussier président délégué,

c'était bien pour ne pas avoir toutes les décisions à prendre. » L'ex-entraîneur de l'OM affirme également que c'est « Roussier, exclusivement », qui décidait du montant de la commission de l'agent. Enfin, il déclare au juge Landou que « depuis le début de la transaction concernant Moses, c'est M. Roussier qui s'en est occupé de A à Z ». Au passage, Roland Courbis glisse un tacle appuyé à son principal accusateur, l'ancien directeur financier Pierre Dubiton : « Il m'a dit que si je lui livrais une irrégularité commise par Roussier sur n'importe quelle opération, je pouvais être tranquille grâce à ses relations au parquet, si j'en avais moi-même commis. »

OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

Dans ce dossier, deux transferts de joueurs seraient principalement jugés suspects : ceux du Ghanéen Arthur Moses, vendu à l'OM le 12 août 1997, et du Paraguayen Ricardo Rojas, qui a fait l'objet d'un protocole d'accord le 20 mars 1998. Les investigations menées en Allemagne ont permis d'établir que, sur les 12 millions de francs versés par l'OM pour l'achat d'Arthur Moses, le Fortuna Düsseldorf,

n'avait perçu que 1 million de francs, le reste des fonds ayant été versé à une société basée au Liechtenstein. Le cas de Ricardo Rojas est encore plus étonnant, puisque l'OM a payé 500 000 dollars pour ce joueur qui n'est jamais venu à Marseille.

Où est passé l'argent ? Dans ces deux dossiers, c'est Jean-Michel Roussier qui est principalement intervenu pour le compte de l'OM. Interrogé une première fois par les policiers le 21 juin 1999, l'ancien président de l'OM s'était déjà longuement expliqué : « Dans cette affaire [le transfert de Rojas], j'estime que l'OM a été abusé sur les qualités du joueur. (...) En outre, à aucun moment, il n'a été question de renoncer à recouvrer cette somme de 500 000 dollars. (...) Il s'agit d'une acquisition qui a mal tourné, et non d'un habillage qui aurait permis des rémunérations occultes à M. Courbis. » Il commentait également le curieux transfert d'Arthur Moses : « Ce transfert est parfaitement transparent. Le seul problème qu'il ait pu poser, c'est le délai de décision (...) qui a entraîné une majoration. »

Gérard Davet

Coupes européennes : le PSG souffre, le Real perd

Football • Les Parisiens ont battu les Portugais de Boavista (2-1), mais ne se sont pas rassurés

LE PARIS - SAINT-GERMAIN, réduit à dix pendant une heure après l'expulsion de Frédéric Déhu, n'a pas réussi à creuser l'écart avec l'équipe portugaise du Boavista Porto, qu'il a cependant battue (2-1), mardi 26 novembre au Parc des Princes, en 16^e de finale aller de la Coupe de l'UEFA. Tout reste possible avant le match retour, le 10 ou le 12 décembre à Porto.

Les premières minutes de la rencontre, disputée dans un Parc à demi rempli, se résumaient à une bataille serrée au milieu de terrain. Sur un long coup franc de la gauche d'Andre Luiz, Alex Nyarko, posté à l'entrée de la surface, récupérait la balle et échappait au marquage de Cafu (homonyme du défenseur de l'équipe du Brésil), marquant son premier but en match officiel sous le retour de même réduit à dix dès la 32^e minute : Frédéric Déhu recevait deux avertissements en trois minutes (29^e et 32^e) pour deux tacles irréguiliers, de surcroît inutiles, et devait regagner les vestiaires.

Malgré cette infériorité numérique, les Parisiens doublaient la marque juste avant la pause grâce à une

reprise du pied droit dans la surface de Fabrice Fiorèse, idéalement servi par Alex Nyarko (45^e). A la reprise, le jeu se débridait un peu, Andre Luiz manquant notamment une occasion franche à la 53^e. Mais les Portugais reprenaient espoir à la 75^e minute, lorsque Claudio marquait d'une tête piquée, ramenant le score à 2-1.

BONS RÉSULTATS DES ITALIENS

La 1^{re} journée de la deuxième phase de la Ligue des champions a également eu lieu mardi soir. Dans le groupe C, le Milan AC est venu à bout du Real Madrid (1-0), grâce à un but de son attaquant ukrainien Alexei Chevtchenko (40^e). Le Real a cru égaliser à la 82^e minute, mais le but de Raul a été invalidé par l'arbitre. « Milan a marqué et bien joué. Sur l'ensemble du match, le score est logique », a estimé Zinedine Zidane.

Dans le même groupe, le Borussia Dortmund s'est imposé sur le terrain du Lokomotiv Moscou (2-1). Dans le groupe D, le Deportivo La Corogne et la Juventus Turin ont fait match nul (2-2), alors que le FC Bâle, « petit poucet » de la compétition, était battu sur sa pelouse par Manchester United (1-3).

La réforme du programme des Jeux au bord de l'enlèvement

Olympisme • Les partisans du statu quo se mobilisent contre l'éviction de trois sports

C'EST l'un des plus vieux serpents de mer du mouvement olympique. Au début des années 1990, le Français Philippe Chatrier avait été chargé par le Comité international olympique (CIO), dont il était membre, d'étudier une réforme du programme des Jeux d'été. L'affaire était restée sans lendemain.

En 2001, rebelle : fraîchement élu à la présidence du CIO, le Belge Jacques Rogge confie à une commission présidée par l'Italien Franco Carraro le soin de s'atteler à une réduction du programme olympique.

En juillet 2002, la commission livre ses conclusions : elle recommande la suppression de trois sports (le pentathlon moderne, le baseball et le softball) et d'un certain nombre de disciplines (la marche, le concours complet d'équitation, le slalom en canoë-kayak, l'un des styles - libre ou gréco-romaine - de lutte, les épreuves poids légers en aviron, le ballet en natation synchronisée) et l'introduction du golf et du rugby à sept. La discussion et le vote sur ces recommandations devaient avoir lieu à Mexico, à l'occasion de la 114^e session du CIO, jeudi 28 et vendredi 29 novembre. Mais à la veille de l'ouverture de la session, la probabilité qu'aucune décision ne soit prise était élevée. « On ne peut pas exclure qu'il ne se passe rien à Mexico et que les décisions soient reportées à la prochaine session, en juillet 2003 à Prague », confirmait-on au CIO.

Une nouvelle fois, les velléités de réforme semblent se heurter au conservatisme du mouvement olympique. La position de Jacques Rogge, qui avait fait de cette réforme l'un de ses objectifs, risque de s'en trouver fragilisée, même si le président du CIO multiplie les déclarations prudentes. « Si la session décide qu'il ne faut rien changer, ce sera bien, a-t-il dit. Au moins aura-t-elle eu l'occasion de réviser le programme. »

PROCÉDURE CONTESTÉE

Dans un premier temps, la discussion sur l'introduction de nouveaux sports a été repoussée à la session de juillet 2003. La décision sur la suppression de certaines disciplines au sein de sports maintenus dans le programme olympique étant du ressort de la commission exécutive du CIO, la session de Mexico ne devait plus débattre - pour ce qui concerne la question du programme - que du sort des trois sports menacés.

Mais depuis que ceux-ci ont pris connaissance de la lettre dans laquelle le CIO leur faisait part des recommandations de la commission du programme olympique, ils

se sont lancés dans une campagne de lobbying.

« J'ai effectué un véritable tour du monde, raconte Aldo Notari, le président de la Fédération internationale de base-ball (IBAF). Je me suis rendu partout où se trouvaient les membres du CIO. Il fallait que nous apportions des réponses aux critiques formulées par la commission. » Celle-ci reprochait notamment au base-ball de ne pas présenter ses meilleurs joueurs aux Jeux, de coûter cher et de ne pas avoir de retombées médiatiques suffisantes. Depuis, l'IBAF a proposé de réduire la durée du tournoi olympique de douze à cinq jours en 2008, afin de réduire les coûts mais surtout dans l'espoir de convaincre les trois principales ligues professionnelles (Etats-Unis, Japon et Corée) d'envoyer leurs vedettes aux Jeux.

L'Union internationale de pentathlon moderne (UIPM) - le pentathlon moderne comprend des épreuves de tir, d'escrime, de natation, d'équitation et de course à pied - a choisi d'écrire aux membres du CIO et de mobiliser ses dirigeants, à commencer par le prince Albert de Monaco, son président d'honneur, et Juan Antonio Samaranch Jr, le fils de l'ancien président du CIO, son premier vice-président. « Nous avons mis en avant des arguments historiques, explique Joël Bouzou, secrétaire général de l'UIPM. Nous sommes le seul sport légué par Pierre de Coubertin. Ecarter le pentathlon moderne, c'est non seulement signer son arrêt de mort mais toucher à l'olympisme et à l'âme des Jeux. »

Les arguments des sports menacés et les critiques avancées quant à la méthode ont fait mouche. Réunion du 21 au 24 novembre à Colorado Springs (Etats-Unis), l'Association des fédérations internationales de sports olympiques (Asoif), qui réunit les 28 fédérations olympiques, a condamné la procédure employée et réclamé qu'en cas de projet d'exclusion les fédérations concernées soient averties au moins un an à l'avance et aient la possibilité de défendre leur dossier. Dernier sport écarté du programme olympique, en 1936, le polo devra sans doute patienter pour se trouver un successeur.

Gilles van Kote

DÉPÊCHE

■ VOILE : Les défis Prada Challenge (Ita) et One World (Usa) ont battu respectivement Victory Challenge (Sue) et Team Dennis Conner (Usa), mercredi 27 novembre à Auckland (Nz), en repêchage de la Coupe Louis-Vuitton. Ils ne sont plus qu'à 2 points des demi-finales.

JE REMERCIE
MON PRODUCTEUR,
LE PUBLIC, MA MAMAN
QUI LIT TÉLÉ Z
TOUTES LES SEMAINES,
TOUS CEUX
QUI ONT CRU EN MOI
DEPUIS DES ANNÉES,
ET CEUX QUI VONT
Y CROIRE MAINTENANT.



AVEC 8.775.000 LECTEURS*
TÉLÉ Z DEVIENT LE LEADER
DE LA PRESSE TV**



* Source AEPM 2001/2002 base lecture dernière période. ** Hors suppléments



A bord du cargo « CMA CGM Ravel »

Du Havre à Malte, via Hambourg et Gibraltar, dix jours de navigation, par tous les temps, à partager avec les gens de mer

EN MER

de notre envoyé spécial
« C'est beau, une ville, la nuit », s'est émerveillé un jour et s'émerveille encore Richard Bohringer. Un port, en plus, c'est saisissant. Quand le navire, venant du large, s'en approche, le halo diffus de lumière blanc orangé prend des formes plus nettes. Et voilà la clarté figée des projecteurs, la lumière rayonnante des cabines des cargos et des ferries en escale et celle des remorqueurs en veille. Voilà les clignotants des engins de manutention dans leur va-et-vient incessant. Voici enfin, précis, les feux rouges et verts des jetées et du chenal. Une sorte d'archipel articulé et féérique en mouvement perpétuel. Mais, avant d'arriver, il faut être parti. Le cœur rempli d'envies pour avoir la tête bourrée de souvenirs.

C'était un soir de la mi-octobre au Havre. Le *CMA CGM Ravel* a quitté le quai des Amériques, laissant derrière lui l'immense écluse François I^{er}. Vite les lumières de la

ville et celles d'Honfleur et de Deauville s'estompent. A la passerelle à côté du pilote, Abderrouf Djemai, commandant du plus gros porte-conteneurs de la flotte marchande française (construit en Corée, en 2001), puisqu'il peut, avec ses 300 mètres, transporter 6 712 boîtes sur 16 niveaux, a déjà mis « en avant toute ».

Si les dix officiers sont presque tous français, la compagnie CMA CGM a recours depuis longtemps, via une agence de marchands d'hommes, à des marins roumains de Constanza pour recruter son personnel d'exécution. Avantages pour l'armateur : ils aiment la mer, parlent français et... ne « coûtent » que 1 000 dollars par mois.

Mis à part l'océan et les escales, le voyage en cargo n'a rien à voir avec une croisière en hôtel flottant, et il vaut mieux que le voyageur le sache avant d'appareiller. En revanche, s'il veut se familiariser avec le monde méconnu des gens de mer, écouter leurs avis sur une profession où se mêlent solitude, éloigne-

ment et travail d'équipe, égrener seul ou avec le bosco et les élèves officiers (les « zefs ») le déroulement des jours, ponctué par les quarts, et s'interroger sur le pourquoi des courbes de l'horizon et les mouvements de la houle produite par une dépression qui se creuse, voir des dauphins virevolter sous l'étrave et son bulbe, qu'il n'hésite pas.

LA « TOURNÉE DU NORD »

Le voyage est à la fois une aventure, une plongée dans le monde hypertechnique de la logistique et de l'« intermodalité » des transports, comme disent les experts, une école des relations humaines : si sa tête « leur revient », le passager partagera la table du commandant et des officiers et épanchera ses sentiments auprès d'eux, au carré, à l'apéro.

C'est aussi un art particulier du voyage, où le calme, la réflexion, voire la méditation métaphysique – par exemple, lorsque les vents atteignent force 9 au large d'Ouessant

ou lorsque, dans l'aube ouatée, le navire longera de près la montagneuse côte algérienne, Bizerte et le cap Bon –, se superposent.

Ces navires, conçus pour les marchandises avant d'être faits pour les hommes qui les conduisent, ont en général moins de dix cabines, ni spartiates ni luxueuses, pour les passagers. La « tournée du Nord » de la ligne Europe-Chine ne peut éviter Rotterdam, au « hit-parade » incontesté, avec Hongkong, des grands ports mondiaux de conteneurs. On parle plutôt, d'ailleurs, de « terminaux ».

A côté des porte-conteneurs similaires des grands armateurs asiatiques, comme Hanjin, Cosco Evergreen, ou du très secret danois Maersk, le *CMA CGM Ravel* a commencé ses opérations commerciales dès sa touchée au Delta *dedicated west terminal*, à 5 heures.

Portiques aux jambages géants, engins téléguidés qui amènent les conteneurs, dockers aux vêtements fluo, installés dans des cabines de verre télescopiques, à 50 mètres de haut, sur un arrière-fond de tubulures de raffineries, d'éoliennes, de stocks de charbon et de réservoirs...

Sous la responsabilité du second capitaine, le déchargement et le chargement de 1 200 boîtes devront être effectués en 24 heures. Le temps, c'est énormément d'argent immobilisé, pour un navire qui vaut plus de 80 millions de

dollars. Et si vous voulez faire un tour en ville, n'oubliez pas de revenir à l'échelle de coupée une heure au moins avant son départ. Il n'attend pas...

Temps mort, les escales ? Non. Quand les langues se seront déliées, on apprendra, en bavardant avec l'équipage dans le salon réservé aux passagers et à l'armateur décoré d'une belle gravure de Gustave Klimt, qu'en termes de productivité, Rotterdam, mais aussi Zeebrugge et les ports allemands, ainsi que Le Havre, sont en bonne place, ce qui n'est pas le cas de Southampton. On feuillettera un cahier d'écolier mis à disposition pour y inscrire ses « réclamations et suggestions ». On en profitera pour lire obligatoirement et attentivement les consignes aux passagers, aussi bien sur ce qu'il faut faire en cas d'incendie ou, au pis, d'abandon inévitable du navire.

Et l'on prêtera une vigilance particulière à la très précise page 5 du manuel, intitulée : « Précautions antipirates ». Si, en effet, au sortir du golfe d'Aden, devant l'île yémé-

Le « CMA CGM Ravel », au Havre, en cours de chargement le long du quai des Amériques (ci-dessus). Construit en Corée en 2001, le plus gros porte-conteneurs de la flotte marchande française charge, sur 300 mètres de long et 16 niveaux, 6 712 boîtes (ci-dessous).

nite de Socotra, ou dans les eaux indonésiennes, une agression est signalée, « restez dans votre cabine, fermez la porte à clé, en aucun cas n'opposez de résistance aux agresseurs une fois ceux-ci à bord », dit le manuel..., tandis que l'équipage tentera de les faire déguerpir avec les lances à incendie.

La combinaison des horaires a voulu que l'on puisse remonter l'Elbe, l'après-midi, jusqu'à Hambourg. C'est une promenade fluviale charmante à vitesse modérée. L'eau est beige, le soleil rougeoyant, les prairies grasses, les réserves naturelles nombreuses, les villas de Blankensee, dans la verdure, toujours aussi cossues.





Point Afrique

Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

VOLS aller/retour

<p>NIGER</p> <p>Paris/Marseille/ Niamey</p> <p>à partir de 400 €*</p>	<p>BURKINA FASO</p> <p>Paris/Marseille/ Ouagadougou</p> <p>à partir de 400 €*</p>	<p>MALI</p> <p>Paris/Bamako</p> <p>à partir de 396 €*</p> <p style="font-size: 0.7em;">Tous les samedis à compter du 21/12/02</p>
---	---	---

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES

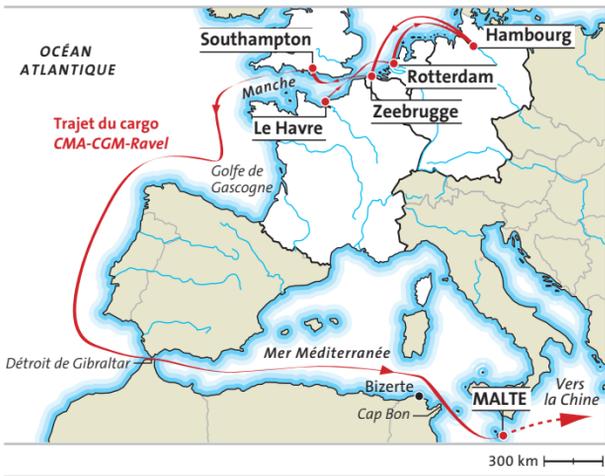
N° Indigo 0 820 000 154

www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com



Cinq étages pour loger un monstre

La visite de « la machine » est un passage quasi obligé pendant le voyage en cargo, et le chef mécanicien du *CMA CGM Ravel*, Yannick Philippe, s'y prête volontiers. Le moteur dit « lent » qui propulse le navire, de marque danoise MAN and BW, construit sous licence par la firme coréenne Hyundai, développe, avec douze cylindres, quelque 93 000 chevaux. C'est le plus puissant moteur naval de ce type au monde. Les installations occupent cinq niveaux dans la coque du navire, où règne un bruit assourdissant et où la chaleur atteint parfois les 50 degrés. Alimenté au fuel lourd, qui doit être décanté, épuré, puis réchauffé à 125 degrés pour être brûlé, ce moteur consomme, pour un aller-retour Europe-Chine, plus de 10 000 tonnes. Dans la salle de contrôle, reliée en permanence à la passerelle, des écrans informatisés détectent toute anomalie transmise par les capteurs installés aux points stratégiques des pompes, injecteurs, brûleurs, séparateurs, arbre de transmission, moteurs auxiliaires et autres tuyaux.



Les caboteurs fluvio-maritimes se rangent sagement pour laisser passer les mastodontes. Les chalutiers rentrent à Cuxhaven en effleurant les vasières. Après avoir laissé à bâbord une centrale nucléaire au dôme arrondi, apparaît l'usine Airbus, la cousine de celle de Toulouse, en plein développement. Une myriade de bateaux-bus sillonne le fleuve et ses bras, se faufilant entre les cargos, les péniches, les dragues et le sinistre dock flottant noir de Blohm and Voos. Voilà enfin la flèche de la cathédrale Saint-Pauli et le débarcadère d'Altona.

La magie hanséatique a déjà fait son effet. Elle trouvera une sorte de consécration en flânant sur les bords du lac de l'Alster ou au bar de l'Atlantic, à moins que ce ne soit dans celui du Vierjahrentzeiten, sans conteste deux

des plus incomparables palaces qui soient au monde.

Et le métier de pacha, de capitaine ? Joël Guesdon a remplacé Abderraouf Djemiaï à Zeebrugge. C'est avec lui qu'on « fera » les détroits encombrés - Pas-de-Calais et les falaises de Douvres, Gibraltar mythique parce qu'africain et européen, détroit de Sicile et ses pêcheurs d'espérons.

Au cœur de la tempête qui mettait sens dessus dessous le golfe de Gascogne dans cette nuit du 26 au 27 octobre où tout tressaillait, il disait : « Il faut ralentir, car le bateau souffre, comme une personne. Si le moteur pousse trop fort, la coque ne peut pas suivre, et l'élasticité de l'acier a des limites. »

Un fax arrive du siège à Marseille. Il faudrait charger à la prochaine escale de Malte (ce qui

Le voyage en cargo n'a rien à voir avec une croisière dans un hôtel flottant. Ces navires, conçus pour les marchandises avant d'être faits pour les hommes qui les conduisent, ont en général moins de dix cabines pour une poignée de passagers. Cabines ni spartiates ni luxueuses, comme celles du « CMA CGM Ravel » (ci-dessus).

n'était pas prévu) plusieurs centaines de conteneurs vides pour les acheminer en Chine, et forcer l'allure pour arriver à l'heure à Marsaxlokk, le « port du sirocco », au sud de La Valette.

Ensuite à Khor Fakkan, aux Emirats, il faudra, illico, décharger 29 000 tonnes de marchandise. Même en mer, « l'irrésistible pression » des directeurs commerciaux s'impose aux capitaines.

François Grosrichard

Week-end des lumières à Lyon

La capitale des Gaules fête les 150 ans de ses illuminations

LA FAÇADE de l'église Saint-Nizier s'anime, se déforme légèrement, puis se contorsionne jusqu'à l'explosion pour révéler son espace intérieur. Le théâtre des Célestins s'embrace aux souvenirs des incendies de 1871 et 1880. La place des Terreaux est envahie par les flots. Les habitants de la Croix-Rousse communiquent en morse lumineux. Comme chaque 8 décembre, depuis 1998, Lyon s'apprête à se métamorphoser sous le pinceau des artistes de la lumière. La ville a donné carte blanche à quarante artistes pour redessiner places, immeubles, jardins, quartiers sur le thème des « fleuves de lumières ».

Deux cents manifestations sont prévues dans les neuf arrondissements, durant quatre jours, du 5 au 8 décembre, pour célébrer le 150^e anniversaire des illuminations. L'histoire de cette fête lyonnaise remonte à l'année 1852, lorsque les autorités de la ville décidèrent de la réalisation d'une statue conçue par le sculpteur Fabisch qui devait être installée à côté de Notre-Dame de Fourvière, pour donner un signal religieux à la colline.

La date retenue initialement pour l'inauguration était le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge dans le calendrier liturgique. Mais les crues de la Saône perturbèrent le chantier et les autorités décidèrent de reporter l'inauguration au 8 décembre 1852, fête de l'immaculée Conception. La presse annonça que la statue et la chapelle Notre-Dame de Fourvière seraient éclairées par des lampions et qu'un grand nombre de personnes se proposaient d'illuminer les façades des immeubles de milliers de bougies dispo-



sées le long des fenêtres. Depuis, le 8 décembre s'est imposé comme un rituel. De religieuse, la fête est devenue artistique. Mais elle reste un moment de communion. Un jour où flotte dans les rues de Lyon, une étrange atmosphère. La foule silencieuse se réapproprie la ville, déambule entre ombre et lumière à la découverte d'un paysage urbain poétique et éphémère.

L'idéal serait de démarrer le parcours dès la nuit tombée, du sommet de la colline de la Croix-Rousse pour descendre jusqu'à la pointe du Confluent (la presqu'île), à travers la cour des Voraces et les traboules (en suivant les panneaux

thématiques « la Mer »). Et de s'attarder sur chaque place, Terreaux, Jacobins, Célestins, avant de rejoindre la patinoire de lumières installée à Bellecour, puis les entrepôts de la Sucrière, situés le long des quais de la Saône, face à la colline boisée de Sainte-Foy, sur le site du Confluent à l'abri du tumulte de la ville. Ensuite, il faudrait choisir entre les deux fleuves, côté Saône pour écouter, par exemple, le Monumental Puce Muse, un « concert graphique », côté Rhône pour se mêler à la parade des rollers. Ou ne pas choisir et déambuler jusqu'au bout de ces quatre nuits de lumières.

de notre correspondante, Sophie Landrin

Office du tourisme : www.lyon-france.com et informations grand public par téléphone : « Agences en direct » : 08 25 08 15 15. Forfaits Visit France (agences), et « Bon week-end en ville » : 02-38-74-04-04.

À TOUS PRIX

67 € : LE WEEK-END « FOIE GRAS » à la-dite fête de Phalsbourg, au pays de Sarrebourg, les 7-8 ou 14-15 décembre. Etape en « 2 étoiles », avec piscine couverte, repas gourmand et visite des marchés de Noël. Loisirs Accueil Moselle (tél. 03-87-37-57-63 et sur Internet cdt-moselle.fr)

140 € : L'ESCAPE À BRUXELLES pour l'expo « Les Artistes de Pharaon » aux Musées royaux d'art et d'histoire. Ce budget comprend une nuit au Sofitel Astoria, 4 étoiles dans un cadre Belle Epoque, et le train de Paris, ou l'avion de Lyon. Frantour dans les agences.

2 430 € : LE NOUVEL AN TIBÉTAÏN. Bon enfant à Tongren, solennel au monastère de Labrang. Processions, danses masquées, partage des rites avec les laïcs, repas en famille. Départ le 6 février pour 13 jours. Réservations : Explorator (tél. : 01-53-45-85-85).

VADE-MECUM



AGENCES. Filiale de la compagnie maritime CMA CGM, l'agence Croisières et Voyages (tél. : 04-88-66-65-01, à Marseille) commercialise ses « Voyages en cargo », à bord d'une quinzaine de ses navires, à destination de plusieurs dizaines de ports du monde entier. Au choix : la route tour du monde, la route antillaise, la tournée des ports du nord de l'Europe, les lignes asiatiques ou transpacifiques. Des combinaisons sont possibles en changeant de navire à certaines escales. Il faut compter environ 100 € par jour de voyage, comprenant le transport et les trois repas. D'autres armateurs étrangers proposent aussi le même type de voyages. Autre spécialiste, Mer et Voyages (tél. : 01-49-26-93-33, Paris), qui commercialise la plupart des embarquements à bord de cargos existant dans le monde, sachant que de nombreuses compagnies de navigation italiennes, polonaises, britanniques et surtout allemandes proposent, comme la CMA CGM, ce type de voyage.

PRESTATIONS ET FORMALITÉS. En général, les cargos disposent d'un nombre

limité de cabines et transportent au maximum 12 passagers (c'est le cas sur la route des Antilles). A bord, existent une petite piscine, appréciée dès qu'on franchit Suez, une salle de sports, un salon de repos avec livres, télévision et DVD. La cuisine est soignée, le chef (français à bord du CMA CGM Ravel) étant toujours, pour les passagers et l'équipage, un personnage essentiel. Exemple du déjeuner du dimanche 20 octobre : tomates vinaigrette, feuilleté de fruits de mer, magret de canard, pommes dauphines, plateau de fromages, tarte, café et vin à volonté.

Avant d'embarquer, il faudra fournir un certificat médical attestant que vous êtes en bonne santé, capable de voyager à bord d'un navire sans médecin ni infirmier, et dégageant la compagnie et le commandant de toute responsabilité en cas d'accident. En cas d'urgence, il est possible de joindre l'hôpital Purpan à Toulouse pour consultation médicale à distance en suivant des instructions précises. Le commandant dispose d'une caisse et il peut, lors des escales, vendre monnaie locale et cartes téléphoniques. Fax, téléphone par satellite et courrier électronique sont évidemment disponibles sur les navires et à la disposition (payante) des passagers.

LECTURES ET ASSOCIATIONS. On lira avec intérêt *Le Nouveau Guide des voyages en cargo*, d'Hugo Verlomme (Ed. Lattès). Un Club des voyageurs en cargo, rassemblant les « fanas » a été constitué. Ses membres ont l'habitude de se réunir à la librairie Ulysse, 26, rue Saint-Louis-en-l'Île 75004 Paris, chaque premier mercredi du mois, à 18 h 30.

EVA SION
Publicités

directours
Qualité sur le web depuis 1995
BRESIL
Combiné plage + Rio.
Sofitel Costa Sauve 5* (Bahia)
6 nuits 1/2 pension + Sofitel Rio 5* (Copacabana) 3 nuits petit-déjeuner.
Vol direct Paris/Salvador + vol intérieur.
Prix à partir de : **1615 € TTC**
Validité du 01/01 au 31/01/03.
www.directours.com 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins
NOMADE
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

IRLANDE
Dublin et Cork
à partir de **39€** par trajet*
Au départ de PARIS
à partir de **59€** par trajet*
Au départ de NICE
Réservez jusqu'au 10/12/02
Voyagez jusqu'au 31/03/03
Connectez vous sur
www.aerlingus.com
ou contactez Aer Lingus au
01 70 20 00 72
*Tarif soumis à conditions - disponible en aller-retour uniquement
Hors taxes d'aéroport
aerlingus.com

LONDRES - 103€*
BARCELONE - 198€*
NEW YORK - 313€*
BANGKOK - 549€*
Réservez vite
nos vols à PRIX CANON
0 892 892 898
(0,34€/min)
voyages-sncf.com
www.voyages-sncf.com

www.deserts.fr
déserts
VOYAGES À L'INFINI
8 jours dans le Hoggar
à partir de 790€ (vols directs)
01 55 42 78 42

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans le Parc Naturel Régional
Soleil - Ski - Raquettes - Rando.
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France, 2 cheminées
1/2 pension : 52 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
<http://www.lechamois.fr>

terres d'aventure
LE VOYAGE À PIED
Janvier 2003
au cœur du Sahara
20 voyages d'aventure de
8 à 15 jours, vols directs au départ
de Paris, à partir de 945€
Guide français, spécialiste du Sahara.
Mauritanie ALGERIE
N° Indiplo 0 825 847 800

Chaque semaine
retrouvez la rubrique
"EVA SION",
renseig. publicité :
01.42.17.39.63
Fax 01.42.17.39.26

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte
cit evasion
Nouvel An à Venise
A partir de
601,50 € TTC
Du 29/12 au 01/01/03 (3 nuits)
ou
Du 28/12 au 01/01/03 (4 nuits)
Prix par personne comprenant :
Le vol spécial A/R Venise au départ de Paris,
les transferts aéroport/Place St Marc/aéroport,
l'hébergement 3 nuits ou 4 nuits base chambre double et petit-déjeuner,
les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**
ou dans toutes les agences de voyages
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com
Licence 075 25 01/02

Retour de la pluie

JEUDI 28 NOVEMBRE
Levier du soleil à Paris : 8 h 20
Coucher du soleil à Paris : 16 h 57

Associée à une dépression au large des îles Britanniques, une perturbation traverse le pays. De nouvelles pluies d'intensité modérée vont se produire sur les régions de l'Est. Les températures remontent, notamment celles de la nuit qui redeviennent partout positives.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Un ciel changeant s'installe. Des averses se produisent dès le matin près de l'Atlantique. Elles se généralisent l'après-midi et prennent parfois un caractère orageux. Le vent atteint 70 km/h. Il fait de 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Quelques pluies s'évacuent vers les Ardennes en matinée. Le temps devient sec mais nuageux. Toutefois, dans l'après-midi, quelques ondées peuvent se produire, notamment dans le Berry. Il fait de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se couvre. Des pluies arrivent par l'ouest en matinée. Elles se généralisent l'après-midi. Il fait de 10 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Un passage pluvieux affecte l'Aquitaine en matinée et se décale ensuite vers Midi-Pyrénées. Il neige au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres. En Poitou-Charentes, le temps devient plus variable avec alternance d'éclaircies et d'averses. Il fait de 12 à 15 degrés, localement 17 au pied des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Ondées dès le matin sur les Cévennes ardéchoises et la Drôme. Les pluies se généralisent l'après-midi. La neige apparaît sur les Alpes au-dessus de 1 800 mètres. Vent de sud en région lyonnaise. Il fait de 10 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des pluies faibles se produisent dès le matin sur l'est du Languedoc et près du Rhône. Les ondées deviennent plus fréquentes l'après-midi en épargnant le Roussillon, l'ouest du Languedoc et la Corse. Il fait de 14 à 19 degrés.

28 NOV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

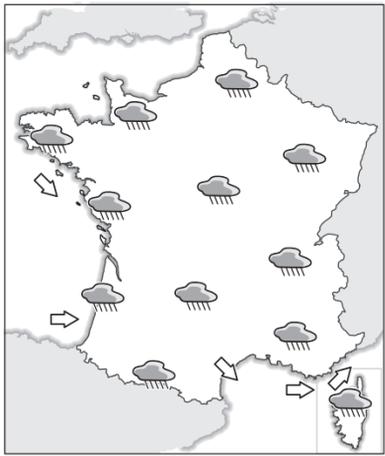
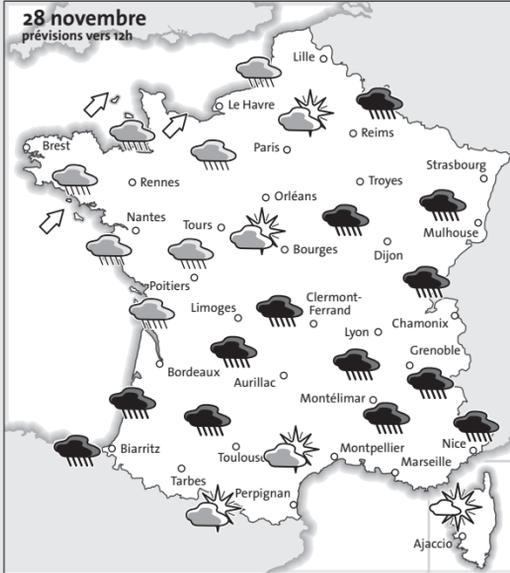
Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions for France Métropole.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions for France Outre-Mer.

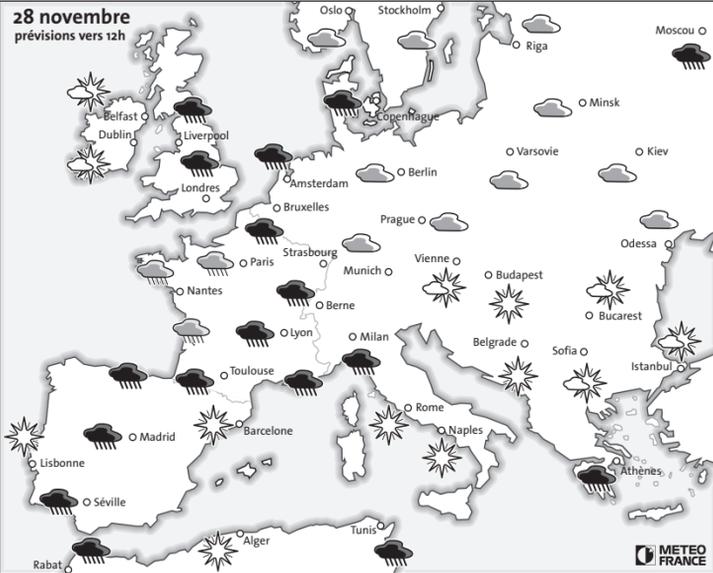
Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions for Europe.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions for Asia-Océanie.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and Weather conditions for Africa.



PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE



28 novembre prévisions vers 12h

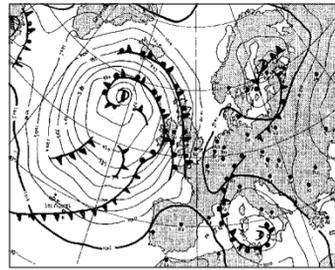
Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple

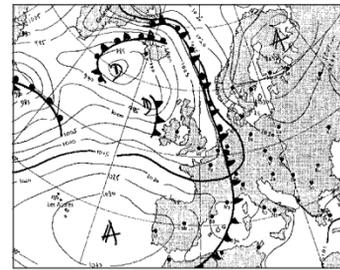
AIR FRANCE

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Vendredi 29 novembre
Ciel parfois menaçant, avec des averses qui n'épargneront aucune région. Les températures baisseront de quelques degrés et la limite pluie-neige va s'abaisser en montagne vers 1 200 mètres.



SITUATION LE 27 NOVEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Bien choisir un arbre, un arbuste à planter



LE JARDINAGE étant un éternel recommencement, voici à nouveau venue la période de plantation des arbustes à racines nues, en tontines de paille ou en conteneurs.

Avant de planter, il faut choisir les arbustes et bien évaluer leurs forces avant de se lancer dans des travaux plus longs qu'on ne l'imagine...

Bien choisir veut dire qu'il faut se rendre assez souvent chez les pépiniéristes locaux installés dans la région. Ces professionnels sont souvent de bons conseils, particulièrement pour les arbres fruitiers. Telle variété de pommes donnera de bien meilleurs résultats dans une région que dans une autre.

Ainsi la granny-smith ou la golden delicious sont de bien meilleures pommes dans les départe-

tements où le soleil chauffé plus longtemps en automne qu'en Normandie et en Picardie. Ce n'est pas que l'on ne puisse pas en obtenir de bonnes dans ces régions, mais l'arbre devra alors être planté en plein soleil et pas loin d'un mur qui en réverbérera les rayons tout en conservant la chaleur du jour emmagasinée dans son appareillage. A planter donc en espaliers plutôt qu'en plein vent. Tandis qu'au sud du pays, ces variétés pourront être cultivées de haute tige. Idem des si capricieux abricotiers. Il n'y a qu'un professionnel qui puisse dire si oui ou non, il est possible d'obtenir ces fruits au-delà de 30 kilomètres au nord de Paris.

En trente ans, on ne les a vus mûrir que deux ou trois fois sur un arbre pourtant planté contre une façade plein sud. Depuis cette époque, des variétés à floraison plus tardive qui les fait échapper au gel sont apparues. Ne pas se fier aux catalogues qui, le plus souvent, indiquent comme tardives

des variétés mûrissant tard... ce qui n'est pas la même chose. Bien choisir, c'est ensuite sélectionner un arbuste sain dans une jardinerie ou une pépinière en libre-service.

Éliminer impitoyablement tout arbre fruitier dont le tronc est tordu, à l'écorce crevassée ou déjà atteinte par un chancre. Tout arbuste ou arbre dont l'aspect semble indiquer qu'il a déjà passé un été dans son bac à sable ou dans son pot. Et cela se produit plus souvent qu'on ne le croit.

L'étiquette est une bonne indication. Celles en plastique s'effacent vite. Celles en bois ternissent. Toujours préférer les plantes ayant une étiquette neuve. Le risque serait que le commerçant les ait changées. Souvent, il en met une neuve, avec un nouveau prix, pas bien loin de l'ancienne.

Les tontines sont faites de paille entourant la masse de terre et les racines mêlées. La paille doit être serrée, d'aspect frais et retenir une motte, pas des racines nues

compactées par de la tourbe ou un terreau rapporté.

Les plantes cultivées en conteneur seront elles aussi inspectées. Le risque qu'elles soient dans le libre-service depuis des mois et des mois est grand. L'allure du pot de plastique noir renseigne vite. Arrivé tout droit des champs de cultures, il est propre, bien noir et sa surface est nette.

INSPECTION DES RACINES

Depuis longtemps chez le revendeur, il est tenu, sali par les projections de terre imposées par les arrosages et parfois, dans des cas extrêmes, gonflé par les racines qui s'y trouvent à l'étroit après une saison sans rempotage. Parfois, il est même éclaté. Parfois, les racines de la plante sont sorties par les trous de drainage et ont commencé de coloniser le sable sur lequel ils sont parfois posés, voire à demi enterrés.

Rien n'y personne ne devrait d'ailleurs s'opposer à une inspection des racines des arbustes

et arbres cultivés en pot. Toute plante qui, dépotée, laisserait apparaître une masse racinaire compacte commençant à tourner sur elle-même sera éliminée par un jardinier qui ne serait pas expert en plantation, au profit d'une autre plus aérée et souple. Seules exceptions : les plantes de terre de bruyère dont les racines sont si fines qu'elles tapissent généralement l'intérieur de leur pot d'une sorte de feutre qu'il suffira de griffer avant mise en terre.

Les arbustes devront également avoir un port harmonieux et symétrique. Éliminer ceux qui ont poussé tout en hauteur et ont des branches grêles, ceux qui sont partis de travers, ceux qui sont excessivement branchus comme ceux qui ne le sont pas assez. Avec là encore quelques exceptions. Une azalée à feuilles caduques a toujours peu de branches et celles-ci sont toujours hautes, tandis qu'une azalée du Japon sera toujours très compacte et branchue. Idem des camélias. Ceux qui fleu-

rissent en automne, les Sasanqua, ont un port plus lâche que ceux qui fleurissent l'hiver et au printemps. Se méfier de ces magnolias à feuilles caduques dont la base est encombrée d'une multitude de jeunes pousses qui donnent des plantes « fouillies » si l'on ne les en débarrasse pas dès la plantation. Et les années suivantes dès leur apparition.

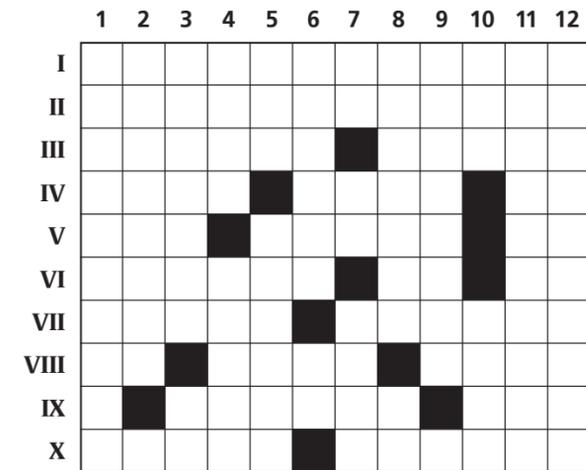
Sortie de la masse des plantes, celle que l'on désignera sera plus facile à choisir. Et l'on tournera autour, on prendra un peu de recul pour la regarder, pour en jauger les qualités.

Il faudra être plus impitoyable pour les plantes persistantes à croissance relativement lente, pour les conifères à planter en isolé, pour un pied de lilas, un magnolia que pour un seringat, un corète du Japon, un troène ou un pyracantha. Ces derniers, rabattus à la plantation, poussent ensuite comme il faut.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 283

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALLEMENT

I. Suit les cours avec beaucoup d'intérêt. - II. Trop chargés. - III. Cour intérieure. Accueillent bien mal. - IV. Chef-lieu de département. Sa longueur donne de l'influence. Dur et blanc. - V. En attente. Attaches par le haut. Romains. - VI. Bloquent tout... pour faire avancer. Morceau de choix. Possessif. - VII. Se donnent du mal pour faire du bien. Haut

fonctionnaire. - VIII. Pris par un bout. Cajole dans les sous-bois. Père du grand Ramsès. - IX. Production espagnole. Montre le bout de la queue. - X. Garnitures académiques. Mélancolie baude-lairienne.

VERTICALEMENT

1. Alimenté au goutte-à-goutte. - 2. Accompagne la chute libre. - 3. Faux. Instrument du hasard. -

4. Condamné à la culture. Appréciation du moment. - 5. Mauvais père, mauvais roi. Pressions extérieures. - 6. Lieux de séjour en attendant mieux. Réunion. - 7. Ramasse le roi. Grande voie. Parasols méditerranéens. - 8. Couverture religieuse. Un peu de dépit. - 9. Marquées au feu. - 10. Fin d'office. Vient de partir. - 11. Petite partie d'un étalon. - 12. Repos à l'arrivée des beaux jours.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 282

Horizontalement

I. Semi-libertés. - II. Ovationné. PC. - III. Loft. Scola. - IV. Réputation. - V. Iso. Eluard. - VI. Câlin. Nargua. - VII. Ingré. Brel. - VIII. Etes. Armée. - IX. Râ. Erreur. Os. - X. Ecrème. Rampe.

Verticalement

1. Souricière. - 2. EV. ESA. Tac. - 3. Malpolie. - 4. Itou. Insee. - 5. Lifting. Rm. - 6. Iota. Rare. - 7. BN. Ténéré. - 8. Ensila. Mur. - 9. Recourbera. - 10. Onagre. - 11. Epl. Rue. Op. - 12. Scandalisé.

BRIDGE N° 2023

LA CAPTURE INCROYABLE

Cette donne a été jouée au cours d'un championnat d'Amérique, à Las Vegas, dans le tournoi open par paires. Malgré deux atouts mal placés et un As chez les adversaires, le déclarant a quand même réussi son chelem à Trèfle.

♠ AR 65
♥ 832
♦ -
♣ AD 10 9 8 7
♠ 742
♥ DV 10 5
♦ 9432
♣ 53
N O S E
♠ DV 83
♥ 94
♦ AV 75
♣ RV 2
♠ 109
♥ AR 76
♦ RD 10 8 6
♣ 64
Ann.: S. don. E.-O. vuln.

Sud Ouest Nord Est
1 ♣ passe 2 ♣ passe
2 ♦ passe 2 ♠ passe
2 SA passe 6 ♠ passe...

Carreau qu'il coupa avec le 7 de Trèfle du mort. Il tira, ensuite, l'As et le Roi de Pique et coupa le troisième Pique avec le 4 de Trèfle. Il rejeta Carreau, coupé par le 8 de Trèfle, et continua Pique. Il coupa avec le 6 d'atout en espérant qu'il serait sur-coupé avec le Roi de Trèfle; or il ne fut pas sur-coupé! Il imagina alors la distribution exacte, et il fit une troisième coupe à Carreau avec le 9 de Trèfle, puis il revint chez lui par le Roi de Cœur et coupa une quatrième fois Carreau. La main étant au mort, la situation était :

♥ 8 ♣ A D
♥ V ♠ 5 3
♥ 7 6 ♦ D

Nord joua le 8 de Cœur coupé par le 2 de Trèfle d'Est, qui dut rejouer atout dans la fourchette du mort ! Après cette succession de miracles, il suffisait d'un simple jeu d'élimination pour arriver à ne perdre qu'un atout...

LA DERNIÈRE REPRISE

Lorsqu'il faut choisir entre deux couleurs à affranchir, on a souvent l'impression que la bonne décision dépend du hasard. Mais, en général, on oublie un élément décisif qui doit faire pencher la balance du bon côté.

♠ RD 10 4
♥ AR 6 5 2
♦ 6
♣ A 10 3
♠ A 6 3 2
♥ DV 8 3
♦ V 8 4
♣ 7 5
N O S E
♥ 10 9 7
♦ D 10 9 5
♣ 9 8 6 4 2
♠ V 9 8 7
♥ 4
♦ AR 7 3 2
♣ RD V
Ann.: S. don. Pers. vuln.

Sud Ouest Nord Est
1 ♦ passe 1 ♥ passe
1 ♠ passe 3 ♣ passe
3 ♦ passe 4 SA passe
5 ♦ passe 6 ♠ passe...

Ouest entama l'As de Pique et rejeta Pique. Est ayant défauté un Trèfle, comment le déclarant, en Sud, a-t-il joué pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

La main de Nord était trop forte pour soutenir tout de suite les Piques, et l'annonce de la quatrième couleur (« 2 Trèfles ») aurait pu être utilisée.

Philippe Brugnon

CULTURE

EXPOSITION

Le Centre Pompidou consacre une exposition au critique et sémiologue français, donnant à voir, en le replaçant dans son contexte artistique et historique, le cheminement d'un intellectuel pluridisciplinaire, qui s'est intéressé autant à la fiction qu'à la peinture ou à la politique

La pensée en marche de Roland Barthes

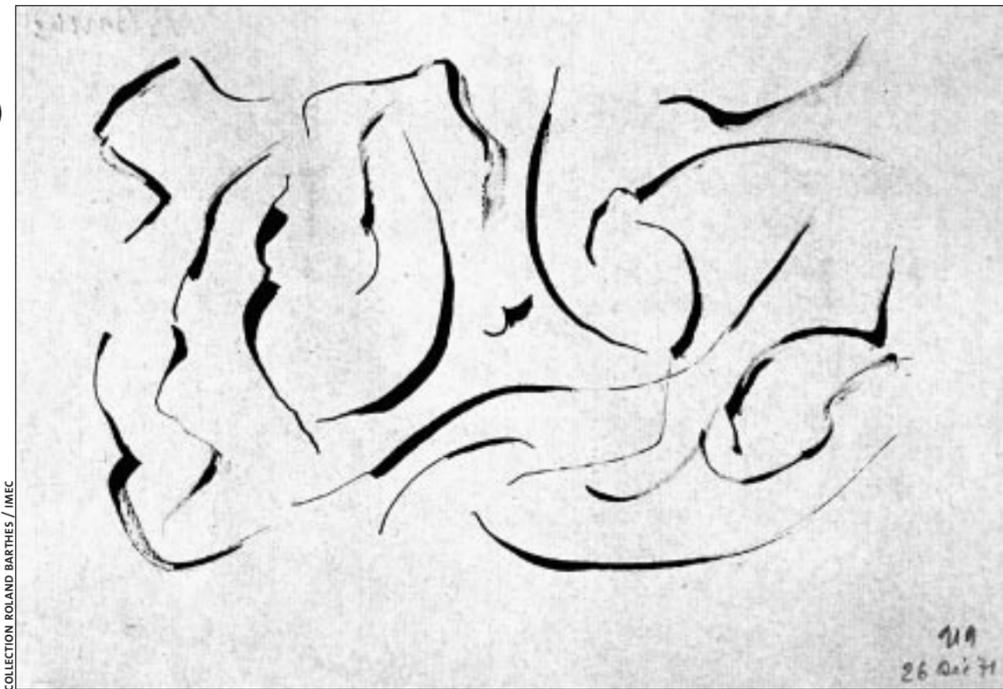
« BARTHES (Roland), critique et sémiologue français (Cherbourg, 1915 - Paris, 1980) ». Ainsi commence la notice Barthes d'un dictionnaire, notice longue et précise au demeurant.

« Critique et sémiologue » ? Assurément : il a appliqué ses analyses à toute littérature, au cinéma, à la peinture et à la photographie contemporaines. Mais encore un essayiste, polémiste, presque sociologue : un intellectuel, donc – et qui a étudié comment s'exprime la haine poujadiste des intellectuels dans des pages que l'on peut relire en ces temps de « France d'en bas ». Mais encore l'auteur de nombreux fragments autobiographiques et d'un début de roman, *Vita nova*, commencé peu de temps avant sa mort : un écrivain, donc – épris par-dessus tout du « plaisir du texte ». Ne pas oublier non plus l'homme qui, le matin, rapidement, peignait sur papier des compositions abstraites et jouait du piano. Ne pas oublier le voyageur inquiet et attentif, au Japon et en Chine. Ni le professeur à l'École pratique des hautes études et au Collège de France, les séminaires, les étudiants.

Faire une exposition de tout cela paraît à peu près impossible : comment projeter tant d'activités dans l'espace du musée ? La peinture, c'est facile ; le cinéma, la musique, ce n'est guère plus compliqué. La biographie ? Passe encore. Mais l'écriture ? Mais les réflexions du sémiologue ? Comment les montrer ? Sur ce point, l'exposition est



Roland Barthes en 1977 (ci-dessus). Le critique, qui s'intéressait au travail de peintres comme Cy Twombly ou Bernard Réquichot, s'est lui-même essayé à la peinture et au dessin : ci-contre, un dessin du 26 décembre 1971. Il en offrait parfois à ses amis, sans chercher cependant à les exposer ou à les commercialiser.



une réussite rare. Il faut en rendre grâce aux commissaires, Marianne Alphan et Nathalie Léger, à la collaboration du Centre Pompidou et de l'IMEC, qui conserve l'ensemble des archives Barthes, et au travail de l'architecte Nathalie Crinière qui, avec des solutions simples en apparence, a conçu un itinéraire tout à la fois explicite et non contraignant.

Le résultat est inespéré : non seulement le contexte historique, intellectuel, politique et artistique est présent sans devenir étouffant, mais le rythme et la jouissance du travail de Roland Barthes sont de plus en plus sensibles à mesure que le parcours se développe.

Celui-ci commence et finit sur deux idées visuelles parfaites. A l'entrée, le visiteur s'engage très vite entre des colonnes carrées rouges qui contiennent les éléments visuels et sonores dont *Mythologies*, paru en 1957, se saisit comme d'autant de signes distinctifs pour faire le portrait d'un pays pris par la consommation, l'embourgeoisement, les spectacles de masse, le culte du confort et des loisirs. Il suffit de quelques affiches, d'une DS 19, des images d'un combat de catch et d'une étape du Tour de France pour que des phrases de *Mythologies* reviennent en mémoire – la coupe de cheveux de l'abbé Pierre, le strip-tease, le tourisme selon les Guides bleus. Et, espérons, cela suffira pour que ceux qui n'ont pas encore lu ces passages courent dans une librairie.

A la fin, le dernier mur, celui contre lequel pas et yeux butent, est couvert d'une installation surprenante : des centaines de fiches manuscrites, prises dans les boîtes où Roland Barthes les classait dans l'ordre alphabétique. Elles étaient sa mémoire, la suite de ses pensées, des éléments de ses livres futurs et d'une chronique personnelle émietée. Ainsi a-t-on la sensation de voir le travail s'accomplir, par découvertes, rapprochements, mises

en ordre, accélérations alternées.

Cette sensation s'étend à toute l'exposition, qui tient toujours noués les liens entre le visible et le lisible. Lisibles : les manuscrits et tapuscrits, les tranches des livres de la bibliothèque partiellement reconstituée, les lettres, les articles de presse. Visibles : l'album de famille et les photos de voyage en Chine, les artistes que Barthes a aimés – Cy Twombly, Bernard Réquichot, Ber-

Il suffit de quelques affiches, d'une DS 19, pour que des phrases de « Mythologies » reviennent en mémoire

nard Faucon, Saul Steinberg – et aussi « ses » écrivains, Jules Michelet peint par Thomas Couture, Sade dessiné par Vincent Corpet. Visibles sur des écrans : le théâtre de Bertolt Brecht, le cinéma d'Alain Robbe-Grillet et la *Symphonie mécanique*, de Pierre Boulez. Il ne s'agit pas d'illustrer – ce serait anecdotique –

mais de donner à comprendre chaque fois ce que Barthes a retenu d'abord de ces œuvres : par exemple, de Sade, l'hypertrophie de la logique sérielle, et de Boulez l'importance centrale de la notion de structure.

Cette dernière notion est capitale et, pour l'affirmer, des moyens variés se conjuguent : la pédagogie légère d'un système informatique imaginé à partir du *Système de la mode*, l'allégorie de deux Mondrian admirables, la mise en œuvre musicale par une création sonore et visuelle d'Andrea Cera, l'information historique par le rappel des références philosophiques et linguistiques – d'Algirdas Julien Greimas à Jacques Derrida et Gérard Genette. Pour achever d'élucider les concepts, les universitaires Marc Augé, Antoine Compagnon et Philippe Roger s'expliquent sur des écrans placés dans la même salle. Le spectateur le plus distrait, mis au centre d'un tel système d'échos, ne peut que se laisser pénétrer par le structuralisme. Comme introduction visuelle à la méthode de Roland Barthes, on ne saurait imaginer structure – évidemment – mieux agencée.

Mais elle n'enferme pas Roland Barthes dans un dispositif définitivement clos. La structure est détermi-

nante. Elle organise, mais elle ne doit pas interdire. Peut-être est-ce là un signe des temps : au Barthes tel qu'il apparaissait dans les années 1970 – le théoricien sémiologue –, l'exposition substitue une figure bien plus variée, bien plus subjective. Les affects, les engouements, les hésitations, les obsessions y ont leurs parts. L'écrivain prend le pas sur l'analyste de l'écriture. Et, avec lui, l'observateur de la France de l'après-guerre, de l'Algérie, du gaullisme et du pompidolisme.

Non qu'il faille désormais préférer nécessairement *Mythologies* et *Fragments d'un discours amoureux* au *Degré zéro de l'écriture* et aux *Éléments de sémiologie*. Quand le roman devient un pur commerce – c'est le cas aujourd'hui –, il est réconfortant de revenir vers une pensée de la littérature qui ne tient pas celle-ci pour du divertissement et de la réclame.

Mais le Roland Barthes politique est tout aussi capital. Politique parce qu'il commence vers 1956 la dissection de la société que Guy Debord a dite « du spectacle » une décennie plus tard. Politique parce que, à la différence de Debord justement, la critique sociale de Roland Barthes ne se fixe pas dans des démonstrations et des postures : elle n'oublie pas de douter de tout, y compris d'elle-même, du marxisme à Paris et du maoïsme à Pékin. Elle reste – absolument, féroce, égoïstement, voluptueusement – libre. On ne voit pas quelle leçon plus importante il y aurait à répandre aujourd'hui et quel éloge plus élevé pourrait être fait de Roland Barthes.

Philippe Dagen

Centre Georges-Pompidou, Paris-4^e. Tél. : 01-44-78-14-63.

www.centrepompidou.fr/exposition/barthes. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. Entrée : 6,5 €. Jusqu'à 10 mars.

« Le Monde des livres » du mardi 29 novembre consacre un dossier complet à Roland Barthes.

La photo, le « studium » et le « punctum »

La place de la photographie est discrète dans l'exposition – notamment une installation d'Alain Fleischer ou des photos de Bernard Faucon. Or Roland Barthes est l'auteur d'un des best-sellers théoriques sur le sujet, *La Chambre claire* (1980). Ce livre est d'une approche toute personnelle, point de départ pour parler d'autre chose à la première personne. « La photo me touche si je la retire de son bla-bla ordinaire : technique, reportage, réalité, art, etc. » Barthes distingue le *studium* (l'intérêt de l'image en fonction de la culture de celui qui regarde) et le *punctum* (l'élément imprévisible de l'image qui touche le spectateur). Parmi d'autres notions, Barthes développe le temps inscrit dans la photo (le « ça a été »). Un autre texte, moins connu, mais plus d'actualité, publié dans *Mythologies*, s'appuyant sur l'exposition américaine « The Family of Man » (1955), est une critique sévère des visions globalisantes et religieuses de photographes dits humanistes et compassionnels, qui finissent par gommer « l'histoire et les injustices du monde ».

La peinture, « c'est toujours la même question »

C'EST EN 1971, après ses séjours au Japon, et la publication de *L'Empire des signes*, que Roland Barthes passe à l'acte, troquant la plume pour le pinceau. Un de ces glissements qui le mobilisent plus qu'on ne le croit. Pendant six ou sept ans, jusqu'à la mort de sa mère, il pratique l'aquarelle, l'encre et le feutre en quantité, sur des feuilles de cahier ou de papier à en-tête de l'École pratique des hautes études, donc sur un support et d'un format propices à l'écriture plus qu'à la peinture. Mais va savoir où commence l'un, où commence l'autre, comme il se le demande à propos de la calligraphie japonaise ?

Dans l'exposition, ces travaux de pinceaux de Barthes sont rassemblés sur deux grands panneaux et livrés au visiteur comme des documents, et non valorisés comme des œuvres d'art. A tort ? Le parti est en tout cas respectueux de l'apparence modeste de leur auteur à leur endroit, au moins à ses débuts de « peintre du dimanche », qui ne se prend pas au sérieux, donne dans « la graphie pour rien », et « le gaspillage ». Il ne cherche pas à exposer ni à commercialiser cette production, mais ne la tient pas secrète non plus. S'il se sert de certaines feuilles pour recouvrir ses boîtes de fiches, il en donne aussi à

des amis, et il en publie dans *Roland Barthes* par Roland Barthes. A son actif, en ce domaine, il a, au total quelque cinq cents œuvres datées, répertoriées mises à son actif.

« QU'EST-CE QUI SE PASSE, LÀ ? »

Ce sont des exercices du poignet, de la main, de style, en marge de l'écriture automatique et des gribouillages de téléphone. Barthes cadre, compose, croise ses couleurs plutôt sagement, fait du André Masson sans ses *Massacres* et du Henri Michaux sans son noir, reste proche d'eux tout en tramant la peinture méthodiquement, comme cela se fait alors à grande échelle, du côté de Supports/Surfaces et partout où on a lu *Le Degré zéro de l'écriture*. Roland Barthes ignore ces peintres-là. Comme il ignore, ou presque, les artistes dits « conceptuels » qui connaissent, outre-Atlantique plus encore qu'à Paris, ses réflexions sur la tautologie, Joseph Kosuth par exemple. C'est avec eux qu'il est amené à constater que l'art en vient à prendre en main sa propre théorie, devient bavard, et que c'est toute la critique qui tombe.

Roland Barthes justement entreprend d'écrire sur l'art, dans ces années où il pratique la peinture, et



Sans titre, Bernard Réquichot, 1960.

reconnaît son ouverture : « *Quels que soient les avatars de la peinture, quels que soient le support et le cadre, c'est toujours la même question : qu'est-ce qui se passe, là. Toile, papier ou mur, il s'agit d'une scène où advient quelque chose (et si, dans certaines formes d'art, l'artiste veut délibérément qu'il ne se passe rien, c'est encore une aventure).* »

Les artistes auxquels il s'intéresse : André Masson, un peu, et Erté

auteur d'un alphabet aux lettres faites de corps de femmes. Mais surtout Cy Twombly, l'Américain hédoniste de Rome, et Bernard Réquichot, ce fou, « un énorme schizophrène, impulsif et dangereux » (pour lui-même : il s'est tué en se jetant par une fenêtre en 1961), comme a pu le dire un témoin de poids : Gaston Ferdière, le psychiatre d'Antonin Artaud.

Que fait Barthes de Bernard

Réquichot ? « *Un peintre de la jouissance, donc démodé* » tant il est vrai qu'il n'y a pas de place pour la jouissance dans l'art des avant-gardes. Ce qui le fascine : « *Un artiste qui ne peint que son propre corps du dedans.* » Qui se demande « *je ne sais pas c'est qui m'quoi* » et dont la peinture arrachée, explosée, faite de traces graphiques, de traînées de peintures, de débris, de déchets, est une « *peinture de la débâcle du corps* », une « *dérive* ».

Cy Twombly, qui est devenu un des peintres vivants les plus chers, peut-être avec la complicité non voulue de Barthes, est moins dramatiquement jouissif. Mais tellement jouissif. Tellement immédiatement apte à donner dans les glissements de terrain, de l'écriture aux graphies et à la couleur, de l'infâme gribouillis à la petite tache rouge comme une goutte de sang, ou un pétale de fleur. Le *Polyptyque de Pan* (1980), fait de sept panneaux croissants et décroissants, dans un mouvement de passage de comète, illustre merveilleusement cet art apparemment facile, cultivé, qui a du corps et de la profondeur, cette profondeur que le peintre amateur Roland Barthes n'avait pas les moyens de donner.

Geneviève Breerette

Théâtre de la Ville
DIRECTION GÉRARD HOLLÉTE
PARIS

DU 3 AU 7 DÉC. 20H30
Koen Augustijnen
LES BALLETS C. DE LA B.

Just another Landscape for some Juke-Box Money
création pour 6 danseurs

une remarquable énergie

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

Jean-Jacques Aillagon l'a annoncé le 27 novembre : Vincent Baudriller, actuel administrateur de production du festival, succédera à Bernard Faivre d'Arcier à la tête de la plus importante manifestation théâtrale internationale. Entretien avec le nouveau, et jeune – 35 ans –, « pape » d'Avignon

« Nous voulons offrir le Festival d'Avignon aux artistes »

Quelles raisons vous ont incité à présenter votre candidature à la direction du Festival d'Avignon, avec Hortense Archambault comme directrice adjointe ?

Hortense et moi travaillons ensemble au festival depuis quatre ans et nous avons développé une complicité qui repose sur un point essentiel : l'accompagnement des artistes dans leur travail, sur le plan de la production pour Hortense, et sur celui de la programmation pour moi. Quand nous avons appris que Bernard Faivre d'Arcier ne serait pas renommé, nous avons décidé de nous jeter dans la bataille. Le festival, c'est avant tout un public extraordinaire et disponible – cent mille personnes s'y rendent chaque année – et la mémoire d'une histoire qui remonte à Jean Vilar, pour laquelle nous avons un amour énorme. Les festivals que j'ai vus un peu partout dans le monde, ces dernières années, m'ont convaincu qu'Avignon reste uni-

que, dans sa rencontre entre une ville, des artistes et un public.

Que s'est-il passé entre le moment où vous avez fait acte de candidature, le 8 septembre, et votre nomination aujourd'hui ?

Nous avons suivi le chemin de croix habituel. Nous avons rencontré à plusieurs reprises les conseillers et le ministre. Jean-Jacques Aillagon me disait que le fait que je travaille dans l'équipe de Bernard Faivre d'Arcier était un problème, parce qu'il avait envie de quelque chose de nouveau. Mais en même temps, il n'a jamais écarté notre candidature. Nous n'avons donc pas cessé d'affiner notre projet, en accord avec le ministre qui va proposer nos noms au conseil d'administration du festival, lequel se réunira en décembre. Nous devrions recevoir alors notre lettre de mission et être officiellement nommés.

Quel est l'axe principal du projet que vous entendez mener ?

Faire un festival d'artistes plutôt que de spectacles. Les artistes qui ont un univers propre, construisent une œuvre sur la durée, m'intéressent, plutôt que les faiseurs de spectacles qui enchaînent les mises en scène sans avoir de projet ou de ligne directrice. Il est vrai qu'il y a une forme d'usure à Avignon : les artistes viennent présenter un spectacle, la presse est là, ils sont très tendus. Nous avons eu pas mal de dépressions de metteurs en scène après leur passage dans la Cour d'honneur, ces dernières années... Nous voulons offrir le Festival aux artistes. Nous allons donc garder le même volume de spectacles, une quarantaine, mais nous inviterons moins de metteurs en scène ou d'auteurs, ce qui permettra à chacun de déployer son œuvre, et au public de pénétrer dans leur univers. C'est ce que nous avons fait, cette année, avec Rodrigo Garcia ou Pippo Delbono. Quand j'ai rencontré Rodrigo Garcia à Buenos Aires, il m'avait dit

que le Festival était un supermarché de la culture et qu'il ne tenait pas beaucoup à venir. Mais on a discuté, on a pris le temps, et finalement, nous avons présenté un vrai parcours Rodrigo Garcia dans le festival, avec trois mises en scène, la projection d'un de ses films, et trois lectures. Je tenais beaucoup à montrer que Rodrigo Garcia, qui est polémique et provocateur dans ses formes, n'est pas seulement quelqu'un qui balance des saucisses en scène, mais qu'il tient un vrai propos d'auteur. A la fin, quand je voyais des jeunes gens lui courir après pour qu'il dédicace ses textes, j'étais vraiment ému. Cela a été un peu la même chose avec Pippo Delbono, pour qui il n'y avait pas beaucoup de réservations à l'ouverture du festival. A la fin, c'était bondé.

C'est dans ce cadre que vous avez décidé d'associer chaque année un metteur en scène au festival ?

Oui. Pour pousser le bouchon un peu plus loin. Nous avons envie de nous confronter à des artistes qui ont une pratique particulière et bousculent nos habitudes. Cela va nous obliger à reconsidérer à chaque édition les conditions de production et le contenu artistique. L'artiste associé travaillera en amont avec l'équipe. Il proposera des projets en écho avec son œuvre et présentera lui-même une création et deux ou trois spectacles. Il y aura ainsi huit à neuf spectacles autour de cet artiste, à qui le festival dit : « Voilà, nous t'ouvrons les bras et t'offrons ce qui peut te faire rêver. »

Thomas Ostermeier, Jan Fabre, Josef Nadj et Frédéric Fisbach sont les premiers artistes associés. Sur proposition



Vincent Baudriller et Hortense Archambault, sa directrice adjointe.

du ministère, ou de vous-même ?

C'est moi qui les ai proposés. Je suis intransigeant sur ma liberté de programmation. J'ai choisi des artistes qui mènent des recherches spécifiques très fortes et dans des directions très différentes, des hommes curieux des autres, aussi. Cela va permettre de donner une couleur à l'équipe. J'aime en Thomas Ostermeier qu'il interroge la réalité d'aujourd'hui, en travaillant essentiellement avec des auteurs contemporains. En Jan Fabre, qu'il explore le mystère de l'âme et du corps, la folie et le chaos. En Josef Nadj, la posture d'artiste voyageur. En Frédéric Fisbach, le désir de rencontrer d'autres artistes

pour créer. Notre gageure est de les inviter devant cent mille spectateurs. Ce qui nous guide est le pacte de confiance du public avec le festival.

Selon une enquête récente, 70 % des spectateurs d'Avignon ne connaissent pas le nom du directeur du festival. Qu'en pensez-vous ?

C'est très bien comme ça. Cela veut dire que nos prédécesseurs étaient au service d'Avignon. Je m'inscris dans cette lignée, que je trouve belle.

Propos recueillis par
Brigitte Salino
et Olivier Schmitt

PROFILS QUATRE ARTISTES ASSOCIÉS

► **Thomas Ostermeier**, 32 ans, est le metteur en scène allemand le plus doué de sa génération. Il a commencé à faire du théâtre au début des années 1990 à la Baracke, un assemblage de baraques de chantiers posté devant le Deutsche Theater de Berlin. Son succès lui a valu d'être nommé directeur de la prestigieuse Schaubühne en 2000. Il a notamment présenté à Avignon *La Mort de Danton*, de Büchner, en 1999.

► **Jan Fabre**, né en 1958 à Anvers, se lance dès l'adolescence dans le monde des arts et des

performances avec un activisme rebelle tel qu'il se fait remarquer dans le monde entier. Porteur d'une vision du monde extrêmement forte et rebelle qui mêle les hommes et les bêtes à égalité, il est un des rares artistes sachant être tour à tour, et dans le même temps, peintre, sculpteur, performeur et créateur de spectacles vivants qui sont à chaque fois des défis.

► **Josef Nadj**, né en 1957 en Hongrie, s'il est moins provocateur, n'en est pas moins lui aussi un artiste complet, inventant des spectacles mystérieux, mais

aussi dessinant, filmant, créant des meubles. Avec ces deux artistes, le festival choisit ouvertement l'imagination et l'outrance.

► **Frederic Fisbach**, 36 ans, était comédien dans la troupe de Stanislas Nordey, avec qui il a joué en particulier dans *Vole mon dragon* (Avignon, 1994), avant de devenir metteur en scène. Au Studio-théâtre de Vitry, qu'il dirige depuis 2002, il poursuit un travail d'exploration des formes. Il a présenté à Avignon en 2001 *Bérénice*, en collaboration avec le chorégraphe Bernardo Montet.

Le Monde vous invite...

... au Théâtre national de Chaillot

pour la comédie musicale d'**Alfredo Arias** et **René de Ceccatty**, création musicale et arrangements de **Nicolas Piovani**

CONCHA BONITA

Pour recevoir votre invitation (100 places au total)

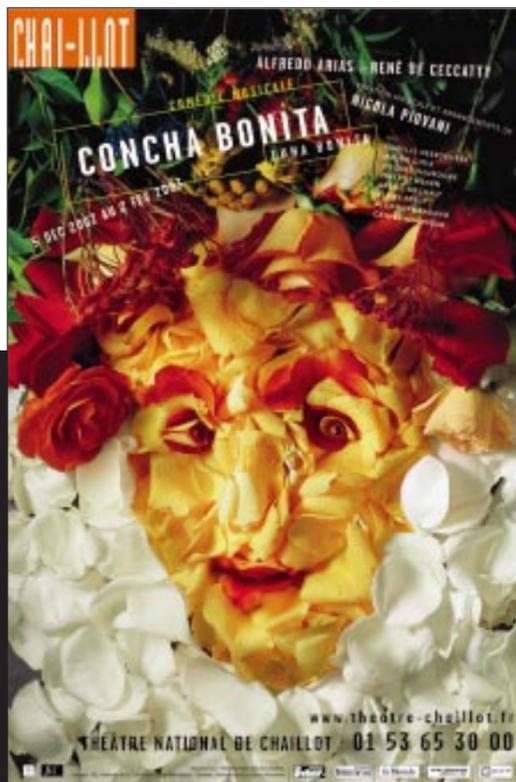
téléphonez au **01-42-17-38-87**

ce mercredi 27 novembre de 15 heures à 16 heures

(50 places pour la représentation du dimanche 8 décembre)

et jeudi 28 novembre de 15 heures à 16 heures

(50 places pour la représentation du jeudi 12 décembre)



Le ministre de la culture affiche un parti pris de rajeunissement

PRÉVUE pour le 15 octobre, la nomination du nouveau directeur artistique du Festival d'Avignon a finalement été annoncée le 27 novembre par un communiqué du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon : comme nous l'indiquions dans nos éditions du 27 novembre, Vincent Baudriller, 35 ans, actuel administrateur de production du festival, succédera pour quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2003, à Bernard Faivre d'Arcier.

« J'ai pris cette décision dans un souci de garantir la continuité du festival, a déclaré au Monde le ministre de la culture. Vincent Baudriller est un homme dont j'ai fini par lire les très grandes qualités et appris à apprécier la sincérité de l'engagement artistique. »

En accord avec Vincent Baudriller, le ministre a annoncé qu'un artiste de renommée internationale serait associé, chaque année, à la direction du festival. « Ces metteurs en scène, deux étrangers et deux Français, travailleront très en amont de chaque édition afin de la caractériser au mieux, explique Jean-Jacques Aillagon. Ils pourront présenter une

production nouvelle ou inédite en France et auront carte blanche pour enrichir la programmation. Ainsi, Thomas Ostermeier, actuel directeur de la Schaubühne de Berlin, artiste associé de l'édition 2004, se propose d'inviter des artistes représentatifs de l'Europe du Nord. Le metteur en scène, chorégraphe et plasticien belge Jan Fabre sera associé à celle de 2006, le Français Josef Nadj et à celle de 2007 le Français Frédéric Fisbach. »

UN CONCOURS ACCRU DE L'ÉTAT

Jean-Jacques Aillagon a également demandé à la nouvelle direction de s'employer à « rétablir une relation claire avec la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (Centre national des écritures du spectacle) et la Maison Jean-Vilar d'Avignon », deux institutions en délicatesse avec l'actuel directeur du Festival. Le ministre a par ailleurs confié à Alain van der Malière, ancien directeur du théâtre et des spectacles au ministère, une mission sur « les relations du festival "in" et du festival "off" » et ordonné à ses services d'étudier une refonte des statuts de l'associa-

tion qui préside au festival afin de rendre possible la signature d'une convention pluriannuelle avec ses différents partenaires ».

Comme il s'y était engagé, le ministre a décidé aussi de « relever le concours de l'Etat » au festival, dont la subvention actuelle de 2,68 millions d'euros sera augmentée de 1 million d'euros dès 2004. « J'en ai aussitôt averti les collectivités locales – la ville d'Avignon, le conseil général du Vaucluse, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur – pour qu'elles suivent l'Etat dans cet effort accru », nous a-t-il précisé.

En choisissant Vincent Baudriller, qui partagera la direction du festival avec Hortense Archambault, 32 ans, actuelle administratrice du festival et qui en devient directrice adjointe, le ministre a voulu « afficher un parti pris de rajeunissement » et espère que ce renouvellement « produira des résultats judicieux, c'est-à-dire que le festival sera très fortement ancré sur la scène européenne et sera un lieu d'excellence et de révélation ».

O. S.

L'adieu à Villers-Cotterêts d'Alexandre Dumas

A 6 HEURES DU MATIN, loin des caméras, dans un brouillard dense, le corps de Dumas a été retiré, mardi 26 novembre, du tombeau familial, où il reposait depuis 1872. Le gardien du cimetière, quelques employés des pompes funèbres et deux gendarmes ont procédé à l'exhumation du corps, en présence du maire de Villers-Cotterêts, Renaud Bellière. Vers 10 heures, la pierre tombale de Dumas était remise en place et le cimetière rouvrait ses portes. Quelques témoins pleuraient. C'est dans une grande solennité que le cercueil a été transporté à la mairie de Villers-Cotterêts, chapelle ardente d'un jour, afin que les habitants puissent rendre un dernier hommage et observer une minute de silence en l'honneur de celui qui représente pour eux un réel patrimoine.

Le projet de transfert des cendres de Dumas au Panthéon avait soulevé une forte polémique, donnant lieu à une pétition et à un recours en Conseil d'Etat. Mais, aujourd'hui, les rancœurs sont atténuées, laissant place à une certaine fierté. Les membres de l'Association des trois Dumas étaient, à l'origine, défavorables à l'entrée au Panthéon de Dumas. Michèle Thiébaud, ex-vice-présidente de l'associa-

tion, estime que « la mémoire de Dumas est trahie, c'est l'enfant du pays, et il a écrit qu'il voulait reposer ici avec les différents membres de sa famille ». On peut lire, à l'entrée du cimetière, ces quelques mots de Dumas : « C'est un charmant cimetière que celui de Villers-Cotterêts, plein d'ombres et de fraîcheurs, on dirait une de ces promenades comme les Anciens en faisaient aux portes de leur ville (...) pour être encore réjouis au fond de leur sépulture par le bruit et le mouvement de la vie. »

Présent à la cérémonie, Claude Ribbe, biographe du père d'Alexandre Dumas, estime que cette cérémonie marque « une reconnaissance de la nation pour les hommes de couleur et ouvre le débat sur des questions plus larges telles que le racisme ». Le cercueil d'Alexandre Dumas fera étape au château de Monte-Cristo, vendredi 29, avant de rejoindre le Panthéon, samedi 30, en présence du président de la République. Selon M. Bellière, « Dumas est comme redevenu vivant, le fait de se recueillir sur son cercueil donne l'impression étrange qu'il est mort la veille ».

Pauline Cazaubon

Théâtre Edward Bond dans le noir de l'existence

ALFORTVILLE C'est avec *Sauvés*, une des premières pièces d'Edward Bond, écrite en 1965, que Christian Benedetti avait ouvert son tout nouveau Théâtre-studio d'Alfortville (Val-de-Marne) en 1997. Le dramaturge anglais avait assisté à une représentation, il avait rencontré le metteur en scène, et les deux hommes avaient débuté un compagnonnage qui s'est poursuivi avec *Mardi* (1998) et la création en France de *Onze débardeurs* (2001). Edward Bond a cette fois décidé de confier à Christian Benedetti la création de sa dernière pièce, *Existence*, qui n'a encore été montée nulle part, marquant ainsi l'intérêt et la reconnaissance qu'il porte au travail et à l'engagement du directeur du Studio-théâtre et de son équipe. Une vraie conception du théâtre dans la cité, qui consiste à présenter, avec très peu de moyens, des auteurs contemporains portant un vrai regard politique sur le monde d'aujourd'hui. Et à les faire découvrir à un public pour qui le théâtre est un continent lointain et inaccessible, en effectuant un véritable travail sur le terrain, auprès des jeunes, des lycées, des associations.

Pour les deux hommes, cette création mondiale est aussi une sorte de retour aux sources : l'auteur des *Pièces de guerre*, après s'être confronté, magistralement, depuis des années, à la barbarie du XX^e siècle, revient au noyau dur de son travail, qu'il avait dégagé dès *Sauvés*. La violence, politique et sociale, est toujours au cœur du travail de Bond, mais dans sa traduction la plus intime, dans le constat des effets dévastateurs qu'elle a sur les individus. « *Peut-on rester sain d'esprit à l'intérieur d'une société dont le fonctionnement est fou ?*, inter-

roge Bond. *Qu'est-ce que la folie sociale ? Où est le crime ? Qui le commet ?* »

Existence. Choc – violent – de deux solitudes, de deux « non-existences », de deux êtres en marge d'une société qui les a broyés. Au début, tout est noir. Le plateau, la salle. L'intérieur des têtes. On ne voit rien, on devine à peine le décor d'un appartement ordinaire. Pendant les trois quarts de la représentation, on ne verra rien, on ne distinguera pas le visage des deux hommes, on entendra juste des bruits – bruits d'effraction, d'objets brisés, de vêtements froissés, jetés à terre, de tiroirs éventrés, bruits de lutte, corps à corps.

On entendra juste le « dialogue » des deux hommes – l'un, l'agressé, est muet, l'autre, l'agresseur, s'exprime uniquement par phrases coupées, chevauchées, hachées, chaotiques. Les deux mots qu'il prononce le plus souvent sont « putain » et « enclulé ». On ne sait pas trop ce qu'il est venu chercher là, l'argent n'est qu'un prétexte, et on ne sait pas trop ce qu'attendait l'autre, assis, seul, prostré, dans le noir. Un peu d'humanité, peut-être.

Christian Benedetti, installant ces deux corps dans l'obscurité, donne à voir, littéralement, à



éprouver, leur invisibilité, invisibilité sociale, invisibilité à eux-mêmes. Puis la lumière se rallume, dans les dernières minutes de la pièce : les deux hommes ont réussi à cheminer l'un vers l'autre, à trouver, quelque part, un peu de douceur, de compassion. Quitte à en mourir.

Fabienne Darge

Existence, d'Edward Bond (texte français Michel Vittoz). Mise en scène de Christian Benedetti. Avec Vincent Ozanon et Rémi Pous. Théâtre-studio, 16, rue Marcellin-Berthelot, Alfortville. M^o Ecole-Vétérinaire. Tél. : 01-43-76-86-56. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi également à 15 heures. Jusqu'au 30 novembre. Durée : 1 h 05. De 5 € à 15 €. Photo : Vincent Ozanon et Rémi Pous. © P. Victor / Maxppp.

MUSIQUE • Produits par Nick Gold, les musiciens sénégalais ont enchanté le public parisien

Le bal de velours de l'Orchestra Baobab au New Morning

LE NEW MORNING s'est refait une beauté ce soir. Tissus africains et plantes vertes plantent le décor, consoles de son et d'éclairage ont été amenées tout exprès. On veut donner un certain panache au concert clôturant la tournée française de l'Orchestra Baobab.

quelques talents glorieux injustement oubliés », il sera plus profitable de se laisser aller sans arrière-pensées aux invitations à danser, lancées avec une élégance bon enfant par l'Orchestra Baobab.

ENTRE CUBA ET LE SÉNÉGAL

Dans l'entourage du groupe sénégalais, chacun commence à rêver à un joli conte de fée pour cet orchestre qui, dans les années 1970, animait un club sélect de Dakar, faisant sa marque du mélange afro-cubain alors en vogue. Il allait devenir l'un des plus populaires du Sénégal, avant de disparaître, éclipsé par une jeune pousse captant bientôt sur lui toute l'attention : Youssou N'Dour. Le concert d'aujourd'hui affiche complet depuis des semaines (un autre est d'ores et déjà prévu le 26 avril 2003 au Bataclan), quant à l'album paru récemment, *Specialist in All Styles* (World Circuit/Night & Day), il reçoit un accueil extrêmement encourageant.

Ce disque, dont la majeure partie des titres vont être repris sur scène au cours de la soirée, fait figure d'acte de renaissance pour le groupe qui n'avait pas enregistré depuis 1982 (*Pirates Choice*). Le producteur anglais Nick Gold, à l'initiative de cette résurrection, est également celui qui remet en selle avec le succès que l'on sait les papys cubains musiciens réunis dans le projet collectif *Buena Vista Social Club* (*Le Monde* du 27 novembre).

Plutôt que soupçonner une volonté de réitérer l'effet *Buena Vista* en faisant un nouveau coup sur le thème « le retour en pleine lumière de

Barthélemy Attisso, avocat au barreau de Lomé, qui a repris la guitare après quinze ans d'interruption, captive l'assistance à chacun de ses solos, épatants de fluidité, les saxophonistes Issa Cissokho et Thierno Koite ont le son rond et généreux qui sied à l'ambiance des moments où les corps se rapprochent pour danser à deux, les chanteurs (dont Assane Mboup, magnifique voix de tête) sont exemplaires. Balla Sidibe (chant, timbales), Rudy Gomis (chant, percussions) avec, l'un son boubou, l'autre, sa chaînette en or, son chapeau à bords plats et son costume de salsero, symbolisent à eux deux le trait d'union que trace l'Orchestra Baobab entre Cuba et le Sénégal.

Avant de se déhancher avec plus ou moins d'aisance sur les rumbas tranquilles, les boléros candides relus façon sénégalaise (les rythmes emblématiques du Sénégal ne sont jamais très loin et la plupart des chansons sont interprétées en wolof), le public aura pu écouter en première partie les ballades folk et le mbalax soyeux du duo, également sénégalais, Pape et Cheikh qui présentait son premier album, *Mariama* (Real World, Virgin).

Patrick Labesse

Paris, New Morning, le 26 novembre.

Musiques

VILLEBON-SUR-YVETTE Effervessonne

Quatrième édition de ce festival francilien qui a attiré 17 000 spectateurs en 2001. L'affiche joue la carte de l'éclectisme musical en accueillant sur trois scènes quarante-quatre artistes et formations, dont trois apparitions exclusives : les hip-hoppeurs historiques de De La Soul (le 29 novembre), les Fun Lovin' Criminals et le rarissime Gordon Gano, leader des Violent Femmes (le 1^{er} décembre). La première soirée (le 29) est placée sous les auspices du reggae avec, en vedettes, le Jamaïcain Horace Andy et l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly ; la deuxième mêle chanson (Keren Ann, Laurent Voulzy) et rock (Aston Villa, Jean-Louis Aubert) d'ici, trip-hop breton (Kohann) et métissages urbains (Ekova). La troisième associe des valeurs déjà sûres du rock hexagonal (Dionysos, Eiffel, Luke, Frandol), le vétéran belge Arno et les Nippons énervés de Guitars Wolf. Ouverture des portes à 18 heures, les 29 et 30 novembre ; à 14 heures,

le 1^{er} décembre. Tél. : 0800-806-202. www.effervessonne.com 15 €, 20 € et 25 €.

Clubbing

PARIS Kenny Dixon Jr

Il n'était pas venu en France depuis février 1998 et l'événement est suffisamment rare pour ne pas le manquer. Kenny Dixon Jr, aussi connu sous le pseudonyme de Moodymann (littéralement l'homme morose) est une véritable légende de la house music américaine. L'une de ces figures les plus génialement douées, fantasques, odieuses parfois. Refusant tout contact avec les médias depuis des années, il sort à de rares occasions de son studio de Detroit pour délivrer des sets qui, à l'image de ses albums, mêlent une house profonde, déglinguée et poisseuse à un funk rougeoyant, selon l'humeur du bonhomme. Afin de décourager les photographes amateurs, il a expressément demandé à jouer en ombre chinoise, caché derrière un rideau, lors de cette tournée française et

européenne. De quoi alimenter de prochaines rumeurs...

Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2^e. M^o Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-42-36-83-98. Le 28, à partir de 23 h 30. 11 €. Puis, le 30 novembre au 4 Sans, 40, rue Armagnac, Bordeaux (Gironde). Tél. : 05-56-49-40-05. 10 €. Le 6 décembre aux Catacombes, Gieterijstraat 14, Roeselare (Belgique). Tél. : 00-32-4 75-220-910. 8 € avant minuit, 12 € après.

Théâtre

PARIS Perchance to Dream

Le Footsbarn Travelling Theatre, compagnie théâtrale itinérante née en 1971, en Cornouailles, et ancrée dans le Bourbonnais depuis plus de dix ans, a installé son chapiteau chauffé à la Cartoucherie jusqu'au 22 décembre. La troupe y présente du jeudi au dimanche sa nouvelle création, *Perchance to Dream* (Rêver peut-être...), un spectacle en forme d'hommage à Shakespeare au travers d'un montage d'extraits de cinq de ses pièces : *Le Songe d'une nuit d'été*, *Roméo et Juliette*, *Macbeth*, *Hamlet*, *Le roi Lear*. C'est à un « voyage dans l'univers » de

ce « grand raconteur d'histoires de l'époque moderne » avec masques, marionnettes, danse, films et musique que le Footsbarn convie le spectateur. Cette traversée de 2 h 30, en français et en anglais, se veut aussi un conte sur la « vie de l'homme » et ses péripéties. La Cartoucherie (sous chapiteau), route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes puis navette Cartoucherie ou bus 112. Tél. : 01-43-28-97-04. Jusqu'au 22 décembre, les jeudis, vendredis et samedis à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. 7,62 €, 12,20 € et 16,77 €.

Sélection disques musiques électroniques

BOARDS OF CANADA

Twoism

Duo culte d'électroniciens rêveurs, les Boards of Canada ont déçu cette année avec *Geogaddi*, un album trop lisse pour renouveler la magie de son prédécesseur. On ne se plaindra donc pas que leur label, Warp, ait choisi de replonger dans la préhistoire du groupe pour retrouver *Twoism*, œuvre primitive, tirée exclusivement, à l'origine (1995), à quelques centaines d'exemplaires vinyles. Bricolés avec des synthétiseurs asthmatiques et des boîtes à rythme à moitié bancales, ces instrumentaux se déploient entre éther et étouffement. Touchées par une grâce naïve, les mélodies semblent habitées par un esprit malin perturbant les envolées oniriques d'à-coups et de dérèglements. Marcus Eoin et Michael Sandison retrouveront-ils un jour les ressources de cet artisanat ? – S. D.

1 CD Warp/P.I.A.S.

COMPILATION

Datcha Studio

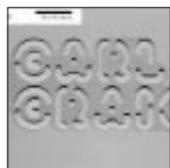
Compilation réunissant quinze groupes de musique électronique d'Europe de l'Est, *Datcha Studio* témoigne de la grande vitalité du genre en Russie, en Roumanie ou en Bosnie-Herzégovine. Les quinze artistes ou formations ont été regroupés grâce aux sélectionneurs de Radio France internationale (RFI), qui décerne désormais un Prix découvertes aux jeunes Européens de l'Est adeptes

des ordinateurs. Certains d'entre eux ne renient rien du passé, tels les membres d'Adi Ludovac & Ornamenti, qui profitent toujours des musiques traditionnelles bosniaques, tout comme les Hongrois Yonderboi, les Polonais Automatik ou les Roumains The Grooveholics (deux frères d'origine libanaise), étonnants, plus surprenants encore que Random Logic, les élégants Slovènes lauréats du Prix RFI musiques électroniques 2002, qui permet ce voyage déconcertant. – V. Mo.

1 CD Le Maquis/Naïve.

CARL CRAIG

The Workout



Cet album, prévient Carl Craig, n'est pas censé être un outil d'écoute, mais aussi un outil de vie, en ce

sens qu'il peut représenter une sorte de bande-son personnelle, quotidienne. L'une des figures tutélaires de la techno de Detroit réalise ici son premier exercice de longue durée, un double CD de travail de récréation sur des titres choisis sans barrières, pris chez Gus Gus, Reclouse, Bugge Wesseltoft, Max Mohr ou... Carl Craig (*Experimento*). Craig, qui succède aux pionniers de la house locale, Juan Atkins ou Derrick May, est un DJ inventif, rompu aux arcanes de la danse. Il introduit dans sa musique de fête une variété

musicale érudite (sur fond de boucles électroniques), fluide, émotionnellement puissante, tout en portant un soin maniaque à la qualité sonore. Carl Craig, qui, en 1992, avait su attirer le jazz à lui sous le nom d'Innerzone Orchestra, est une sorte de designer à la vision panoramique, et fou de funk. – V. Mo.

1 double CD React Music/M 10.

METRO AREA

Metro Area

Des antres du nightclubbing gonflait l'écho d'une nouvelle rumeur : un duo new-yorkais, Metro Area, s'appropriait à bouleverser la house. Le vertige de la hype rendra inévitablement décevante l'écoute de ce premier album rassemblant les maxis à l'origine de cette excitation. Loin de la fraîcheur radicale du premier Daft Punk, pauvre en éclats mélodiques et trouvailles spectaculaires, cet opus mérite pourtant qu'on laisse opérer son charme. Optant pour le sex-appeal du déshabillé, Morgan Geist et Darshan Jesrani dépouillent leurs rythmes et leurs samples pour ne conserver que l'élégance de la suggestion sonore et sentimentale. Mis en scène par l'agencement robotique des beats, les effleurements disco (*Dance Reaction*), latin jazz (*Pina*), funk (*Machine Vibes*) ou néoclassiques (*Caught Up*) séduisent en douceur quand les pétillants *Miura* et *Atmosphérique* secouent plus efficacement les *dance floors*. – S. D.

1 CD Environ-Source/Virgin.

460 idées cadeaux à la Maison des Relais & Châteaux!



Découvrez la plus élégante manière d'offrir les Relais & Châteaux.

LES CHÈQUES-CADEAUX

Ils sont disponibles à partir de 75 euros et valables dans les 460 Relais & Châteaux du monde entier.

LES FORAITS LYS

Ils proposent toute une palette de séjours charme compris, à découvrir dans le nouveau Guide 2003.

MAISON DES RELAIS & CHATEAUX

33, boulevard Malesherbes 75008 Paris. Tél.: 0 825 825 180*

www.relaischateaux.com

Nouveau Guide 2003 disponible à la Maison des Relais & Châteaux et sur internet.

Christoph Eschenbach, chef hors les murs

Le chef d'orchestre allemand, directeur musical de l'Orchestre de Paris, déplore l'absence d'un auditorium moderne dans la capitale

DU TEMPS qu'il était sans domicile fixe à Paris, le chef d'orchestre Christoph Eschenbach habitait à l'hôtel, au Raphaël, adresse cossue mais discrète de l'avenue Kléber, près de la place de l'Etoile, où il a toujours ses habitudes, où le barman vient le saluer et où il reçoit en cette fin de mois de novembre. Mais comme il s'est installé pour de bon à Paris, après avoir quitté son domicile de Houston – où il a dirigé l'Orchestre symphonique de la ville de 1988 à 1999 –, le musicien allemand s'est offert un bel appartement dans un quartier non moins cossu. Certains y ont vu une ruse, une « couverture » (tous les artistes bien payés – et il l'est – ont un appartement à Paris), une façon de laisser croire qu'il se fixait pour de bon auprès de l'Orchestre de Paris, dont il venait d'être nommé directeur musical, à partir de septembre 2000, alors que, quatre mois à peine après sa prise de fonctions à la tête de la formation parisienne, on apprenait que le très prestigieux Orchestre de Philadelphie lui confiait les mêmes fonctions à partir de septembre 2003.

Mais Eschenbach devait rapidement affirmer qu'il souhaitait mener les deux activités de front et qu'il n'avait pas attendu d'être nommé à Paris pour aimer la capitale, la France et pour parler le français, une langue dans laquelle il a toujours tenu à s'exprimer, lors d'entretiens avec les journalistes (même avec ceux qui manient la langue de Goethe) et en public, au prix de quelques difficultés aujourd'hui largement résolues. « *Lorsque j'étais plus jeune, je le parlais beaucoup mieux qu'aujourd'hui. J'ai toujours aimé cette langue, cette culture et cette ville. Il y a vingt ans, bien avant de songer à un poste tel que celui que j'occupe aujourd'hui, j'avais loué un appartement à Paris, où je souhaitais habiter. Mais comme j'y passais trois semaines par an, j'y ai renoncé, pour m'installer, pour des raisons pratiques, à Houston. Je suis revenu à Paris plein d'espoir et ravi de retrouver cette ville, cet orchestre, et d'y bâtir une belle relation musicale, abritée par une nouvelle salle.* »

Mais c'était avant les élections municipales et présidentielle, à une époque où les déclarations de Catherine Trautmann, Catherine Tasca puis celles de Jacques Chirac pouvaient tenir lieu d'espoir, voire de « garantie ». On s'étonne cependant qu'Eschenbach ait pu être naïf au point de croire à des promesses dont le passé récent de la vie musicale française a prouvé qu'elles n'avaient pas la moindre valeur, qu'elles fussent verbales, écrites, voire contractuelles... « *Peut-être ai-je été naïf, en effet. Mais je suis forcé d'y croire, pour mes musiciens, pour l'avenir de cet orchestre, pour Paris. Lorsque cette salle sera construite, si l'on s'y*

BIOGRAPHIE

► **1940**
Naissance à Breslau.

► **1965**
Premier Prix du Concours de piano Clara-Haskil.

► **1972**
Premier concert en tant que chef d'orchestre.

► **2000**
Prend la tête de l'Orchestre de Paris.

► **2003**
Prend la tête de l'Orchestre de Philadelphie.

décide enfin, je ne serai peut-être plus ici. Cette situation est d'autant plus absurde qu'elle est quasiment unique dans le monde... »

On interroge Eschenbach sur les équipements des autres capitales musicales internationales, qu'il connaît bien pour être l'un des chefs symphoniques les plus demandés du moment : « *Je reviens de Milan et de Sao Paulo. A Milan, Fiat a construit un nouvel auditorium, splendide ; à Sao Paulo, la récente salle de concert, installée dans une ancienne gare, est une merveille dont l'acoustique a été conçue par le grand spécialiste Russell Johnson, auteur de celle du Kimmell Center de Philadelphie, dont les réglages sont à présent achevés. A Londres, tout n'est pas idéal, mais les orchestres ont des lieux de répétition fixes, ne serait-ce que cette ancienne église, le Henry Wood Hall, qui est meilleure que tout ce que je connais à Paris... Le LSO a le Barbican Hall ; à Stuttgart, à l'Orchestre de Nord-Deutsche Rundfunk, nous avons un bon lieu de répétition en plus du studio de la radio, où le travail se fait dans des conditions normales. Je ne vous parle pas de Berlin, de Vienne, d'Amsterdam, de Madrid, voire de... Dijon, en France, qui a la chance de posséder un auditorium qui serait idéal à Paris... »*

Comme Kurt Masur, le nouveau directeur de l'Orchestre national de France, et beaucoup d'autres chefs en résidence ou de passa-

ge à Paris, Eschenbach n'y va pas par quatre chemins pour décrire le Théâtre des Champs-Élysées, la seule salle officielle en dehors de la Salle Pleyel, loin d'être idéale elle aussi, passée dans le secteur privé et fermée pour travaux : « *C'est une acoustique horrible, sèche, personne n'aime jouer là-dedans. Je me souviens de mes concerts, en tant que pianiste, avec Karajan, il y a des années... Karajan et son épouse Eliette aimaient Paris, mais cette salle, ils ne l'aimaient guère... C'est un théâtre qui, du point de vue acoustique, visuel et structurel, n'offre pas les conditions modernes d'une salle symphonique. Mais je sais aussi qu'il y a eu bien pire, le Palais des congrès, par exemple... »*

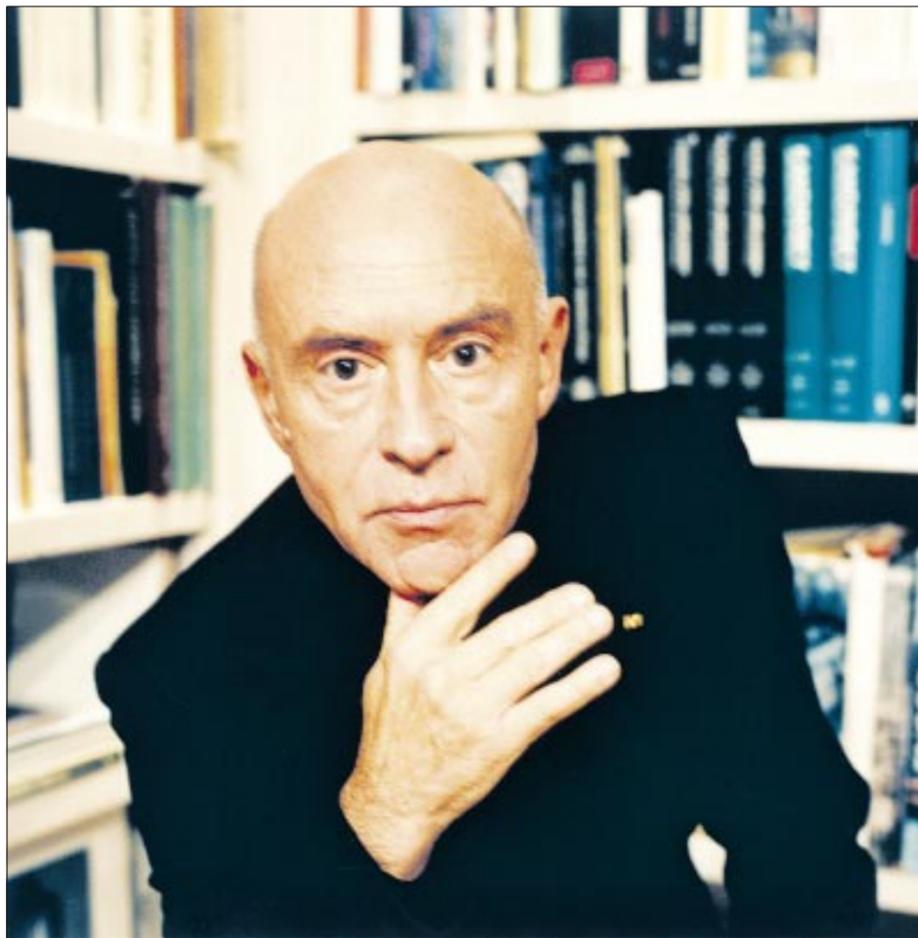
« CONJURER LE SORT »

Ce soir, au bar de l'hôtel, Christoph Eschenbach, comme à son habitude de noir et de gris vêtu, est las et passablement triste. Il débarque d'une répétition à Issy-les-Moulineaux, où son orchestre est contraint de répéter dans une méchante salle, pendant l'indisponibilité temporaire de sa résidence de repli, le Théâtre Mogador, occupé par les représentations de fin d'année de la comédie musicale *Emilie jolie*. « *Cet après-midi, lorsque nous avons commencé à travailler et que le son que nous avons produit dans cette acoustique s'est révélé aussi déprimant que possible, il y avait deux solu-*

tions : renoncer à répéter et à nous produire, ainsi que nous l'avons fait début novembre, ou faire "comme si". A ce moment-là, j'ai admiré mes musiciens qui ont joué magnifiquement, comme s'ils étaient dans un lieu propice, pour conjurer le sort et se rappeler que nous sommes tous là pour la beauté de la musique... C'était à la fois terrible et merveilleux. »

Eschenbach a menacé de partir avant la fin de son contrat. Le chef avoue se trouver dans une position difficile : « *J'aime cet orchestre, martèle-t-il. J'ai d'autant moins envie de le "lâcher" aujourd'hui que la musique que nous faisons ensemble nous procure de grandes satisfactions en dépit de toutes ces difficultés matérielles qui sapent le moral de tous. Mais il est clair que je ne resterai pas si l'on ne nous donne pas de promesses fermes quant à l'avenir de notre maison, de notre résidence permanente. Je sais que ces propos et ces déclarations publiques que nous avons faites ne plaisent pas en haut lieu, surtout au moment où le ministre de la culture nous propose un suivi régulier de ce dossier. Mais vos confrères étrangers s'interrogent et me posent des questions, auxquelles je dois répondre. Mon but n'est pas d'agacer mais de dire haut et fort que cette situation est insoutenable et ridiculise Paris et la France.* »

Renaud Machart



YOSHIKO MURAKAMI

LES GENS DU MONDE

■ Célébré hier en musique par Carlos Santana, Toussaint Louverture, héros de l'indépendance haïtienne, sera le sujet d'un film que prépare le cinéaste martiniquaise Euzhan Palcy pour le bicentenaire de la République, en 2004. Présente à Cayenne, à l'occasion du festival de cinéma des mondes métissés Cinamazonia, la réalisatrice de *Rue Case-Nègres* et d'*Une saison blanche et sèche*, qui vit aux Etats-Unis, a indiqué à l'AFP qu'elle ne tournerait pourtant pas le film dans ce pays : « *Toutes les stars américaines ne demanderaient pas mieux que de faire un tel film. Mais je refuse. Il ne faut pas tout donner aux Américains, ils vont réécrire l'histoire, la passer à la moulinette. L'Europe doit prendre ses responsabilités. Nous devons faire un film européen. Cela concerne la France, Haïti, l'Angleterre et l'Espagne.* »

■ *Meurs un autre jour*, le vingtième chapitre des aventures de James Bond, a détrôné ce week-end *Harry Potter et la chambre des secrets* à la première place du box-office nord-américain. Selon les chiffres publiés par la société Exhibitor Relations, Pierce Brosnan et Halle Berry ont fait mieux que tous les précédents épisodes de 007 avec 47 millions de dollars de recettes.

■ Une cinquantaine de compositeurs de musique de films ont annoncé, mardi 26 novembre, leur regroupement dans l'Union des compositeurs de musique de films (UCMF). Cette nouvelle association, première du genre en France, a porté à sa présidence Grégoire Casadesus, auteur de la musique de *Jésus* de Serge Moati. Elle compte des compositeurs réputés comme Cyril Morin (vice-président), Antoine Duhamel, Jean-Claude Petit et Gabriel Yared. L'UCMF souhaite sortir de son ghetto cet aspect de la création cinématographique qu'il estime mal représenté.

■ Sorti mardi 26 novembre en Amérique du Nord, le nouvel album de la chanteuse canadienne de country-pop Shania Twain, très populaire dans son pays, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, s'intitule *platement Up!*, un titre déjà pris par R.E.M et Peter Gabriel. Mais ce double CD présente la particularité de vouloir ratisser large avec des mixages différents des chansons selon la destination. Si le disque rouge avec des versions « pop » est proposé à tous les acheteurs, le deuxième CD (vert) de l'édition nord-américaine offre des versions « country ». Les concepteurs du projet ont dû estimer que ce genre était peu vendeur à l'étranger car, pour l'édition internationale, il sera remplacé par un CD bleu, avec des versions « world ».

DOMINIQUE DHOMBRES

Trio d'enfer

UN ANCIEN MINISTRE de l'intérieur bousculé sur le pavé de Paris. Les deux dames qui l'accompagnaient prises à partie, elles aussi. Les images qu'on pouvait voir, mardi soir à 20 heures, sur TF1, au début du journal de PPDA, étaient impressionnantes. La grande manifestation des cheminots commençait, près de Denfert-Rochereau. Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou et Ségolène Royal étaient venus en élus du peuple et en amis. Elisabeth a été la plus courageuse. Elle a tenté de rester sur le pavé, coûte que coûte. Daniel et Ségolène se sont réfugiés dans un hall d'immeuble. Les trois doivent leur salut au service d'ordre de la CGT. Ils sont partis sous les huées. Quelques minutes plus tard, ils avaient retrouvé leurs esprits et minimisaient l'incident.

Et pourtant ! On a frôlé le passage à tabac, hors commissariat, d'un ancien ministre de l'intérieur. Et les deux dames, très engagées dans le social et l'éducatif, du temps de Lionel, n'en menaient pas large non plus dans cette foule de manifestants, lesquels ne gardaient pas un souvenir exquis du gouvernement Jospin, de ses ministres et, plus généralement, de tout ce que la gauche plurielle

a accompli pendant cinq ans. Quel le ingratitude ! C'est à vous dégoûter de faire de la politique, à gauche, lorsque le peuple ne vous suit pas, ou ne vous suit plus.

Car c'est aussi l'héritage Jospin et pas seulement les sombres projets Raffarin qui étaient en cause, mardi après-midi, sur le pavé de Paris. Les cheminots grévistes et pas très galants qui s'en sont pris à Daniel, Elisabeth et Ségolène n'étaient pas ces éléments isolés et vociférateurs qu'on voudrait, au Parti socialiste, oublier au plus vite. La CGT avait pourtant mis en garde le trio. N'essayez pas de vous glisser en tête du cortège ! On ne répond pas de votre sécurité si vous tentez un truc de ce genre ! Nos trois amis voulaient faire un petit coucou aux manifestants. Tout cela était convenu, balisé même. « *On ne serait pas venus si on n'avait pas été invités* », faisait remarquer, après coup, Elisabeth, souriante, en femme qui sait vivre. Daniel venait de le dire. Certes, mais les manifestants ont mal interprété l'arrivée du trio. Ils n'étaient pas au courant de ce qui avait été convenu. Ils ont cru que le trio allait se glisser dans leurs rangs et cela ne leur a pas plu. Cela s'est vu, devant les caméras.

TÉLÉVISION

La 500^e d'« Envoyé spécial »

Bientôt douze ans qu'il existe, il fait partie du paysage... Quand il a démarré en janvier 1990 sur la chaîne publique, on avait salué le courage d'imposer un magazine d'information en première partie de soirée. Jean-Michel Gaillard en avait confié la responsabilité au duo de journalistes Paul Nahon-Bernard Benyamini. En reprenant la succession en janvier 2001, Guilaine Chenu et Françoise Joly, également journalistes, se sont fixé pour premier objectif « *la continuité* », mais le duo a rapidement apporté sa touche, de « *petites inflexions* ». Ton moins moralisateur, plus de réactivité à l'actualité (« *Le sommaire peut évoluer jusqu'au jeudi soir, il est arrivé que certains reportages soient montés pendant la diffusion de l'émission* »). Les deux journalistes peuvent aussi bien lancer dix équipes en même temps pendant quatre jours sur le même sujet que commander des enquêtes qui demandent six mois ou un an de travail. Fabriqué à 70 % maison (le reste est confié à des agences de presse ou acheté à l'étranger), « *Envoyé spécial* », qui a vu son audience érodée par « *Loft Story* » – mais moins par « *Pop stars* » –, teste de nouvelles formes de narration. Pour ce numéro anniversaire, on verra un film unique. « *Une sorte d'instantané de la marche du monde à travers cinq portraits de Français à l'étranger.* » Cinq histoires, une écriture collective. – C. H.

« *Envoyé spécial* », jeudi 28 novembre, 20 h 55, France 2.

JEUDI 28 NOVEMBRE

► Short Cuts

21 heures, Disney Channel
Cette nouvelle série qui se joue des codes narratifs habituels des émissions pour ados a pour cadre une classe de 7^e d'un collège australien. Les élèves en communication sont chargés de réaliser un court-métrage avec une mini-caméra DV. Certains optent pour la fiction, d'autres préfèrent mettre en scène leur

propre vie. L'intérêt de cette série (26 x 22 minutes) créée par David Swan réside dans l'ambiguïté des situations. Le téléspectateur ne sait jamais s'il est dans le « réel » de la série ou dans l'imaginaire des adolescents. Tous les soirs, jusqu'au 22 décembre.
► **Les Sopranos**
22 h 15, Canal Jimmy
Enfin ! Voici la quatrième saison de la fameuse série américaine sur le clan mafieux du New Jersey, diffusée fort heureusement

par la chaîne câblée en version originale sous-titrée. Toujours délirante et jubilatoire. Rythmique au cordeau.

► Passé sous silence

23 h 35, France 3
Un documentaire sur le mystérieux attentat de l'Observatoire, qui, en 1959, faillit briser la carrière de François Mitterrand. Le 16 octobre, le sénateur Mitterrand, 43 ans, quatorze fois ministre sous la IV^e République, opposant au général de Gaulle, voit sa voiture criblée de balles, en rentrant chez lui, à Paris. Il saute dans les jardins de l'Observatoire, s'évanouit, mais il est vivant. L'opinion publique a suspecté des « commandos de tueurs », partisans de l'Algérie française, mais Robert Pesquet, ex-député gaulliste, dévoile, quelques jours plus tard, qu'il s'agit d'« un faux attentat à la demande de Mitterrand ». Hallali. Mêlant archives et témoignages, Joël Calmettes fait monter la tension jusqu'à l'aveu final de Pesquet, personnage trouble, partisan de l'Algérie française, déçu par de Gaulle, qui a rallié d'ex-poujadistes comme Tixier-Vignancour et Le Pen. L'homme a livré trois versions différentes des événements, confirmant sa réputation de fabulateur. Faut-il le prendre au sérieux aujourd'hui ?

RADIO

JEUDI 28 NOVEMBRE

► Le monde change

12 h 10, RFI
Au sommaire du magazine de Patrick Chompré, « L'Europe de la défense ». Face à l'hégémonie militaire américaine, l'Europe entre dans la course à l'armement... Frégates franco-italiennes ou porte-avions franco-britanniques, tels sont les grands chantiers de la défense de demain. Quels sont les enjeux d'une armée commune en Europe et comment surmonter les obstacles politiques ? Un reportage de Laure Ducarou.

► Tout un programme :

Guy Ropartz
14 heures, France-Musiques
Bien que toujours actuelle, l'œuvre de ce compositeur-né à Guinguamp en 1864 reste peu connue. Après avoir publié des recueils de poésie, Guy Ropartz se consacra à la musique. Ses premières mélodies, son poème symphonique *L'Enterrement du fermier*, la musique de scène pour *Pêcheur d'Islande*, d'après Loti, le firent remarquer. Nommé directeur du Conservatoire de Nancy en 1894, de Strasbourg en 1919, il y créa les œuvres de ses amis Chausson, d'Indy, Magnard. Puis des symphonies, de la musique de chambre, des messes, un opéra, des chœurs, d'autres mélodies...

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 27 NOVEMBRE

TF1

14.45 Un cœur pour deux Téléfilm. Rolf von Sydow (All., 1994, ♦) **16.25** Providence Une liaison compromettante **17.15** Dawson Les liaisons dangereuses ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.52** Météo, Journal.



20.35 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS A5 Roma - Arsenal (2^e phase, 1^{re} journée, groupe B). 20.45 Coup d'envoi à Rome. Commentaires : Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. 462350

22.45 Football Résumés des trois matchs du jour, et tous les buts de la veille. 811602 **01.15** Star Academy 8956732.

0.50 EMBARQUEMENT PORTE N° 1 SIENNE Doc. Jean-Marc Leblon. 2765190 **1.25** Météo **1.30** Vis ma vie Magazine. 6571916 **3.05** Reportages Les amoureux de Porquerolles. Documentaire ♦ 4405480

3.35 Très chasse Renards et bons chasseurs. Doc. 3472867 **4.20** Histoires naturelles Portraits de femmes : Solange Chevreux. Documentaire ♦ 7814461 **4.45** Musique Magazine musical (25 min) 5871022.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.45 Les Diaboliques ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min) ◊ **Cinéma**
16.45 Magnum Force ■■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.m., 120 min) ◊ **TCM**
17.15 La Belle et le Cavalier ■■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1967, 105 min) ◊ **CC Succès**
18.45 La Dernière Valse ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1978, v.o., 120 min). **TCM**
19.10 Eté violent ■■■ Valerio Zurlini (Italie, 1959, N., v.o., 95 min) ◊ **CC Classic**
20.45 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.m., 120 min) ◊ **TCM**
21.00 Les Nuits de Harlem ■■■ Eddie Murphy (Etats-Unis, 1989, v.o., 115 min) ◊ **Cinéfaz**
22.15 Imago (Jours de folie) ■■■ Marie Vermillard (France, 2001, 100 min) ◊ **Canal+ Vert**
22.50 Docteur Mabuse, le démon du crime ■■■ Fritz Lang (All., 1922, N., v.o., 120 min) ◊ **CC Classic**
23.55 Trois hommes et un couffin ■■■ Coline Serreau. Avec Roland Girard, Michel Boujenah, André Dussollier (France, 1985, 100 min) ◊ **Canal+ Vert**
0.15 Un jour à New York ■■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.o., 95 min) ◊ **Cinéma**
0.30 Amoureuse ■■■ Jacques Doillon (France, 1992, 100 min) ◊ **Cinéma 2**

TF1

12.50 A vrai dire Les fausses fourrures **13.00** Journal **13.45** Les Jardins de Laurent **13.50** Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Perry Mason L'Affaire du complot diabolique ♦ **16.25** Providence Feuilleton (S4, 1/22) Le retour de Jim **17.15** Dawson Série (S2, 11/22) Les liaisons dangereuses ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE X-FRAGILE Série. Gilles Béhat. Avec Yves Renier, Eric Franquelin, Jason Pinheiro, Clément Michu, Natacha Amal (France, 2002, ♦) ◊ 9495041 **Un commissaire de la direction de la sûreté du territoire meurt assassiné avant d'avoir pu faire des révélations explosives au commissaire Moulin.**

22.35 LA PLUS HAUTE CIBLE Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Mariel Hemingway, Doug Savant, Jenna Leigh Green, Wanda Cannon, Sebastian Spence (Etats-Unis, 2002, ♦). 3645683 **Une jeune femme, qui avait naguère sauvé la vie du président des Etats-Unis, reprend du service après un attentat perpétré par un groupe terroriste.**

0.25 Les Coulisses de l'économie **1.10** Star Academy **1.55** Le Voyou et le Magistrat Téléfilm. Marc Rivière (♦) 62148184 **3.35** Reportages Attention ! Convois exceptionnels. 9429726 ♦ **4.05** Histoires naturelles (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Caravaggio ■■■ Derek Jarman (GB, 1986, v.o., 90 min) ◊ **CC Auteur**
14.25 Regarde les hommes tomber ■■■ Jacques Audiard (France, 1993, 100 min) ◊ **Cinéfaz**
15.05 L'épreuve de force ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1977, v.m., 115 min) ◊ **TCM**
16.45 La Désenchantée ■■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min) ◊ **Cinéma 2**
17.00 Docteur Jerry et Mister Love ■■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1963, v.o., 105 min) ◊ **Cinéma**
18.05 La Séparation ■■■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ◊ **Cinéma 2**
18.45 New York, New York ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min) ◊ **Cinéma**
19.05 Les 102 Dalmatiens ■■■ Kevin Lima (Etats-Unis, 2000, 100 min) ◊ **Cinéma 1**
20.45 Dupont Lajoie ■■■ Yves Boisset (France, 1975, 100 min) ◊ **Cinéfaz**
21.00 Annie Hall ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, v.o., 90 min) ◊ **Cinéma**
22.70 Minuit... Quai de Bercy ■■■ Christian Stengel (France, 1952, N., 95 min) ◊ **CC Classic**
23.00 The Unknown Man ■■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). **TCM**
0.05 Ned Kelly ■■■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1970, 100 min) ◊ **Cinéfaz**
0.40 Le Roman de Marguerite Gautier ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) ◊ **Cinéma**

FRANCE 2

16.50 Rayons X Les trous noirs **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Mélodies d'amour ♦ **18.25** Friends Celui qui a vu mourir Rosita ♦ **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE DESTIN DE CLARISSA Téléfilm. Gilles Béhat. Avec Claire Borotra, Jérôme Anger, Isabelle Roelandt, Gaetan Wenders (France, 2002, ♦). 5856089 **En Asie où elle est venue prendre la tête de l'entreprise paternelle, une jeune femme prend brutalement conscience des déséquilibres du monde.**

22.45 ÇA SE DISCUTE CRIMES, DÉLITS : COMMENT VIT-ON LA CULPABILITÉ D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE ? Magazine présenté par Jean-Luc Delareu. 3656843

0.45 Journal de la nuit, Météo **1.10** Des mots de minuit 6376770 **2.35** Emissions religieuses 6368616 **3.40** Info, Météo **4.00** On aura tout lu ! 5321935 **4.50** Azimuts Turquie Les troglodytes du XX^e siècle. 6229848 ◊ (10 min).

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Thème : Déclin de l'outre-mer ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Le naufrage du « Kronan ». Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. **Nat. Geographic**
17.00 Les Lumières du music-hall. Yves Duteil. **Dean Paris Première**
18.50 J'y étais. Invité : Régis Wargnier. **Match TV**
23.00 Explorer. Les oiseaux macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. **National Geographic**
23.45 Field dans ta chambre. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Bora Bora, Seychelles, Australie : îles de rêve. **Voyage National Geographic**
18.30 Espace sauvage. Papachif, le phoque gris. **National Geographic**
18.30 Le Mois d'août d'Ibrahim. **Odyssée**
19.00 Les Complices d'Hitler. Eichmann. **toute l'HISTOIRE**
19.00 Photographes en action. **National Geographic**
19.05 Survivre. [1/8]. L'oryx. **Odyssée**
19.30 Action Heroes. Sean Connery. **TPS Star**
19.45 Six jours à Roswell. [3/5]. **Planète**

FRANCE 2

13.51 Inspecteur Derrick Série. Une tendresse fugitive **15.00** Le Renard Série. La dernière nuit ◊ **16.00** Rex Série (S6). Le secret des cartes ◊ **16.50** Un livre Magazine **16.55** Des chiffres et des lettres ◊ **17.30** KD2A Magazine **18.55** On a tout essayé **19.40** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **20.00** Journal, Météo **20.35** Question ouverte Invité : Ernest-Antoine Seillière.



20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL LA 500^e : 18 JANVIER 1990 - 28 NOVEMBRE 2002 Magazine présenté par Françoise Joly, Guilaine Chenu ♦. 3026683 **Lancé il y a douze ans par Bernard Benyamini et Paul Nahon, « Envoyé spécial », le magazine d'informations, fête son 500^e numéro.**

23.00 DOUBLE-JE Présenté par Bernard Pivot. Invités : William Christie, Germaine Acogny, Daniel Cohn-Bendit. 8381732

0.35 Info, Météo **1.00** Les Soprano Série (saison 2). Le vagabond heureux. 5936165 **1.50** Contre-courant Paysan et rebelle : un portrait de Bernard Lambert. Documentaire. Christian Rouaud ♦ 9749962.

3.15 Info, Météo **3.35** Contre-courant Magazine. Une sacrée vacherie. 4371897. **4.30** La Dynastie des Strauss Série. Marvin Chomsky [3/8] (Etats-Unis, 1991, 50 min). 1153731.

DÉBATS

18.30 Face à la presse. Alain Richard. **Public Sénat**
22.00 Forum public. Payons-nous l'eau du robinet trop chère ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Les oiseaux macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. Le berger et la bergère. **National Geographic**
17.10 Les Lumières du music-hall. Pierre Bachelet. **Paris Première**
19.00 Le Sens du voyage, le voyage des sens. Daniel Auteuil. **Voyage**
22.15 Recto Verso. Invité : Laurent Voulzy. **Paris Première**
23.00 Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. Le mystère des Mayas. **National Geographic**
23.45 Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

17.00 Civilisations anciennes. L'Égypte ancienne. **toute l'Histoire**
17.40 Gorbatchev, le dernier des Soviétiques. **Odyssée**
17.55 Qu'il était beau l'an 2000 ! **Planète**
18.50 Acariés, une affaire de famille. **Planète**
19.00 Le Canal de Panama. **National Geographic**
19.05 Living Stones. Héliopolis-Baalbek, le gigantisme au service des dieux. **Odyssée**
19.35 Charles Loupot ou la naissance de l'affiche moderne. **Odyssée**

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour Il a fait l'Idiot à la chapelle !, de Daniel Auteuil **18.20** Questions pour un champion **18.50** L'Éclair de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Best of.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Montréal : quand les femmes font la sécurité ; Calcutta : entre mythe et réalité ; La révolution du temps libre. 5844244

22.50 Météo, Soir 3.

23.20 VENT DE COLÈRE Téléfilm. Michael Raeburn. Avec Patrick Bouchitey, Coralie Zahoner (Fr., 2000, ♦) ◊. 8264640 **0.50** Ombre et lumière 1975225 **1.20** Les Dossiers de l'Histoire Les cités de Dieu [1/3].

2.20 Le Fabuleux Destin de... Best of. 4264358 **2.45** Soir 3 4113683 **3.05** Questions pour un champion Le champion des juniors. 4814138 **4.55** La Ruée vers l'air Pays des monts du Cantal (25 min). 9919680

20.00 Un monde, des mondes. Le Pakistan. **Voyage National Geographic**
20.45 Mozart et la musique de chambre. [5/5]. **Les Mezzo**
20.45 Chronique d'un printemps paysan. **Planète**
21.00 De Karachi à la Passe de Khyabar en train. **Voyage**
21.00 Les Témoins du goulag. [5/7]. Danylo Choumouk [2/2]. **Histoire**
21.50 Je, tu, il... La Guadeloupe. **Odyssée**
22.30 Contre la montre. Vancouver. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. Portugal et les Açores. **Voyage**
23.40 Super Bowl, un rêve américain. **Odyssée**
0.00 Oran, un été algérien. **Voyage**
0.45 Animal Collector. [10/11]. Les oiseaux (2/2). **Planète**
1.00 La Route des vins. Les caves chiliennes. **Voyage**
1.00 Les Conquêtes normandes. **La Chaîne Histoire**

20.00 La Tempête du siècle. **National Geographic**
20.45 Mozart et la musique de chambre. [5/5]. **Les Mezzo**
20.45 Chronique d'un printemps paysan. **Planète**
21.00 De Karachi à la Passe de Khyabar en train. **Voyage**
21.00 Les Témoins du goulag. [5/7]. Danylo Choumouk [2/2]. **Histoire**
21.50 Je, tu, il... La Guadeloupe. **Odyssée**
22.30 Contre la montre. Vancouver. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. Portugal et les Açores. **Voyage**
23.40 Super Bowl, un rêve américain. **Odyssée**
0.00 Oran, un été algérien. **Voyage**
0.45 Animal Collector. [10/11]. Les oiseaux (2/2). **Planète**
1.00 La Route des vins. Les caves chiliennes. **Voyage**
1.00 Les Conquêtes normandes. **La Chaîne Histoire**

20.00 Baskette-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

20.00 Basket-ball. Euro 2003 (qualifications) : France - Estonie. **Sport+**

CANAL+

► En clair jusqu'à 21.00 **18.30** Les Simpson Une fille de clown ◊ **18.55** Making Of [3/5] ◊ **19.30** Journal Des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H Une histoire de boîte de nuit **20.35** Les Journaux du sport et cinéma.



21.00 LE VÉLO DE GHISLAIN LAMBERT ■ Film. Philippe Harel. Avec Benoît Poelvoorde, José Garcia, Daniel Ceccaldi, Sacha Bourdo, Emmanuel Quatra (France - Belgique, 2000, ♦) ◊ 7456114 **Portrait humoristique d'un coureur cycliste des années 1970.**

22.50 Laisse-toi glisser Benoît Documentaire. Christine Masson. 6883089

23.20 LES CHEMINS DE LA DIGNITÉ Film. George Tillman Jr. Avec Robert De Niro, Cuba Gooding Jr., Charlize Theron, Aunjanue Ellis (EU, 2000, v.o., ♦) ◊ 71041398 **1.25** Spin City Série (S5) 1237770. 2156374

2.10 Va savoir ■■■ Film. Jacques Rivette. Avec Jeanne Balibar, Sergio Castellitto (Fr. - It. - All., 2000, ♦) ◊ 38642521 **4.35** Surprises 2835157 **4.50** Billy Elliot Film. Stephen Daldry (GB, 2000, ♦) 1252041 ◊ (100 min).

21.35 Mozart. *Sonates pour violon et piano* K 454 et 481. En 1974. Avec David Oistrakh (violin), Paul Badura-Skoda (piano). **Mezzo**
22.25 Mozart. *Sonate pour piano en fa majeur* KV 280. En 1990. Avec Daniel Barenboim (piano). **Mezzo**
22.45 Mozart. *Sonate pour violon et piano* KV 376. En 2001. Avec Asuka Szekai (violin), Masao Kitsutaka (piano). **Mezzo**
23.05 Marin Marais, Carl Philipp Emmanuel Bach et Carl Friedrich Abel. En 2000. Avec Emmanuelle Guigues (vielle de gambe), Anne-Catherine Vinay (clavecin). **Mezzo**

1.00 Rigolotto. Opéra de Verdi. En juin 1999. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la Monnaie, dir. Vladimir Jurowski. **Mezzo**

18.15 Le Clandestin. Jean-Louis Bertucelli ◊ **TV 5**
18.20 La Mort de Marie-Antoinette. Stelio Lorenzi. **Histoire**
21.35 Mauvais instincts. Alain Tasma. **Festival**

18.05 Les Anges du bonheur. Un ange particulier (s2) **Téva**
19.45 Ally McBeal. I Will Survive (S3, 17/21) ◊ **Téva**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Indiscrétion. L'interdit (saison 4, 5 et 6/26) ◊ **Canal Jimmy**
22.25 Star Trek, TNG. Au seuil de la mort ◊ **Canal Jimmy**

18.05 Les Anges du bonheur. Un ange particulier (s2) **Téva**
19.45 Ally McBeal. I Will Survive (S3, 17/21) ◊ **Téva**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Indiscrétion. L'interdit (saison 4, 5 et 6/26) ◊ **Canal Jimmy**
22.25 Star Trek, T

PIERRE GEORGES

Basique

CELA s'apparente assez à la reconstitution de bande dessinée. Le fameux gang du XVIII^e, arrondissement pas siècle, est de retour. Porthos Vaillant, Aramis Delanoë, Athos Estier et leurs amis militants socialistes ont la joie, l'honneur et l'avantage d'annoncer le retour au bercail de d'Artagnan Jospin.

C'est ainsi, emporté par l'émphase romanesque et dumasiennine du moment, que l'on pourrait décrire et écrire les suites du feuilleton. Sept mois après la catastrophe que l'on sait, un humble militant de base, perdu de vue, ne parlant plus, soignant ses plaies et bosses, s'en vient frapper à la porte de la modeste permanence de sa section socialiste de jadis et bientôt maintenant. La Chapelle-Goutte-d'Or, camarades, me revoici le militant que je fus et que je suis !

Les mémorialistes de la chose politique, sortant leurs fiches, vous diront qu'entre 1978 et 1986 un certain Lionel Jospin, venu auparavant de quelque contrée trotskyste, en un projet d'entrisme, y milita d'abord, y triompha ensuite. C'est là qu'il connut ses premières victoires électorales. Là qu'il devint, après 1981, le patron du PS. Et là que se constituait la fameuse « bande du XVIII^e », Jospin-Estier-Vaillant-Delanoë, dont l'histoire politique récente, au-delà de la glorieuse incertitude des urnes, prouve qu'elle n'a pas connu que des déboires. Un premier ministre, un ministre de l'intérieur, un maire de Paris, et, pour le quatrième, plusieurs mandats électifs et un statut de Père Joseph du PS, cela dit assez, et en bref, l'intense activité, la puissance et la réussite des costauds de la Chapelle.

Et c'est donc là que Lionel Jospin revient. Humblement. Amica-

lement. Affectivement. Politiquement, quoi ! Si ses camarades le veulent bien. Et évidemment qu'ils veulent bien ! S'il peut rendre service. Et évidemment qu'il ne peut rendre service. En « militant » de base, en « citoyen engagé ». Et évidemment qu'il ne peut être cela seulement.

Lionel Jospin ne s'appartient plus totalement. Il est attendu, guetté par les médias, sur ses moindres faits et gestes. S'il ne parle pas, et le fait est qu'il ne parle pas, ses silences eux-mêmes sont jugés éloquentes. S'il quitte la section de Cintegabelle pour celle de la Chapelle, cela est déjà interprété comme l'amorce d'un retour, Elbe-Barbès en avant toute. S'il ne dit rien, ses épouses et ex-épouses s'en chargent. S'il n'annonce rien de ses intentions, relayé en cela même par les interprètes agréés de ce mutisme total, personne n'arrive à croire vraiment à la modestie même de ces intentions.

Il se peut que Lionel Jospin postule, de bonne foi, à vivre le reste de son âge dans l'humble et admirable fonction d'un serviteur de la citoyenneté et du socialisme à la française. Le problème, c'est qu'en ce projet-là, ou en cette posture-là, sa crédibilité est à peu près nulle. Le sens commun, l'habitude, l'expérience accordent au politique, c'est son moteur et sa fonction, l'art et la faculté de savoir rebondir. Lionel Jospin n'en a peut-être pas l'envie. Mais l'opinion lui en prête volontiers le calcul.

D'où la difficulté du politique à ne pas être après avoir été. La preuve : aussitôt annoncée la possible présence du militant de base Jospin à la finale de la Coupe Davis, les commentateurs y ont vu l'amorce d'un fameux set médiatique Chirac-Jospin !

CARNET DE ROUTE

Les églises-café de Tokyo, « c'est quand même mieux que McDo ! »

TOKYO

de notre correspondant

L'atmosphère n'a rien de recueilli. La clientèle jeune, riieuse et bruyante, fait bombance avec force vin espagnol comme dans n'importe quel café-restaurant à la mode. Seul surprend le décor de cette immense salle, au dernier étage d'un building du quartier nocturne de Kabukicho, dans l'arrondissement de Shinjuku, à Tokyo. Dans la lumière tamisée que diffusent les chandelles sur les tables et des appliques murales portées par de petits anges potelés, apparaît un décor d'église.

Tout un pan de la salle est occupé par un majestueux autel en bois doré de 6 mètres de hauteur avec une statue du Christ en compassion devant laquelle brillent des cierges. De chaque côté, des alcôves abritent de grandes statues de bois peintes de Marie et de saints. Ici, un tabernacle ; là, une chasuble brodée éclairée dans une vitrine ; là-bas, un salon privé décoré d'une peinture murale de la dernière Cène ; ailleurs encore, d'autres vitrines où sont exposés des statues de personnages bibliques et des objets de culte, des figurines de plâtre représentant la Sainte Famille... En levant les yeux, on voit des croix qui pendent des lustres et d'énormes gargouilles qui soutiennent le plafond. A l'entrée, le menu, sur un pupitre, a l'apparence d'une bible.

D'un kitsch époustouflant, le Christon Café – « a restaurant with the image of a church », dit en anglais la publicité – est l'un des lieux les plus branchés du Tokyo jeune. Il fait plus de mille couverts par soirée et les clients sans réservation font la queue. Un autre Christon Café doit ouvrir bientôt dans le quartier jeune de la capitale, Shibuya : on y entrera par un portique d'église.

« Nous n'avons en rien voulu choquer », explique Takeo Kitamura, vice-président de la chaîne UG Growing Up corp., propriétaire de l'établissement. *Simplement innover sur le registre du restaurant occidental en créant un décor inattendu. Des prêtres nous ont dit que, finalement, c'est comme pour la veillée, on boit, on mange, et Dieu serait content de voir des jeunes s'amuser !* Le Christon Café, qui évite d'utiliser le mot japonais *kurisutan* (chrétien), n'est cependant pas du goût de certains croyants, qui dénoncent un



D'un kitsch époustouflant, le Christon Café.

côté profanateur. « Nous avons recréé ce décor avec des objets authentiques achetés au marché aux puces à Paris et à Barcelone », se défend M. Kitamura.

Pour un œil occidental, le Christon Café tient du patchwork mêlant religieux et profane. Il s'inscrit dans la tradition du pastiche, du kitsch et de ce maelström des signes qui constitue une grande trame de la culture populaire nipponne. Le Christon Café joue sur les signes du christianisme, mais l'intention ne relève pas plus du prosélytisme que de la profanation : elle n'est que ludique. L'établissement se veut une allégorie d'église.

Des Coréens, plus christianisés que les Japonais (les croyants sont moins de 1 %), se disaient néanmoins mal à l'aise : un tel établissement ne pourrait exister en Corée, pensent-ils, car il serait ressenti comme une profanation du caractère sacré des objets exposés.



Depuis vingt-cinq ans, UG Growing Up, une entreprise d'Osaka – l'un des creusets des innovations les plus farfelues de la culture pop nipponne (des décors cocasses des *love hotels* pour couples sans bagages aux « cafés sans slip » des années 1980, où les serveuses, qui se déplaçaient sur un sol en miroir, n'en portaient pas...) –, innove, elle, dans le décor de restaurants dits de « divertissement », bon marché et destinés aux jeunes. Le PDG, Toshiharu Utsunomiya, qui commença sa carrière comme chef de la plus grande bande de jeunes voyous d'Osaka, parcourt le monde pour puiser dans le grand inventaire des signes un stock d'images qu'il refaçonne à son idée.

UG Growing Up possède quarante établissements au Japon, qui, tous, ont des décorations inattendues. A Tokyo, le Buttu Trick Bar, aussi immense que le Christon, offre au fond de la salle un monumental bouddha en méditation ; à Harajuku, le quartier de la mode, Elephant Café joue sur la culture thaïlandaise avec une gigantesque sculpture de bouddha assis en position du lotus sur le dos de quatre éléphants. Dans le Bobbys Café (quartier de Shibuya), le décor est conçu comme une parodie de l'Europe vue par les Américains. Enfin, à l'Aladin, l'ambiance est arabe. Mais ce sont les Christon Café (il en existe aussi à Osaka et à Kobé) qui sont les plus populaires : l'investissement a été amorti en moins d'un an.

« Tout le monde en parle », dit une jeune cliente de l'établissement. Connaît-elle la signification des objets et des statues ? « Non ! Enfin, en gros. Mais c'est plus drôle qu'un McDo ! » Elle porte une croix en pendentif, un « hit » actuellement pour les garçons comme pour les filles. Chrétienne ? Elle éclate de rire : « Mais non ! Le design est mignon, c'est tout ! »

Philippe Pons

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Du cabaret au boulevard

LES FRÈRES JACQUES, qui ont fait et font les beaux soirs de La Rose-Rouge, qui se sont insérés avec succès dans les spectacles de music-hall et ont participé à toutes sortes de galas, ont cédé à la mode du « récital » : depuis hier ils sont affichés en « numéro » unique au Théâtre Daunou. Ces quatre artistes, ainsi que leur pianiste-compositeur, ont trop d'originalité et de talent, leur répertoire est trop éprouvé pour jamais l'atten-

tion du spectateur. Transférés sur une scène du boulevard, les Frères Jacques sont toujours des artistes aussi directs, aussi cocasses, aussi peu cabotins que possible – pour tout dire, aussi Français. On les a retrouvés tout pareils aux soirs de leurs débuts, rue de Rennes, moulés dans leurs curieux gilets de soie, gantés de blanc, coiffés de « huitreflets », de casques de Mérovingiens, de képis d'agents, de sombreros ou de canotiers, avec leurs

moustaches postiches et leurs roulements de « calots » : André et Georges Bellec se ressemblent comme... des frères. Paul Tourenne – les cheveux en brosse – évoquant Max Linder, et François Soubeyran – le grand – un long jour sans pain... En une soirée et vingt-cinq chansons nulle faute de goût. La voilà la vraie performance.

 Olivier Merlin
(28 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



ne guidé par Matthieu Ricard. Dans *Musexpo* en séquence Culture.

■ **Événement.** La « magie numérique » réveille Valenciennes. Pour la quatrième fois, cette ville accueillait, du 20 au 22 novembre, les « e-magiciens », rencontre européenne de la jeune création numérique. Sur la chaîne Interactif.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

 Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 14

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

 Site d'information : www.lemonde.fr

 Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

 Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Télé-réalité : les nouveaux

maîtres de l'écran ».

 ■ Tirage du *Monde* daté 27 novembre 2002 : 487 070 exemplaires.

1 - 3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden », et un encart publicitaire « Le Monde » pour la France métropolitaine.

Le Monde

www.lemonde.fr

Le Monde des livres spécial Salon du livre de jeunesse

Pour sa 18^e édition, le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil met l'Espagne à l'honneur.

Retrouvez dans *Le Monde des livres* 4 pages de portraits, d'enquêtes et une sélection des meilleurs ouvrages de jeunesse.



Jeudi 28 novembre, avec *Le Monde* daté vendredi 29 novembre 2002